

IDRC • Lib. 107106

*De Stone*  
*M.A.S.*

*DPMG CIV*  
*no'd 930216*

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 47

Fascicule n° 47

Monday, November 23, 1992

Le lundi 23 novembre 1992

Chairperson: David MacDonald

Président: David MacDonald

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'*

# Environment

# Environnement

RESPECTING:

CONCERNANT:

Consideration of the Substance of the Agreements of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED): Biodiversity/Climate Change Conventions

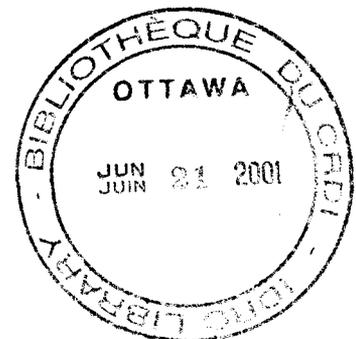
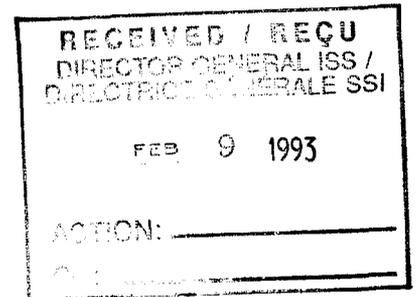
Étude de la matière des ententes de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED): Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament,  
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,  
1991-1992

*ARCHIV*  
*BEZANS*  
*no. 107106*

*JB*

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

*Chairperson:* David MacDonald

*Vice-Chairpersons:* Yvon Côté  
Paul Martin

Members

Marlene Catterall  
Lee Clark  
Jim Fulton  
Brian O'Kurley  
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

*Clerk of the Committee*

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

*Président:* David MacDonald

*Vice-présidents:* Yvon Côté  
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall  
Lee Clark  
Jim Fulton  
Brian O'Kurley  
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

*Le greffier du Comité*

Normand Radford

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

MONDAY, NOVEMBER 23, 1992  
(49)

[Text]

The Standing Committee on Environment met at 15:35 o'clock p.m. this day, in Room 253-D, Centre Block, the Chairman, David MacDonald, presiding.

*Members of the Committee present:* Yvon Côté, Jim Fulton, David MacDonald and Brian O'Kurley.

*Acting Members present:* Charles Caccia for Marlene Catterall, Roger Simmons for Paul Martin.

*Other Members present:* Stan Darling and Lynn Hunter.

*In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament:* William Murray, Stephanie Meakin and Kristen Douglas, Research Officers.

*Witnesses: From the Canadian Museum of Nature:* Don McAllister, Senior Biodiversity Advisor, Canadian Centre for Biodiversity. *From Environment Canada:* John Herity, Director, Biodiversity Convention Office. *From the Department of Environment and Public Safety, Province of Saskatchewan:* Les Cooke, Deputy Minister. *From the National Round Table on the Environment and the Economy:* Diane Griffin, Member (Chair Rural Renewal Task Force). *From the Sierra Defence Fund:* Stewart Elgie, Professor, Faculty of Law, University of Alberta and Elizabeth May, National Representative, Sierra Club of Canada.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the Substance of the Agreements of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED): Biodiversity/Climate Change Conventions

Don McAllister and John Herity made opening statements and answered questions.

Les Cooke, Diane Griffin and Stewart Elgie made opening statements and, with Elizabeth May, answered questions.

It was agreed that the document entitled: *Global Biodiversity Issues* be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (See Appendix "ENVO-16").

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until 7:00 p.m. this day.

EVENING SITTING  
(50)

The Standing Committee on Environment met at 7:00 o'clock p.m. this day, in Room 253-D, Centre Block, the Chairman, David MacDonald, presiding.

*Members of the Committee present:* David MacDonald and Brian O'Kurley.

*Other Member present:* Ethel Blondin-Andrew.

*In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament:* William Murray, Stephanie Meakin and Kristen Douglas, Research Officers.

**PROCÈS-VERBAUX**

LE LUNDI 23 NOVEMBRE 1992  
(49)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 15 h 35 dans la salle 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

*Membres du Comité présents:* Yvon Côté, Jim Fulton, David MacDonald et Brian O'Kurley.

*Membres suppléants présents:* Charles Caccia remplace Marlene Catterall; Roger Simmons remplace Paul Martin.

*Autres députés présents:* Stan Darling et Lynn Hunter.

*Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* William Murray, Stéphanie Meakin et Kristen Douglas, attachés de recherche.

*Témoins: Du Musée canadien de la nature:* Don McAllister, conseiller principal, Centre canadien de la biodiversité. *D'Environnement Canada:* John Herity, directeur, Bureau de la Convention sur la biodiversité. *Du Ministère de l'Environnement et de la Sécurité publique (Saskatchewan):* Les Cooke, sous-ministre. *De la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie:* Diane Griffin, membre et présidente du Groupe de travail sur le renouvellement rural. *Du Sierra Defence Fund:* Stewart Elgie, professeur, Faculté de droit, Université d'Alberta et Elizabeth May, représentante nationale, Club Sierra du Canada.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine le contenu des ententes de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED): Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique.

Don McAllister et John Herity font des exposés et répondent aux questions.

Les Cooke, Diane Griffin et Stewart Elgie font un exposé et, avec Elizabeth May, répondent aux questions.

Il est convenu, — Que le document intitulé *Problèmes mondiaux de biodiversité* figure en annexe aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui (voir Appendice «ENVO-16»).

À 17 h 30, la séance est suspendue jusqu'à 19 heures.

SÉANCE DU SOIR  
(50)

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 19 h, dans la salle 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

*Membres du Comité présents:* David MacDonald et Brian O'Kurley.

*Autre député présent:* Ethel Blondin-Andrew.

*Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* William Murray, Stephanie Meakin et Kristen Douglas, attachés de recherche.

*Witnesses:* Arthur Campeau, Q.C., Personal Representative (SHERPA) of the Prime Minister to the United Nations Conference on Environment and Development. *From the Department of External Affairs and International Trade Canada:* Keith Christie, Director, Economic Planning Division, Policy Planning Staff. *From the World Resources Institute (Washington, D.C.):* Walter Reid, Vice-President. *From the International Development Research Centre:* Keith Bezanson, President and Anne Whyte, Director General, Environment and Natural Resources Division.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the Substance of the Agreements of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED): Biodiversity/Climate Change Conventions.

Arthur Campeau, Keith Christie, Walter Reid and Keith Bezanson made opening statements and, with the other witnesses, answered questions.

It was agreed that the document entitled: *Rural Renewal* be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (See Appendix "ENVO-17").

At 9:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford  
Clerk of the Committee

*Témoins:* Arthur Campeau, c.r., représentant personnel (SHERPA) du premier ministre à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. *Du Ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur:* Keith Christie, directeur, Planification économique, Planification des politiques. *Du World Resources Institute (Washington, DC):* Walter Reid, vice-président. *Du Centre de recherches pour le développement international:* Keith Bezanson, président et Anne Whyte, directrice générale, Environnement et ressources naturelles.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine le contenu des ententes de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED): Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique.

Arthur Campeau, Keith Christie, Walter Reid et Keith Bezanson font un exposé et, avec les autres témoins, répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le document intitulé *Renouveau rural* figure en annexe aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui (voir Appendice «ENVO-17»).

À 21 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité  
Normand Radford

[Texte]

## EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Monday, November 23, 1992

• 1534

**The Chairman:** I call the meeting to order.

At the beginning I should deal with one procedural matter. Members may know that later today there is a possibility of a whole series of votes in what we can describe as the "other place". I've consulted the government whip. I haven't discussed this with any of the other whips; that would be more appropriate for other members. But certainly I received the impression from the government whip that if it was the desire of the committee, and we kept the numbers relatively even, we might continue to meet.

• 1535

I raise this because several of our witnesses this evening have come from a great distance and with great difficulty to appear before us, and members know how difficult it is to arrange a meeting time. I won't press the panic button yet, but I wanted to flash this by you if you want to consult with your whips or your conscience, or whatever.

Mr. Caccia.

**Mr. Caccia (Davenport):** Mr. Chairman, we have already consulted with our whips and with our consciences, and I must inform you that we would not miss for anything in the world a vote of non-confidence in this government.

**The Chairman:** I understand the non-confidence aspect, Mr. Caccia, but I believe that not all the votes are of that nature. I think some of them are a series of amendments with respect to a single piece of legislation. If one can distinguish between those that go to the heart of whether one supports the government or not, maybe we could work this out.

**Mr. Caccia:** It is the immigration bill you're referring to, is it?

**The Chairman:** Yes.

**Mr. Caccia:** Mr. Chairman, some of us, because of the nature of that bill, may have to participate in the vote.

**The Chairman:** Perhaps we could leave it that those who feel it imperative that they be there could let me know, and then we might find some member on the other side who shared that same view, which would therefore keep our numbers relatively even.

**Mr. Simmons (Burin—St. George's):** Mr. Chairman, I understand that the votes are around 6 p.m. or 6.15 p.m.

**The Chairman:** If that's the case, it may not interfere with us at all. But I had heard that the votes might also happen this evening. It was this evening I was more concerned with. Obviously, any time the committee is not in session, that's not an issue for us. Anyway, I won't waste any more time with it now; I just wanted to signal in advance a possible difficulty.

[Traduction]

## TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le lundi 23 novembre 1992

**Le président:** La séance est ouverte.

Tout d'abord, je dois régler une question d'ordre administratif. Les membres du comité savent qu'il y aura vraisemblablement toute une série de votes plus tard dans la journée dans ce que nous pouvons appeler «l'autre endroit». J'ai consulté le whip du gouvernement, mais je n'en ai pas parlé aux autres whips; il conviendrait que d'autres députés le fassent. J'ai eu la nette impression que le whip du gouvernement accepterait, si c'est la volonté du comité et s'il y avait égalité des nombres, que nous poursuivions nos travaux.

Si je soulève la question, c'est parce que plusieurs des témoins de ce soir viennent de loin et se sont donnés beaucoup de peine pour comparaître devant le comité. Les membres savent à quel point il est difficile de s'entendre sur une heure qui convient à tous. Je ne tire pas dès maintenant le signal d'alarme, mais je tenais à vous demander de consulter vos whips ou votre conscience.

Monsieur Caccia.

**M. Caccia (Davenport):** Monsieur le président, nous avons déjà consulté nos whips et nos consciences et je me dois de vous dire que nous ne manquerions pas pour tout l'or du monde un vote de censure à l'endroit de ce gouvernement-ci.

**Le président:** Je comprends que vous ne souhaitiez pas manquer un vote de censure, monsieur Caccia, mais je crois bien que les motions ne sont pas toutes de cette nature. Il y a toute une série d'amendements rattachés à un seul projet de loi. Nous pourrions peut-être nous entendre si nous réussissons à faire la distinction entre les votes qui permettent d'exprimer ou de refuser son appui au gouvernement et les autres.

**M. Caccia:** Vous parlez bien du projet de loi sur l'immigration, n'est-ce pas?

**Le président:** Oui.

**M. Caccia:** Monsieur le président, certains parmi nous voudront participer au vote, en raison de la teneur de ce projet de loi.

**Le président:** Ceux qui tiennent à participer au vote pourraient peut-être me le faire savoir afin que nous puissions trouver un député de l'autre côté qui partage cet avis; ainsi le nombre de députés resterait égal.

**M. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Monsieur le président, je crois savoir de bonne part que les votes auront lieu vers 18h00 ou 18h15.

**Le président:** Si c'est le cas, cela ne perturbera sans doute pas nos travaux. Toutefois, j'avais cru comprendre qu'il y aurait aussi des votes en soirée. Ce sont ceux-là qui me préoccupent. Bien entendu, s'ils ont lieu entre les réunions du comité, il n'y aura pas de problème. Quoi qu'il en soit, je ne vais pas consacrer plus de temps à cette discussion; je tenais tout simplement à vous signaler à l'avance que nous pourrions avoir un problème.

[Text]

Our meetings today, as members know, have to do specifically with the consideration of the first of two conventions we'll be dealing with in this committee this fall, the convention on biodiversity. The biodiversity convention, which was signed in June at the Earth Summit by, I believe, more than 150 countries, represents a major advance in international agreement with respect to an issue of growing concern. It is estimated that 15% of the earth's species could be lost over the next quarter century. In fact, it is thought that something like 100,000 species each year are now being lost.

The causes of this rapid rate of extinction are in part because of tropical rain forest destruction, destruction of wetlands, coral reefs, and the loss of temperate forest habitats. Of course, some of the more specific causes are habitat alteration or destruction over harvesting, improper use of agricultural chemicals, poverty, population growth, inequitable land distribution, excessive resource consumption, and on and on and on.

I am simply trying to state in very brief form that what we're dealing with is a major issue. It is significant that over three-quarters of the nations of the world have already signed this convention. We'll hear perhaps during the course of the day how many have moved toward ratification. But members will recall that the Prime Minister promised that before the end of this year there would be a ratification of that convention and a prompt start of its implications, which is the primary reason for holding these meetings today and for our attempt to produce a report on a series of recommendations to the people of Canada on how we can make this convention meaningful.

The first of our two witnesses is Mr. John Herity, Director of the Biodiversity Convention Office, who has been with the Department of the Environment since its inception in 1971. Since September 1991 he has directed the Biodiversity Convention Office in the Department of the Environment, coordinating the development of negotiating mandates for Canada and managing the consultations with the various interested parties and stakeholders. Now that the convention has been signed, he's responsible for coordinating a national response to the requirements of the convention.

Our other witness this afternoon is Don McAllister, an Adjunct Professor of the Department of Biology, University of Ottawa, and Senior Biodiversity Adviser with the Canadian Museum of Nature. I have met Mr. McAllister previously, particularly with respect to two of his most interesting vocations, if not vocations, as president of Ocean Voice International and as editor of *Seawind*, the quarterly bulletin of Ocean Voice. In this capacity and in his professional capacity he has given very important leadership on the issue of biodiversity.

[Translation]

Les membres du comité savent bien nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner la première des deux conventions qu'examinera le comité à l'automne, à savoir la convention sur la biodiversité. La convention sur la biodiversité, signée au mois de juin au Sommet Planète Terre par plus de 150 pays, il me semble, est une avancée importante sur un dossier qui prend de plus en plus d'importance au niveau international. On estime que 15 p. 100 des espèces du globe pourraient disparaître au cours des 25 ans qui viennent. D'ailleurs, certains estiment que près de 100 000 espèces disparaissent chaque année.

Ce taux rapide d'extinction est attribuable en partie à la destruction de la forêt tropicale, à l'assèchement des terres humides, à la destruction des récifs coralliens et à la disparition des habitats en zone de forêt tempérée. Bien entendu, la modification ou la destruction de l'habitat, la récolte excessive de bois, l'utilisation abusive de produits chimiques en agriculture, la pauvreté, la croissance démographique, la distribution inéquitable des terres, la consommation excessive des ressources, et bien d'autres facteurs contribuent à aggraver le problème.

Ce que j'essaie de vous faire comprendre par ce bref survol, c'est que nous examinons une question d'importance cruciale. Le fait que plus des trois quarts des nations du monde ont signé cette convention suffirait à le confirmer. Nos témoins nous diront peut-être aujourd'hui combien de pays s'approprient à ratifier la convention. Les membres du comité se souviendront, par ailleurs, que le premier ministre a promis que la convention serait ratifiée avant la fin de cette année et qu'il y aurait une mise en oeuvre rapide de ses dispositions, ce qui explique l'empressement que nous mettons à tenir des audiences et à produire une série de recommandations à l'intention des Canadiens sur les suites concrètes à donner à cette convention.

Le premier de nos deux témoins est monsieur John Herity, directeur du Bureau de la convention sur la biodiversité qui travaille au ministère de l'Environnement depuis sa création en 1971. Depuis septembre 1991, il dirige le Bureau de la convention sur la biodiversité au ministère de l'Environnement et il a coordonné la mise au point des mandats de négociation pour le Canada et dirigé les consultations avec les divers groupes d'intérêt et toutes les parties prenantes. Depuis la signature de la convention, il est responsable de la coordination du suivi national en vue de la mise en oeuvre de la convention.

Notre autre témoin cet après-midi est Don McAllister, professeur associé au département de biologie de l'Université d'Ottawa et conseiller principal en biodiversité au Musée canadien de la nature. J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer M. McAllister, particulièrement dans le cadre de ses deux domaines d'intérêt les plus intéressants qui sont ses violons d'Ingré, sinon des vocations, puisqu'il est président de Ocean Voice International et rédacteur en chef de *Seawind*, le bulletin trimestriel de Ocean Voice. Dans ses activités professionnelles et paraprofessionnelles, il a mené la danse de façon magistrale en matière de biodiversité.

[Texte]

[Traduction]

• 1540

We welcome both these gentlemen this afternoon. I understand you will both be making brief opening presentations. They will be followed in the usual manner by questions and comments from members of the committee.

**M. Don McAllister (conseiller senior sur la biodiversité, Centre canadien de la biodiversité, Musée canadien de la nature):** C'est pour moi un honneur et un plaisir que d'être ici.

I am pleased to be here on such an important occasion.

By now most of you will know that biodiversity is complex. It consists of hereditary or genetic components of species or taxonomic components and of habitat or ecological components. Biodiversity is very complex, and we have much to learn.

The hereditary part of diversity is coded in up to 3 billion molecules inside the chromosomes inside every cell. This is the blueprint or genome that guides every organism through its lifecycle from eggs and sperm to an adult, its behaviour, its physiology.

This blueprint is very complex and precious. The human genome is just beginning to be studied, and it's probably going to take five or ten years to map where the genes are on the chromosomes and what they do. Every time a species is lost we are losing up to 3 billion coded bits of information.

The species in the world are also poorly known. There are between 10 million and 100 million species in the world. We still don't even know within an order of magnitude how many there are. We need to complete some sort of inventory of the earth's life.

The complex interactions between species and their environment, called ecology, is also not very well-known. From the alpine meadows to the forests, from the coral reefs to the tropical rain forests, we have complex interactions of species.

An example of the interdependence of species is the fungus in our forests. Beneath a mature tree in a Canadian forest are enough fungal filaments, little tiny threads that look like roots to you and me, to go around the world six times at the equator. These fungal threads are vital in providing moisture and nutrients to the tree. Without those fungal threads the tree will not grow rapidly.

The same sort of cooperative partnerships are found in other plants and trees, and yet our methods of looking after our forests and agricultural lands do not take this into account. There are also many other organisms in the soil and above the soil. The bees carry pollen from one plant to another. Without that carrying of pollen we will not have corn, except of those species where there is pollination by the wind, and the seed will not set and be fertile.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux témoins. Si je comprends bien vous voulez tous deux faire une brève déclaration liminaire. Suivra ensuite la période habituelle de questions et de commentaires des membres du comité.

**Mr. Don McAllister (Senior Biodiversity Advisor, Canadian Centre for Biodiversity, Canadian Museum of Nature):** It is both an honour and a pleasure for me to be here today.

Je suis ravi de comparaître à cette importante séance.

Vous devez tous avoir compris maintenant que la biodiversité est très complexe. Elle comprend les éléments héréditaires ou génétiques des espèces, ou éléments taxinomiques, ainsi que les éléments touchant à l'habitat ou aux écosystèmes. La biodiversité est très complexe et il nous reste beaucoup à apprendre.

La composante héréditaire de la diversité est enregistrée dans jusqu'à trois milliards d'unités héréditaires codées dans les chromosomes de chaque cellule. Ce génome ou «schéma de vie» guide chaque organisme du début à la fin de son cycle de vie, de l'étape de l'oeuf et du sperme au stade adulte, et détermine son comportement et sa physiologie.

Ce génome est très complexe et précieux. Le génome humain commence à peine à être étudié et il faudra encore mettre cinq ou dix ans pour déterminer l'emplacement des gènes sur les chromosomes et leur fonction. Chaque fois qu'une espèce disparaît, nous perdons jusqu'à trois milliards de données codées.

On connaît aussi très mal les espèces du globe. Il en existe entre 10 et 100 millions. Nous ne connaissons toujours pas l'ordre de grandeur même de leur nombre. Nous devons faire un inventaire des espèces vivantes de la terre.

Les interactions complexes entre les espèces et leur environnement, donc ce que l'on appelle l'écologie, ne sont pas très bien connues. Il existe des interactions complexes entre les espèces dans les alpages, les forêts, les récifs coraliens et les forêts tropicales.

Les champignons de nos forêts illustrent bien l'interdépendance des espèces. Sous un arbre suranné d'une forêt canadienne, il se trouve suffisamment de filaments de moisissure que vous et moi confondrions avec des radicelles, pour que, mis bout à bout, ils fassent six fois le tour de la terre à l'équateur. Ces filaments de moisissure jouent un rôle vital en fournissant à l'arbre l'humidité et les éléments nutritifs dont dépend sa croissance. Sans ces filaments de moisissure, la croissance de l'arbre serait ralentie.

Le même genre de coopération se retrouve dans d'autres variétés de plantes et d'arbres et pourtant notre gestion des terres agricoles et des forêts n'en tient pas compte. Il y a aussi de nombreux autres organismes dans le sol et à sa surface. Les abeilles transportent le pollen d'une plante à l'autre. Sans ce transport du pollen, nous n'aurions pas de maïs, sauf pour les espèces où la pollinisation se fait par le vent, et les semences ne prendront pas racines et ne porteront pas fruits.

[Text]

Biodiversity provides jobs and supports industries in Canada. The pollination of insects that I just mentioned has been estimated to be worth \$1.2 billion a year. Our study on the biodiversity of Canada showed that there is a raw biodiversity value of \$70 billion a year. Of course when we put in value added it will be a much larger figure.

As our chair pointed out, human population growth, habitat loss, and overharvesting of resources are reducing global biodiversity. He gave a figure of 100,000. A bottom figure, a very conservative one, is 27,000 per year. If we take that 27,000 species per year, what does that mean? That means the equivalent globally to 10% of Canada's species disappearing every year, so you can see that's an appreciable rate.

• 1545

In talking about biodiversity, we should be careful to distinguish it from biological resources. Sometimes these terms are used interchangeably. Biological resources are the parts of the earth's life that we use. We may use it for money or for food or shelter; so there is some direct function, often economic. Biological diversity, on the other hand, encompasses all life forms, from viruses to bacteria, the fungus, the insects, jellyfish, birds, and the plants.

We have 1,100 species of fish in Canada's oceans and fresh waters and only about 100 of those are commercially important or of value to sports people. You can see that there is a significant difference between the two concepts.

Canada has shown environmental leadership. The green plan has given us a map. The secretary-general of the Earth Summit was a Canadian. We helped to produce the guidelines for country studies of biodiversity. We underwent an open process involving private sector NGOs and governments under the chairmanship of John Herity. Because of this open process, we were able to play such an important role in the convention, because we understood the different positions of the people involved.

We have 10 million square kilometres of land in Canada. We reign over about 6.5 million square kilometres of ocean. This means we have a large responsibility towards the planet. The ecological services of the life forms in Canada are important to the survival of the planet. Our wealth and level of education also mean that we should play an important role in this convention.

I am going to put briefly before you some suggestions as to options we have before us.

I think we should ratify the international Convention on Biological Diversity. I think we should continue leadership in the new earth era.

[Translation]

Au Canada, l'emploi et l'activité industrielle dépendent de la biodiversité. La pollinisation par les insectes dont je viens de parler a une valeur estimée à 1,2 milliard de dollars par année. Notre étude de la biodiversité au Canada a démontré que la biodiversité brute a une valeur de 70 milliards de dollars par année. Bien sûr, si nous tenons compte de la valeur ajoutée, le chiffre sera plus élevé encore.

Comme la président l'a signalé, la croissance démographique, la perte d'habitat, la surexploitation des ressources entraînent une réduction de la biodiversité globale. Il a parlé de 100 000 espèces. Au bas mot, 27 000 espèces disparaissent chaque année. Que représentent ces 27 000 espèces par année? Elles représentent l'équivalent, grosso modo, de la disparition, bon an mal an, de 10 p. 100 des espèces du Canada; comme vous le voyez, c'est là un taux de disparition appréciable.

Nous devons éviter de confondre biodiversité et ressources biologiques. On utilise parfois ces termes de façon interchangeable. Les ressources biologiques désignent les espèces vivantes du globe que nous utilisons. On les utilise pour gagner de l'argent ou encore pour s'alimenter ou s'abriter; ainsi, les ressources biologiques ont une fonction directe, souvent économique. Par contraste, la diversité biologique englobe toutes les formes de vie, des virus aux bactéries, des champignons aux insectes, des méduses aux oiseaux et aux plantes.

Nous retrouvons 1 100 espèces de poissons dans les océans et eaux douces du Canada mais une centaine seulement d'entre elles ont une valeur commerciale ou intéressent les pêcheurs sportifs. Comme vous pouvez le voir, il existe une différence appréciable entre ces deux concepts.

Sur le plan environnemental, le Canada n'est pas en dernière place. Le Plan vert nous sert de guide. Le secrétaire général du Sommet Planète Terre était un Canadien. Nous avons participé à l'élaboration des lignes directrices pour les relevés nationaux de la biodiversité. John Herity a dirigé les consultations très ouvertes entre les organisations non gouvernementales et les gouvernements. Grâce à ce processus très ouvert, nous avons pu jouer un rôle important dans l'élaboration de la convention, puisque nous comprenions bien les positions de tous les groupes d'intéressés.

Les terres du Canada couvrent 10 millions de kilomètres carrés. Son littoral s'étend sur 6,5 millions de kilomètres carrés, ce qui fait que nous avons une responsabilité énorme envers la planète. Si nous voulons assurer sa survie, nous devons protéger les espèces vivantes du Canada. Notre richesse et notre niveau d'éducation nous donnent la possibilité de jouer un rôle de chef de file dans le cadre de la mise en oeuvre de cette convention.

Je vais maintenant vous décrire certaines des options qui s'offrent à nous.

J'estime que nous devrions ratifier la convention internationale sur la diversité biologique et que le Canada devrait continuer à jouer son rôle de meneur vers la nouvelle Ère de la Terre.

[Texte]

I think we should reaffirm Environment Canada's successful environmental leadership role. When we look at what other nations are doing, the state of environment reporting, the green plan, Parks Canada, and the Canadian Wildlife Service provide world-class models. This does not mean that they can't be improved, and there are areas we should certainly examine.

In our dealing with biodiversity in Canada, we have to start looking at the smaller-sized kinds of biodiversity. The plankton in the oceans are providing oxygen for the planet. They are ultimately feeding the fish and us. Yet we focus too much on the birds, the mammals, the fishes, and the big trees. It's the bottom part of the pyramid of biodiversity that is supporting the top part and us. We have to learn more about it and include the small organisms in the soil and the small organisms in the oceans in our planning for the environment. If we don't, then we risk collapse of these food chains in the pyramid of life that sustains us and the planet.

Establish a national and international resource centre on biodiversity: Canada's federal capabilities in biodiversity research should be strategically regrouped. Such a centre would serve the needs of government and industry and researchers. We need it for resource management and for biotechnology. This would be an information or a knowledge-providing centre as opposed to an action-oriented centre setting aside parks or harvesting our forests in a better manner. It would provide the information for biotechnology and any of the endeavours we can expand into in the next century.

Our biodiversity services are now scattered. We could regroup them from the Canadian Museum of Nature, Agriculture Canada, Forestry Canada, and Energy, Mines and Resources into a national and international resource centre to serve Canada and the planet.

We need to make some fundamental changes in the management of Canada's resource industries. Agriculture, forestry, and fisheries are not ecologically sustainable in Canada. For example, clear-cutting in our forests is leading to serious soil losses. Powerful trawling gear in the oceans is destroying fish habitat and catching a large number of species that aren't target species.

• 1550

We don't understand our forests well enough, but I am pleased to see Forestry Canada is now establishing biodiversity forest study plots. We need the knowledge of how our forest works.

There are alternative methods of farming and forestry. The B.C. forestry company Zeidler Forest Industries is going to reduce its clear-cuts from 120 to 23 hectares. It is going to eliminate slash burning, practise cutting selectively, and plant multiple species.

[Traduction]

Le Canada devrait réaffirmer le rôle de meneur qu'a joué Environnement Canada dans le domaine de la protection de l'environnement. Nos rapports sur l'état de l'environnement, le Plan vert, Parcs Canada et le Service canadien de la faune sont des modèles dont peuvent s'inspirer les autres nations. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas place à l'amélioration.

Quand nous parlons de biodiversité au Canada, nous devrions mettre davantage l'accent sur les organismes de plus petite taille. Le plancton des océans est une source d'oxygène pour la planète. En bout de ligne, il nourrit le poisson et les humains. Or, nous mettons beaucoup trop l'accent sur les oiseaux, les mammifères, les poissons et les grands arbres. Ce sont les tranches inférieures de la pyramide de la biodiversité qui font vivre le haut de la pyramide et les êtres humains. Nous devons apprendre à mieux connaître ces tranches de la pyramide et inclure, dans notre planification pour l'environnement, les petits organismes du sol et des océans. Faute de cela, nous risquons de provoquer l'effondrement des chaînes trophiques dans la pyramide de la vie dont dépend notre survie et celle de la planète.

Le Canada devrait créer un centre national et international de ressources sur la biodiversité: les capacités fédérales en matière de recherche sur la biodiversité devraient être regroupées de façon stratégique. Un tel centre répondrait aux besoins du gouvernement, des secteurs industriels et des chercheurs en matière de gestion des ressources et de biotechnologie. Ce centre aurait pour mandat principal la diffusion des connaissances plutôt que des interventions concrètes comme la création de parcs ou l'amélioration des modes d'exploitation de nos forêts. Ce centre fournirait tous les renseignements utiles sur les biotechnologies et les autres activités qui pourraient être les nôtres au siècle prochain.

Les services liés à la biodiversité sont maintenant éparpillés. Nous pourrions regrouper les services du Musée canadien de la nature, d'Agriculture Canada, de Forêts Canada, et du ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources en un centre de ressources nationales et internationales au service du Canada et de la planète.

Nous devons apporter des changements fondamentaux à la gestion des industries canadiennes axées sur les ressources. Au Canada, l'agriculture, la foresterie et les pêches ne sont pas gérés de façon durable sur le plan écologique. Par exemple, la pratique de la coupe à blanc dans nos forêts provoque une grave érosion des sols. Les attirails de chalutage très perfectionnés dans les océans détruisent l'habitat des poissons et prennent un grand nombre d'espèces non visées.

Nous ne connaissons pas suffisamment nos forêts. Je me réjouis donc de la création de parcelles d'étude de la biodiversité des forêts par Forêts Canada actuellement. Nous devons accroître nos connaissances en la matière.

Il y d'autres méthodes d'exploitation agricole et forestière. La compagnie forestière de la Colombie-Britannique Zeidler Forest Industries s'appête à réduire la superficie de ses lots de coupe à blanc de 120 à 23 hectares. Elle entend également mettre fin au brûlage des déchets forestiers, pratiquer la coupe sélective et planter des espèces multiples.

[Text]

It is possible to have good businesses and move into greener environments. Organic farming, which we have scarcely developed in Canada, is worth \$5 billion a year in the U.S., and it is one of the most rapidly growing industries. So turning green isn't necessarily bad for business. It is probably good for business, and it is going to make us competitive. If we want to retain our international markets for our products, then we should encourage our resource management processes to be ecologically sustainable as well as commercially sustainable.

We should reforest Canada using local varieties of native species. We are cutting more than we are planting. We could enable some of Canada's 11% unemployed to plant trees. One of my daughters—and I have four daughters—spent one summer planting trees. With her little hands, she planted 40,000 trees. With 5% to 10% of our unemployed we could replant a lot of forest. We could be using some of the unemployment insurance fund, roughly \$11 billion, to make more future jobs and provide some jobs now instead of having people watch TV.

We could accelerate Canada's goal of allocating 12% of each of the eco-regions of Canada. We should also look at what we are doing outside that 12%, because 12% natural and 88% paved will not provide the ecological services we need.

We should support the preparation of a modern computer catalogue of the world's species. As I said, we don't know how many we have. There is no single source. There is no library that can hold all the journals. Canada has the computer technology and know-how to make such a computer catalogue.

We need to communicate new knowledge, new attitudes, and awareness of nature to the public. Knowledge about animals, plants, and micro-organisms is essential to a basic education in Canada today. The public wants good guides. There is a real need for it. Over 200,000 copies of *Birds of Canada* have been sold. The public wants the information. We should help provide it.

The people who describe biodiversity, especially the species and ecological components, are becoming less numerous in Canada. They are being bypassed by new waves of interest and research. The jobs still have to be done, and we should perhaps think of shifting resources in NSERC so we can train the people we need to describe and understand the biodiversity we have. It is needed for conservation. It is needed for business.

In some ways Canada has been an undeveloped country. We ship out much of our natural resources in raw form: raw minerals, raw timber. We sell our energy cheap. U.S. and New Zealand generate over \$170 per cubic metre of raw

[Translation]

Il est possible d'avoir des entreprises qui réussissent tout et en sauvegardant l'environnement. L'agriculture biologique, qui n'en n'est qu'à ses balbutiements au Canada, est une industrie de 5 milliards de dollars par an aux États-Unis, et elle est reconnue comme l'une de celles qui croissent le plus rapidement. Le verdissement n'est donc pas nécessairement mauvais pour les affaires. Il est probablement avisé sur le plan commercial, et il mérite de nous rendre plus compétitifs. Si nous voulons garder nos marchés internationaux, nous devons encourager une gestion de nos ressources justifiable tant sur le plan écologique que sur le plan commercial.

Nous devrions reboiser le Canada en utilisant des variétés locales d'essences indigènes. Nous coupons plus que nous ne plantons actuellement. Nous devrions permettre aux 11 p. 100 de chômeurs canadiens de travailler au reboisement. Une de mes filles—j'en ai quatre—a passé un été à planter des arbres. À elle seule, elle en a planté 40 000. Nous pourrions faire appel à 5 ou 10 sur 100 de nos chômeurs pour qu'ils fassent la même chose. Nous utiliserions ainsi la caisse d'assurance-chômage, d'une valeur approximative de 11 milliards de dollars, pour créer des emplois au lieu de laisser les gens ne rien faire d'autre que regarder la télévision.

Nous pourrions accélérer la réalisation de l'objectif du Canada consistant à protéger 12 p. 100 de chacune des régions éoclimatiques du Canada. Nous ne devrions pas pour autant perdre de vue ce qui se passe dans les 88 p. 100 qui restent. Une superficie de 12 p. 100 à l'état naturel et de 88 p. 100 pavée ne pourra pas répondre à nos besoins.

Nous devrions favoriser la préparation d'un catalogue informatique moderne des espèces mondiales. Comme je l'ai déjà indiqué, nous ignorons combien il y en a. Nous n'avons pas de source d'information unique. Il n'y a pas de bibliothèque qui recèle tous les journaux sur le sujet. Or, le Canada a la compétence et la technologie nécessaire en informatique.

Nous devons mieux conscientiser le public, lui insuffler de nouvelles connaissances et de nouvelles attitudes. La connaissance des animaux, des plantes et des micro-organismes doit faire partie de l'éducation de base au Canada. La population ne demande pas mieux que de parfaire son éducation sur le sujet. Plus de 200 000 exemplaires de l'ouvrage *Les oiseaux du Canada* ont été vendus. Le public a soif d'information. Nous devrions répondre à ce besoin.

Ceux qui se spécialisent dans l'étude de la biodiversité, en particulier des espèces et des éléments écologiques, se font de plus en plus rares au Canada. Il y a de nouveaux foyers d'intérêt et de recherche. Pour que le travail se fasse quand même, nous devrions peut-être réaménager les ressources du CRSNG de façon à pouvoir instruire plus de gens dans ce domaine. Une telle mesure se justifie du point de vue de la conservation et du point de vue commercial.

À certains égards, le Canada est encore un pays non développé. Nous exportons nos ressources naturelles à l'état brut: nos minerais, nos bois ronds. Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande arrivent à une plus-value de plus de 170\$

[Texte]

timber. Canada, on the west coast, generates \$56. If we could manufacture our raw materials in Canada, using our own energy, we could not only diversify our industry but get more out of our forests and slow down the need to harvest our forests and our remaining old-growth forests.

We can review the direction and size of our international aid program for developing countries. We should think about adding "environment" to the title and to the priorities of CIDA and IDRC. This would give us Canadian International Environment and Development Agency, and International Research and Environmental Development.

• 1555

**Mr. Caccia:** Mr. Chairman, will you excuse me for a brief intervention at this point. In view of the fact that the order of the day is on the consideration of the biodiversity convention as approved at UNCED, I wonder whether Don McAllister, in his analysis, would also touch on that subject.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Caccia. I was hoping that perhaps we'd confine the opening remarks to about 10 minutes. It's been now 15 minutes. If you take a minute or two, Mr. McAllister, on the convention, then we could move on to hear Mr. Herity and then open it to questions.

**Dr. McAllister:** I'll just touch on a couple of other issues. I think one difficult but very important issue is that of population growth and high resource energy use. These are the root causes of the disappearance of biodiversity. Unless they are addressed, both economic gains in developing countries and environmental loss will not be stemmed.

Many women in developing countries wish the means to limit family size. They may spend up to four days gathering wood or carrying water. A family with three sons and a six-hectare farm may divide it up into three two-hectare farms. That's too small to divide again. The next family of children will either have to cut down forests or they'll have to move into cities. We should consider increasing funding for family planning tools and for the education of women.

Canada has a lot of technical expertise, and the convention talks about sharing knowledge of technology. We have expertise in remote sensing, cartography, GIS, biotechnology, biological surveys, environmental impact studies, ecology, biosystematics. We even manufacture small submersibles that could be used for research or for ecotourism. These are opportunities for Canada to share its knowledge and its products, and there are opportunities for developing countries to benefit from us. In those areas we can also think of helping human resource development and institutional strengthening.

[Traduction]

par mètre cube de bois rond, et le Canada, sur la côte ouest, n'arrive qu'à une plus-value de 56\$. Si nous pouvions travailler nos matières premières au Canada, en utilisant nos propres ressources énergétiques, non seulement nous diversifierions nos industries, mais nous obtiendrions plus de nos ressources forestières et ralentirions ainsi leur exploitation, en particulier au niveau des peuplements mûrs.

Nous pourrions revoir l'orientation et l'ampleur de nos programmes d'aide internationale à l'intention des pays en voie de développement. Nous devrions songer à ajouter le mot «environnement» au titre et aux priorités de l'ACDI et du CRDI. Ainsi, il s'agirait dorénavant de l'Agence canadienne pour l'environnement et le développement international et du Centre de recherches pour le développement international et l'environnement.

**M. Caccia:** Monsieur le président, je m'excuse d'intervenir à ce moment-ci. Comme le sujet à l'ordre du jour est l'étude de la convention sur la biodiversité telle qu'adoptée par la CNUED, je me demande si Don McAllister a l'intention de l'aborder dans son exposé.

**Le président:** Merci, monsieur Caccia. Je prévoyais que les observations se limiteraient à environ 10 minutes. Or, elles ont pris 15 minutes jusqu'à présent. Si vous pouviez accorder une minute ou deux à la convention, monsieur McAllister, nous passerions ensuite à M. Herity et à la période des questions.

**M. McAllister:** J'ai encore un point ou deux à aborder, si vous le voulez bien. La croissance démographique et l'utilisation des ressources énergétiques à outrance sont des problèmes très complexes et très importants. Ils sont à l'origine de la disparition de la biodiversité. Les pays en voie de développement ne pourront pas réaliser de gains sur le plan économique ou améliorer leur situation sur le plan environnemental si ces problèmes ne sont pas confrontés.

Beaucoup de femmes des pays en voie de développement voudraient avoir la possibilité de limiter la taille de la famille. Elles peuvent passer jusqu'à quatre jours à ramasser du bois ou à porter de l'eau. Une famille peut avoir à diviser sa ferme de six hectares en trois fermes de deux hectares pour ses trois fils, et cela, c'est la limite. La famille de la génération suivante doit déboiser ou s'exiler à la ville. Nous devrions accroître notre aide en matière de planification familiale et d'éducation des femmes.

Le Canada a beaucoup de compétences techniques, et la convention parle du partage de ces compétences. Nous sommes très avancés en télédétection, en cartographie, nous avons le SIG, en biotechnologie, en études biologiques, en études sur l'incidence environnementale, en écologie, en biosystématiques. Nous fabriquons même des mini sous-marins servant à la recherche ou à l'écotourisme. Le Canada a ici l'occasion d'offrir ses connaissances et ses produits, et les pays en voie de développement, l'occasion d'en profiter. Nous pouvons du même coup développer davantage les ressources humaines et renforcer les institutions dans ces domaines.

[Text]

I think that when times change we need symbols for people to help them change, to encourage them. We see resistance to new endeavours. One way of doing it is to think of some sort of symbolic step. I don't know what they should be; I'll just throw out some examples and you can probably come up with better ones.

We could establish an earth biodiversity corps for young people who would study, conserve and promote ecologically sustainable use of biological resources. We could create the longest park in Canada, a pathway down which people, young and old, could walk or bicycle or ski and meet one another and leave their car at home. It would be something symbolic that would catch people's imagination, so they would say that this is a meaningful process.

I've spoken to you about the need for improving some of our resources in the conservation and aid field. We have to think seriously about how much we're willing to commit to this. It is a time of recession, but apparently we have enough money to spend \$3.9 billion on beer and \$12 billion a year on the military. It is a time of recession, but we have only 11% unemployed. In a developing country there'll be 25%. A Canadian family will have \$50,000 a year and a developing country \$2,000 a year. Can we afford more than we are spending? Should we make a serious financial commitment?

Of course, that raises the question, how do we do it? I think we need some creative new mechanisms, and I'll just throw out one. There are others that can be proposed.

• 1600

A carbon tax on our fossil fuels would help industry find creative ways to use the fuels we have more efficiently. At the same time we could raise sufficient funds for saving biodiversity and stimulating industry and helping the Third World. A 5¢ tax per litre would raise \$2 billion a year. We could call it an earth tax, and inform the public that every cent would go to saving the earth. I'm sure there are other ways.

Canada can contribute to saving life on earth. We can launch a new era. It's in the Canadian character to care for nature. It will help nature, the planet and ourselves to survive. If we ratify soon and take early significant actions, Canada will continue to lead.

Thank you.

**The Chairman:** Thank you. I call on Mr. John Herity.

**Mr. John Herity (Director, Biodiversity Convention Office, Environment Canada):** Thank you, Chairman. It's an honour to have the opportunity to speak to you about this important convention. With your indulgence, I would like to

[Translation]

Nous devons avoir recours aux symboles pour favoriser le changement. La première réaction de la population est toujours de résister. Je ne sais pas exactement ce qui pourrait inspirer le public, mais je peux vous donner quelques exemples. Vous en avez probablement vous aussi.

Nous pourrions établir un Corps d'étude de la biodiversité de la planète qui permettrait aux jeunes d'étudier et de promouvoir l'utilisation écologiquement viable des ressources biologiques. Nous pourrions créer le parc le plus long du Canada, où les Canadiens de tous âges pourraient faire de la marche, de la bicyclette ou du ski, se rendre visite sans avoir à se servir de leur auto. Ces mesures auraient certes une valeur symbolique, mais elles serviraient surtout à sensibiliser les gens.

J'ai parlé de la nécessité de mieux utiliser nos ressources au niveau de la conservation et de l'aide. Nous devons revoir sérieusement notre engagement à cet égard. Nous vivons une récession, mais nous avons, semble-t-il, suffisamment d'argent pour consacrer 3,9 milliards de dollars à la consommation de la bière et 12 milliards de dollars annuellement aux dépenses militaires. Nous sommes en récession, mais nous n'avons quand même que 11 p. 100 de chômeurs. Dans un pays en voie de développement, ce serait 25 p. 100. Une famille canadienne gagne 50 000\$ par an tandis qu'une famille vivant dans un pays en voie de développement n'en gagne que 2 000. Pouvons-nous faire plus? Devons-nous nous engager plus avant?

Si oui, comment? Nous devons créer de nouveaux mécanismes. Je vous donne un exemple de ce que j'ai en tête. Il y en a d'autres, j'en suis sûr.

Une taxe sur les combustibles fossiles pousserait l'industrie à faire preuve de plus d'imagination dans l'utilisation efficace de l'énergie. Nous aurions du même coup plus de fonds pour sauvegarder la biodiversité, stimuler l'industrie et aider le Tiers monde. Une taxe de .05c. le litre permettrait de recueillir deux milliards de dollars par an. Nous pourrions l'appeler la taxe de la terre et aviser la population que chaque cent ainsi recueilli sert à la protection de la planète. Il y a sûrement d'autres exemples de mesures qui pourraient être utiles.

Le Canada peut contribuer à la sauvegarde de la vie sur la terre. Nous pouvons lancer une nouvelle ère. L'intérêt pour la nature est une des caractéristiques des Canadiens. La nature, la planète, l'être humain doivent pouvoir survivre. Si nous ratifions la convention sans tarder et si nous prenons les mesures qui s'imposent rapidement, nous pouvons espérer continuer de jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'environnement.

Merci.

**Le président:** Merci. Je cède maintenant la parole à M. John Herity.

**M. John Herity (directeur, Bureau de la convention sur la biodiversité, Environnement Canada):** Merci, monsieur le président. C'est pour moi un honneur que de pouvoir vous dire quelques mots sur cette importante convention. Avec

## [Texte]

speak to overhead slides. I believe the clerk has made these available to members in both languages. Since I will speak in English and since there is only one projector, I shall speak to English slides.

The objective of my presentation this afternoon is to give members a feeling for the character of the negotiations of the convention and of the nature of the convention. I want to leave the impression that the convention is about more than simply biodiversity conservation; it's a very important opportunity to make some significant advances in some of the work of the Brundtland initiative. I want to talk about some of the implications for Canada and about how we are planning to follow up, at least as far as government is concerned, on the convention.

To allay any concerns, I have distributed for members far more slides in number than I propose to speak to today, but perhaps there will be some information in there that they could extract and we can discuss during question period.

First of all, the overarching issues that we dealt with during the negotiations that created a backdrop for the negotiations were these. Biodiversity is declining rapidly globally. It is essential for life support, and as it happens, it is concentrated in developing countries. That's simply a function of the way the sun shines on earth. Funds are needed for its conservation because of the fact that it is in developing countries that conservation is most needed, and at the same time it is necessary within those countries and in fact for all of us to build a capacity for the wise use of the biological resources that are in decline.

During the negotiations we confronted the attitudes, which came out very clearly during the UNCED preparations and discussions, that the south—that is to say, the developing countries—believe that we who are better off take advantage of their resources. They want our know-how. They consider poverty reduction in their countries to be a first priority for them, and they are now, regardless of the existence of this convention, exerting sovereignty over their resources, certainly appropriate and proper, and that exertion of sovereignty is an indication for Canadian and other developed countries' companies that access to the biological resources of developing countries is not going to be available as a foregone conclusion in the future as perhaps it has been in the past.

Furthermore, the developing countries are expecting benefits from any access they do provide to their biological resources. One of the most significant issues during the course of the negotiations in that regard had to do with the intellectual property protection that is afforded often to inventions and developments that occur using biological resources of the south. It is often seen by developing countries as an impediment when countries such as Canada impose intellectual property protection and make it difficult for the south to gain the benefits of the resulting research. We, of course, see it rather differently from that and that could be a subject for us to discuss.

## [Traduction]

voire permission, je vais utiliser des acétates. Je pense que le greffier en a fait distribuer le texte aux membres du comité dans les deux langues. Vu qu'il n'y a qu'un seul projecteur, je vais commenter en anglais.

Mon but cet après-midi est de donner aux membres du comité une idée de la teneur des négociations qui ont abouti à la convention ainsi que de la convention elle-même. Je tiens à souligner que la convention est plus qu'une convention sur la biodiversité conservation; elle offre une occasion très importante de faire des progrès marqués dans le sens de l'initiative Brundtland. Je me propose aussi de parler des répercussions de la convention au Canada et du suivi à y accorder, du moins à l'échelon gouvernemental.

Je m'empresse de rassurer les membres du comité. Je n'ai pas l'intention de revenir sur tout le texte que j'ai fait distribuer. Nous pourrions sûrement y revenir au cours de la période des questions, au besoin.

Les grandes questions que nous avons discutées au cours des négociations et qui ont servi de toile de fond ont été les suivantes. La biodiversité décline rapidement partout dans le monde. Or, elle est essentielle à la vie et se trouve concentrée dans les pays en voie de développement. C'est simplement dû à la façon dont le soleil brille sur la terre. Des fonds sont nécessaires pour sa conservation, en particulier dans les pays en voie de développement; dans ces pays comme dans les nôtres, d'ailleurs, il est essentiel de mettre en place un dispositif qui assurera l'utilisation viable des ressources biologiques en déclin.

La négociation nous a permis de constater, nous l'avons vu clairement à l'occasion de la CNUED, qu'aux yeux du Sud—c'est-à-dire aux yeux des pays en voie de développement—nous, les nantis, nous exploitons ces ressources. Ces pays veulent notre savoir-faire. La priorité absolue pour eux est la réduction de la pauvreté. Qu'il y ait une convention ou non, ils entendent exercer leur souveraineté sur leurs ressources, de façon appropriée; l'exercice de cette souveraineté signifie pour les sociétés canadiennes et les sociétés des autres pays développés que l'accès aux ressources biologiques des pays en voie de développement n'est plus automatique comme il a pu l'être par le passé.

En outre, les pays en voie de développement comptent bien tirer profit de l'accès quel qu'il soit à leurs ressources biologiques. Un des points les plus importants qui est venu sur le tapis lors des négociations à cet égard, c'était la protection de la propriété intellectuelle, c'est-à-dire la protection des inventions et des exploitations qui découlent de l'utilisation des ressources biologiques du Sud. Les pays en voie de développement voient très souvent comme un obstacle le fait que des pays comme le Canada protègent la propriété intellectuelle d'une façon qui leur permet difficilement de tirer quelque avantage de la recherche qui découle de l'utilisation de leurs ressources. Nous voyons évidemment les choses quelque peu différemment, et nous pourrions en discuter.

[Text]

[Translation]

• 1605

Our status currently is that the intergovernmental negotiations are completed. Canada's involvement in those negotiations were the result of cooperative preparations among the different levels of government, federal and provincial cooperation among industry and other non-government groups, environmental groups, conservation groups and so on. We expended a considerable and well-spent effort in this consultation. The resulting positions taken by Canada into the negotiations were more broadly acceptable across Canada and were the result of internal compromises that we reached in our discussions here in Canada, and I think as a result had a pragmatic influence on the negotiations themselves.

The fact that the Prime Minister signed the convention at Rio means that Canada is signalling its intent to ratify it. Canada will become legally bound by the convention after it has ratified it, and it comes into force after ratification by 29 other countries. A total of 30 countries need to ratify the convention to bring it into force.

The first meeting of the parties of the convention will occur within a year of its coming into force, and we in Canada will plan our involvement, our implementation of the convention through the development of the national biodiversity strategy, which we are at the very earliest stages of currently.

The objectives of the convention illustrate its breadth. They are not only for the conservation of biological resources but also for the sustainable use of resources. Throughout the negotiations it was very important for particularly the developing countries to emphasize and re-emphasize that the convention is about the sustainable use of resources and, third, about the fair and equitable sharing of any benefits that derive from their use. These are the three explicit objectives, and none is considered to be subservient.

The way the convention will function is quite unique—quite remarkable, in fact. There is a variety of commitments contained within the convention for all countries. This is one of the first global conventions where it is possible to see the real impact on all of the world, because of the commitments contained in it. All countries of the world are obliged by the convention—that is to say, all countries who ratify it—to develop national strategies for biodiversity. The importance of that is that it means all countries of the world will be thinking about what biodiversity means to them, how important it is to them and what rationale there is to preserve it within that country, given the opportunities for wise use and for benefiting from that wise use.

This is not a convention that is dictated by global impositions, by multinational organizations, or international environmental groups or developmental groups. This is a convention that will thrive on national recognition of the value of biodiversity and its protection.

Second, the developed countries of the world are explicitly in the convention required to provide financial resources and to transfer technology know-how to the developing countries of the world. This is the key to ensuring

Nous considérons maintenant les négociations intergouvernementales terminées. La participation du Canada à ces négociations a été le résultat d'un effort concerté entre les divers paliers de gouvernement, fédéral et provincial, l'industrie et les organismes non gouvernementaux, voués à l'environnement, la conservation, etc. Nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à cette consultation. Cela a eu pour résultat que la position du Canada lors des négociations a reçu fort bon accueil chez la population du Canada. La position du Canada est le résultat de compromis internes. Le Canada peut ainsi avoir une influence très positive sur les négociations elles-mêmes.

La signature de la convention par le premier ministre à Rio signifie l'intention du Canada de la ratifier. Le Canada sera tenu légalement de respecter la convention lorsqu'il l'aura ratifiée. La convention elle-même entrera en vigueur lorsque 29 autres pays l'auront adoptée, puisqu'il faut en tout 30 pays.

La première réunion des parties à la convention aura lieu dans l'année qui suivra son entrée en vigueur. Au Canada, nous appliquerons la convention par l'intermédiaire d'une stratégie nationale sur la biodiversité. Nous sommes actuellement en train de mettre au point cette stratégie.

Les objectifs avoués de la convention illustrent bien sa portée. Il ne s'agit pas seulement que la conservation des ressources biologiques, mais également de l'utilisation durable des ressources. Tout au long des négociations, les pays en voie de développement ont insisté sur le fait que la convention exigera l'utilisation durable des ressources, de même que le partage juste et équitable des avantages en découlant. Il y avait trois grands objectifs en tout, et ils étaient aussi importants l'un que l'autre.

La façon dont la convention est établie est plutôt exceptionnelle. Elle recèle un certain nombre d'engagements de la part de tous les pays. C'est l'une des premières conventions mondiales où non seulement il est possible de voir quels engagements ont été pris mais également quels résultats pourront avoir ces engagements. Tous les pays du monde—c'est-à-dire tous les pays qui ont signé la convention—sont d'abord tenus d'établir des stratégies nationales sur la biodiversité. Ainsi, tous les pays du monde doivent réfléchir à la signification de la biodiversité pour eux, à son importance et aux raisons qui militent en faveur de sa conservation; ils doivent voir ce qu'ils ont à gagner d'une saine utilisation des ressources.

La convention n'est pas dictée par des considérations externes, elle n'est pas inspirée par des organisations multinationales ni des groupes internationaux voués à l'environnement ou au développement. La convention découle de la prise de conscience par chaque pays de la valeur de la biodiversité et de sa protection.

Deuxièmement, les pays développés sont explicitement tenus de par la convention de transférer des ressources financières et des moyens techniques aux pays en voie de développement. C'est l'élément essentiel qui doit permettre à

[Texte]

that the developing countries of the world do buy into the convention and make it work. Resources will be made available for use in developing countries, for the implementation of the convention there.

• 1610

On the part of developing countries, their obligation is to facilitate access to their genetic material for the north, for developmental purposes, on mutually agreed terms. What this means for Canada, for Canadian industry, is a wealth of opportunity that will be created in the development of partnerships between their enterprises and countries that may be in a position to provide genetic material for research and development purposes.

Finally, the convention will be...“regulated” is not the right word, but there will be a scientific touching-of-base throughout the implementation of the convention to ensure the national strategies and the projects that emerge for consideration of funding do in fact have a sound scientific basis. A scientific body will be attached to the convention, made up of representatives from governments, and this scientific body will ensure the use of the resources is scientifically appropriate.

About implementation within Canada, we will develop a Canadian national strategy for biodiversity. We will do that with the same type of cooperation with which we have worked on the negotiations for the convention. It will involve the provinces very directly and strongly. It will involve industry and environmental and conservation interests, as well as other interests, through a non-government advisory mechanism that we have established and will continue.

Within Canada, there are responsibilities for each jurisdiction. Provinces, of course, own and manage much of Canada's biological diversity. It will be important for the provinces as well as the federal government to see themselves in the convention and to take responsibility for its implementation. Because of the cooperative development of the Canadian positions and the convention itself, this is not only feasible but has in fact been properly set up for provincial and federal involvement, because the convention is eminently “implementable”, if I may use that awful word, by all jurisdictions in Canada.

Furthermore, we have determined that for this convention to be implemented according to its letter, the existing laws of Canada appear to be adequate. It is not necessary at this stage, for ratification purposes, to enact new law to enable the convention to be implemented by Canada, and it appears that applies in all jurisdictions. Of course this facilitates ratification and will enable it to happen relatively expeditiously.

Furthermore, in Canada our existing policies and actions are quite advanced compared with those of other countries of the world, particularly developing countries, but also many of the developed countries of the world. As Dr. McAllister has already indicated, we can be quite proud of the efforts we have already put into the concept of biodiversity, perhaps using other terms and other forms of action. We are well placed to implement this convention. In fact, one of the

[Traduction]

tous les pays en voie de développement du monde d'adhérer à la convention et de l'appliquer. Les pays en voie de développement disposeront des ressources nécessaires pour mettre en oeuvre, comme il se doit, la convention.

Pour leur part, les pays en voie de développement ont l'obligation de faciliter l'accès à leurs ressources génétiques à des fins d'utilisation et de développement dans le nord sur la base de conditions mutuellement agréées. De telles ententes avec des pays pouvant fournir des ressources génétiques pour la recherche et le développement ouvriront notamment au Canada et à l'industrie canadienne, de vastes nouveaux champs d'action.

Enfin, les applications de la convention seront soumises à une sorte de réglementation scientifique pour s'assurer que les stratégies nationales et les projets candidats au financement reposent sur une base scientifique saine. Un groupe de scientifiques représentant divers gouvernements sera détaché auprès du bureau de la convention et aura pour tâche de s'assurer que l'utilisation des ressources est scientifiquement justifiée.

Au Canada, notre objectif est d'élaborer une stratégie nationale de la biodiversité en appliquant les mêmes principes de coopération que ceux qui ont régi les négociations ayant mené à la convention. Cela exigera une participation directe et importante des provinces, la participation de l'industrie et des groupes d'intérêt pour l'environnement et la conservation ainsi que d'autres groupes d'intérêt par le biais du comité consultatif non gouvernemental déjà établi et qui sera maintenu.

Au Canada, toutes les juridictions auront des responsabilités. Il est entendu qu'au Canada la majorité des ressources biologiques relèvent de la compétence des provinces. Il importe absolument que les provinces et le gouvernement fédéral assument la responsabilité de l'application de cette convention. L'esprit de coopération manifesté au sein de la délégation canadienne pendant les négociations ayant mené à la convention elle-même facilite la participation du provincial et du fédéral car cette convention est éminemment «applicable» par toutes les juridictions canadiennes.

De plus, nous sommes arrivés à la conclusion que les lois canadiennes actuelles semblaient ne pas présenter d'obstacles à l'application de cette convention. Il n'est donc pas nécessaire pour le moment, aux fins de ratification, de promulguer une nouvelle loi pour que cette convention puisse être appliquée au Canada et il semble bien qu'il en est ainsi dans toutes les juridictions. Bien entendu, cela faciliterait la ratification qui pourrait avoir lieu dans des délais relativement brefs.

De plus, les politiques et les initiatives canadiennes dans ce domaine semblent comparativement avancées par rapport à d'autres pays, surtout les pays en voie de développement, mais aussi par rapport à nombre des pays industrialisés. Comme M. McAllister l'a signalé, nous pouvons être très fiers des efforts que nous avons déjà consacrés au concept de la biodiversité, mais peut-être en utilisant d'autres termes et d'autres formes d'action. Nous sommes bien placés

[Text]

benefits for Canada is that this convention will bring other countries of the world, perhaps our trading partners, a little closer to our standards and will make the playing field a little more level, perhaps, than it has been recently.

As for enforcement in Canada, I'm not a lawyer, but I am advised that enforcement of this convention in Canada will be primarily through the enforcement of existing laws, which Canada will use to implement the provisions of the convention. The convention itself as a document will not be a legal instrument for use in Canadian courts, I am told.

• 1615

With respect to our plans for following up on the convention, a very important meeting will be taking place later this week. It is a meeting of federal and provincial environment, parks, and wildlife ministers. Those ministers will discuss the ratification of the convention and a follow-up plan that will be put before them. The follow-up plan is a process document that describes an approach to cooperation between federal and provincial governments and interaction with other interested parties. It sets the stage for the development of the Canadian biodiversity strategy I referenced earlier.

There will be the continuation of a consultative network that we established last year with non-government interests and with indigenous people.

There will be a very important focus initially for us in ensuring that Canadians are aware of the convention and of the implications of biodiversity as a subject. We will be devoting some effort to educational material and information dissemination in that respect.

Finally, with respect to follow-up, while the biodiversity convention is not in itself a prominent component of the green plan, which was of course released prior to the negotiations for the convention, the green plan in fact is a very significant response to the convention and many of the actions that are contained in the green plan are highly relevant and important to be undertaken to enable Canadian follow-up to the convention.

Last, Canada continues to play an important role internationally. We have generated a considerable degree of international respect, if I may say so, and are continuing to involve ourselves deeply in the international dimension of the convention.

I have just returned from Costa Rica, where Canada was the primary organizer and financier of a major intergovernmental workshop last week, hosted by Costa Rica. This workshop was for the purpose of improving guidelines for the development of national biodiversity country studies and strategies, for all countries of the world, but primarily for developing countries. It was also a component in what I believe will be an ongoing relationship between Canada and Costa Rica for a capacity-building initiative within that country. Costa Rica is unique globally for the wealth of its biological resources and for its planning for their conservation and wise use.

[Translation]

pour appliquer cette convention. En fait, un des avantages pour le Canada est que cette convention alignera un peu plus d'autres pays, peut-être même des partenaires commerciaux, sur nos normes et rendra la partie un peu plus égale qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

Pour ce qui est du respect de cette convention au Canada, je ne suis pas juriste, mais je me suis laissé dire que pour l'essentiel on s'en remettra aux lois existantes pour faire appliquer les dispositions de la convention. D'après ce qu'on m'a dit, cette convention elle-même ne pourra être considérée comme un document légal dans les tribunaux canadiens.

Pour ce qui est des plans de suivi à la convention, une réunion très importante aura lieu un peu plus tard cette semaine. Elle réunira les ministres tant fédéraux que provinciaux responsables de l'environnement, des parcs et des ressources fauniques. Ils discuteront de la ratification de la convention et du plan de suivi qui leur sera proposé. Il s'agit d'un document qui décrit le mode de coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux et l'interaction avec les autres parties intéressées. C'est la première étape de l'élaboration de la stratégie canadienne de biodiversité dont j'ai parlé tout à l'heure.

Le réseau de consultations que nous avons créé l'année dernière avec les groupes d'intérêt gouvernementaux et les Autochtones sera maintenu.

Notre premier objectif, très important, est de commencer par sensibiliser les Canadiens à cette convention et aux implications de la biodiversité. Dans cette perspective notre intention est de préparer du matériel d'information et d'éducation.

Enfin, en ce qui concerne le suivi, bien que la convention sur la biodiversité ne soit pas en elle-même un élément primordial du Plan vert dont la publication est antérieure aux négociations de cette convention, le Plan vert est en fait une réponse très importante à cette convention et nombre des initiatives qu'il propose sont tout à fait pertinentes pour son suivi au Canada.

Le Canada continue à jouer un rôle important sur le plan international. Nous jouissons d'un degré considérable de respect international et nous continuons à jouer un rôle de premier plan dans la dimension internationale de l'application de cette convention.

J'arrive du Costa Rica où la semaine dernière le Canada a participé à l'organisation et au financement d'un atelier intergouvernemental. Le sujet de cet atelier était l'amélioration des directives pour l'élaboration d'études et de stratégies nationales de la biodiversité pour tous les pays du monde mais plus particulièrement pour les pays en voie de développement. C'était aussi une étape dans ce qui, je crois, devrait se transformer en une coopération plus étroite entre le Canada et le Costa Rica. Le Costa Rica occupe une place unique dans le monde pour la richesse de ses ressources biologiques et pour la sagesse avec laquelle il les utilise et les conserve.

[Texte]

The global environment facility is to be the operator of the financial mechanism of this convention, and meetings are proposed over the coming period that will define the relationships between the convention and that facility.

The first meeting of the signatories of the convention will occur next September. We believe it will be in Seville. If there are sufficient ratifications by that time, then it is conceivable that it will in fact be the first meeting of the conference of the parties. That is rather unlikely, but it is certainly possible. There will be at least one preparatory meeting for that meeting of signatories where the intergovernmental beginnings of the implementation process will occur.

Finally, in terms of Canadian international opportunity, I want to re-emphasize that Canadian business has a lot to gain from this convention if it uses it wisely. There are significant opportunities internationally for Canadian enterprise, both from the perspective of our know-how about conservation and wise use of resources and also from the point of view of the biotechnology industry in particular and the ability that industry might have to work out arrangements with developing countries for the use of their resources and the building of capacity in those countries with Canadian help.

Thank you, Chairman.

• 1620

**The Chairman:** Thank you, Mr. Herity.

We don't have a lot of time for questioning. I'm going to try to give as many people as possible an opportunity to ask questions, but we really only have about ten or fifteen minutes.

I'll start off first with the NDP. Mr. Fulton.

**Mr. Fulton (Skeena):** I'd like to thank the witnesses for their evidence today.

I have a particular question I'd like to put to you both. We've heard today that about 50% of Canadian species have been described, whereas on the global level only about 5% of global species have been even touched upon. In terms of the convention, we heard from Mr. Herity that from a legal perspective the statutory framework that is necessary to ratify is available. I would argue that it is the absolute minimum that is available, and it is on that point I would like you both to address what kind of work force and what kind of budget would be required to complete Canada's inventory, and what period of time would be required, if we had an optimum team at the provincial, territorial and federal level working, because clearly inventory is mandatory if we are to deal with this sensibly.

The second question is in terms of the national level. I think there is great merit in the principle of having some endangered species and spaces legislation. For example, where species are identified, at the moment there are about 70 on the COSEWIC list of endangered species. We are more fortunate than many countries. These basically are usually just larger species. So would it not be a good time for the country to look at it?

[Traduction]

Le fonds de protection de l'environnement doit servir à financer cette convention et les réunions proposées au cours des prochains mois devraient permettre de définir les rapports entre la convention et ce fonds.

La première réunion des signataires de la convention aura lieu en septembre prochain. Je crois que ce sera à Séville. S'il y a suffisamment de ratifications d'ici là, il est concevable qu'en fait il s'agira de la première réunion de la conférence des parties. C'est assez peu vraisemblable mais c'est une possibilité. Il y aura au moins une réunion préparatoire à cette réunion des signataires au cours de laquelle le processus d'application intergouvernemental sera mis en branle.

Enfin, je tiens à répéter les avantages pour le secteur industriel canadien sur le plan international s'il tire sagement parti de cette convention. Les ouvertures internationales pour nos entreprises canadiennes sont importantes tant du point de vue de notre connaissance en matière de conservation et de sagesse d'utilisation des ressources que du point de vue de la biotechnologie en particulier et de la possibilité d'accords avec des pays en voie de développement sur l'utilisation de leurs ressources et de leur exploitation sur place avec l'aide canadienne.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Herity.

Nous n'avons pas beaucoup de temps pour les questions. Je vais essayer de donner à autant de témoins que possible l'occasion de poser des questions, mais nous n'avons en vérité que 10 ou 15 minutes.

Je commence donc par le NPD. Monsieur Fulton.

**M. Fulton (Skeena):** Pour commencer, je tiens à remercier nos témoins.

J'ai une question à vous poser à tous les deux. Nous avons entendu dire aujourd'hui qu'environ 50 p. 100 des espèces canadiennes ont été recensées alors qu'au niveau mondial seulement 5 p. 100 à peine l'ont été. M. Herity nous a dit que du point de vue juridique nous avons le cadre statuaire nécessaire pour ratifier cette convention. Personnellement, je prétends que c'est le minimum absolu et c'est à ce sujet que je vous demande à tous les deux quels effectifs—composés d'équipes provinciales, territoriales et fédérales—quel budget et quel temps il nous faudrait pour achever l'inventaire canadien car il est clair que c'est indispensable pour apporter une solution intelligente à ce problème.

Ma deuxième question concerne le niveau national. Je trouve que les lois sur les espèces et les espaces en danger ont beaucoup de mérite. Par exemple, à l'heure actuelle il y a environ 70 espèces inscrites à la liste du comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Nous avons plus de chance que beaucoup d'autres pays. Pour l'essentiel il s'agit généralement d'espèces plus importantes. Le moment ne serait-il pas venu de nous y intéresser?

[Text]

When we were dealing with the wild plant and animal protection legislation to bring us into compliance with the CITES legislation, Minister Charest indicated that the government is looking at endangered plant and animal species for Canada, because the WAPPA legislation really just deals with CITES requirements internationally.

That is a double-barrelled question. What do we need to complete the inventory, and how long would it take? And should we not at the national level—we have the constitutional jurisdiction to do so—have some endangered plant and animal legislation so that as we identify species at risk we can protect them if it is a habitat or a risk where we can intervene and assist?

**Dr. McAllister:** The inventory would consist of collecting the biological material, discovering new species, giving it a scientific name. This enables you to gather and exchange information on it internationally—where it occurs, its geographic distribution; what it does ecologically—and then you can think about potential uses. And the process then tells you where the species are, how you can identify and distinguish them.

To answer your world question, there is an answer in E.O. Wilson's book. He talks about the security force of Mongolia. If you had that many scientists and technicians, then that would be enough to describe the world's biodiversity in our lifetime. So when we start thinking about using resources, thinking about what we spend elsewhere on military or other aspects of the world, that gives you a picture. But I would take a vague guess and say something like 250 to 500 scientists. Is that a company in the army? But something of that order of magnitude would set us well on our way to describing what we have, where it is, making it available to our industry, making it available for conservation, and helping us tell where the hot spots are. With geographic information systems, you can find out where the concentrations of species are and the best place to put our parks to preserve them.

**Mr. Herity:** He made the observation about it being clearly mandatory for Canada to complete its inventory. I'm not convinced that it's clearly mandatory. I think we have to be very careful how we allocate what will inevitably and forever be relatively scarce resources. We should bear in mind that there are actions that can be taken without complete knowledge of our inventory.

[Translation]

Lors de notre discussion sur une loi pour protéger les espèces animales et végétales sauvages pour nous conformer à la Loi sur le commerce international des espèces animales et végétales sauvages menacées d'extinction, M. Charest, le ministre, nous a indiqué que le gouvernement s'intéressait aux espèces végétales et animales menacées d'extinction au Canada car la Loi sur la protection des espèces animales et végétales sauvages ne porte en réalité que sur les règlements d'application internationale de la Loi sur le commerce des espèces animales et végétales sauvages menacées d'extinction.

Ma question est donc double. Que nous faut-il pour terminer cet inventaire et combien de temps cela prendra-t-il? Ne devrions-nous pas aussi au niveau national—nous avons la compétence constitutionnelle pour le faire—une loi sur les espèces animales et végétales menacées d'extinction afin d'identifier les espèces dont l'habitat ou le risque nous permettrait d'intervenir pour les protéger?

**M. McAllister:** Cet inventaire consisterait à recueillir des données biologiques, à découvrir de nouvelles espèces et à leur donner un nom scientifique. Il permettrait de recueillir et d'échanger des informations à l'échelle internationale—les lieux, la répartition géographique, les conséquences écologiques—et ensuite de réfléchir aux utilisations possibles. Cette méthode vous permettrait de savoir où se trouvent les espèces, comment les identifier et comment les distinguer.

Pour répondre à votre question, il y a une réponse dans le livre de E.O. Wilson. Il parle de la force de sécurité de Mongolie. Si vous aviez autant de scientifiques et de techniciens, cela serait alors suffisant pour recenser pendant notre temps la biodiversité du monde. Quand on commence à réfléchir à l'utilisation des ressources, à ce que nous consacrons à d'autres domaines, comme par exemple le domaine militaire, cela en donne une petite idée. Je dirais entre 250 et 500 scientifiques. Est-ce que cela fait une compagnie dans une armée? Mais un nombre de cet ordre devrait nous permettre de recenser nos espèces, d'identifier les habitats pour l'industrie et pour la conservation et d'identifier les espèces menacées. Des systèmes d'information géographique nous permettraient de déterminer des concentrations d'espèces et le meilleur endroit où installer nos parcs pour les préserver.

**M. Herity:** Il a dit qu'il était clairement indispensable que le Canada termine son inventaire. Or, je n'en suis pas convaincu. Je crois qu'il nous faut être prudents dans l'utilisation de ressources qui resteront inéluctablement relativement rares. Il ne faudrait pas oublier que certaines mesures peuvent être prises sans une connaissance complète de notre inventaire.

• 1625

We do have an understanding of the characteristics of ecosystems. Without knowing every element of biodiversity within an ecosystem, we do know enough that we should give consideration to ecosystem-wide protection measures. It would be perhaps even an unwise diversion of funds if that were considered to be the priority for future activity. I certainly would not second-guess Dr. McAllister's estimate of the required resources.

Nous avons une certaine compréhension des caractéristiques des écosystèmes. Sans connaître tous les éléments de biodiversité d'un écosystème, nous en savons suffisamment pour envisager des mesures de protection. Donner la priorité à cet inventaire pourrait peut-être même être une grave erreur au niveau de l'utilisation judicieuse des ressources. Les chiffres avancés par M. McAllister sont tout aussi bons que les miens.

[Texte]

One of the things I would like to point out as happening during the course of the next year or two is that all Canadian jurisdictions will be focusing on these sorts of questions, and we'll be asking ourselves how much of an inventory is necessary. We'll be asking how to network to ensure our inventories are compatible to some degree, so at least we can read each other's work. We will be developing the approaches necessary for a balance between information and action during the course of that period.

About legislation, that may also arise during that investigatory period. Our current view is that the legislation currently on the books will enable this convention to be well implemented in Canada.

**Mr. O'Kurley (Elk Island):** Mr. Chairman, I would like to thank the witnesses for appearing before the committee on this very important topic, the topic of biodiversity and the related convention.

The concept of protecting the biodiversity of our planet is certainly very attractive to most Canadians. What I'm interested in is that while the knowledge and understanding of people like yourselves and other people involved in life science, including those involved heavily in the environmental movement and so on, are extensive and of course extremely valuable, the majority of the population probably would not be able to list the names of the top 10 most endangered species on the planet. That leads me to some concern about how we're going to get the public to embrace the seriousness of this issue. But I'm more interested in the public's perception of the whole issue of biodiversity.

When we talk about endangered species, the public at large may think of something like a woolly mammoth or a dinosaur or a sabre-toothed tiger, or some species they can easily relate to in their knowledge or their understanding and so on. When they think of species like those which have gone extinct, they may think of the whooping crane or perhaps the grizzly bear or something like that.

To what extent does nature make the calls on this issue? To what extent does nature without man create a situation where certain species are extinct, and to what extent should man, from a scientific, ethical point of view, involve himself in the changes of species over time?

Also, because you people are professionals in this area, to what extent are new species being created through hybrids, either through man-made intervention or through natural. . . I don't know if you could call them mutations or natural hybrid processes and so on?

One part of the question deals with the general public's understanding of this issue: how we include them in the solution. The second one is to what extent will these changes occur naturally? Then to what extent should the human species be involved in intervening in these changes of species?

[Traduction]

Je crois qu'au cours des deux prochaines années ce sont toutes les juridictions canadiennes qui s'intéresseront à ce genre de questions et nous nous demanderons nous-mêmes jusqu'où cet inventaire est nécessaire et doit être poussé. Nous nous demanderons comment faire pour que nos méthodes d'inventaire soient relativement compatibles et accessibles à tous les intéressés. Nous mettrons au point les stratégies qu'il faut pour équilibrer information et action pendant cette période.

Nous nous poserons peut-être aussi des questions sur la législation pendant cette période d'investigation. Nous estimons que les textes actuels devraient permettre à cette convention d'être appliquée au Canada.

**M. O'Kurley (Elk Island):** Monsieur le président, je tiens à remercier les témoins d'être venus devant notre comité pour discuter de cette question très importante, la biodiversité et le convention sur la biodiversité.

Le concept de protection de la biodiversité de notre planète est certainement très séduisant pour la plupart des Canadiens. Cependant, bien que les connaissances et la compréhension de spécialistes tels que vous-même dans le domaine scientifique, y compris ceux qui s'intéressent plus particulièrement à l'environnement, etc, soient extensives et bien entendu extrêmement valables, le gros de la population n'est probablement pas capable de donner le nom des dix espèces de notre planète les plus menacées d'extinction. En conséquence, je me demande comment faire comprendre au public la gravité de ce problème. Ce qui m'intéresse le plus, c'est la perception de toute cette question de la biodiversité par le public.

Lorsque nous parlons d'espèces menacées d'extinction, le public d'une manière générale pense tout de suite au mammoth, au dinosaure, ou au tigre à dents de sabre, ou à des espèces dont ils ont entendu parler ou qui leur sont familières. Lorsqu'ils pensent à des espèces disparues, ils peuvent penser à la grue, au grizzli ou à des espèces de ce genre.

Dans quelle mesure est-ce la nature qui décide? Dans quelle mesure est-ce la nature sans l'homme qui décide la disparition de certaines espèces et dans quelle mesure l'homme, d'un point de vue scientifique, éthique, devrait-il intervenir?

Et alors, puisque vous êtes des professionnels de ce domaine, dans quelle mesure de nouvelles espèces se sont-elles créées par hybridation, soit par intervention directe de l'homme soit naturellement. . . des mutations ou des hybridations naturelles?

Je me pose des questions sur la compréhension du public et sur sa participation à la solution et, aussi dans quelle mesure ces changements ne sont-ils pas naturels? Et dans ce cas dans quelle mesure le genre humain devrait-il se mêler de ces changements d'espèces?

[Text]

**Mr. Herity:** I would like to make a short and probably unsatisfactory response. Dr. McAllister is by far better suited professionally to do that than I am. I would like to observe that one of the difficulties I believe we have with this convention is that it might be seen as a convention which deals with the charismatic species of the world: the pandas, the whooping cranes, the woolly mammoths, and so on.

• 1630

It's not really that sort of a convention. The concept of endangered species is certainly embodied in it, but we are talking about biodiversity conservation in a much broader way than that. In fact, it has been suggested to me that the most important thing for us to consider is the conservation of the diversity of micro-organisms simply because of the way they react in the ecosystems and help support the lifeforms that emerge above them.

I think we have a significant educational job in front of us to provide the broad concept of biodiversity and to start to edge away a little bit from strictly focusing on the concept of the major and well-known endangered species. They are certainly important, but this convention is, I think, most significantly beneficial in respect of—in fact, you referenced it to a degree yourself—the extent to which new species are emerging.

As it appears to me, at least, man is one of the more energetic developers of new species. In fact, we need to be. Our foodstocks depend upon it. What happens is that our agricultural crops tend to become unable to cope with environmental conditions over time, and they need to be regenerated and replaced with new strains to enable us to continue to feed ourselves.

Where do we get those new strains? We reach back into the natural gene pools, sometimes in developing countries, sometimes in our own seed banks that we have here in Canada. We extract ancient forms of seeds for, say, corn or wheat and these materials. We generate new genetic material and new seeds for use, simply in order to sustain our existence. If we didn't have the biodiversity to reach back to take these from, we wouldn't be able to do that. It's a vitally important element of this whole thing and it is an aspect of biodiversity conservation that is a bit missed.

It's very important, Chairman, for members to be aware that endangered spaces and endangered species are one aspect of this—parks and wildlife. But equally important, if not more important in many respects, are the fisheries, the forestry, agriculture, and in fact the biotechnology dimension. It is vitally important for us to focus on the industrial dimension of all this.

**Dr. McAllister:** I would like to agree with what John has said, and add a few words. I think there is quite a broad public awareness. There are 2,300 NGOs in Canada and maybe half of those are strictly environmental. They may be very small, or they may be nation-wide like the World Wildlife Fund. There are major magazines that are read by hundreds of thousands of Canadians.

[Translation]

**M. Herity:** Je vais vous donner une petite réponse qui ne sera probablement pas satisfaisante. M. McAllister est beaucoup mieux qualifié professionnellement pour le faire. Je tiens à vous faire remarquer qu'un des problèmes que nous cause cette convention est qu'il est possible qu'elle puisse être considérée comme une convention ne concernant que les espèces charismatiques de la planète: les pandas, les grues, les mammouths laineux, etc.

Ce n'est vraiment pas ce genre de convention-là. Certes, la notion d'espèces menacées en fait partie intégrante, mais nous parlons de la conservation de la biodiversité dans un sens beaucoup plus vaste. En fait, on m'a dit que la chose la plus importante à considérer était la conservation de la diversité des micro-organismes, simplement en raison de la façon dont ils réagissent aux écosystèmes et contribuent au soutien des formes de vie qui apparaissent au-dessus d'eux.

Je pense que nous avons une tâche d'éducation importante devant nous, afin de faire comprendre le caractère très vaste de cette notion de biodiversité et faire en sorte que l'on cesse de mettre strictement l'accent sur le concept bien connu des espèces en danger. Nous n'en nions pas l'importance, mais à mon avis, cette convention est extrêmement bénéfique en ce qui a trait aux nouvelles espèces qui apparaissent. D'ailleurs, vous l'avez plus ou moins mentionné vous-même.

Tout au moins à mes yeux, l'homme est l'un des plus énergiques créateurs de nouvelles espèces. En fait, nous n'avons pas le choix. Nos réserves alimentaires en dépendent. Avec les années, nos cultures deviennent victimes des conditions environnementales et elles ont besoin d'être régénérées et remplacées par de nouvelles souches qui nous permettront de continuer à nous nourrir.

Où allons-nous chercher ces nouvelles souches? Nous puisons parfois dans le fonds génétique naturel des pays en développement et parfois, dans nos propres banques de semences ici, au Canada. Nous extrayons des formes anciennes de semences, notamment pour le maïs ou le blé. Nous produisons du nouveau matériel génétique et de nouvelles semences uniquement pour nous permettre d'assurer notre subsistance. Or, si nous ne pouvions compter sur la biodiversité, nous ne serions pas en mesure de puiser dans ce fonds. C'est là un aspect crucial de la conservation de la biodiversité que l'on a tendance à négliger.

Monsieur le président, il est très important que les députés soient conscients que les espaces et les espèces en danger sont englobés dans le principe de la biodiversité. Mais ce qui est tout aussi important, sinon plus à bien des égards, ce sont les pêcheries, les forêts, l'agriculture et, en fait, la biotechnologie. Il est impératif de nous attacher à l'aspect industriel de tout cela.

**M. McAllister:** À ce propos, je suis d'accord avec John, mais j'aimerais ajouter quelques mots. Je pense que dans l'ensemble le grand public est très sensibilisé à ces questions. Il existe 2 300 ONG au Canada et la moitié peut-être d'entre elles se consacrent uniquement à l'environnement. Il y en a de très petites, mais il y en a aussi qui ont une stature nationale comme le Fonds mondial pour la nature. En outre, quantité de magazines écologiques sont lus par des centaines de milliers de Canadiens.

[Texte]

I think there is a need for NGOs as well as scientists to go deeper into biodiversity and look at the smaller organisms. One little soil organism from Spain is worth \$617 million a year. It helps cholesterol, so there are diamonds in biodiversity as well as some real diamonds out west.

As far as creating new species is concerned, I would just like to change that question. I don't think man has created any new species and I don't think we have the ability. We do have the ability to make new varieties, and this is juggling around a few handfuls of genes out of the 3 billion codons within a species, so we haven't created any new species that I know about yet.

We have certainly caused lots to disappear. Earlier we heard a COSEWIC list of species. That, of course, has been concentrating on the higher animals and plants. If we take the percentage for the mammals, birds, fishes and so on, and apply that to the estimated number of species in Canada, we probably would come up with something like 8,000 species in trouble, so the bigger animals are just the tip of the iceberg.

As John said, we do need to draw upon the wild relatives of existing crops, corn in Mexico, tomatoes and potatoes in South America, as material for enhancing our crops, making them more resistant to pests, and increasing productivity. These are a treasure house for improving our environment.

• 1635

**Mr. Caccia:** Perhaps Mr. Herity might want to give us some complementary answers to the very comprehensive presentation he made, by way of answering the following: first, at the first meeting of the parties, whenever that will take place, in his opinion what amendments should go into the convention by way of protocols?

Secondly, in view of Mr. Herity's statement that there's no necessity to pass legislation—which I think struck the hearing system of many of us around this table as being rather surprising—how can he envisage not passing legislation, considering for instance the question of intellectual property, when there would be conflict between the private and the public interest, and when the transfer of technology may raise certain questions that can only be resolved by way of legislation? This is an astonishing statement on the part of Mr. Herity. It will certainly need a clarification as to why he has concluded that no legislation will be needed. It seems to me that several items from article 14 to article 20 in the convention will require actually some pretty difficult, mind you, and thoughtful legislation to make it work nationally, and to implement the plan that Mr. Herity showed us on the screen.

**Mr. Herity:** First, with respect to the first meeting of signatories, the most important aspects that need to be dealt with, in my view, at that point are clarification of the funding—the financial aspects of the convention—and the way in which the funding and funding mechanism will function.

[Traduction]

J'estime que les ONG, de même que les scientifiques, doivent s'intéresser davantage à la biodiversité et aux petits organismes. Un simple organisme du sol de l'Espagne vaut 617 millions de dollars par an et il aide à lutter contre l'excès de cholestérol. Il existe donc de véritables petits bijoux dans la biodiversité, comme il existe de véritables diamants dans l'Ouest.

En ce qui concerne la création de nouvelles espèces, je veux apporter une nuance. Je ne pense pas que l'homme ait créé de nouvelles espèces. Je ne pense pas que nous en soyons capables. Nous pouvons produire de nouvelles variétés, et ce en jonglant avec une poignée de gènes sur les trois milliards de codons qui existent à l'intérieur d'une espèce. Mais cela dit, à ma connaissance, nous n'avons encore créé aucune espèce nouvelle.

Par contre, nous avons certainement causé la disparition de bon nombre d'espèces. On a parlé tout à l'heure des espèces figurant sur la liste du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. Évidemment, cette liste a trait surtout aux animaux supérieurs et aux plantes. Si l'on prend le pourcentage des mammifères, des oiseaux et des poissons et qu'on l'applique au nombre approximatif d'espèces au Canada, on arrive à quelque 8 000 espèces en péril. Autrement dit, les animaux supérieurs représentent uniquement la pointe de l'iceberg.

Comme John l'a si bien dit, il nous faut puiser dans la parenté sauvage des récoltes actuelles, soit le maïs au Mexique, les tomates et les pommes de terre en Amérique du Sud. Cela nous permettra d'améliorer nos récoltes, de les rendre plus résistantes aux parasites et d'accroître la productivité. C'est donc là un trésor pour améliorer notre environnement.

**M. Caccia:** M. Herity aurait-il l'obligeance d'étoffer quelque peu son exposé très exhaustif en répondant aux questions suivantes: premièrement, à l'occasion de la première réunion des parties, quelle que soit la date à laquelle elle se tiendra, et quels amendements devraient être apportés à la conventions sous forme de protocole?

Deuxièmement, M. Herity a déclaré qu'il n'était pas nécessaire d'adopter une loi, ce qui n'a pas manqué d'étonner un grand nombre d'entre nous qui sommes autour de la table. Comment peut-il envisager de ne pas adopter de loi, considérant par exemple la question de la propriété intellectuelle où il pourrait survenir des conflits d'intérêt entre le secteur public et le secteur privé? En outre, le transfert de technologies risque-t-il de soulever certains problèmes qui ne pourront être résolus que par voie législative? Il s'agit là d'une déclaration stupéfiante de la part de M. Herity. Il faudra certainement qu'il nous explique pourquoi il juge qu'aucune loi ne sera nécessaire. Il me semble que si l'on veut appliquer à l'échelle nationale plusieurs éléments de la convention, de l'article 14 à l'article 20, ainsi que le plan que M. Herity nous a montré sur l'écran, nous n'aurons d'autre choix que d'adopter une mesure législative plutôt difficile qui exigera mûres réflexions.

**M. Herity:** Premièrement, au sujet de la première réunion des signataires, l'aspect le plus important qu'il convient de régler est, à mon avis, celui du financement. En effet, il faut préciser les aspects financiers de la convention et les modalités de financement.

[Text]

We also have to clarify the priorities and relationships that will exist between the scientific and technical advisory group that will be identified by the conference of the parties, to the conference of the parties themselves and to the global environment facility, a scientific body. There's a lot of, if you like, process development work that needs to occur at that point.

Also predicted in the convention itself is the need to begin work with respect to the transfer of genetically modified organisms from one country to another and the sort of controls, or information exchange at least, that might be associated with those transfers, and that is something else that could be pursued fairly soon.

I believe it will also be important to draw relationships to this convention from the work that is going on in the Food and Agriculture Organization with respect to plant genetic resources and global discussions that occur. The work of the International Board for Plant Genetic Resources, has significant implications and vice versa as far as this convention is concerned, so it will be very important to ensure that there is compatibility and consonance among those discussions.

With respect to my observation about no legislation, I appreciate, Mr. Chairman, that we would not have time to go into the actual wording of the convention and pick it apart in detail, but perhaps I could observe that there are qualifying words in the convention that allow, if you like, flexibility in its interpretation. The flexibility that exists in the convention enables us to decide how to go about its implementation in the particular sections you referenced in the absence of additional legislation. Strictly speaking, it is not necessary. That is not to say, however, that it is not desirable. It could very well be that over the coming year or two, as the strategy for Canada emerges in respect of the convention and dealing with biodiversity more broadly, opportunities or needs for legislation will emerge.

• 1640

I am certainly not making a predictive statement about legislation. The statement is simply an observation that Canada can, literally, strictly comply with the convention without legislation and can therefore ratify the convention soon.

**The Chairman:** I thank both of you for appearing this afternoon. I have just two specific questions that I thought you might have mentioned.

The one outstanding country that has not signed the convention until now is the United States. It was a source of some great dispute. It hasn't been referred to so far; but is it likely now, with the change of administration and, in particular, I think the very strong support of the new Vice-President, that we will see a change in the American position, or do you think there would have to be some change to the actual convention for that to happen?

[Translation]

Nous devons par ailleurs préciser les priorités et définir les rapports qui existeront entre le groupe consultatif scientifique et le groupe technique, qui seront identifiés par les parties à la conférence, entre les parties à la conférence elle-même et le groupe mondial de l'environnement, une instance scientifique. A ce stade, on devra surtout d'attacher à l'élaboration des processus.

La convention établit elle-même la nécessité de commencer à travailler sur le transfert d'un pays à un autre d'organismes modifiés génétiquement, ainsi que sur les modalités de réglementation ou, à tout le moins, d'échanges d'informations liés à ces transferts. C'est encore là une chose que l'on pourrait faire assez rapidement.

Je pense qu'il importe aussi d'intégrer à la convention les travaux menés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture au sujet des ressources génétiques végétales, ainsi que des discussions internationales qui ont cours en la matière. Quant aux travaux du Groupe international des ressources génétiques et végétales, il présente un vif intérêt pour la convention, et vice-versa, de sorte qu'il est très important de s'assurer qu'il y ait compatibilité et communion d'idées entre ces diverses tribunes de discussion.

Quant au fait que j'ai dit qu'il n'était pas nécessaire d'adopter de loi, je sais, monsieur le président, que nous n'avons pas le temps de nous pencher sur le libellé proprement dit de la convention et de l'examiner en détail. Toutefois, qu'il me soit permis de faire remarquer que les termes de la convention permettent, si vous voulez, une certaine latitude quant à son interprétation. La latitude d'interprétation qui existe dans la convention nous permet de décider comment nous appliquerons les dispositions particulières dont vous avez parlé en l'absence de mesures législatives complémentaires. A strictement parler, cela n'est pas nécessaire, ce qui ne veut pas dire que cela n'est pas souhaitable. Il se peut fort bien que d'ici un an ou deux, à mesure que se précisera la stratégie du Canada découlant de la convention et que l'on traitera de façon plus vaste la biodiversité, on s'aperçoive qu'il serait possible ou même nécessaire de légiférer.

Je ne me hasarderai pas à faire des prédictions au sujet de l'adoption éventuelle d'une loi. Je me borne simplement à dire que le Canada peut, littéralement, appliquer strictement la convention sans adopter de loi, et qu'en conséquence, il pourrait la ratifier sous peu.

**Le président:** Je remercie nos deux témoins d'avoir accepté de comparaître cet après-midi. Pour ma part, je n'ai que deux questions précises à vous poser.

À l'heure actuelle, les États-Unis sont le seul pays à ne pas avoir signé la convention, ce qui a été source de vaine controverse. Personne n'en a parlé jusqu'à maintenant, mais avec l'avènement d'un nouveau gouvernement et, en particulier, l'appui dynamique du nouveau vice-président, il est possible que la position américaine change. Pensez-vous qu'il faille que la convention soit modifiée pour que cela se produise?

[Texte]

The second question relates to that. How many countries have already ratified the convention? I know that in the case of climate change six have done so, but a larger number need to ratify before it comes into effect. Can you give any idea of how many have already ratified?

**Mr. Herity:** I will answer the last part of the question first. My current understanding is that three countries have ratified the convention. They are China, the Seychelles. . . Either Mauritius or Mauritania—I am not sure which—is the third.

**Dr. McAllister:** I am not sure.

**The Chairman:** If it is Mauritius. . . [Inaudible—Editor]. . . ratified both conventions, but. . .

**Mr. Herity:** Then that is most likely.

Regarding the United States not signing, of course we are very much looking forward to that attitude changing soon. We of course have not heard in any formal way that this will happen, but our expectations have been increased recently.

I would caution against notions about modifying the convention. The convention is set and I am sure that efforts to open it up for clarification or modification would be strongly resisted by virtually all countries.

The United States, of course, will have an opportunity to participate in the discussion of protocols. In fact, they were quite a prominent player at the workshop we held in Costa Rica last week. Regardless of whether they have signed, they are very involved in all of this. They have some problems with some of the terminology in the convention. Whether they can rationalize that and ratify it or there is going to have to be some explicit legal clarification for their difficulties is something I don't know, but things certainly look more promising now.

**The Chairman:** Thank you both. We appreciate your appearance and your testimony in front of the committee this afternoon.

We will move along to the next series of witnesses. I believe four people will be coming to the table. I am not sure if all four are going to make opening statements, but there may be three who will. I would like to urge people to keep their opening remarks to no more than 10 minutes. Even less would be appreciated, because most of the key information comes out to the committee in the questioning.

**Mr. Fulton:** We could remind these witnesses and those that are coming that if they have a written statement and they wish it to be appended to the day's evidence, then that certainly can be done.

**The Chairman:** Absolutely.

In case you are not sure of their names, the witnesses are Mr. Les Cooke, the Deputy Minister of Environment and Public Safety from the Province of Saskatchewan; Ms Diane Griffin, from the National Round Table; Professor Stewart Elgie, from the University of Alberta; and, I believe, Elizabeth May. So we have all four witnesses in front of us at the moment.

[Traduction]

Ma deuxième question découle de la première. Combien de pays ont déjà ratifié la convention? Je sais qu'en ce qui a trait à la convention sur le changement climatique, six pays l'ont fait, mais il faudra qu'un plus grand nombre la ratifie avant quelle n'entre en vigueur. Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de pays qui ont déjà ratifié le document?

**M. Herity:** Je vais répondre d'abord à la dernière partie de la question. Je crois savoir que trois pays ont ratifié la convention, soit la Chine, les Seychelles. . . Le troisième pays est soit l'Île Maurice ou la Mauritanie, je ne sais plus lequel.

**M. McAllister:** Je n'en suis pas sûr.

**Le président:** Si c'est l'Île Maurice. . . [Inaudible—éditeur]. . . Ce pays aurait ratifié les deux conventions, mais. . .

**M. Herity:** Dans ce cas-là, c'est très plausible.

Quant au fait que les États-Unis ne soient pas signataires, il va de soi que nous espérons ardemment un changement d'attitude sous peu. Évidemment, nous n'avons rien entendu d'officiel, mais nos attentes se sont accrues récemment.

Cela dit, je dois vous mettre en garde contre l'idée de modifier la convention. La convention est fixée, et je suis convaincu que tout effort pour la rouvrir à des fins de précision ou de modification se heurterait à une vive résistance de la part de pratiquement tous les pays.

Il va de soi que les États-Unis auront l'occasion de participer aux discussions sur les protocoles. En fait, ils ont déjà joué un rôle proéminent à l'atelier qui s'est tenu au Costa Rica la semaine dernière. Indépendamment du fait qu'ils aient signé ou non, ils participent de très près au processus. Certains termes de la convention leur causent des problèmes. J'ignore s'ils pourront passer par-dessus ces difficultés et la ratifieront ou bien s'il faudra apporter des précisions juridiques pour les satisfaire, je l'ignore, mais chose certaine, la situation semble plus prometteuse maintenant.

**Le président:** Je vous remercie tous les deux. Nous vous savons gré d'avoir comparu devant le comité cet après-midi.

Nous allons maintenant passer aux témoins suivants. Je pense que quatre témoins viendront s'asseoir à la table. Je ne sais pas s'ils feront tous les quatre une déclaration liminaire ou seulement trois d'entre eux. Je les invite à limiter à dix minutes, et même à moins, leur déclaration liminaire, étant donné que c'est la période des questions qui permet aux membres du comité d'obtenir des renseignements clés.

**M. Fulton:** Je tiens à rappeler à ces témoins et à ceux qui suivront que s'ils ont une déclaration écrite qu'ils souhaitent faire annexer au compte rendu des délibérations du jour, cela peut se faire facilement.

**Le président:** Bien sûr.

Au cas où vous ne seriez pas sûr de leurs noms, les témoins sont: M. Les Cooke, sous-ministre du ministère de l'Environnement et de la sécurité publique de la province de la Saskatchewan; M<sup>me</sup> Diane Griffin, de la table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, M. Stewart Elgie, professeur à l'université de l'Alberta et, je crois, Elizabeth May. Nous accueillons donc quatre témoins pour l'instant.

[Text]

[Translation]

• 1645

Perhaps just to make it a bit more intelligible to those who are watching and listening, I'll introduce each person just before they speak. The first person will be Mr. Les Cooke, who is the Deputy Minister of the Department of Environment and Public Safety for the Province of Saskatchewan. Prior to his appointment, Mr. Cooke served the Alberta government for 23 years in a series of planning, management, and executive positions. He has extensive experience in the formulation of provincial natural resource policy. Mr. Cooke is chairman of the deputy minister's committee on integrated and environmental strategy, the interdepartmental focus for introducing a partnership approach to environmental management for Saskatchewan.

With this background, he is well placed. I believe at the moment the minister from Saskatchewan is the co-chair of the Council of Environment Ministers. This would give him an additional window on both provincial and national responsibilities.

**Mr. Les Cooke (Deputy Minister, Department of Environment and Public Safety, Province of Saskatchewan):** Thank you very much, Mr. Chairman.

First of all, I want to thank the committee for providing the opportunity to receive a perspective from the provinces and territories. I emphasize that it's that: it's a perspective, not a position. The degree of comfort individual provinces have with our appearance here today, shall we say, varies. So I want to make it clear I'm presenting a kind of provincial perspective and not a position on behalf of my colleagues' provinces or territories.

There really are three things I'd like to take some time to speak to today. The first is to deal with the process that has been used to date. The initial intention with this and other conventions has been to see them developed by the federal government in a process that traditionally has been confined to that order of government. I think we could suggest that in the past there hasn't been the degree of opportunity for provinces, territories, or those outside government to participate in these processes that we believe there should have been.

In this particular instance we find ourselves with a process that has worked very well. I want to, and I know my colleagues would want me to, hold this up as a model that should be emulated in other cases, where the process of developing a Canadian position and participation at the international level... the opportunity has been accorded to people in other orders of government and in the non-government community to participate in that process. I believe what we have as a result, and the ability we have to implement the result, are a reflection of that kind of partnership approach to dealing with these kinds of issues.

I want to talk a little about how provinces see the convention, and a little about some of the implications. In this case I will speak rather specifically from a Saskatchewan perspective, because I don't have the knowledge to be able to speak on everyone's behalf.

Pour faciliter la compréhension de ceux qui regardent et écoutent, je vais présenter chacun de ces témoins avant qu'ils ne prennent la parole. Le premier, c'est M. Les Cooke, sous-ministre du ministère de l'Environnement et de la Sécurité publique de la province de Saskatchewan. Avant sa nomination, M. Cooke a servi le gouvernement de l'Alberta pendant 23 ans dans divers postes de planificateur, de gestionnaire et de cadre supérieur. Il a énormément d'expérience dans le domaine de la formulation de la politique des ressources naturelles provinciales. M. Cooke est président du comité des sous-ministres sur la stratégie intégrée et écologique, comité interministériel axé sur la création d'un partenariat pour gérer l'environnement en Saskatchewan.

Compte tenu de ses antécédents, il est fort bien placé. Je crois qu'à l'heure actuelle, le ministre de la Saskatchewan est coprésident du Conseil des ministres de l'Environnement, ce qui lui ouvre une fenêtre additionnelle sur les responsabilités provinciales et nationales.

**M. Les Cooke (sous-ministre, ministère de l'Environnement et de la Sécurité publique, province de la Saskatchewan):** Merci beaucoup, Monsieur le président.

Premièrement, je tiens à remercier le comité d'avoir accepté de recevoir la perspective des provinces et des territoires. D'ailleurs, je signale que ce n'est qu'une perspective, et non pas une position. Le degré de confort des provinces individuelles face à notre comparaison ici aujourd'hui varie. Je tiens donc à préciser que je présente une perspective provinciale, mais non la position de mes collègues des autres provinces ou territoires.

Il y a trois sujets que je voudrais aborder aujourd'hui. Premièrement, je voudrais traiter du processus qui a été utilisé jusqu'à présent. Cette convention, comme d'autres, est perçue comme le résultat des efforts du gouvernement fédéral, efforts menés dans le cadre d'un processus qui, traditionnellement, a été confiné à cet ordre de gouvernement. Je crois pouvoir affirmer que dans le passé, les provinces, les territoires et les intervenants de l'extérieur du gouvernement n'ont pas pu participer aussi pleinement qu'ils l'auraient voulu à ce processus.

En l'occurrence, nous sommes en présence d'un processus qui a très bien fonctionné. Je considère—et je sais que mes collègues m'en voudraient de ne pas le mentionner—que ce processus constitue un modèle qu'il conviendrait d'émuler en d'autres occasions. C'est un processus modèle de formulation d'une position canadienne et de participation au niveau international... Cette fois-ci, les représentants d'autres paliers de gouvernement et d'organismes non gouvernementaux ont été appelés à participer au processus. En conséquence, je pense que cette convention, qui en est résultée, et notre capacité de l'appliquer, reflètent cette approche fondée sur le partenariat, qui a été la nôtre.

Je vais vous parler brièvement de la façon dont les provinces voient la convention, ainsi que de certaines de ses répercussions. À cet égard, je vous relaterai plus particulièrement le point de vue de la Saskatchewan car je ne suis pas en mesure de parler au nom de tous.

[Texte]

We believe the biodiversity convention is very implementable, and we believe it is a very important and worthwhile initiative. We believe there are a number of reasons why all the jurisdictions that have responsibilities related to biodiversity in Canada should take very seriously the responsibility to implement the convention.

I want to speak to what we see as three advantages. The one that is most obvious is to address the issues that were spoken to earlier, the loss of species and ecosystems. . . putting that in a positive light, to look forward to the day when we have sound land and resource management for all the lands and resources that all of us in the world need to provide stewardship for.

The second advantage, from our perspective, is to gain access to genetic resources. Certainly in talking to colleagues in the business of agriculture and the research and development arenas of the country. . . this is seen as a very important benefit that ensues from this particular convention.

Thirdly, we believe the convention will help Canada protect the unauthorized use and development of our genetic resources.

The convention really requires that we develop a national strategy in biodiversity; and it's here that I'd like to focus some attention. The message we would want to leave with you is the notion that we developed a process for developing our positions around the convention, and that process worked. What we really need, if we're going to be serious about the implementation side, is to see a similar approach to the implementation of any national approach to biodiversity.

• 1650

I think you're all well aware that the responsibilities for biodiversity are quite varied, and they are spread across quite a large number of actors in the resource piece in Canada. What we have to succeed in doing is bringing the parties together into a partnership, where the responsibilities of each of the party are respected, but at the same time there has to be a genuine will to pull together and develop a consensus around the national strategy for the country.

There are some things that I think need to be said about where the provinces are today. All the provinces and territories are committed to the conservation of biodiversity, and I believe they will all support the ratification of the convention, particularly if they feel it is something they have a degree of comfort with around their notions of policy legislation and program. The provinces and territories must be involved in developing international agreements. They must be involved in the implementation process if this is to be successful.

Again, I reiterate that the process used to develop our position should be a model that we should use, not only in terms of extending it to other kinds of international conventions but also for the implementation of this particular convention. We believe we need a partnership approach. We believe we need the provinces, territories, and non-governmental organizations involved. We need a cooperative approach. We need the stakeholders at the table. We need to

[Traduction]

Nous pensons que la convention sur la biodiversité constitue une initiative importante et valable. En outre, elle peut être facilement appliquée. Pour toutes sortes de raisons, tous les pouvoirs publics ayant des responsabilités liées à la biodiversité au Canada devraient prendre très au sérieux leur obligation d'appliquer la convention.

Je voudrais maintenant vous communiquer trois avantages que j'y vois. Le premier—et aussi le plus évident—est que la convention nous permettra de régler les problèmes dont nous avons parlé tout à l'heure, soit la disparition d'espèces et d'écosystèmes. . . Pour présenter les choses sous un jour favorable, nous attendons impatiemment le jour où toutes les ressources foncières et autres du monde entier, ressources dont nous devons assurer les tendances, seront gérées de saine façon.

Le deuxième avantage, d'après nous, c'est que la convention nous donne accès aux ressources génétiques. D'après les entretiens que j'ai eus avec mes collègues du secteur de l'agriculture et de la recherche et développement au pays. . . il s'agit là d'un avantage crucial.

Troisièmement, nous sommes convaincus que la convention aidera le Canada à se protéger contre l'utilisation et le développement non autorisé de nos ressources génétiques.

En fait, la convention exige que nous mettions au point une stratégie nationale relativement à la biodiversité, et c'est là-dessus que je voudrais insister. Ce que je voudrais vous faire comprendre, c'est que pour élaborer nos positions relatives à la convention, nous avons mis au point un processus qui a donné de fort bons résultats. Si nous prenons vraiment au sérieux la mise en oeuvre de la convention, nous devons vraiment harmoniser les mesures de mise en oeuvre de tout programme national sur la diversité biologique.

Vous savez probablement tous que les responsabilités en matière de diversité biologique sont extrêmement variées, et qu'elles se répartissent parmi un très grand nombre d'intervenants dans le domaine des ressources au Canada. Nous devons parvenir à organiser un partenariat entre les parties en cause, chacune assumant ses responsabilités, mais il faut en même temps manifester une ferme volonté de travailler de concert afin d'en arriver à un consensus sur une stratégie nationale pour le pays.

Je pense qu'il nous faut faire le point sur les provinces. Toutes les provinces et les territoires se sont engagés à préserver la diversité biologique et je crois qu'ils appuieront tous la ratification de la convention, surtout s'ils estiment qu'on tient compte de leurs opinions dans l'élaboration des mesures législatives et des programmes. Les provinces et les territoires doivent participer à la conclusion d'ententes internationales. Si nous voulons que le processus de mise en oeuvre soit un succès, les provinces et les territoires doivent y participer.

Je répète que le processus adopté pour déterminer notre position devrait servir de modèle dans le cas d'autres sortes de conventions internationales, mais aussi pour la mise en oeuvre de cette convention-ci. Nous croyons qu'un partenariat est nécessaire. Nous estimons que les provinces, les territoires et les organisations non gouvernementales doivent participer. Nous devons choisir la voie de la coopération. Tous les intervenants doivent participer. Nous

[Text]

dedicate some resources to restoring endangered species in their habitats.

I'm going to digress for a brief few seconds, Mr. Chairman. There was a question asked to the previous two speakers about things that we could be doing around the inventorying of species. One of the initiatives that is developing across the country is a series of systems to deal with data centres for rare and endangered and threatened species, the basis really for a biological data bank, if I could call it that.

The partnership is really between the nature conservancy of Canada and the individual jurisdictions, and noticeably absent in those partnerships is the federal government. So if there were something the federal government were looking to do, which is rather a foundation piece, they could put in place those kinds of data centres right across the country.

To summarize, the provinces and territories are committed to conserving biodiversity, were eager to participate in the implementation process. We think we have an opportunity with biodiversity to demonstrate that the jurisdictions can come together around the notions of respecting each other's responsibilities to develop a national perspective on this very important issue.

There are some concepts that have been in place for years that need to be reinforced. We must recognize that this is not an event; this is a process, a process that has been developing for many years. And concepts have been developing for many years that need to be strengthened and supported, not only our running off to try to craft a whole new set of responses to this particular convention.

There are some good examples around integrated resource management—for example, the model forest program, which the federal government has taken a leadership role in. These are examples of how to do this right. I think what we want to do is build on those experiences to implement the convention.

With that, Mr. Chairman, I'm going to conclude my remarks and look forward to questions.

**The Chairman:** Thank you very much, Mr. Cooke. I appreciate that.

Our second witness is Ms Diane Griffin, who is the executive director of the Island Nature Trust, Prince Edward Island, as well as vice-chair of the Wildlife Habitat Canada foundation. This afternoon, I understand she's appearing on behalf of the National Round Table on the Environment and the Economy, and in particular her position as chair of the Rural Renewal Task Force. It's in that capacity I believe that Diane Griffin will make a brief presentation now.

**Ms Diane Griffin (Member, National Round Table on the Environment and the Economy; Chair, Rural Renewal Task Force):** Thank you, Mr. Chairman. Like previous speakers, I also want to indicate my pleasure at being here today to make a presentation, and in my particular case, I'm going to keep it very specific.

[Translation]

devons consacrer certaines ressources au rétablissement d'espèces en voie d'extinction dans leur habitat.

Je vais me permettre une brève digression, monsieur le président. On a posé une question aux deux témoins précédents au sujet de ce que nous pourrions faire en ce qui concerne l'inventaire des espèces. On est en train notamment de mettre sur pied dans tout le pays une série de systèmes de coordination entre les centres de données sur les espèces rares, menacées, et en voie d'extinction, ce qui permettra de créer une sorte de banque de données biologiques, si vous me permettez cette expression.

Le partenariat existe en réalité entre les responsables de la conservation de la nature au Canada et les divers gouvernements, mais le gouvernement fédéral est visiblement absent de ce partenariat. Par conséquent, si le gouvernement fédéral tient vraiment à faire quelque chose, il pourrait apporter une contribution plutôt fondamentale en mettant sur pied ce genre de centre de données dans toutes les régions du pays.

En somme, les provinces et les territoires se sont engagés à préserver la diversité biologique et désirent ardemment participer au processus de mise en oeuvre de la convention. Nous estimons que cette question de la diversité biologique nous donne l'occasion de démontrer que les divers gouvernements peuvent surmonter ensemble les conflits que peut susciter la question du respect des responsabilités de chacun et élaborer une stratégie nationale sur cette question très importante.

Certains concepts acceptés il y a bien des années doivent être renforcés. Nous devons reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un événement, mais plutôt d'un processus qui évolue depuis des années. Et il y a également des concepts qui évoluent depuis bien des années mais qui doivent être renforcés et appuyés davantage, au lieu d'être simplement remplacés par tout un ensemble de nouvelles mesures pour mettre en oeuvre cette convention.

Il existe de bons exemples de gestion intégrée des ressources—par exemple le programme de forêts modèles, dont le gouvernement fédéral est le principal instigateur. Il existe donc des exemples sur la bonne façon de procéder. Je pense que nous devons nous appuyer sur ces expériences afin de mettre en la convention en oeuvre.

Je vais terminer ici mes remarques, monsieur le président, je répondrai bien volontiers aux questions qu'on me posera.

**Le président:** Je vous remercie beaucoup, monsieur Cooke. J'apprécie votre enthousiasme.

Notre deuxième témoin est M<sup>me</sup> Diane Griffin, directrice administrative du Island Nature Trust, Île-du-Prince-Édouard, de même que vice-présidente de la fondation Habitat faunique Canada. Cet après-midi, je crois qu'elle comparait au nom de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et en particulier à titre de présidente du groupe de travail sur le renouveau rural. C'est à ce titre, je pense, que Diane Griffin fera un bref exposé.

**Mme Diane Griffin (membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie; présidente du groupe de travail sur le renouveau rural):** Je vous remercie, monsieur le président. Comme les témoins précédents, je tiens à dire que c'est un plaisir pour moi de faire cet exposé aujourd'hui et je vous assure que je vais m'en tenir à des remarques très pertinentes.

[Texte]

The Round Table is working on a project that we feel will benefit biodiversity in rural Canada. Actually, the part of the country where biodiversity is probably most at risk is the working agricultural landscape, and while the 12% solution that's proposed in the name of protected areas and ecological reserves and parks is laudable, the other 88% of the landscape is something we're very concerned about. Les Cooke already mentioned integrated land use planning as being a good way to take care of this.

• 1655

Part of the problem in the agricultural landscape is that agricultural communities have suffered, as has the landscape. There are some graphs in the presentation that was presented to you prior to my coming here. Figure number one shows a map of Canada in which the dark areas show where biodiversity is most at risk, and agricultural Canada is where the biodiversity is most at risk.

Quickly looking down at figure 2 under that map, showing the population for two species of ducks, namely the pintail and the mallard, which both occur on the Canadian prairies, the figures show that a number of years ago the populations were much healthier than they are now. The two have decreased significantly in recent years. It's probably a very fair statement to say that as those populations of ducks have decreased so have the stresses increased on other areas—on people, on the rural infrastructure, on the rural economy.

Figure 3 in the presentation shows an opportunity model for sustainable development of the agricultural landscape. When we were below 30 million hectares of developed land we were dealing with the high-quality farm land, in other words, Canada land inventory classes 1 to 3. Once we got over that amount, then farmers were into what we would call marginal farm land, that is classes 4 to 7, at which point the soil, water, and habitat all started to suffer degradation, so that below that amount roughly 30 million hectares is where we should be able to maintain sustainable agriculture in our country.

The next figure, which has a lot of little boxes with arrows going towards centre points, shows government policy impacts on land use. The status quo now has governments paying \$45 an acre by means of various subsidies, insurances and other programs, to each farmer, whereas if one were to take that marginal land out of agriculture and retire it and find other mechanisms of reimbursing farmers, the cost to the government would be \$15 an acre. The difference in those two is that from the \$45 an acre that the farmers are getting currently, the costs of their production have to come out of that so that actually very little goes back into their pockets, as we know, whereas if that marginal land were retired up to \$15 an acre would go directly into the farmers' pockets, also resulting in less cost to the government.

[Traduction]

La Table ronde organise un projet qui sera bénéfique, nous l'estimons, pour la diversité biologique dans les régions rurales du Canada. De fait, le secteur du pays où la diversité biologique est probablement plus gravement menacé est le paysage agricole, et bien que la solution visant à protéger 12 p. 100 du territoire au moyen de parcs et de réserves écologique soit louable, nous sommes particulièrement préoccupés par le reste du paysage agricole, soit 88 p. 100. Les Cooke a déjà dit que la planification de l'utilisation intégrée des terres serait une bonne solution.

Une partie du problème réside dans le fait que les collectivités agricoles ont souffert, tout comme le paysage agricole. On vous a déjà présenté certains graphiques à ce sujet avant que je vienne ici. La figure I montre une carte du Canada sur laquelle les espaces noircis indiquent les endroits où le degré de risque pour la diversité biologique est le plus élevé et il s'agit des régions agricoles du pays.

La figure II, en bas de la page où se trouve la carte, indique la population de deux espèces de canards, soit le canard à col vert et le canard pilet, qui vivent dans les Prairies canadiennes, et les chiffres montrent qu'il y a quelques années, leur population était beaucoup plus importante que maintenant. Les deux ont connu un déclin prononcé ces dernières années. Il est probablement tout à fait juste de dire que le déclin des populations de ces canards a été accompagné d'un accroissement des pressions sur les milieux environnants, c'est-à-dire sur les gens, l'infrastructure rurale et l'économie rurale.

La figure III présente la modélisation des occasions pour le développement rural du paysage agricole. À moins de 30 millions d'hectares de terres utilisées, il s'agissait de terres agricoles de qualité supérieure, c'est-à-dire des classes I à III, dans l'inventaire des terres du Canada. À partir de ce chiffre, les agriculteurs cultivaient ce que nous appellerions des terres agricoles marginales, c'est-à-dire appartenant aux classes 4 à 7, des terres qui ont déjà commencé à souffrir d'une certaine dégradation du sol, de l'eau et de l'habitat, ce qui signifie qu'en deçà de 30 millions d'hectares, nous devrions pouvoir maintenir une agriculture durable dans notre pays.

La figure suivante, qui contient beaucoup de petites cases d'où partent des flèches en direction de deux points centraux, montre l'incidence des politiques gouvernementales sur l'utilisation des sols. Actuellement, les gouvernements versent à chaque agriculteur 45\$ l'acre, sous forme de subventions, d'assurances et d'autres programmes, tandis que si l'on faisait abandonner à ces agriculteurs les terres marginales en les remboursant par d'autres mécanismes, il n'en coûterait que 15\$ l'acre au gouvernement. La différence entre ces deux options est qu'il faut soustraire les coûts de production de ces 45\$ l'acre que reçoivent actuellement les agriculteurs, de sorte qu'il leur reste seulement une infime partie de cette somme, comme nous le savons tous, tandis que si les agriculteurs abandonnaient ces terres marginales, il leur resterait en mains jusqu'à 15\$ l'acre, et le coût serait bien moins élevé pour le gouvernement.

[Text]

Basically the situation we have going in Canada at the moment is that with the free trade agreements, and especially the Uruguay round of the GATT talks, there is an opportunity here. At first we talk about the reduction of agricultural commodities as being a disaster for rural Canada, and indeed it is if we let it be a disaster, but there's also an opportunity to take the portions of subsidies that are lost, namely the 20% and 36% for domestic and export subsidy support programs, and turn that back into the rural economy but under what we call a green box or green basket approach, and these three areas would be environment, research, and the rural infrastructure. In other words, the subsidies would be lost for agricultural commodity production but they could go back into the rural economy in other ways, and by doing that we would have an opportunity to encourage the preservation of biodiversity in this country, especially in the agricultural working landscape.

The potential elements of trade-driven adjustment to agricultural policies and programs that may contribute to sustainable agriculture, rural renewal, and biodiversity conservation are as follows. Number one is the market forces. As international agricultural production subsidies are reduced or reprofiled, it is anticipated that commodity prices will increase. This in turn should encourage land use decisions that are more responsive to the market forces and to the sustainable capability of the land base. The second one is non-distorting commercial income support. The third one is conservation incentives.

• 1700

So the opportunity for positive action in responding to trade liberalization would be a cost-effective and affordable imperative for Canada. It is within the realm of possibility that the agricultural industry, rural communities, and biodiversity conservation could be strengthened within the current expenditure levels of government.

The project the National Round Table is undertaking is to pull together many representatives who are interested in the agricultural sector as well as in rural communities; in other words, mayors of small rural municipalities. It is our hope to come forward with recommendations for the Prime Minister that would clearly show how redirection of the subsidies that will be lost anyway as a result of the GATT agreements could benefit biodiversity in rural Canada. Many of the threatened species and endangered species occur in prairie Canada, for instance, and 50% of our waterfowl population in this country is in that area. So there is a real opportunity here to look at a silver lining in a cloud that may at first have appeared to be black.

**The Chairman:** Thank you, Ms Griffin.

Our third witness is Professor Stewart Elgie, who is professor of environmental and natural resources law at the University of Alberta. He is now on a two-year leave of absence to work with the Sierra Legal Defence Fund, a

[Translation]

À l'heure actuelle, une occasion particulière se présente pour le Canada, étant donné que nous venons de conclure des accords de libre-échange et en particulier à cause des négociations de l'Uruguay dans le cadre du GATT. Premièrement, nous parlons de diminuer les subventions versées pour les produits agricoles car elles sont un désastre pour le secteur agricole canadien, et c'est bien le cas si nous ne prenons pas de mesures correctives, mais nous avons aussi la possibilité d'utiliser les subventions perdues, dans des proportions de 20 p. 100 et 36 p. 100 respectivement, pour les programmes nationaux de subventions et de soutien des exportations, et de les réinvestir dans l'économie rurale en fonction des critères de ce que nous appelons «la section verte», qui vise trois secteurs, à savoir l'environnement, la recherche et l'infrastructure rurale. Autrement dit, les subventions ne serviraient plus à la production de denrées agricoles, mais elles pourraient être réinjectées dans l'économie rurale de façon différente, ce qui nous donnerait la possibilité d'encourager la préservation de la diversité biologique au pays, en particulier dans le paysage agricole en activité.

Les éléments éventuels de rajustement des politiques et des programmes en fonction des critères commerciaux pourraient favoriser une agriculture viable, le renouveau rural et la conservation de la diversité biologique de la façon suivante. Premièrement, il y a les forces du marché. À mesure que seront réduites ou rajustées les subventions à la production agricole partout dans le monde, les prix des produits de base devraient augmenter. Cela devrait donner lieu à des décisions d'utilisation des sols mieux adaptées aux forces du marché et au potentiel de développement durable des terres. Le deuxième élément est le soutien du revenu agricole sans distorsion des échanges, et le troisième, c'est l'encouragement à la conservation.

La possibilité d'adopter des mesures positives pour répondre à la libéralisation des échanges commerciaux serait, pour le Canada, non seulement une activité rentable mais abordable. Il paraît possible de renforcer notre secteur agricole, nos collectivités rurales et la conservation de la diversité biologique en s'en tenant au budget actuel du gouvernement.

Le projet de la Table ronde nationale vise à promouvoir la concertation entre plusieurs représentants du secteur agricole et des collectivités agricoles, c'est-à-dire les maires des petites municipalités rurales. Nous espérons pouvoir présenter au premier ministre des recommandations montrant clairement comment il faudrait réaffecter les subventions perdues en raison des accords du GATT, de manière à préserver la diversité biologique dans les régions rurales du Canada. De nombreuses espèces en voie d'extinction se trouvent dans la région des Prairies, par exemple, car la moitié de la population d'oiseaux aquatiques du pays s'y trouve. Il semble donc vraiment possible de voir un élément positif dans une situation qui a pu de prime abord paraître tout à fait négative.

**Le président:** Je vous remercie, madame Griffin.

Notre troisième témoin est M. Stewart Elgie, professeur de droit de l'environnement et des ressources naturelles à l'Université d'Alberta. Il a pris un congé de deux ans et travaille actuellement au Sierra Legal Defence Fund, un

[Texte]

public-interest environmental law organization he founded in 1990. I should indicate that he practised as an environmental lawyer for several years in Alaska, including litigation against Exxon over the Valdez oil spill, before returning to Canada. This gives him a unique perspective.

Accompanying him is Elizabeth May, who has appeared previously before our committee as a witness, as the national representative of the Sierra Club of Canada. She was a member of the biological diversity convention advisory committee to Environment Canada.

We welcome you both. I understand Professor Elgie will speak and both will be available for questions from members of the committee.

**Professor Stewart Elgie (Faculty of Law, University of Alberta, Sierra Defence Fund):** Mr. Chairman and members of the committee, thank you for inviting us to appear before you today.

We are appearing today on behalf of a coalition of organizations, including the World Wildlife Fund, the Canadian Parks and Wilderness Society, the Canadian Nature Federation, the Canadian Environmental Law Association, and the Sierra Club of Canada. Together, these organizations represent over 100,000 Canadians, and each has demonstrated a long-standing concern over the problems of species extinction.

Last week I had the privilege of speaking at the first North American conference on environmental law, held in Mexico as a result of free-trade initiatives. I am proud to pass on the appreciation I received from many members of the Mexican and American delegations for the important role Canada played in pushing through the biological diversity convention at Rio. I should also pass on, though, that many of them were shocked to find we have no federal legislation protecting endangered species in Canada and we have very little legislation at the provincial level. It is that topic I would like to address before you today.

We have heard that biodiversity is a concept difficult to measure and difficult to define. Perhaps the best barometer of declining biodiversity is the extinction of species. Preserving biodiversity will require efforts on many fronts, as Mr. McAllister and Mr. Herity have told us. But one of the most important tools for protecting biodiversity is legislation protecting endangered species. Preserving species is a matter of national and international concern, as the Rio convention demonstrated. In our view, therefore, legislative leadership must come from the federal level.

[Traduction]

organisme d'intérêt public en matière de droit de l'environnement qu'il a fondé en 1990. Je dois ajouter qu'il a pratiqué comme avocat spécialisé en droit de l'environnement pendant plusieurs années en Alaska, notamment durant les poursuites intentées contre Exxon dans l'affaire du déversement pétrolier de l'Exxon Valdez, avant de revenir au Canada. Il nous présente donc une perspective vraiment unique.

Il est accompagné d'Elizabeth May, qui a déjà comparu devant notre comité à titre de représentante nationale du Sierra Club du Canada. Elle est membre du comité consultatif d'Environnement Canada au sujet de la convention sur la diversité biologique.

Nous vous souhaitons la bienvenue à tous deux. Je crois que le professeur Elgie fera un exposé, après quoi les deux témoins répondront aux questions des membres du comité.

**M. Stewart Elgie (professeur, Faculté de droit, Université d'Alberta, Sierra Defence Fund):** Monsieur le président, je vous remercie et je remercie les membres du comité de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

Nous sommes ici au nom d'une coalition d'organismes, notamment le Fonds mondial pour la nature, la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada, la Fédération canadienne de la nature, l'Association canadienne du droit de l'environnement et le Sierra Club du Canada. Ces organismes réunis représentent plus de 100 000 Canadiens et chacun manifeste depuis longtemps ses préoccupations en ce qui concerne les problèmes relatifs aux espèces menacées d'extinction.

La semaine dernière, j'ai eu le privilège de prendre la parole à la première conférence nord-américaine sur le droit de l'environnement, tenue au Mexique par suite des négociations de libre-échange. Je suis fier de pouvoir vous transmettre l'appréciation manifestée par plusieurs membres des délégations mexicaine et américaine pour le rôle important qu'a joué le Canada dans l'adoption de la convention sur la diversité biologique à Rio. Je dois cependant également vous faire part de la stupéfaction manifestée par de nombreux délégués lorsqu'ils ont appris que le Canada n'avait aucune loi fédérale destinée à protéger les espèces menacées d'extinction et que les provinces en avaient très peu. C'est de cette question que je voudrais vous parler aujourd'hui.

Nous avons entendu dire que la diversité biologique était un concept difficile à mesurer et à définir. Le meilleur baromètre du déclin de la diversité biologique est sans doute l'extinction de certaines espèces. Comme MM. McAllister et Herity nous l'ont dit, il faudra faire des efforts sur plusieurs fronts pour préserver la diversité biologique. Mais l'un des instruments les plus importants pour préserver la diversité biologique est l'adoption de mesures législatives destinées à protéger les espèces menacées d'extinction. La préservation des espèces est une question d'intérêt national et international, comme l'a démontré la convention de Rio. Nous estimons donc que l'initiative en matière législative doit provenir du gouvernement fédéral.

[Text]

[Translation]

## • 1705

The problem of species loss pervades every region of Canada. I've attached for each of you World Wildlife's map of endangered species in Canada. If you look at it, you can see that COSEWIC's endangered species list includes some well-known species such as the sea otter or the wood bison or the beluga whale, but also includes lesser-known species; for example, Furbish's lousewort, a plant, or the loggerhead shrike, which is a bird.

The number of species listed as vulnerable, threatened, or endangered in Canada now stands at over 200. That's a 400% increase from 10 years ago. In response to the question for the last witnesses, I should add that I understand that the rate of extinction world-wide now is 100 to 1,000 times what it was at natural levels. We can assume that represents the human increase.

Even COSEWIC admits that these numbers understate the problem. There are many more endangered species that we have not yet documented. Just to give you one example, since 1991 a team of volunteer researchers have been working on a platform 200 feet high in the old-growth rain forests on Vancouver Island and have discovered dozens of new species previously unknown. I should add that they're working quickly because the area is being planned for logging, or at least being considered for logging.

Despite the sincere efforts of many talented men and women in COSEWIC, provincial wildlife departments, and environmental groups, we're losing the battle to protect species in Canada. One of the main reasons we're losing this battle is the lack of a strong federal mandate to protect endangered species and their habitats. Informal efforts by all levels of government, as well as by individuals and organizations, are important, but legislation is desperately needed. Legislation would send a strong signal to Canadians and to the rest of the world that our federal government's commitment to addressing the problem of species loss did not end at Rio.

Protecting species means protecting habitat, as we all know, and that often means limiting development of that habitat. Without legislation, our current approach is to deal with the protection of endangered species at the last minute on a case-by-case basis. When species protection is approached on such an incremental basis, without legal standards, species too often will lose out to the lure of development. It's easy to justify the loss of a particular species when its habitat offers lucrative development opportunities. How valuable can this single species be, the argument goes, when the habitat it now depends on offers us millions of dollars if we develop it?

Le problème des espèces disparues s'étend à toutes les régions du Canada. J'ai joint à mon mémoire une carte du Fonds mondial pour la nature montrant les espèces menacées de disparition au Canada. Vous y verrez que la liste du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada comprend des espèces bien connues comme la loutre de mer, le bison des bois et le béluga, mais également des espèces moins connues comme la pédiculaire de Furbish, une plante, ou la pie-grèche migratrice, un oiseau.

Le nombre des espèces dites vulnérables, en danger, ou menacées de disparition au Canada se situe actuellement à plus de 200. C'est une augmentation de 400 p. 100 en 10 ans. En réponse à la question posée au dernier témoin, je crois savoir que le taux d'extinction à l'échelle mondiale est maintenant 100 fois à 1 000 fois ce qu'il était lorsque la nature était laissée à elle-même. Nous pouvons présumer que cela s'explique par l'intervention des êtres humains.

Même le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada reconnaît que ces chiffres minimisent le problème. Il existe plusieurs autres espèces menacées de disparition qui n'ont pas encore été documentées. À titre d'exemple, depuis 1991, une équipe de chercheurs bénévoles travaillent sur une plate-forme à 200 pieds de hauteur dans les peuplements mûrs de l'Île de Vancouver et ils ont découvert des douzaines de nouvelles espèces inconnues jusqu'à maintenant. Je dois ajouter qu'ils travaillent rapidement parce qu'on prévoit procéder à des coupes à cet endroit, ou du moins on envisage cette possibilité.

En dépit des efforts sincères de nombreux membres talentueux du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, des ministères provinciaux de la Faune et de groupes d'écologistes, nous perdons la bataille en matière de protection des espèces au Canada. L'une des principales raisons, c'est l'absence d'un mandat fédéral ferme pour protéger les espèces menacées de disparition et leurs habitats. Il est important que tous les paliers de gouvernements, ainsi que des particuliers et des organismes fassent des efforts officiels, mais on a désespérément besoin de mesures législatives. De telles mesures montreraient clairement aux Canadiens et au reste du monde que l'engagement pris par le gouvernement fédéral de s'occuper du problème des espèces en voie de disparition n'a pas pris fin à Rio.

La protection des espèces nécessite la protection de leur habitat, comme nous le savons tous, ce qui signifie souvent qu'il faut limiter l'exploitation de cet habitat. Sans mesures législatives, nous nous contentons actuellement de protéger les espèces menacées de disparition dans un effort de dernière minute pour chaque cas. Lorsque la protection des espèces se fait ainsi au pied levé, sans norme légale, trop souvent l'attrait de l'exploitation gagnera au détriment des espèces. Il est facile de justifier la perte d'une espèce donnée quand son habitat présente des perspectives lucratives d'exploitation. On demande quelle valeur peut avoir une seule espèce quand l'habitat dont elle dépend nous offre la possibilité de gagner des millions de dollars si nous l'exploitons.

[Texte]

On the surface, this is true. The benefits of preserving any one individual species are long term. They're difficult to measure, but the economic costs of protecting habitat are immediate and tangible. The problem with our current incremental approach is that it ignores the big picture. It ignores the cumulative effects of all habitat loss. While it may be difficult to place a value on any one species, it is certain that the costs of wide-scale species extinction will be devastating. The whole is far greater than the sum of the parts.

To protect species properly, a principled legislative commitment is needed before the dilemma of protecting a particular species arises. Legislation is needed to discipline decision-makers to rise above short-term economic interests in order to achieve the important goal of preserving biological diversity. That is why the Rio convention, at article 8(k), calls on all nations to develop necessary legislation for the protection of threatened species and populations.

Legislation will not mean a heavy-handed, top-down approach to protecting species. It will still be necessary to cooperate with landowners, provinces, and companies. However, legislation will give the federal government much-needed clout to ensure that any negotiations achieve the necessary level of protection for species. At present the federal government enters such negotiation from a position of relative weakness.

We are fortunate in Canada. Our problem of species loss is still at a manageable stage, unlike that in some other countries. Because our lands and waters are still relatively intact compared to those of other developed nations, efforts to preserve species generally will not require the types of expensive, critical-care measures that we have witnessed in the United States. Through decisive preventive actions we can preserve our biological diversity—if we act now.

Up to now the protection of endangered species has been treated in this country as primarily a provincial responsibility. While we agree that the provinces have an important role to play, the extinction of species is not a local matter. It is a matter of national and international concern. The problem is too vast to be left to the individual provinces.

• 1710

Only three provinces have passed endangered species acts in Canada. Ontario's and New Brunswick's acts were passed in the 1970s; Manitoba's was passed in 1990. All three acts prohibit the disturbance of the habitat of any listed species. Yet according to our research there has never been a reported prosecution in any of those three provinces for a violation of their acts.

[Traduction]

En apparence, c'est vrai. Les avantages qu'offre la préservation d'une espèce en particulier sont à long terme. Ils sont difficiles à mesurer, tandis que les coûts économiques de la protection de l'habitat sont immédiats et tangibles. Le problème qui sous-tend notre façon improvisée d'agir actuellement est qu'on a pas de vue d'ensemble. On ne tient pas compte des effets cumulatifs de la perte de tout habitat. Il est peut-être difficile de déterminer la valeur d'une espèce donnée, mais il est certain que les répercussions de l'extinction généralisée d'espèces seront dévastatrices. Le tout est beaucoup plus grand que la somme de ses parties.

Pour bien protéger les espèces, il faut un engagement législatif fondé sur des principes, avant que nous faisons face à la nécessité de protéger une espèce donnée. Il faut une mesure législative pour forcer les décideurs à laisser de côté les intérêts économiques à court terme en vue de réaliser l'objectif important qu'est la protection de la diversité biologique. C'est pourquoi l'article 8k de la Convention de Rio demande à toutes les nations d'adopter les mesures législatives nécessaires pour protéger les espèces et les populations menacées de disparition.

L'adoption de mesures législatives ne signifie pas qu'on imposera d'en haut et d'une manière autoritaire la protection des espèces. Il sera encore nécessaire de coopérer avec les propriétaires terriens, les provinces et les entreprises. Cependant, une mesure législative donnera au gouvernement fédéral l'autorité nécessaire pour s'assurer que les négociations permettront de protéger suffisamment les espèces. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral entreprend de telles négociations à partir d'une position de faiblesse relative.

Nous avons de la chance, nous autres les Canadiens. Le problème de la disparition des espèces est encore à un niveau maniable, contrairement à la situation dans certains autres pays. Étant donné que nos terres et nos eaux sont encore relativement intactes comparativement à celles d'autres nations industrialisées, nos efforts en vue de préserver des espèces ne nécessiteront pas généralement le genre de mesures intensives et coûteuses qu'on a dû prendre aux États-Unis. Nous pouvons préserver notre diversité biologique grâce à des mesures préventives décisives—si nous agissons dès maintenant.

Jusqu'à présent, la protection des espèces menacées de disparition dans notre pays a été considérée principalement comme une responsabilité provinciale. Nous reconnaissons que les provinces ont un rôle important à jouer, mais la disparition des espèces n'est pas un problème local. C'est une question d'intérêt national et international. Le problème est trop vaste pour que son règlement soit laissé à l'initiative de chaque province.

Trois provinces seulement, au Canada, ont adopté des lois sur les espèces menacées d'extinction. Celles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont été adoptées dans les années 1970; celle du Manitoba, en 1990. Ces lois interdisent que l'on perturbe l'habitat d'une espèce figurant sur la liste protégée. Pourtant, nos recherches ont révélé qu'il n'y avait jamais eu de poursuites, dans ces trois provinces, pour infraction aux dispositions de leurs lois.

[Text]

That is not to say the provincial governments are taking no action to protect endangered species. Clearly, most provinces are making some informal efforts at least to identify, and in some cases to protect, endangered species and their habitats. The problem is that these efforts are not enough, as the rapidly growing list of endangered species attests. That is why the federal governments of both the United States and Australia eventually decided to pass national legislation protecting species, and that is why the Rio convention, at article 10(a), requires each nation to integrate consideration of the conservation of biological resources into national decision-making.

Does the federal government have the constitutional jurisdiction to enact endangered species legislation? In our view, the answer is clearly yes. Relevant heads of federal authority include interprovincial matters as most wildlife roams between boundaries: fisheries, and migratory birds. But the federal government's jurisdiction rests primarily on its national concern power under the peace, order and good government clause of our Constitution.

The protection of endangered species is no longer a local matter in the constitutional sense; it is a matter of national concern. The protection of the whooping crane is of concern to people all across Canada, not just in Alberta and, as I learned last week, to people near its wintering grounds in Texas. Canadians would not look kindly on Kenya, for instance, if it refused to protect the African elephant, claiming it was a local matter.

The signing of the Rio convention fortified the federal government's jurisdiction to enact species protection legislation. Under our constitutional law the signing of an international agreement is strong evidence that a subject-matter has become a national concern. What steps do we feel the federal government should take to protect species? That question is too complex to answer in only a few short minutes. However, let me summarize what we consider the essential elements.

First, we feel the federal government should move ahead with ratification of the Rio convention as planned, provided it makes a parallel commitment to enact species protection legislation. Second, we feel the government should pass the proposed wild animal and plant protection bill, which is presently before Parliament. Although this law deals mainly with trade in endangered species, it is an important first step. Third, we recommend that all federal environmental assessments consider the effects of projects on biodiversity in general and on endangered species in particular, and I use that phrase to include threatened and vulnerable species as well.

[Translation]

Cela ne veut pas dire que les gouvernements provinciaux ne prennent aucune mesure pour protéger les espèces menacées d'extinction. Manifestement, la plupart d'entre elles font, du moins sur le plan non officiel, des efforts pour identifier, et dans certains cas, protéger, les espèces menacées d'extinction et leurs habitats. Le problème est que ces efforts sont insuffisants, comme en témoigne l'allongement rapide de la liste de ces espèces menacées d'extinction. C'est la raison pour laquelle les gouvernements fédéraux des États-Unis et de l'Australie ont finalement décidé d'adopter des lois nationales de protection des espèces, et c'est aussi la raison pour laquelle l'article 10.3 de la Convention de Rio exige de chaque nation qu'elle intègre la conservation des ressources biologiques à ses prises de décisions.

La constitution autorise-t-elle le gouvernement fédéral à promulguer des lois en faveur des espèces menacées d'extinction? À notre avis, il faut carrément répondre par l'affirmative à cette question. Les pouvoirs fédéraux s'étendent notamment aux questions interprovinciales; or, dans la plupart des cas, la faune ne respecte pas les frontières: c'est le cas des poissons et des oiseaux migrateurs. Mais la compétence fédérale repose essentiellement sur les pouvoirs nationaux prévus par la clause constitutionnelle relative à la paix, l'ordre et le bon gouvernement.

La protection des espèces menacées d'extinction n'est plus une question locale, au sens constitutionnel du terme; c'est une question d'importance nationale. La protection de la grue blanche d'Amérique préoccupe tous les Canadiens, et pas seulement les Albertins et, comme je l'ai appris la semaine dernière, pour les gens qui vivent au voisinage de ses terrains d'hivernage au Texas. Les Canadiens n'apprécieraient guère que le Kenya, par exemple, refuse de protéger l'éléphant d'Afrique en prétendant qu'il s'agit d'une question d'intérêt local.

La signature de la Convention de Rio a confirmé la compétence fédérale en ce qui concerne la promulgation de lois sur la protection des espèces. Aux termes de notre droit constitutionnel, la signature d'un accord international est une preuve solide qu'une question est devenue un sujet de préoccupation nationale. Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour protéger les espèces? La question est trop complexe pour qu'on puisse y répondre en quelques minutes. Permettez-moi, cependant, de résumer ce que nous considérons comme des éléments essentiels.

Premièrement, nous estimons que le gouvernement fédéral devrait ratifier la Convention de Genève comme prévu, à condition qu'il s'engage parallèlement à promulguer une loi sur la protection des espèces. Deuxièmement, nous estimons que le gouvernement devrait adopter le projet de loi sur la protection d'espèces animales et végétales sauvages, qui a été soumis au Parlement. Bien que ce projet de loi traite surtout du commerce des espèces menacées d'extinction, il constitue une première étape importante. Troisièmement, nous recommandons que toutes les évaluations environnementales fédérales tiennent compte des effets des projets sur la diversité biologique en général et sur les espèces menacées d'extinction en particulier, terme dans lequel j'englobe également les espèces en danger et vulnérables.

[Texte]

The Rio convention, at article 14(1)(a), requires each nation to introduce procedures regarding environmental impact assessment of its proposed projects that are likely to have a significant adverse effect on biological diversity. The recently passed Canadian Environmental Assessment Act says nothing about endangered species, or biodiversity particularly. We recommend that the act be proclaimed on schedule, but that regulations be passed clarifying that all assessments must consider endangered species, and that all projects that may affect endangered species must undergo a federal assessment.

Fourth, we suggest that the National Parks Act regulations be amended to clarify that protection of biodiversity is of prime importance in the selection and management of national parks as well as other federal conservation areas. This would implement paragraphs (a) and (b) of article 8 of the Rio convention. But article 8 also requires nations to take legislative steps to protect biodiversity outside protected areas. For that reason we strongly recommended that the federal government pass legislation requiring the protection of endangered species and their habitats. Such legislation should allow an important role for provincial and native governments, but it must set out national, enforceable standards for protecting endangered species.

Let me briefly go over what the core elements of such legislation might look like.

First of all, it must list all vulnerable, threatened, and endangered species, and this listing should be done on a purely scientific basis. The COSEWIC process at present is effective at listing species and could simply be given legislative force.

• 1715

Second, we feel legislation should identify the critical habitat of all listed species.

Third, it should prohibit the direct exploitation of all listed species.

Fourth, it should prohibit all impairment of critical habitat of listed species. This is a particularly important step.

Fifth, it should require the development and funding of recovery plans for all listed species. It is important that recovery efforts begin once a species is identified as vulnerable. This will help to implement the prevention mandate of the Rio convention and should avoid the kinds of expensive recovery efforts we've seen in the United States, where recovery is often left until the species is in critical condition. The existing renewal process would be a good working model for a federal-provincial approach in this area.

[Traduction]

L'alinéa 14.1a) de la Convention de Rio dispose que chaque nation devra adopter des procédures relatives à l'évaluation de l'incidence environnementale des projets qui risquent de porter un préjudice grave à la diversité biologique. La Loi canadienne sur la protection de l'environnement, qui vient d'être adoptée, est muette au sujet des espèces menacées d'extinction, et en particulier, de la biodiversité. Nous recommandons que cette loi soit promulguée dans les délais prévus, mais que l'on adopte un règlement précisant que toute évaluation devra tenir compte des espèces menacées d'extinction, et que tous les projets susceptibles d'avoir des effets sur elles, devra faire l'objet d'un examen fédéral.

Quatrièmement, nous proposons que l'on modifie le règlement découlant de la Loi sur les parcs nationaux afin de préciser le fait que la protection de la diversité biologique revêt une importance primordiale dans le choix et la gestion des parcs nationaux ainsi que des autres aires de conservation fédérales. Cela permettrait l'application des alinéas a) et b) de l'article 8 de la Convention de Rio. Cet article exige toutefois aussi que les nations prennent des mesures législatives afin de protéger la diversité biologique en dehors des zones protégées. C'est la raison pour laquelle nous avons vivement recommandé que le gouvernement fédéral adopte une loi sur la protection des espèces menacées d'extinction et de leurs habitats. Cette loi devrait accorder un rôle important aux gouvernements provinciaux et autochtones, mais il conviendra qu'elle établisse des normes nationales, applicables, pour la protection des espèces menacées d'extinction.

Permettez-moi de décrire brièvement la forme que pourrait prendre les éléments essentiels d'une telle loi.

Premièrement, elle devra prévoir une liste de toutes les espèces vulnérables, en danger et menacées d'extinction, et cette liste devra être fondée sur des préoccupations exclusivement scientifiques. Actuellement, le processus utilisé par le CSEMDC est un moyen efficace d'établir la liste des espèces et on n'aurait qu'à lui donner force de loi.

Deuxièmement, nous estimons que la loi devrait préciser l'habitat vital de toutes les espèces figurant sur la liste.

Troisièmement, elle devrait interdire l'exploitation directe de toutes ces espèces.

Quatrièmement, elle devrait interdire toute compromission de l'habitat vital des espèces figurant sur la liste. C'est là une mesure particulièrement importante.

Cinquièmement, elle devrait exiger l'élaboration et le financement de plans de relance pour toutes les espèces figurant sur la liste. Il est important que les efforts dans ce domaine commencent dès qu'il est établi qu'une espèce est vulnérable. Cela facilitera l'exercice du mandat préventif de la convention de Rio et devrait permettre d'éviter les coûteux efforts de relance et de rétablissement dont nous avons été témoins aux États-Unis où l'on entend souvent, avant d'agir, que l'espèce se trouve dans une situation critique. Le processus de renouvellement existant constituerait un bon modèle pratique pour une démarche fédérale-provinciale dans ce domaine.

[Text]

My time is short, so I will conclude my remarks. But let me leave you with the words of a man who is best known for his commitment to social justice and democracy, but who also felt strongly about ecology. Alexander Solzhenitsyn, shortly before he was expelled from the Soviet Union, wrote to the Soviet leaders, saying this:

Let me remind you of what any village greybeard in the Ukraine or Russia has understood from time immemorial and could have explained to the progressive commentators ages ago, that a dozen earthworms cannot go on and on gnawing on the same apple forever; that if the earth is a finite object, then its expanses and resources are finite also, and the endless infinite progress dinned into our heads by the dreamers of the enlightenment cannot be accomplished on it.

Solzhenitsyn went on to say:

We have squandered our resources foolishly without so much as a backward glance. But for the moment, at least far more remains untainted by us which we haven't had time to touch. So let us come to our senses in time. Let us change our course.

Our western neighbour, the former Soviet Union, is now beginning to take steps to protect biological diversity despite crippling social and economic problems. Surely we, in the nation with the highest quality of life on the earth, can summon the resolve to protect our biological legacy for the sake of the generations who will inherit this land.

Thank you.

**The Vice-Chairman (Mr. Côté):** Thank you very much.

We have only 18 minutes left. I will ask my colleagues to each take at the most four and a half minutes and a few seconds. I will ask Mr. Caccia to start.

**Mr. Caccia:** I will ask one question. Using as a springboard the extremely helpful and comprehensive presentation by Mr. Elgie, I would like to ask Les Cooke whether he and his colleagues of the Canadian Council of Ministers of the Environment, the Deputy Ministers Committee, are undertaking a study of the subsidies and incentives that exist in each province which encourage the decrease in the endangerment of habitats ranging from wetlands to certain types of forests. In other words, in your excellent brief it is hard to find, except for a reference to the necessity of carrying out an inventory, any self-analysis of your own taxation policies by way of incentives and subsidies that are counterproductive to the goal of maintaining and possibly increasing biodiversity. And as you know, of the three levels of government, the provincial level is the one that has perhaps the greatest muscle in this respect.

[Translation]

Je dispose de peu de temps, et je vais donc conclure mes remarques. Mais qu'il me soit permis, en terminant, de citer les propos d'un homme surtout connu pour son dévouement à la cause de la justice sociale et de la démocratie, mais qui attachait aussi beaucoup d'importance à l'écologie. Peu de temps avant d'être expulsé de l'Union soviétique, Alexander Solzhenitsyn avait écrit aux leaders soviétiques:

Permettez-moi de vous rappeler ce que n'importe quel vieillard, dans un village d'Ukraine ou de Russie a compris de temps immémorial et aurait pu expliquer, il y a bien longtemps aux commentateurs progressistes, à savoir qu'une douzaine de vers de terre ne peuvent pas continuer à grignoter la même pomme ad vitam eternam; que si la terre est un objet qui a des limites, ses étendues et ses ressources en ont également, et que le progrès illimité dont nous ont bourré le crâne les rêveurs de l'époque des lumières est irréalisable.

Solzhenitsyn ajoutait:

Nous avons sottement gaspillé nos ressources, sans jamais y regarder à deux fois. Mais pour le moment il en reste encore beaucoup plus, malgré tout, que nous n'avons pas eu le temps de toucher et de souiller. Reprenons donc nos esprits, avant qu'il ne soit trop tard. Changeons de cap.

Notre voisine, l'ancienne Union soviétique, commence maintenant à prendre des mesures pour protéger la diversité biologique, en dépit des écrasants problèmes sociaux et économiques qu'elle connaît. Sûrement, nous qui appartenons à la nation jouissant de la plus haute qualité de vie du monde, devrions être capables de trouver l'énergie nécessaire pour protéger notre patrimoine biologique au profit des générations qui hériteront de cette terre.

Je vous remercie.

**Le vice-président (M. Côté):** Merci beaucoup.

Il ne nous reste que 18 minutes. Je vais demander à chacun de mes collègues de s'en tenir à quatre minutes et demie, avec quelques secondes de plus, au maximum. Je donne la parole à M. Caccia.

**M. Caccia:** Je n'ai qu'une question à poser. Je m'appuierai sur l'exposé extrêmement complet et utile de M. Elgie pour demander à Les Cooke si ses collègues et lui-même, du comité des sous-ministres du Conseil canadien des ministres de l'environnement, effectuent une étude sur les subventions et les mesures d'encouragement mis en place dans chaque province pour encourager la réduction des dangers qui pèsent sur divers habitats, depuis les terres humides jusqu'à certains types de forêt. En d'autres termes, dans votre excellent mémoire, il est difficile de trouver, exception faite d'une référence à la nécessité d'établir un répertoire, une analyse de vos propres politiques d'imposition en ce qui a trait aux subventions et mesures d'encouragement contraires au maintien et, éventuellement à l'accroissement de la biodiversité. Vous savez sans doute que des trois ordres de gouvernement, c'est le provincial qui a le plus de poids dans ce domaine.

[Texte]

So I would be grateful if Mr. Cooke would enlighten us as to whether, in addition to the outline he has presented to us today, any initiative is being planned by his committee on the question of subsidies and incentives that directly or indirectly reduce and affect habitat.

• 1720

**Mr. Cooke:** I think the key thing to realize is that almost every policy or plan or development proposal that we have has some *raison d'être* of its own, some reason for being, that to some constituency out there would be seen as good and sound. Really, if we're going to have any significant change in the way in which our land and resource decisions get made, we have to start by changing the institutional environment around them, and to move the decision-making around these policies and programs into some form of integrated environment.

In the last five years in particular, we've seen a real change in the way these decisions get made. They have been recited often enough, and anybody here could recite again examples of where we have the policy to dam the swamp and the policy to drain it, and in fact both occurring at the same swamp and on the same day.

That is the kind of problem that, I think, is the root of what's the matter with our decision-making. I think the whole concept behind the biodiversity and the issues that we're talking about here, the key to it, the cornerstone, is integration. We have to find a way to integrate decision-making processes, integrate information, integrate plans.

**Mr. Caccia:** Mr. Cooke, my question is not that; you're not answering my question. Are you undertaking a study to identify subsidies and incentives that at the present time have the effect of reducing habitat? Just answer that question.

**Mr. Cooke:** Yes.

**Mr. Caccia:** Which way do you intend to proceed?

**Mr. Cooke:** It's not being done by the Council of Ministers of the Environment, but I can certainly say that it's being done within Saskatchewan. A concrete example is the issue in Saskatchewan, which is very important, around farm subsidies and what effect farm subsidies have on marginal land production. We have a history in Canada of having policies that encourage marginal land as part of the cereal grain base. We actually have a team of people who are looking at all of these ingredients and looking at the effect they have on land practices.

What caused us to do that was the latest series of farm subsidy programs. We said, well, how is that going to fit with what we're trying to do under the North American Waterfowl Management Plan. We have put together a team that is basically looking at what the effect of the subsidies is on our land and resource-management practice, the intention being that if we find that the subsidy is in fact causing the problem, we would like to change the way these subsidies are created. This doesn't necessarily mean that you take the money out of the farmer's pocket, but the way you get it there may be driven by a different variable that doesn't encourage him to be taking marginal land and putting it into

[Traduction]

Je saurais donc gré à M. Cooke de nous dire si, outre l'exposé qu'il nous a fait aujourd'hui, son comité a l'intention de proposer des mesures en ce qui concerne les subventions et encouragements qui, directement ou non, réduisent l'habitat et influent sur lui.

**M. Cooke:** Je crois que le point essentiel à comprendre c'est que, pratiquement, toute politique, plan, ou proposition de développement a sa raison d'être et qu'il y a toujours un groupe pour lequel il paraît valable et justifié. Franchement, si nous voulons modifier de manière sensible la façon dont les décisions sont prises en ce qui concerne nos terres et nos ressources, il faut commencer par modifier le contexte institutionnel auquel elles appartiennent, et, par delà les politiques et les programmes, établir un système intégré de prise de décisions.

Au cours des cinq dernières années en particulier, la manière de prendre ces décisions a beaucoup changé. On l'a maintes fois répété, et je suis certain que tous ceux qui sont ici pourraient nous donner encore une fois des exemples de situations où nous avons une politique pour retenir les eaux d'un marécage et une autre pour les drainer, et où, en fait, on applique les deux politiques contradictoires au même marécage, le même jour.

Voilà le genre de problème, qui à mon avis, est à la racine de notre système de prise de décisions. Je crois que le principe qui sous-tend la biodiversité et des questions dont nous parlons ici, la clé du problème, la clé de voûte, c'est l'intégration. Il faut trouver un moyen d'intégrer les processus de prise de décisions, d'intégrer l'information, d'intégrer les plans.

**M. Caccia:** Monsieur Cooke, vous n'avez pas répondu à ma question. Effectuez-vous une étude destinée à déterminer quelles sont les subventions et mesures d'encouragement qui ont actuellement pour effet de réduire l'habitat? Contentez-vous de répondre à cette question.

**M. Cooke:** Oui.

**M. Caccia:** Dans quelle direction avez-vous l'intention de vous orienter?

**M. Cooke:** Ce n'est pas le conseil des ministres de l'Environnement qui fait cette étude, mais je puis vous dire qu'elle est en cours au Saskatchewan. Un exemple concret, très important dans cette province, est celui des subventions aux agriculteurs et de l'incidence qu'elles ont sur la production des terres à rendement marginal. Le Canada a toujours eu des politiques encourageant l'exploitation de ces terres dans le cadre de la culture des céréales. Nous avons en fait une équipe qui étudie ces divers éléments ainsi que leur incidence sur les pratiques agricoles.

C'est la dernière série de programmes de subventions aux agriculteurs qui nous ont incité à le faire. Nous nous sommes demandé comment ils allaient concorder avec ce que nous voulions faire dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Nous avons constitué une équipe dont la tâche essentielle est d'étudier l'effet des subventions sur nos pratiques de gestion des terres et des ressources, le but poursuivi étant que si nous nous apercevons que c'est en fait la subvention qui est la cause du problème, nous voudrions changer la manière dont ces subventions sont établies. Cela ne signifie pas nécessairement que vous allez faire les poches de l'agriculteur, mais qu'il continuera à être

[Text]

production, which is really the issue the rural revitalization task committee under the National Round Table is also getting at. We recognize the problem, but it is being tackled issue by issue rather than in a broader perspective.

**Mr. Fulton:** I would like to thank the witnesses for their evidence. I hope that in the report we're going to make at the end of this session we will use the example that Diane used.

The question I have, I suppose, is most directly put to Professor Elgie. I was pleased to hear what Mr. Cooke had to say about the kind of cooperation there was among the feds, the provinces, and the territories leading to Rio and that you hope it's going to occur again. We certainly do in this committee. The last thing we need is a confrontation in the country over this kind of issue.

I think if we all listened carefully—and I think we have, at least in this room, and to those who are watching... With only 5% of the species world-wide identified and calculations from renowned experts like E.O. Wilson that we're losing at least 100,000 species a year and that somewhere approaching 8,000 species are on the critical list in this country, we have to do something cooperatively. It's on that point that I have a question I'd like to put to Mr. Elgie.

If I heard you correctly, you're suggesting that from your reading of the convention—and certainly mine as well—we would be in violation of the intent of the convention, at least, if we didn't introduce endangered species legislation nationally. I think all of us around this table have a concern that while Canada has entered in the past, for example, into the signing of the acid rain treaty with the United States between President Reagan and Prime Minister Mulroney a couple of years ago, the three western provinces and the territories are still not participants in that. All 50 of the states in the United States are already bound, and they must comply, and there are enforcement mechanisms.

• 1725

If we could take the Canadian Environmental Assessment Act as an example—there are 30 amendments now coming forward to the House to that act. We can in fact, prior to getting royal proclamation, add another clause. I seek both Mr. Cooke's and Mr. Elgie's views on adding the biodiversity question there.

But it seems to me that if we take what I hear is sort of music, that there was cooperation leading to Rio and coming back, perhaps we could take the kind of cooperation we saw on the production of the Canadian Environmental Assessment Act and apply it to a national endangered species act. There would be a cooperative legislative approach between the territories and the provinces and the feds so that there was national legislation under POGG power, provincial

[Translation]

subventionné selon un principe différent, qui ne l'encouragera pas à exploiter des terres marginales. C'est en fait là la question à laquelle s'est également attaqué le comité d'étude de la revitalisation des zones rurales relevant de la Table ronde nationale. Nous reconnaissons l'existence du problème, mais nous nous efforçons de le résoudre point par point plutôt qu'en bloc.

**M. Fulton:** Je tiens à remercier les témoins de leur exposé. J'espère que nous utilisons l'exemple donné par Diane dans le rapport que nous allons rédiger à la fin de cette session.

La question que je voudrais poser s'adresse plus directement, je crois, au professeur Elgie. J'ai été ravi d'apprendre ce que M. Cooke avait à dire au sujet du genre de coopération existant entre les autorités fédérales, les provinces, et les territoires, avant la conférence de Rio et d'apprendre également que vous espérez que cela se reproduira. C'est certainement un vœu que ce comité partage. S'il y a quelque chose dont nous n'avons pas besoin, c'est d'un affrontement dans ce pays au sujet de ce genre de question.

Je crois que si nous écoutons tous attentivement... et je crois que nous l'avons fait au moins aux personnes qui se trouvent dans cette salle, et à celles qui suivent nos travaux... Étant donné que 5 p. 100 seulement des espèces ont été identifiées dans le monde entier et que, d'après les calculs de spécialistes renommés tels que E.O. Wilson, nous perdons au moins 100 000 espèces par an, sans compter les quelques 8 000 espèces menacées dans notre pays, l'effort de coopération est indispensable. C'est à ce sujet que je voudrais poser une question à M. Elgie.

Si je vous ai bien compris, vous dites que d'après votre interprétation de la convention—qui est aussi la mienne—nous trahirions son esprit, tout au moins, si nous n'adoptions pas une loi nationale sur la protection des espèces menacées d'extinction. Je crois que ce qui préoccupe tous ceux qui sont assis autour de cette table c'est que si le président Reagan et le premier ministre Mulroney ont signé un traité sur les pluies acides il y a deux ans à peu près, les trois provinces de l'Ouest et les territoires ne sont toujours pas parties à cet accord. Les cinquante États américains sont déjà liés par ce traité, et il existe des mécanismes régissant son application.

Prenons la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale comme exemple—trente modifications à cette loi vont être présentées à la Chambre. Nous pouvons en fait, avant d'obtenir la sanction royale, ajouter une autre clause. Je voudrais savoir ce que MM. Cooke et Elgie pensent de l'ajout d'une clause relative à la bio-diversité.

Il me semble que si, chose fort agréable à entendre, un bel esprit de collaboration a régné avant Rio et après, nous pourrions tirer parti de celui qui a présidé à l'établissement de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et l'appliquer à une loi sur les espèces menacées d'extinction. Les territoires, les provinces et les autorités fédérales pourraient travailler de concert à l'établissement d'une démarche législative qui permettrait, en vertu de la LCEE,

[Texte]

Assessment Act and apply it to a national endangered species act. There would be a cooperative legislative approach between the territories and the provinces and the feds so that there was national legislation under POGG power, provincial and territorial legislation. We could integrate this fairly quickly, rather than doing what I think is an inoperable approach: simply using an Order in Council to jam this through so that we can put on our Rio beanies and spin it at Christmastime and say, yahoo, we're in compliance. We actually do have something that deals with this incredibly serious issue, not only on things like bears and sabre-toothed tigers and things—not that there are any sabre-toothed tigers.

Can that approach work, Mr. Cooke? Do you think the provinces would buy into it if it were cooperative? To Mr. Elgie and Ms May, would we not be in violation? We heard from Mr. Herity that there is a Mack-truck loophole, that we could loosey-goosey our way through and, as the largest country in the world, with great opportunity to really be in compliance biologically. I think biological compliance is as important here as legal, moral, ethical and global.

**The Vice-Chairman (Mr. Côté):** Let's make it one minute each, please.

**Mr. Cooke:** Perhaps I'll start off, Mr. Chairman. I think one of the things we have to be very careful of is that we not equate biodiversity and endangered species. These things are not equals. Biodiversity is considerably broader than dealing with the damage control that we have to do when we discover we've done it all wrong, and I want to be careful that we don't start to make these things synonymous. They're not.

This is the way I would see this unfold. We would start to develop a national biodiversity strategy with all of the actors at the table, not just all the government actors but aboriginal peoples and everybody who is a stakeholder. This means an interesting job of work for us. Within that context we need to look at things, the land and resource management systems that we have in Canada. We need to look at a protected area system for the country. We need to look at what steps we're taking to deal with rare and endangered species.

I think we have to be careful that we don't lock on to one particular component of this and then drive that really hard. It's the same view, and others have heard it before, that I have around the 12% solution. If 12% means managing 88% poorly. . . I would sooner have a system that manages 100% well than to concentrate on putting 12% with a boundary around it.

So I think we have to keep it in context, but the notions Mr. Fulton has put forward are those that I think my colleagues and I are quite comfortable with.

[Traduction]

l'appliquer à une loi sur les espèces menacées d'extinction. Les territoires, les provinces et les autorités fédérales pourraient travailler de concert à l'établissement d'une démarche législative qui permettrait, en vertu de la LCEE, d'intégrer les mesures législatives nationales, provinciales et territoriales. Nous pourrions le faire assez rapidement, au lieu d'adopter ce que je considère comme une démarche qui ne donnerait aucun résultat: je me contenterai d'imposer cela par décret de manière à ce que nous puissions nous coiffer de nos petits canotiers de Rio et, à Noël, de les lancer bien haut en clamant, et voilà!, nous sommes en règle. Il faut vraiment que nous fassions quelque chose pour résoudre cette question extrêmement importante, non seulement en ce qui concerne les ours et les tigres à dents de sabre, etc. . . non pas que ces tigres existent encore.

Pouvons-nous y attaquer, monsieur Cooke? Pensez-vous que les provinces suivraient, si l'on entreprenait cette tâche de concert? Monsieur Elgie, madame May, n'y aurait-il pas infraction de notre part? M. Herity nous a dit qu'il y avait, dans le système, une brèche où un camion pourrait passer, et que nous pourrions nous y faufiler subrepticement, nous qui sommes le plus grand pays du monde, avec une excellente occasion de nous aligner sur le plan biologique. J'estime que le respect des contraintes biologiques est aussi important que celui des questions juridiques, morales, éthiques et mondiales.

**Le vice-président (M. Côté):** Je vous en prie, tenons-nous en chacun à une minute.

**M. Cooke:** Permettez-moi d'être le premier à répondre, monsieur le président. Je crois qu'il faut faire bien attention et ne pas mettre la bio-diversité et les espèces menacées d'extinction sur le même plan. Ce n'est pas la même chose. La bio-diversité a une portée beaucoup plus vaste que la simple limitation des dégâts lorsque nous nous apercevons que nous avons tout fait de travers, et j'insiste pour que nous n'en faisons pas des synonymes, ce qui n'est pas le cas.

Voici comment je verrais les choses. Nous pourrions, tout d'abord, élaborer une stratégie nationale de défense de la bio-diversité avec la participation de tous, pas seulement tous les gouvernements, mais aussi les Autochtones et tous les teneurs d'enjeux. Voilà une tâche intéressante pour nous. C'est dans ce contexte qu'il nous faut examiner des questions telles que les systèmes de gestion des terres et des ressources au Canada. Il faut également que nous étudions un système de zones protégées dans notre pays; et il faut aussi que nous examinions les mesures que nous prenons à l'égard des espèces rares et menacées d'extinction.

Je crois qu'il faut éviter de concentrer tous nos efforts sur un élément particulier et de pousser à fond. J'ai la même opinion. . . d'autres l'ont déjà entendue. . . à l'égard de la solution dite des 12 p. 100. Si douze pour cent signifient une mauvaise gestion des 88 p. 100 restants. . . je préférerais un système assurant une bonne gestion des 100 p. 100 plutôt que de concentrer tous nos efforts à strictement délimiter les 12 p. 100.

Je pense donc qu'il faut replacer tout cela dans son contexte. J'ajouterai cependant que les idées présentées par M. Fulton sont tout à fait acceptables pour mes collègues et moi-même.

[Text]

is creating some confusion here. I have a great deal of sympathy for Mr. Herity and the Hon. John Charest when they say we do not need legislation. They are speaking, I think, to a very fine point. I'm sure they've been advised by the Department of Justice that we do not need legislation as a federal government to be legally competent to ratify this convention.

Members of the committee will remember that when the Montreal Protocol was developed in Montreal in the fall of 1987 and signed by Canada, we could not ratify it until June 1988 when we passed CEPA, the Canadian Environmental Protection Act, which gave us the power to be able to do those things we were required to do in the protocol relating to the import and export restrictions on chlorofluorocarbons and other ozone-depleting chemicals. We're not in that situation with this.

I don't think I want to go on with the Christmas beanies, the Rio beanies that we're going to spin, but I think we certainly should ratify as quickly as possible. We would certainly be in violation of the convention, I believe, if we did not move quickly to article 8(k), which is the commitment that we develop the necessary legislation for the protection of threatened species and populations. In other words, we are not required, in order to implement this convention, to have such legislation in place. We are committed to developing it, and that's why I think this committee should recommend, out of this series of hearings you're having, that we move quickly to develop endangered species legislation.

• 1730

I also want to say I agree entirely with Mr. Cooke's comments that we do not want to confuse endangered species and biodiversity. We see this as one important component of an overall biodiversity strategy.

**Prof. Elgie:** I would endorse what Elizabeth just said. I would just add, first of all, that I agree the endangered species problem is a different problem from biodiversity, or a smaller component of the problem of biodiversity, but the loss of a species is a pretty good barometer that you are losing biodiversity. It's one of the most measurable barometers we have right now.

The second thing I would add, not in response to but in furtherance of Mr. Cooke, is that I support national strategies, national policies, national plans, and national goals. We have had years and years of plans and goals, but without reiterating my remarks earlier. . . we need an enforceable legislated commitment at the federal level for minimum standards of protection for species if we are going to overcome the institutional inertia working against that process.

[Translation]

me paraît créer une certaine confusion. Je suis très portée à partager les sentiments de M. Herity et de l'honorable John Charest lorsqu'ils disent que nous n'avons pas besoin de loi. Ils parlent, je crois, de quelque chose de bien précis. Je suis certaine qu'au ministère de la Justice, on leur a dit que le gouvernement fédéral n'avait pas besoin d'une nouvelle loi pour pouvoir ratifier cette convention.

Les membres de ce comité se souviendront que lorsque le protocole de Montréal a été mis au point dans cette ville, à l'automne de 1987, et signé par le Canada, il ne nous était pas possible de le ratifier avant juin 1988, date de l'adoption de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, qui nous conférerait les pouvoirs nécessaires pour faire ce qu'exigeait de nous le protocole au sujet des restrictions à l'importation et à l'exportation de chlorofluorocarbures et autres produits chimiques destructeurs de l'ozone. Cette fois, la situation n'est pas la même.

Je ne pense pas que j'irais jusqu'à jongler avec ces canotiers de Rio à Noël, mais j'estime que nous devrions ratifier la convention dès que possible. Nous contreviendrions certainement à celle-ci, si nous n'adoptions pas rapidement l'article 8, par lequel nous nous engageons à élaborer les lois nécessaires à la protection des espèces et des populations menacées d'extinction. En d'autres termes, pour appliquer les dispositions de la convention, nous ne sommes pas tenus d'avoir déjà une telle loi en place. Nous nous sommes engagés à en élaborer une, et c'est la raison pour laquelle j'estime que ce comité devrait recommander, à la suite de cette série d'audiences, d'agir rapidement afin d'élaborer une loi sur la protection des espèces menacées d'extinction.

Je tiens également à dire que je suis tout à fait d'accord avec M. Cooke lorsqu'il déclare qu'il ne faut pas confondre espèces menacées et biodiversité. Il s'agit là d'un élément important de notre stratégie globale de protection de la biodiversité.

**M. Elgie:** Je suis d'accord avec ce qu'Elizabeth vient de dire. J'ajouterai simplement, pour commencer, que je reconnais, moi aussi, que le problème des espèces menacées d'extinction est différent de celui de la biodiversité, ou du moins un simple élément de celui-ci, mais que la disparition d'une espèce est un signe avant-coureur assez certain de la perte de la biodiversité. C'est un des signes les plus facilement mesurables dont nous disposons actuellement.

J'ajouterai encore, non pas en réponse à M. Cooke, mais pour faire suite à ce qu'il disait, que je suis en faveur de stratégies nationales, de politiques nationales, de plans nationaux, et d'objectifs nationaux. Il y a des années que plans et objectifs s'accumulent, mais sans répéter ce que j'ai dit tout à l'heure. . . Il est indispensable que le gouvernement fédéral s'engage, par une loi dont les dispositions pourront être appliquées, à assurer des normes minimales de protection des espèces, si nous voulons surmonter l'inertie institutionnelle qui freine ce processus.

[Texte]

**Ms Hunter (Saanich—Gulf Islands):** Is there going to be a report on this? I am just wondering when that will be. Will it be before our report is due for completion? That's on the necessary legislative changes. A written brief would address the issue more fully. We are supposed to be reporting before the Christmas recess.

**Prof. Elgie:** Your time line is what?

**Ms Hunter:** A couple of weeks.

**Prof. Elgie:** We can give you a bit more detail on that. The more time we have, the more detail. We will give a somewhat more detailed brief on that section, if the committee would like.

**Ms Hunter:** Thank you very much.

**The Vice-Chairman (Mr. Côté):** I would like to thank our witnesses, Mr. Cooke, Ms Griffin, Ms May, and Professor Elgie. Nous allons ajourner et revenir à 19 heures.

The meeting is adjourned.

---

#### EVENING SITTING

• 1918

**The Chairman:** I call the meeting to order.

First I should offer a word of explanation and apology. We're a little bit late in reconvening and that's because there are currently votes taking place in the House of Commons. I have had some informal discussions with officials about our being able to begin, and while there are only really only a limited number of us here we think it's important to start the hearing in order to get the full body of evidence before the committee.

This afternoon we heard a series of witnesses who began giving us an assessment of the nature of the convention on biodiversity and the scope of the problem.

This evening as our first two witnesses we have the personal representative of the Prime Minister to the United Nations Conference on Environment and Development and a continuing adviser to the government on the environment, Mr. Arthur Campeau; and Mr. Keith Christie, who comes from the Department of External Affairs, Office of the North American Free Trade Negotiations.

We are going to ask each gentleman to make a brief opening presentation, no more than five to ten minutes, and then we'll have some questions. We hope in the course of the next little while to be able to add further to the understanding of the committee with respect to this important matter.

**Mr. Arthur Campeau, Q.C. (Personal Representative (SHERPA) of the Prime Minister to the United Nations Conference on Environment and Development):** Mr. Chairman, members of the committee, allow me to begin by thanking you for the initiative you've taken in holding these hearings. I want to thank you as well for your invitation to participate on this panel this evening.

As you said, Chairman, as personal representative of the Prime Minister I have been involved in all of the major elements of the United Nations Conference on Environment and Development process, but perhaps none more than

[Traduction]

**Mme Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe):** Va-t-il y avoir un rapport à ce sujet? Je voudrais bien savoir quand il sera présenté. Le sera-t-il avant la date à laquelle le nôtre doit être terminé? Il s'agit des modifications à apporter aux dispositions législatives. Un mémoire écrit permettrait de traiter plus complètement la question. Nous sommes censés devoir présenter notre rapport avant les congés de Noël.

**M. Elgie:** De combien de temps disposez-vous?

**Mme Hunter:** De deux semaines.

**M. Elgie:** Nous pourrions vous fournir un peu plus de détails là-dessus. Plus on nous donnera de temps, plus nous pourrions apporter de détails. Si le comité le souhaite, nous pourrions présenter un mémoire un peu plus détaillé sur cet article.

**Mme Hunter:** Merci beaucoup.

**Le vice-président (M. Côté):** Je remercie nos témoins, M. Cooke, M<sup>mes</sup> Griffin et May, ainsi que le professeur Elgie.

We are going to adjourn and will resume at 7 p.m.

La séance est levée.

---

#### SÉANCE DU SOIR

**Le président:** La séance est ouverte.

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter nos excuses. Nous sommes un peu en retard à cause des votes qui ont lieu actuellement à la Chambre des communes. J'ai essayé de voir avec les hauts fonctionnaires si on pouvait commencer et, bien que nous soyons vraiment peu nombreux, nous pensons qu'il est important de le faire pour donner à nos invités l'occasion de présenter leurs témoignages.

Cet après-midi, nous avons entendu une série de témoins qui ont commencé à nous présenter une évaluation de la nature et de la portée de la convention sur la biodiversité.

Ce soir, nos deux premiers témoins sont M. Arthur Campeau, représentant personnel du premier ministre à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et conseiller du gouvernement en matière environnementale, et M. Keith Christie, du ministère des Affaires extérieures, bureau des négociations sur le libre-échange nord-américain.

Nous demanderons à chaque témoin de présenter un bref exposé liminaire qui ne durera pas plus de cinq à dix minutes et ensuite, nous passerons à la période des questions. J'espère que leur témoignage permettra aux membres du comité d'en savoir un peu plus sur cette question importante.

**M. Arthur Campeau, c.r. (représentant personnel (SHERPA) du premier ministre à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, permettez-moi de commencer par vous remercier d'avoir pris l'initiative de tenir ces audiences. Je vous remercie également de m'avoir invité à participer à vos délibérations ce soir.

Monsieur le président, comme vous l'avez dit, en tant que représentant personnel du premier ministre, j'ai participé à toutes les étapes importantes de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et, en

[Text]

biodiversity through a half dozen sets of talks in Nairobi, Madrid, and Geneva. Then in Rio de Janeiro over two years I had the distinct honour of leading the Canadian delegation negotiating the biodiversity convention.

[Translation]

particulier, à une demi-douzaine de réunions sur la biodiversité tenues à Nairobi, à Madrid et à Genève. Puis, à Rio de Janeiro, j'ai eu l'insigne honneur de diriger pendant deux ans la délégation canadienne qui négociait la convention sur la biodiversité.

• 1920

With that experience, I can say with confidence the convention and the principles that underlie it are sound. They will bring benefits, not just to Canadians but to all peoples, and in fact to all species. Quite simply, it represents the turning of a new page in our understanding of the world and of the impact our species is having on the others, on ecosystems we must co-inhabit, of the economic implications that flow from the conservation and non-conservation of biodiversity and from its sustainable and non-sustainable use. It is also about the intrinsic value of life itself.

Fort de cette expérience, je peux dire avec confiance que la convention et les principes qui la sous-tendent sont valables. Ils seront avantageux, non seulement pour les Canadiens, mais pour tous les peuples et même pour toutes les espèces. En un mot, la convention représente le début d'une nouvelle ère dans notre compréhension du monde et des répercussions que notre espèce a sur les autres, sur les écosystèmes avec lesquels nous devons cohabiter, des incidences économiques découlant de la conservation et de la non-conservation de la biodiversité ainsi que de son utilisation durable et non durable. La convention porte également sur la valeur intrinsèque de la vie même.

The Prime Minister understood that early on. That was why he led the way in coming out strongly in support of it. And that's why the government is ratifying the convention. That's why we are now working on the national strategy to implement it at home, just as other nations are elaborating their own strategies.

Le premier ministre l'a compris assez tôt. C'est pour cela qu'il a été l'un des premiers à l'appuyer fermement; et c'est pour cela que le gouvernement est en train de la ratifier. C'est pour cela qu'à l'instar d'autres pays, nous sommes en train d'élaborer une stratégie nationale pour la mettre en oeuvre au Canada.

In fact, Chairman, as you know, I arrived from San José, Costa Rica, just a few hours ago. I was there leading a Canadian delegation to a meeting exploring how best to revise guidelines for country studies that will encourage national strategies and action plans to implement those strategies, to facilitate, to hasten the implementation of the convention, to ensure a prompt start to that convention. It gives me the advantage of being up to date with current thinking on the implications of the convention for Canada's private sector and our economy in general.

Comme vous le savez, monsieur le président, je suis revenu de San Jose au Costa Rica il y a peine quelques heures. J'y dirigeais une délégation canadienne à une réunion portant sur la meilleure façon de réviser les lignes directrices relatives aux études nationales, qui permettront d'élaborer des stratégies nationales et des plans d'action visant à mettre en oeuvre ces stratégies, à faciliter et à accélérer la mise en oeuvre de la convention et à en assurer immédiatement le suivi. Cela me donne l'avantage d'être au courant de la philosophie actuelle relative aux répercussions de la convention sur le secteur privé canadien et notre économie en général.

Let me start by saying I think there is some confusion about those implications. Fundamentally, I believe the convention affords us a much more promising future, because it calls on us to recognize our ecosystems must be a permanent and durable source of wealth, not objects for short-term use and destruction. It embodies a vision of a world that cherishes its biological diversity as an asset of incalculable value, both economically and intrinsically. The importance of the convention is that it is based on socio-economic realities, not altruistic hand-wringing by people in developed countries.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire que ces répercussions font l'objet d'une certaine confusion. Fondamentalement, je crois que la convention est le gage d'un avenir beaucoup plus prometteur, car elle nous invite à reconnaître que nos écosystèmes doivent être une source de richesse permanente et durable, et non des objets que l'on peut utiliser et détruire à court terme. Elle représente une vision d'un monde jaloux de sa diversité biologique qui est un atout d'une valeur économique et intrinsèque inestimable. L'importance de la convention repose sur le fait qu'elle est fondée sur des réalités socio-économiques et non sur des pressions altruistes des pays industrialisés.

If you will allow me to quote the head of the United Nations Environment Program, or UNEP, Dr. Mustafa Tolba:

À cet égard, permettez-moi de citer le chef du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), M. Mustafa Tolba:

I understand the moral argument which says nature is above a commercial price tag. Yet in light of current fast extinction rates we need tough, hard-nosed and costed conservation policies, whereby undervalued resources are corrected, and the most basic economic principles like resource scarcity and efficiency can be automatically applied.

Je comprends l'argument moral selon lequel la nature n'a pas de prix. Pourtant, étant donné que les espèces disparaissent à un rythme élevé, il nous faut des politiques de conservation sévères, strictes et chiffrées, permettant de rectifier la valeur des ressources sous-évaluées et d'appliquer automatiquement les principes économiques les plus fondamentaux tels que la rareté des ressources et l'efficacité.

[Texte]

He's right. In our society, what we value economically, we conserve. What we don't value economically, unfortunately, we waste.

Through the convention, we are creating a system that will allow states to derive benefits from the plants and animals within their boundaries. By establishing even the possibility of those benefits, we increase the value of conserving the ecosystems critical to their maintenance. The costs associated with conservation of biological diversity must be contrasted with the costs of not conserving that diversity, of the benefits forgone, of the economic opportunities that will be lost.

The first step has been to do a better job of assessing the benefits of biodiversity. This is a complex process, but it is a necessary one. It is not something that can be achieved overnight. It is an evolving process that will occupy our economists and biologists for many years, but significantly, in inter-disciplinary efforts, with the walls that divide those disciplines becoming more and more porous with time.

It is necessary because you could make the case that the biggest hurdle to the conservation of biological diversity is outmoded concepts of economic value. What are now considered economic externalities must be taken into account. We must evolve more sophisticated methods of calculating our national accounts, our GNP, which take into account the maintenance and depreciation of our biological resources. To redress that, we need comprehensive methods for assessing the worth of biodiversity. We need tools to prove the costs of inaction grossly exceed the relatively small price of action.

That evidence is already beginning to emerge. Canada was one of the first countries to call for national country studies which would focus on monitoring and assessment of a country's biodiversity: the costs of conserving it, but more important, the economic benefits that flow or might potentially flow from conservation and sustainable use.

• 1925

Our own national study looked at the range of species and ecosystems we have in Canadian territory, including under the sea and in our skies, and it went from there to look at economic issues such as benefits and costs of conservation. The results were quite enlightening. We also worked closely with Costa Rica to do a similar study there, and in doing that we gained additional knowledge and experience.

For Canada, using extremely conservative means of estimation, the total monetized benefit realized by Canadians from our biological resources is estimated at \$70 billion annually. That figure includes elements such as the commercial value of goods taken from the wild, like fish, forest products, and animals. To a greater or lesser extent they are direct examples of the impact of biodiversity on our pocketbooks.

[Traduction]

Il a raison. Dans notre société, nous conservons ce qui a une valeur économique; et malheureusement, nous gaspillons ce qui n'en n'a pas.

À travers la convention, nous sommes en train de mettre sur pied un système qui permettra aux pays de tirer partie des plantes et des animaux vivant dans leur territoire. En établissant même la possibilité de ces avantages, nous soulignons l'importance de conserver les écosystèmes qui sont indispensables à leur maintien. Les coûts liés à la conservation de la diversité biologique doivent être comparés à ceux de la non-conservation de cette diversité, c'est-à-dire au manque à gagner, aux occasions économiques qui seront perdues.

La première étape consiste à mieux évaluer les avantages de la biodiversité. C'est un processus complexe, mais nécessaire. Cela ne peut pas se faire du jour au lendemain. C'est un processus évolutif qui occupera nos économistes et nos biologistes pendant de nombreuses années; qui plus est, il faudra y consacrer des efforts interdisciplinaires, et les cloisons séparant ces disciplines deviendront de plus en plus perméables avec le temps.

Cela est nécessaire, car on pourrait soutenir que le plus grand obstacle à la conservation de la diversité biologique est l'ancienne conception de la valeur économique. Nous devons tenir compte de facteurs que l'on considère actuellement comme étant extra économiques. Nous devons concevoir des méthodes plus perfectionnées de calculer nos comptes nationaux, c'est-à-dire notre PNB, en tenant compte de l'entretien et de la dépréciation de nos ressources biologiques. Pour remédier à la situation, nous devons adopter des méthodes exhaustives pour établir la valeur de la biodiversité. Nous avons besoin d'outils pour démontrer que les coûts de l'inaction dépassent largement le prix relativement bas de l'action.

Nous commençons déjà à le constater. Le Canada était l'un des premiers pays à préconiser des études nationales portant essentiellement sur la surveillance et l'évaluation de la diversité biologique: les coûts de la conservation et, qui plus est, les avantages économiques découlant ou pouvant découler de la conservation et d'une utilisation durable.

Dans le cadre de notre étude nationale, nous avons examiné la gamme d'espèces et d'écosystèmes que nous avons en territoire canadien, y compris sous la mer et dans les cieux; à partir de là, nous nous sommes penchés sur des questions économiques telles que les avantages et les coûts de la conservation. Les résultats ont été assez édifiants. Nous avons également collaboré étroitement avec le Costa Rica pour mener une étude semblable dans ce pays, ce qui nous a permis d'acquérir des connaissances et de l'expérience supplémentaires.

En utilisant des méthodes de calcul extrêmement prudentes, nous avons établi qu'au Canada, nos ressources biologiques nous rapportent 70 milliards de dollars chaque année. Ce chiffre comprend des éléments comme la valeur commerciale des biens tirés de la nature, tels que les poissons, les produits forestiers et les animaux. Dans une mesure plus ou moins grande, cela illustre directement l'incidence de la biodiversité sur nos portefeuilles.

[Text]

For example, the health of the fishing industry is dependent on the health and diversity of marine plant and animal life in the ecosystem. In a different way, the health of modern agriculture is increasingly dependent on the research that results in improved breeds of animals or in stronger fruit, vegetable or cereal stocks. That research often relies on wild relatives of those animals or plants. In some plant cases it relies on little-known, domesticated versions farmed by indigenous peoples. In fact the value of this activity in Canada is over half a billion dollars alone.

That shows there is a real monetary value to the biological diversity of a place like the Queen Charlotte Islands, and it is not just the quantity of those revenues, Chairman, it is their quality, the fact that many sectors of the economy profit directly from eco-tourism. That monetary value can only be enhanced by other forms of revenue as we discover the medicinal or other properties of specific plants.

One of the best current examples comes from our own Pacific coast. The western yew was traditionally an unwanted tree species in the forest industry, because it doesn't grow very tall and its trunk tends to twist. However, we now know that its bark has a compound, taxol, that appears to be an important anti-cancer agent. Suddenly this tree has gone from being considered virtually worthless to being an extremely valuable asset in standard economic terms, in a matter of months. If that rags-to-riches story is true in Canada, who knows how many times it could be true in tropical rain forests?

Without some assurance of access to the vast biological diversity of so many developing countries, how can our biotechnology industry, our pharmaceutical industry, and so many others build a more solid foundation for future development? That's why the international implications of the convention are very important.

The financial value of our biological diversity in Canada is dwarfed by the real or potential value of the plants, animals, and micro-organisms of developing countries, and yet we are in a race against time. The immediate economic needs of these countries and the huge debt burdens that many are carrying play a major role in the relentless clearing of rain forests, wetlands, and mountain ecosystems, and in frequently ill-considered coastal development that impacts on fragile marine and coral ecosystems.

One of the key goals of the biodiversity convention is to create a climate that will make those storehouses a tangible benefit to the people who live in and near them, and to the governments whose policies can stop their destruction.

[Translation]

Par exemple, la santé de l'industrie des pêches dépend de la santé et de la diversité des plantes marines et de la vie animale dans l'écosystème. D'une manière différente, la santé de l'agriculture moderne est de plus en plus tributaire de la recherche qui permet de produire des races améliorées d'animaux ou des espèces de fruits, de légumes et de céréales plus résistantes. Cette recherche repose souvent sur des parents sauvages de ces animaux ou de ces plantes. Dans le cas de certaines plantes, elles s'appuient sur des versions peu connues et acclimatées, produites par des autochtones. En fait, au Canada, cette activité à elle seule représente plus d'un demi-milliard de dollars.

Cela démontre que la diversité biologique d'une région comme les Îles-de-la-Reine-Charlotte a une valeur monétaire réelle. Monsieur le président, ce n'est pas seulement la quantité des revenus qui compte, c'est leur qualité, c'est le fait que de nombreux secteurs de l'économie profitent directement de l'éco-tourisme. La valeur monétaire ne peut qu'être améliorée par d'autres formes de revenus, à mesure que nous découvrons les propriétés médicinales ou autres de certaines plantes.

À cet égard, notre côte pacifique est l'un des meilleurs exemples. Autrefois, l'if occidental était une espèce d'arbre indésirable dans l'industrie forestière, parce qu'il ne devient pas très grand et que son tronc a tendance à se tordre. Cependant, nous savons maintenant que son écorce contient un composé, le taxol, qui s'avère un important agent anticancéreux. Tout à coup, en quelques mois, cet arbre qu'on considérait comme étant pratiquement sans valeur est devenu un atout extrêmement important en termes économiques classiques. Si cette évolution spectaculaire est possible au Canada, combien de fois en serait-il ainsi dans les forêts tropicales?

Si l'accès à la grande diversité biologique de nombreux pays en développement n'est pas assuré, comment nos industries biotechnologiques, pharmaceutiques et autres pourront-elles bâtir plus solidement les fondements de leur développement futur? C'est pour cela que les répercussions de la convention à l'échelle internationale sont très importantes.

Au Canada, la valeur financière de notre diversité biologique n'est rien comparée à la valeur réelle ou potentielle des plantes, des animaux et des micro-organismes des pays en développement et pourtant, le temps presse. Les besoins économiques immédiats de ces pays et la lourde dette qui afflige bon nombre d'entre eux expliquent en grande partie la destruction effrénée des écosystèmes des forêts tropicales, des marécages et des montagnes, ainsi que le développement souvent anarchique des côtes, qui nuit aux fragiles écosystèmes marins et coraux.

L'un des objectifs-clés de la convention sur la biodiversité est de créer un climat propice à la rentabilisation effective de ces écosystèmes, pour le bien de leurs habitants et des gouvernements dont les politiques peuvent en arrêter la destruction.

[Texte]

One of the major methods for achieving this is the expansion of the notion of intellectual property rights to indigenous peoples and states. Approximately three-quarters of the plant-derived compounds currently used as pharmaceuticals have been discovered through research based on plant use by indigenous peoples. That's almost \$30 billion a year.

I will not attempt to point out the importance of plants and genetic material from developing countries to our food crops and medicines. That has been amply demonstrated. However, by providing a legal framework that gives countries and people a real financial stake in their biological heritage we increase the economic value of that heritage. By doing so we give them the same kind of incentive to preserve and study that heritage that we give a researcher here in Canada, and we have protected our interests by ensuring that any access to biological resources must be based on mutually agreed terms. By doing so we're balancing our technological skills and their biological resources for individual and global benefit. It's an attempt to craft mutually beneficial arrangements between those who own or develop the patents and those who effectively own the copyrights to the genetic codes and the indigenous knowledge of how they may be used. All indications are that this will be a realistic and useful process.

The year-old agreement between the pharmaceutical giant Merck and Costa Rica is one example. It trades certain access to the incredible biological richness of that country in exchange for a million dollars up front and royalties on commercialized products that may result from the present assessments being conducted of Costa Rica's biodiversity.

• 1930

Developing countries are already choosing to cooperate only with those researchers who will offer that type of agreement. As a result, other biotechnology and pharmaceutical companies are responding by offering similar agreements. This presents an opportunity for Canadian biotechnology companies.

There is a window of opportunity to take advantage of the goodwill Canada has earned on this issue. Many export opportunities could open in the areas of training, education, environmental technologies, and the like as efforts are made to increase the capacity of developing countries to protect their biodiversity and use biological resources in a sustainable way.

On the other side of the ledger, the convention specifically works to protect, not diminish, the intellectual property rights of manufacturers. I raise this point because it was the major reason given by the United States for its decision not to sign this convention. In deference, I believe that they are wrong and that their own industries and the new administration will see this issue differently.

Let me conclude my remarks by noting that there is no evidence that the Canadian business or our economy will incur any real costs as a result of this convention. Conservation, expansion of intellectual property rights, and a

[Traduction]

L'un des meilleurs moyens de réaliser cet objectif consiste à élargir la notion de droit de la propriété intellectuelle pour inclure les peuples autochtones et les États. Près des trois-quarts des composés issus des plantes et actuellement employés comme produits pharmaceutiques ont été découverts grâce à la recherche sur les plantes utilisées par les peuples autochtones. Cela représente environ 30 milliards de dollars par an.

Je ne vais pas essayer de dire à quel point les plantes et les matières génétiques provenant des pays en développement sont importantes dans notre alimentation et nos médicaments. Cela a été amplement démontré. Cependant, en établissant un cadre juridique qui donne aux pays et aux peuples la possibilité de tirer de véritables avantages financiers de leur patrimoine biologique, nous augmentons la valeur économique de ce patrimoine. Ce faisant, nous les encourageons à préserver et à étudier ce patrimoine de la même façon que nous encourageons un chercheur ici au Canada, et nous avons protégé nos intérêts en veillant à ce que tout accès à des ressources biologiques soit fondé sur une entente mutuelle. Ainsi, nous concilions nos connaissances techniques et leurs ressources biologiques pour le bien de tous et de chacun. Il s'agit de conclure des ententes mutuellement bénéfiques entre les propriétaires ou les concepteurs des brevets et les propriétaires effectifs des droits sur les codes génétiques et des connaissances ancestrales sur la façon de les utiliser. Tout indique que ce processus sera réaliste et utile.

À titre d'exemple, citons l'entente qui a été conclue il y a un an entre le géant de l'industrie pharmaceutique *Merck* et le Costa Rica. Dans le cadre de cette entente, le Costa Rica donne un certain accès à ses énormes ressources biologiques en échange d'une avance d'un million de dollars et de dividendes sur les produits commercialisés qui pourraient découler des évaluations actuellement menées sur la biodiversité de ce pays.

Les pays en développement décident déjà de collaborer uniquement avec des chercheurs prêts à conclure ce type d'entente. Ainsi, d'autres sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques réagissent en offrant des ententes similaires. C'est une occasion que peuvent saisir les firmes de biotechnologie du Canada.

L'occasion nous est donnée de profiter de la bonne réputation que le Canada a acquise dans ce domaine. Il pourrait y avoir de nombreuses possibilités d'exportation en matière de formation, d'éducation, de technologies environnementales, etc., à mesure que les efforts seront déployés pour accroître la capacité des pays en développement de protéger leur biodiversité et d'utiliser leurs ressources biologiques de façon durable.

D'autre part, la convention vise spécifiquement à protéger, et non à diminuer, les droits de propriété intellectuelle des fabricants. J'aborde cette question parce que c'était la principale raison invoquée par les États-Unis pour justifier sa décision de ne pas ratifier la convention. Honnêtement, je crois que Washington a tort et que les industries et la nouvelle administration américaines auront une attitude différente.

Pour terminer, je vous signale que rien ne prouve que cette convention entraînera des coûts réels pour les milieux d'affaires canadiens ni pour notre économie. La conservation, l'expansion des droits de la propriété intellectuelle et une

[Text]

better grasp of the economics of biodiversity are small insurance to pay for the incredible benefits of strong, functioning ecosystems. Also, think of the potential consequences if this web of life continues to be destroyed.

You know the cliché about not being able to see the forest for the trees. That's been true for too long at an economic level as well. This convention gives us the ability to see not just the trees but also the animals, other plants, and even the micro-organisms that give that forest and us life.

Thank you, Mr. Chairman.

**The Chairman:** Mr. Campeau, that was a very helpful overview. In some ways I wish we could have had that at the start, because I think it would have helped. Anyway, it's good to have it at this point in time. I'm sure there will be some questions flowing from it.

Mr. Keith Christie, who comes from the Department of External Affairs with respect to the North American free trade negotiations, will make some comments now, and then we'll open it up to questions.

**Mr. Keith Christie (Director, Office of the North American Free Trade Negotiations, Department of External Affairs and International Trade):** Thank you, Mr. Chairman. I would like briefly to outline for you the work on trade and the environment linkages that is under way both in the GATT and in the OECD, and then conclude my remarks with some comments on the way in which the environment and environmental issues were handled in the North American free trade negotiations.

The GATT's follow-up to UNCED, the meeting in Rio last summer, is concentrated in its working group on environmental measures and international trade. This working group has been meeting for nearly a year now and will be submitting a progress report to a meeting of the GATT contracting parties next month. By the way, we will be forwarding to this committee a copy of that report when it is available to us.

The working group in the GATT is open to all 105 contracting parties, and both developed and developing countries are participating actively and constructively in its discussions. The working group agenda consists of three items: first, trade provisions in existing international environmental agreements vis-à-vis the provisions and principles of the General Agreement on Tariffs and Trade; second, multilateral transparency of national environmental regulations; and third, and quite practically, trade effects of packaging and labelling requirements aimed at protecting the environment.

Although the group is not yet at the stage where one can say if such clarifications that are being sought through this exercise will be fully necessary, the results of the group's work will feed into future multilateral trade negotiations.

[Translation]

meilleure compréhension de l'aspect économique de la biodiversité ne sont rien comparé aux avantages extraordinaires que l'on peut tirer d'écosystèmes solides et fonctionnels. Il faut aussi penser aux conséquences qui découleraient d'une destruction continue de l'environnement.

Vous connaissez l'adage de l'arbre qui cache la forêt. Cet adage s'est vérifié pendant trop longtemps, même sur le plan économique. Grâce à cette convention, nous sommes en mesure de voir non seulement les arbres, mais aussi les animaux, d'autres plantes, et même les micro-organismes qui donnent la vie à la forêt et à nous-mêmes.

Monsieur le président, je vous remercie.

**Le président:** Monsieur Campeau, votre exposé a été très édifiant. À certains égards, j'aurais aimé l'entendre au début, car cela aurait été utile. En tout cas, nous sommes contents de l'avoir entendu maintenant. Je suis certain qu'il inspirera quelques questions.

M. Keith Christie, qui vient du ministère des Affaires extérieures et qui a participé aux négociations sur le libre-échange nord-américain, va maintenant présenter son exposé, et ensuite nous passerons à la période de questions.

**M. Keith Christie (directeur, Bureau des négociations sur le libre-échange nord-américain, ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur):** Merci, monsieur le président. J'aimerais vous présenter brièvement le travail qui est en cours au GATT et à l'OCDE et qui porte sur les rapports entre le commerce et l'environnement, et en conclusion, je vous dirai comment on a abordé les questions environnementales dans le cadre des négociations sur le libre-échange nord-américain.

Pour donner suite à la CNUED, tenue à Rio l'été dernier, le GATT a surtout oeuvré dans le cadre de son groupe de travail sur les mesures environnementales et le commerce international. Ce groupe se réunit depuis un an environ et, le mois prochain, il déposera un rapport d'étape lors d'une réunion des parties contractantes du GATT. Soit dit en passant, nous enverrons à ce comité un exemplaire de ce rapport dès que nous le recevrons.

Le groupe de travail du GATT est ouvert à toutes les 105 parties contractantes, et les pays industrialisés et en développement participent activement et de façon constructive à ces travaux. Son programme comporte trois éléments: premièrement, les dispositions relatives au commerce contenues dans les ententes environnementales existantes par rapport aux dispositions et aux principes des accords généraux sur les tarifs et le commerce; deuxièmement, la transparence multinationale des règlements environnementaux nationaux; et troisièmement, et de façon assez pratique, les répercussions commerciales des exigences relatives à l'emballage et à l'étiquetage en vue de protéger l'environnement.

Bien que le groupe ne soit pas encore arrivé à une étape où l'on peut dire si ces débats seront tout à fait nécessaires, les résultats de ses travaux seront utilisés dans les futures négociations commerciales multilatérales.

[Texte]

In this regard, I would like to add that this process will be in keeping with the Prime Minister's undertaking in a speech he made prior to the meeting of UNCED in Rio on June 1, 1992, that Canada will support a future round of multilateral trade negotiations under the aegis of the GATT in which the environment will be a focal point for future negotiations in the trade context.

For its part, the OECD has formed a joint trade and environmental experts group whose mandate is to develop guidelines that will enable trade and environment policy officials to integrate into their behaviour considerations arising in the other policy area.

The theme of the group's work has been cooperatively to address environmental problems at their root causes. The root cause of environmental problems is found in market and government intervention failures; that is, a failure fully to incorporate environmental costs into prices. Trade is not a root cause of environmental problems, but it can, in certain circumstances, exacerbate environmental problems if the proper environmental policies are not in place domestically and internationally.

• 1935

On the other hand, trade measures can be a necessary component of a comprehensive program to deal with an environmental problem. For instance, a country may ban imports of an environmentally damaging product in order to make effective a domestic ban on production or consumption of that product. Furthermore, many environmental problems are trans-boundary or global in nature and therefore are best addressed in a coordinated manner; that is to say, by way of international environmental agreements. A number of such agreements contain trade provisions.

It is in the light of these considerations that the OECD experts group has broken down its work to develop guidelines for the following five issues: first, how to minimize the negative trade effects of domestic environmental policies; second, the unilateral use of trade measures for environmental purposes; third, the use of trade measures in international environmental agreements; fourth, how to minimize the negative environmental effects of trade policies and trade agreements; fifth, how to achieve trade and environmental objectives through harmonization of environmental policies. The experts group in the OECD aims to have as many guidelines as possible on these five issues ready for approval at the June 1993 council meeting at the ministerial level, which will be held in Paris.

[Traduction]

À cet égard, j'aimerais ajouter que ce processus sera conforme à l'engagement pris par le premier ministre dans un discours qu'il a prononcé avant la réunion du CNUED à Rio le 1<sup>er</sup> juin 1992, et selon lequel le Canada appuiera une deuxième série de négociations commerciales multilatérales placées sous l'égide du GATT et au cours desquelles l'environnement sera au centre des préoccupations.

Pour sa part, l'OCDE a créé un groupe mixte d'experts en matière commerciale et environnementale, chargé d'élaborer des lignes directrices qui permettront aux responsables des politiques commerciales et environnementales de tenir compte des deux domaines dans le processus décisionnel.

D'un commun accord, les membres du groupe s'efforcent de remonter aux causes profondes des problèmes écologiques. Ces problèmes sont dus à l'échec de l'intervention des marchés et des gouvernements, c'est-à-dire à l'incapacité d'intégrer pleinement les coûts environnementaux aux prix. Le commerce international n'est pas l'une des causes premières des problèmes environnementaux, mais, dans certaines circonstances, il peut exacerber ces problèmes si l'on n'a pas mis en oeuvre, localement et internationalement, les politiques environnementales appropriées.

Par ailleurs, des mesures commerciales peuvent constituer un élément essentiel d'un programme global visant à s'attaquer à un problème environnemental. Prenons le cas d'un produit jugé nuisible à l'environnement dont on a interdit la production et la consommation dans un pays donné; ce pays peut décider d'interdire également l'importation de ce produit pour renforcer son action dans ce domaine. En outre, beaucoup de problèmes environnementaux sont par nature transnationaux ou même mondiaux et il est donc préférable de s'y attaquer d'une manière concertée, c'est-à-dire dans le cadre d'accords internationaux sur l'environnement. Un certain nombre de ces accords renferment des dispositions sur les échanges commerciaux.

C'est à la lumière de ces considérations que le groupe d'experts de l'OCDE a orienté ses travaux de manière à mettre au point des lignes directrices dans les cinq domaines suivants: premièrement, comment réduire au minimum les incidences négatives pour le commerce extérieur des politiques environnementales locales; deuxièmement, l'utilisation unilatérale de mesures commerciales à des fins environnementales; troisièmement, le recours à des mesures commerciales dans le cadre d'accords internationaux sur l'environnement; quatrièmement, comment réduire au minimum les incidences environnementales négatives des politiques commerciales et des accords commerciaux; cinquièmement, comment réaliser les objectifs en matière de commerce et d'environnement par une harmonisation des politiques environnementales. Le groupe d'experts de l'OCDE vise à élaborer le plus grand nombre possible de lignes directrices sur ces cinq points et à les faire approuver à la réunion de juin 1993 du Conseil des ministres de l'OCDE, qui aura lieu à Paris.

[Text]

Mr. Chairman, with respect to the North American Free Trade Agreement, in our view there are a number of innovative ways in which environmental considerations have been taken fully into account. The underlying principles of an international agreement are, of course, usually identified in its preamble. The preamble to the NAFTA contains three particularly relevant commitments. The signatories resolve, first, to promote sustainable development; second, to strengthen the development and enforcement of environmental laws and regulations; and third, to achieve the investment and enforcement goals of NAFTA in a manner consistent with environmental protection and conservation.

Certain GATT exceptions—to be specific, articles 20(b) and 20(g)—have been used in the past to justify trade restrictions aimed at protecting the domestic environment. However, these two provisions do not explicitly refer to the environment. Several environmental organizations in Canada suggested that we clarify this anomaly in the NAFTA. We have done so. Article 2101 of the NAFTA contains exceptions for environmental measures necessary to protect human, animal or plant life or health, and for measures relating to the conservation of living and non-living exhaustible natural resources, which is the phrase that has been added to the standard GATT discipline.

Moreover, a growing number of multilateral environmental and conservation agreements are being negotiated at the international level. Several of these agreements, as I stated earlier, contain trade-related obligations. Many Canadians attach a high priority to the exemption of these trade obligations from the otherwise applicable trade disciplines of the NAFTA.

Reflecting this recommendation, article 104 of the NAFTA states that international environmental agreements will have precedence to the extent of any inconsistency between the NAFTA and the specific trade obligations set out in such agreements as those relating, for example, to the trans-boundary movement of endangered species, ozone-depleting substances, and hazardous waste. For example, with respect to the endangered species convention, or CITES, an unspoken gentlemen's agreement that trade restrictions taken pursuant to CITES would not be challenged in the GATT has now been formalized in the NAFTA for greater environmental security.

Canada has also sought to retain the right to select her own level of environmental protection according to Canadian conditions and Canadian priorities. We also sought to enshrine the right of Canadians to adopt and to enforce environmental standards that are more stringent than those suggested by international bodies if we deem it necessary. Both these proposals are explicitly accepted in the NAFTA.

[Translation]

Monsieur le président, au sujet de l'Accord de libre-échange nord-américain, nous sommes d'avis qu'à plusieurs égards, on a fait preuve d'imagination pour tenir pleinement compte des considérations environnementales. Les principes sous-jacents de tout accord international sont habituellement précisés dans le préambule. Or, le préambule de l'ALENA renferme trois engagements particulièrement pertinents. Les pays signataires s'engagent, premièrement, à promouvoir le développement durable; deuxièmement, à accélérer l'élaboration et à renforcer l'application de lois et de règlements en matière d'environnement; et troisièmement, à réaliser les objectifs de l'ALENA en matière d'investissement et à exécuter généralement l'accord de façon à assurer la protection de l'environnement.

Dans le passé, on a eu recours à certaines exceptions prévues par le GATT, précisément les paragraphes 20b) et 20g), pour justifier des restrictions commerciales visant à protéger l'environnement local. Ces deux dispositions ne font pourtant pas explicitement mention de l'environnement. Plusieurs organisations environnementales canadiennes ont proposé de profiter de l'ALENA pour corriger cette anomalie. Nous l'avons fait. L'article 2101 de l'ALENA renferme des exceptions permettant de prendre des mesures environnementales pour protéger la vie ou la santé des personnes, des animaux et des plantes, et des mesures relatives à la conservation des ressources naturelles non renouvelables vivantes et non vivantes, expression que nous avons ajoutée aux dispositions standards du GATT.

Qui plus est, un nombre croissant d'accords multilatéraux portant sur l'environnement font l'objet de négociations internationales. Plusieurs de ces accords, comme je l'ai dit tout à l'heure, renferment des dispositions relatives au commerce extérieur. Beaucoup de Canadiens jugent prioritaire de faire en sorte que ces obligations commerciales soient exemptées des obligations autrement applicables dans le cadre de l'ALENA.

C'est pour donner corps à cette recommandation que l'article 104 de l'ALENA prévoit que les accords internationaux sur l'environnement auront préséance en cas d'incompatibilité entre l'ALENA et les obligations commerciales précises énoncées dans de tels accords, notamment ceux qui portent sur le mouvement transfrontières des espèces menacées d'extinction, des substances menaçant l'ozone et des déchets dangereux. Par exemple, en ce qui a trait à la convention sur les espèces menacées d'extinction, connue sous le sigle CITES, il y avait une entente tacite selon laquelle toute restriction imposée par la convention CITES ne serait pas contestée dans le cadre du GATT; cette entente a maintenant été officiellement inscrite dans l'ALENA pour protéger davantage l'environnement.

Le Canada a également cherché à conserver le droit de fixer son propre niveau de protection environnementale, en fonction des conditions et des priorités canadiennes. Nous avons également cherché à faire inscrire dans l'accord le droit des Canadiens d'adopter et d'appliquer des normes environnementales plus rigoureuses que celles proposées par les organismes internationaux, le cas échéant. Ces deux propositions sont explicitement acceptées dans le texte de l'ALENA.

[Texte]

• 1940

For example, the combination of articles 904, 907 and 915 permits any level of government in Canada to "establish the level of protection that it considers appropriate" to achieve legitimate objectives, such as protecting the environment or pursuing sustainable development. NAFTA article 905 goes farther by ensuring that a signatory may adopt, maintain or apply environmental standards that result in a higher level of protection than that agreed to in international environmental agreements. The NAFTA encourages increased compatibility among the standards-related measures of signatories. But article 906 states that this process will be carried out only on the basis of "enhancing" and explicitly "not reducing" the level of protection of the environment.

Some concern has also been expressed about the level of enforcement of Mexico's generally solid formal level of environmental standards. Might not less vigorous environmental enforcement encourage Canadian firms to relocate to Mexico? In our view, there are three important considerations to take into account in this regard.

First, there is little empirical evidence to support the view that lower environmental standards or enforcement are major determinants in investment location decisions within North America, including Mexico. This is on the basis of academic studies, work done by the World Bank, and work done by a number of American authorities.

Second, Mexican authorities are committed to improving their environmental record for its own merits. Both Canada and the United States are cooperating with Mexico on strengthening that country's environmental enforcement capacity. The further liberalization of Mexican trade barriers will, moreover, increase the access for Canadian suppliers of pollution abatement equipment and technology, thus creating jobs in Canada. More secure Mexican access into the U.S. and Canada will be assured in such important areas as fruits and vegetables and trucking services only if Mexican standards fully meet U.S. and Canadian safety standards related to those goods and services; otherwise, they will not get into the country. This is a powerful incentive for the Mexicans to improve their enforcement in these areas.

Third, article 1114 of NAFTA contains a formal commitment by its member countries not to derogate from their generally applicable environmental standards for the purpose of maintaining or attracting an investment. In the event that a country believes another has breached this commitment, consultations would take place with a view to avoiding any such encouragement. This procedure will take place under the powerful spotlight of public opinion in all

[Traduction]

Par exemple, les articles 904, 907 et 915 permettent à tout palier de gouvernement au Canada: d'établir le niveau de protection qu'[elle] jugera approprié pour réaliser des objectifs légitimes, notamment la protection de l'environnement ou le développement durable. L'article 905 de l'ALENA va plus loin en prévoyant que: les signataires peuvent adopter, maintenir ou appliquer toute mesure environnementale entraînant un niveau de protection plus élevé que celui qui serait obtenu en application des accords internationaux sur l'environnement. L'ALENA encourage une plus grande compatibilité des mesures normatives prises par les pays signataires. Toutefois, l'article 906 porte que cet exercice doit se faire en vue d'«améliorer» et, plus loin, «sans réduire» le niveau de protection de l'environnement.

On a également exprimé des réserves au sujet de l'application réelle des normes environnementales du Mexique qui, en général, sont officiellement rigoureuses. Une application moins énergique des normes environnementales ne risque-t-elle pas d'encourager les entreprises canadiennes à déménager leurs usines au Mexique? À notre avis, trois considérations importantes entrent en jeu à ce sujet.

Premièrement, nous n'avons à peu près aucune preuve démontrant que des normes environnementales moins rigoureuses ou encore que l'application moins rigoureuse de ces normes jouent un rôle déterminant dans le choix des points d'investissement en Amérique du Nord, y compris le Mexique. Cette affirmation se fonde sur des études réalisées par des universitaires, à la Banque mondiale et par un certain nombre d'autorités américaines.

Deuxièmement, les autorités du Mexique sont déterminées à améliorer leur bilan environnemental, sans égard aux autres considérations qui entrent en ligne de compte. Le Canada et les États-Unis collaborent avec le Mexique pour renforcer la capacité de surveillance de ce pays en matière environnementale. En outre, la libéralisation plus poussée du commerce extérieur mexicain va accroître l'accès aux marchés mexicains pour les fournisseurs canadiens de matériel et de technique de lutte contre la pollution, ce qui créera des emplois au Canada. D'autre part, les Mexicains ont un aspect plus étendu aux marchés américain et canadien dans des domaines importants comme les fruits et les légumes et le transport par camion, mais uniquement si les normes mexicaines respectent pleinement les exigences américaines et canadiennes dans ces secteurs de biens et de services; autrement, les produits mexicains n'entreront pas dans les deux autres pays. Cela constitue pour les Mexicains un puissant encouragement à améliorer la surveillance et l'application de leurs normes dans ces secteurs.

Troisièmement, l'article 1114 de l'ALENA renferme un engagement formel de la part des pays membres de ne pas déroger à leurs normes environnementales d'application générale aux fins de préserver ou d'attirer un investissement. Si l'une des parties a des raisons de croire qu'une autre a enfreint cette exigence, des consultations auront lieu en vue d'éviter tout encouragement de ce genre. Cette procédure sera appliquée ouvertement, sous les yeux de l'opinion

[Text]

three countries. The NAFTA represents the first time that a trade agreement contains such a commitment. It is a benchmark from which there will be no turning back in future negotiations.

Although not a comprehensive listing of all the environmentally related provisions of the NAFTA, the foregoing provides solid evidence, I believe, of the extent to which Canada's environmental agenda was taken into account at all stages of the negotiations. Moreover, I believe the NAFTA strikes what can currently be characterized fairly as the right balance, given the still preliminary state of international understanding and consensus on the linkages between trade and the environment.

It is important to recall that the trade environment interface is of particular importance to Canada, both because we are an important trading nation and because much of our trade has involved environmentally sensitive resource industries. Canada has by far the highest share of exports in unprocessed and semi-processed natural resources of any industrialized country. Thus, Canada stands to be disproportionately affected by a failure to develop clear and carefully crafted disciplines that ensure that sustainable development is not used as a front for unilateral protectionism.

The international trade and environmental communities together are now engaged in the GATT and the OECD in the detailed study of when and how trade measures might be necessary and effective in encouraging sustainable development. This is a complex debate in which the trade and environmental stakes are high. Canada is and will be very active in this process.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Christie. Just before I ask one of the members of the committee if they want to ask any questions, I want to put one or two questions myself. The first is to Mr. Campeau.

• 1945

With respect of the general matters that you've presented to us this evening, and the kind of bad news-good news situation—bad news in terms of taking a more active role to protect the particular species that are endangered within our own jurisdiction, and good news in terms of how we stand to benefit in terms of the considerable resources that we have in this area—on the bad news side you mentioned the report that has been done on the present situation. I haven't actually physically seen the report but I've asked to have a copy. I don't know how widely available that report is. Is it available in a way that Canadians can take cognizance of it?

[Translation]

publique des trois pays. L'ALENA est le premier accord commercial qui renferme un tel engagement. C'est un point tournant et il sera impossible de faire marche arrière dans toute négociation future.

Ce qui précède ne constitue nullement une liste exhaustive de toutes les dispositions de l'ALENA relatives à l'environnement, mais cela suffit à mon sens à démontrer jusqu'à quel point on a tenu compte, à toutes les étapes des négociations, des préoccupations environnementales du Canada. En outre, je crois que l'ANENA constitue ce que l'on pourrait actuellement décrire comme un juste équilibre, étant donné que nous n'en sommes qu'à l'étape préliminaire pour ce qui est d'approfondir la compréhension des liens entre le commerce extérieur et de l'environnement, avant de dégager un consensus international en la matière.

Il importe de ne pas perdre de vue que l'interface entre le commerce extérieur et l'environnement est d'une importance particulière pour le Canada, à la fois parce que nous sommes une importante nation commerçante et parce qu'une grande partie de notre commerce se fait dans des secteurs de ressources primaires où l'environnement est un élément important. De tous les pays industrialisés, le Canada a, de loin, la proportion la plus élevée de ses exportations dans le secteur des ressources naturelles non transformées et semi-transformées. Ainsi, le Canada risque d'être touché de façon disproportionnée si l'on ne met pas au point des directives claires et soigneusement rédigées pour veiller à ce que le développement durable ne serve pas de prétexte ou de paravent pour mener une politique de protectionnisme unilatérale.

Les milieux internationaux du commerce extérieur et de l'environnement travaillent actuellement ensemble au GATT et à l'OCDE à une étude détaillée qui permettra de préciser quand et comment des mesures commerciales pourront être nécessaires et efficaces pour encourager le développement durable. C'est un débat complexe mettant en cause des enjeux énormes, autant dans le domaine du commerce que de l'environnement. Le Canada est très actif dans cette démarche et continuera de l'être.

**Le président:** Merci, monsieur Christie. Avant de donner la parole aux membres du comité, je voudrais poser moi-même une ou deux questions. Ma première question s'adresse à M. Campeau.

Vous nous avez donné ce soir un aperçu général, donnant à entendre qu'il y avait de bonnes nouvelles et aussi de moins bonnes. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il nous faut jouer un rôle plus actif pour protéger les espèces précises qui sont menacées d'extinction sur notre territoire, la bonne nouvelle étant les avantages que nous pouvons en tirer, étant donné les ressources considérables dont nous disposons dans ce domaine. Du côté des mauvaises nouvelles, vous avez mentionné le rapport dans lequel on décrit la situation actuelle. Je n'ai pas encore consulté ce rapport, mais j'ai demandé qu'on m'en fasse parvenir un exemplaire. J'ignore s'il est disponible au grand public. Est-il possible pour les Canadiens d'en prendre connaissance?

[Texte]

**Mr. Campeau:** Mr. Chairman, are you referring to the national country study that we have done of our conservation efforts and the economic benefits they produced?

**The Chairman:** Yes, which you referred to in your presentation.

**Mr. Campeau:** I don't think it has been widely circulated yet, Mr. Chairman, the reason being that it was one of the first country studies that was done in conjunction with similar studies being done by other countries.

The meeting I attended in Costa Rica had for its purpose to revise the guidelines for the doing of these country studies. But we would be very happy to make a copy of the study available to you, and certainly there are no restrictions on this copy. It could be made more widely available should you so desire.

**The Chairman:** That would be my concern. I think the importance of it means Canadians generally should have access to it. The members of the committee are taking particular interest in it and it would be very helpful to the committee itself. But I'm concerned even about the wider issue of it being generally available. One of the reasons we're having these hearings televised, along with the usual circulation by printed means, is to give Canadians a good understanding of an issue that is not well known and well understood.

Secondly, with respect to the considerable need there will be for developing countries, particularly countries basically in the south, in the tropical area, where there is the most at stake and the most at risk, there was some reference earlier today in the testimony to the funds that will be made available, and particularly to be made available to the Global Environmental Facility. How far have we moved in identifying the amount of funds that will be necessary and the way that whole aspect of the fund will be managed?

It seems to me, from my limited knowledge so far of this whole subject, that it will be rather critical, if this convention is to be effective on a global basis, that the aspects of sufficient funding, management of the funds, distribution of funds, and the accounting for those funds be addressed. Before further major meetings take place, do we have a Canadian perspective on this and have we identified a Canadian commitment?

**Mr. Campeau:** If I could just go back to your first point very briefly, may I again commend you and members of this committee for focusing the attention of this committee, and therefore of Canadians, on the importance of this convention, and assure you that it is our intention to devise the most effective and broad educational policy and programs so that Canadians can become more aware of this convention, of its implications and of its benefits.

On your second point, may I say first that this convention is really a convention about sustainable development. It goes beyond spaces and species, as you know very well. It encourages developing countries to identify a national strategy that they will put in place which will assist them to conserve and to use sustainably the rich biological resources which so many developing countries have.

[Traduction]

**M. Campeau:** Monsieur le président, parlez-vous de l'étude nationale que nous avons faite sur nos efforts en matière de conservation et sur les avantages économiques qui en découlent?

**Le président:** Oui, le document dont vous avez parlé dans votre exposé.

**M. Campeau:** Je ne pense pas qu'il ait été largement diffusé jusqu'à maintenant, monsieur le président, puisque c'était l'une des premières études portant sur un pays précis qui ait été faite; d'autres pays ont mis en chantier des études semblables.

La réunion à laquelle j'ai assisté au Costa Rica avait pour but de réviser les lignes directrices régissant la réalisation de ces études nationales. Nous nous ferons un plaisir de vous en faire parvenir un exemplaire; rien ne s'oppose à ce que ce document soit diffusé plus largement, si vous le souhaitez.

**Le président:** Je trouve que c'est d'une telle importance que les Canadiens devraient pouvoir consulter ce document. Les membres du comité s'y intéressent particulièrement et cela leur serait fort utile. Mais de façon plus générale, je voudrais que le document soit diffusé dans le grand public. Si les présentes audiences sont télévisées et que les délibérations en sont de plus imprimées et diffusées, c'est justement pour permettre aux Canadiens de bien comprendre un domaine qui est mal connu et mal compris.

Deuxièmement, au sujet des besoins considérables qui se feront sentir dans les pays en développement, surtout dans les pays de l'hémisphère sud, de la région tropicale, où les enjeux et les risques sont les plus aigus, on a fait allusion aujourd'hui durant les témoignages à l'argent qui sera versé à ces pays, et en particulier au fonds de l'environnement mondial. Dans quelle mesure avons-nous précisé le montant qui sera nécessaire et la façon dont on va gérer cet argent?

Je connais assez mal ce dossier, mais il me semble que si l'on veut que cette convention soit efficace sur l'ensemble de la planète, il est plutôt essentiel de se pencher sur cet aspect, c'est-à-dire le montant nécessaire, la gestion des fonds, leur répartition et la comptabilité. Avant que d'autres réunions importantes aient lieu, avons-nous établi un point de vue canadien là-dessus? Le Canada a-t-il pris des engagements à cet égard?

**M. Campeau:** Je voudrais revenir brièvement à votre premier point. Je voudrais encore une fois vous féliciter, ainsi que les membres du comité, pour avoir fait ressortir devant le comité, et par conséquent devant l'ensemble des Canadiens, toute l'importance de cette convention. Je tiens à vous assurer que nous avons l'intention d'établir une politique et des programmes efficaces et d'une vaste portée afin d'éclairer les Canadiens, de leur faire connaître tous les aspects de cette convention, ainsi que ses répercussions et ses avantages.

Quant à votre deuxième point, je dirai d'abord que cette convention porte avant tout sur le développement durable. Elle va bien au-delà des espèces et de leurs habitats, comme vous le savez très bien. Elle encourage les pays en développement à établir et à mettre en oeuvre une stratégie nationale qui les aidera à conserver et à utiliser dans une perspective durable les riches ressources biologiques dont tellement de pays en développement sont abondamment pourvus.

[Text]

To do that, they will undoubtedly identify threats to their existing biological diversity. They will identify the kinds of needs that they have in order to address those threats in terms of human resources, of institutional capacity, of projects that will assist them and that would produce not only a local benefit to the country in question but could produce a benefit either regionally or globally. It is there that the interface between the convention and the Global Environmental Facility, which you know is a joint effort of the World Bank, of UNEP and the UNDP, will take place. It's in its pilot phase now, but it is the intention and the hope that the Global Environmental Facility will be the funding instrument under the convention.

**The Chairman:** That is the hope. Is that not already decided, or is that still up for discussion?

[Translation]

Pour ce faire, les pays devront sans nul doute identifier les menaces qui pèsent sur leur biodiversité actuelle. Ils préciseront ce dont ils ont besoin pour s'attaquer à ces menaces en termes de ressources humaines, de capacité institutionnelle, de projets susceptibles de leur venir en aide, projets qui seraient avantageux non seulement pour le pays en cause, mais également sur les plans régional et même mondial. C'est là qu'entrera en jeu l'interface entre la convention et le fonds pour l'environnement mondial, lequel, comme vous le savez, est un effort conjoint de la Banque mondiale, du PNUE et du PNUD. Il en est actuellement à l'étape de projet pilote, mais nous avons l'intention et l'espoir de faire en sorte que le Fonds de protection de l'environnement constitue l'instrument de financement prévu par la convention.

**Le président:** C'est ce qu'on espère. N'en a-t-on pas déjà décidé ainsi? Est-ce encore en discussion?

• 1950

**Mr. Campeau:** It is in the convention. The GEF, if I may refer to it as such, is referred to as the interim financing mechanism for the convention, provided the GEF adapts itself in such a way as to respond to what we consider in many instances to be legitimate concerns of the developing countries relating to the governance of the GEF and the transparency of the decisions it makes. The convention does refer to the GEF as the interim financing mechanism, provided these adaptations are brought to it, but then it leaves to the conference of the parties at their first meeting to determine the kind of funding mechanism they think most appropriate. We believe the GEF between now and then will be able to demonstrate to the developing countries that it is capable of providing the kinds of resources that will be necessary, having regard to projects that will produce incremental benefits to not only the country in which projects are conducted but beyond that, regionally and internationally, as I said earlier.

The challenge here is to stop thinking in terms of... this is not a reproach I give you, Mr. Chairman, by any means. The challenge to us all is to stop thinking in terms of the costs of conserving and to think in terms of the benefits that will be produced as a result of conservation and sustainable use of resources. In that respect, the developing countries have the most to gain. This convention, as I tried to say earlier, provides a framework. It recognizes that the economic benefits that derive from the sustainable use of their biological resources should be shared equitably.

So too does it recognize that our indigenous people... that the traditional knowledge that can produce and has, as we have seen, produced incredible revenues... of the \$43 billion a year earned in the pharmaceutical industry from drugs based on plants, fully three-quarters of those revenues result from the use of plants where indigenous people have not only identified the plant but its particular medicinal properties. As you know well, Mr. Chairman, that \$30 billion a year is not

**M. Campeau:** C'est dans la convention. On y décrit le FPE, si je peux employer ce sigle, comme le mécanisme intérimaire de financement de la convention, pourvu que le FPE s'adapte de manière à répondre à ce que nous considérons dans bien des cas comme des préoccupations légitimes des pays en développement concernant l'administration du FPE et la transparence des décisions qui y sont prises. On dit bel et bien dans la convention que le FPE est le mécanisme intérimaire de financement, mais pour la décision finale, on s'en remet aux parties qui devront décider dès leur première conférence quel mécanisme de financement leur semble plus approprié. Nous croyons que le FPE pourra d'ici là démontrer aux pays en développement qu'il est capable d'offrir les ressources qui seront nécessaires pour mettre en branle les projets susceptibles de produire des avantages de plus en plus accentués non seulement dans les pays où les projets sont mis en oeuvre, mais bien au-delà, sur le plan régional et même international, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Le défi, c'est de cesser de penser en termes... Ce n'est pas un reproche que je vous fais, monsieur le président, loin de là. Le défi, pour nous tous, c'est de cesser de penser en termes du coût de la conservation et de penser plutôt aux avantages qui découleront de la conservation et de l'utilisation des ressources dans une perspective de longue durée. À cet égard, les pays en développement ont le plus à gagner. Comme j'ai tenté de l'expliquer tout à l'heure, cette convention constitue un cadre. On y reconnaît que les avantages économiques découlant de l'utilisation durable des ressources biologiques devraient être répartis équitablement.

On y reconnaît également que les connaissances traditionnelles des peuples indigènes peuvent produire des revenus considérables et l'ont d'ailleurs fait, comme nous l'avons constaté. Les médicaments tirés de plantes médicinales représentent pour l'industrie pharmaceutique un chiffre d'affaires de 43 milliards de dollars par année, dont les trois quarts résultent de l'utilisation de plantes dont les peuples indigènes avaient déjà déterminé les propriétés

[Texte]

flowing back to the indigenous people of the world. This convention recognizes now that in those instances in which that knowledge is used in order to produce an economic benefit, those benefits should be shared equitably with the aboriginal and indigenous people.

So if you're asking me whether it is possible now or will ever be possible to calculate a global amount of money necessary to implement this convention, I would say no. It will never be possible to do that, because it is a constantly ongoing thing. It's not like the ozone problem and the Montreal Protocol. It's very different.

**Ms Blondin-Andrew (Western Arctic):** I'm particularly intrigued, Mr. Campeau, with your presentation on biodiversity. Since you are the spokesman on behalf of the Prime Minister, I consider you have considerable authority, not just on the subject but in the weight you carry when you speak on behalf of Canada.

I was reading in the briefing notes here that in relation to the whole issue of biodiversity, we talk about species. We have an endangered species list, and it's estimated 15% of the earth's species could be lost over the next quarter of a century, and 100,000 species are thought to be lost each year. It goes on to say that more specific causes of habitat alteration or destruction could be over-harvesting, improper use of agricultural chemicals, poverty, and population growth.

I'm particularly interested in the issue of over-harvesting. I have a particular interest, of course, because I come from an area where there is a high incidence of traditional harvesting, meaning hunting and trapping. I was just in a small community where we have less than 100 people, and 30 of them are full-time trappers. They are now in full conversion, going from the leg-hold trap to the humane traps. Of course they're not adequately compensated for that. Some people have 400 traps but they are getting an exchange of only 70 free traps.

• 1955

Having said that, how do we as a country do in terms of over-harvesting? Could that be attributed mostly to the whole issue of hunting and trapping as the aboriginal people of Canada do, or are there other forms of over-harvesting?

**Mr. Campeau:** That's a very good question. Before I try to answer it, could I say that we have seen in our negotiations of the convention, in the material we have read, that as we start to learn more about how our indigenous people in Canada and how aboriginal people throughout the world have lived in a state of harmony, in a relationship with the environment in which they live that recognizes the interdependence, the reliance of all species upon each other,

[Traduction]

médicinales précises. Or, vous n'ignorez pas, monsieur le président, que ces 30 milliards de dollars par année ne sont pas réinvestis chez les peuples en question. Cette convention reconnaît maintenant que dans les cas où ces connaissances traditionnelles ont servi à réaliser des profits, ces profits devraient être répartis équitablement avec les peuples indigènes et aborigènes.

Donc, si vous me demandez s'il est maintenant possible ou s'il sera jamais possible de calculer le montant total d'argent qui serait nécessaire pour mettre en oeuvre cette convention, je répondrai non. Il ne sera jamais possible de le faire, parce que c'est en évolution constante. Ce n'est pas comme le problème de l'ozone qui a donné lieu au protocole de Montréal. C'est très différent.

**Mme Blondin-Andrew (Western Arctic):** Monsieur Campeau, votre exposé sur la biodiversité m'a rendue perplexe. Étant donné que vous êtes le porte-parole du premier ministre, je considère que vous avez une autorité considérable, non seulement par votre connaissance du dossier, mais aussi à cause du poids de vos paroles lorsque vous parlez au nom du Canada.

Je lisais dans les notes explicatives portant sur toute cette question de la biodiversité qu'il est question d'espèces. Nous avons une liste d'espèces menacées d'extinction et l'on estime que 15 p. 100 des espèces de la terre pourraient disparaître au cours du prochain quart de siècle. On croit que 100 000 espèces disparaissent chaque année. On ajoute que les causes précises de la modification ou de la destruction de l'habitat de ces espèces pourraient être l'exploitation agricole trop intensive, le mauvais usage de produits chimiques dans l'agriculture, la pauvreté et la croissance démographique.

Je m'intéresse particulièrement à la question de la surexploitation agricole. Cela m'intéresse d'autant plus que je viens d'une région où l'on récolte encore bien souvent les ressources de la manière traditionnelle, c'est-à-dire par la chasse et le piégeage. Je viens d'une petite localité de moins de 100 personnes dont 30 font du piégeage à plein temps. Elles sont actuellement en train de modifier leur matériel, passant du piège à ressort à de nouveaux types de piège non violents. Évidemment, ces personnes ne sont pas pleinement dédommées. Certaines possèdent 400 pièges, mais elles n'obtiennent en échange que 70 pièges gratuits.

Cela dit, comment se situe notre pays au chapitre de la surexploitation agricole? Ce phénomène pourrait-il être attribué principalement à la chasse et à la pêche telle que la pratiquent les Autochtones du Canada, ou bien y a-t-il d'autres formes de surexploitation?

**M. Campeau:** C'est une très bonne question. Avant d'y répondre, je voudrais dire que durant les négociations qui ont abouti à la signature de cette convention, nous avons lu beaucoup de documentation qui nous en a appris énormément sur le mode de vie des Autochtones du Canada et du monde entier qui ont longtemps vécu en état d'harmonie avec leur environnement. Ce mode de vie tient compte de l'interdépendance, du fait que toutes les espèces

[Text]

the values that underpin our native peoples' relationship to their environment is something that more Canadians must come to know and understand and appreciate. This is extremely important.

In terms of the over-exploitation of resources, currently our system of national accounts does not allow us properly to take into account the rate at which we are depleting our renewable or non-renewable resources. So when we look at our system of national accounts today and we see a rising gross national product or gross domestic product, what it doesn't take into account is whether you are in fact depreciating, or in fact exhausting, the resources upon which that gross domestic product was produced. This is why such considerable work is going on in the OECD and other bodies in order to devise a way whereby we can measure the environmental impact our activities are having upon our natural resources, broadly defined.

**Ms Blondin-Andrew:** In aid of protecting our ecosystems and the relationship we have with the species and the land and the water and clean air, etc., what would be the balance between the kind of... I don't call it exploitation, over-exploitation, but between the harvesting of certain species through hunting and trapping as indigenous people do and maybe a major megaproject, a hydro development project? I noticed that you didn't mention James Bay in any of your references, but what would the balance be between those two? Would you say there would be a greater depletion of those renewable and non-renewable resources in one or the other of the activities? Which would have a greater impact?

**Mr. Campeau:** You'd have to take each given instance. This is why there is such importance to environmental impact assessments being done carefully, thoroughly, to determine the impact that megaprojects, or, for that matter, smaller projects may have. That now includes also a careful assessment using different accounting principles, if you will, that measure the extent to which we are depleting our resources. It is not based upon the dollar value being produced by their use but also looks at the extent to which we are actually depleting the physical resource.

If I can give you an example, there's no business in Canada or in any developed country, or in any country for that matter, that does not operate using, in its system of its own accounts, an account that deals with the depreciation and maintenance of the assets of that business. Yet in our own system—and I'm not referring just to Canada—in the national accounting systems that are used by countries around the world now, which took many years to evolve, no account is kept for the maintenance and depreciation of the physical resources that underlie the kind of development and other activities that produce the revenues that are recorded in the system of national accounts.

[Translation]

ont besoin des autres espèces qui les entourent. Les Canadiens doivent apprendre à mieux connaître et comprendre les valeurs qui président aux relations des peuples autochtones avec leur environnement. C'est extrêmement important.

Quant à la surexploitation des ressources, notre système actuel de comptes nationaux ne nous permet pas de faire entrer en ligne de compte le rythme auquel nous épuisons nos ressources renouvelables et non renouvelables. Par conséquent, si l'on examine les comptes nationaux du Canada aujourd'hui, on constate que le produit national brut ou le produit intérieur brut sont en pleine croissance, mais cela ne tient pas compte du fait qu'on diminue, que l'on épuise les ressources qui constituent les fondations de base de ce produit intérieur brut. C'est pourquoi on fait énormément de travail à l'OCDE et ailleurs pour mettre au point un système qui permettrait de mesurer les incidences de nos activités sur l'environnement, sur les ressources nationales au sens le plus large.

**Mme Blondin-Andrew:** Pour protéger nos écosystèmes et nos relations avec les espèces, avec le sol, l'eau, l'air, etc., quel serait le juste équilibre entre, je ne dirais pas l'exploitation ou la surexploitation, mais disons entre la récolte de certaines espèces par le chasse et le piégeage comme le font les peuples autochtones et, disons, un mégaprojet, par exemple un projet d'aménagement hydroélectrique? Je viens de remarquer que vous n'avez nullement fait mention de la baie James, mais comment ces deux types d'activités pourraient-ils se comparer? Diriez-vous que l'une ou l'autre de ces activités entraîne un épuisement plus rapide de ces ressources renouvelables et non renouvelables? Laquelle des deux aurait les plus graves répercussions?

**M. Campeau:** Il faudrait juger au cas par cas. C'est pourquoi il est tellement important de faire des évaluations environnementales fouillées, afin de préciser quelles seront les répercussions des mégaprojets ou même de projets de plus petite envergure. Dans ce cadre, nous faisons maintenant une évaluation soignée en appliquant différents principes de comptabilité, si l'on peut dire, permettant de mesurer le rythme auquel nous épuisons nos ressources. On ne se fonde pas uniquement sur la valeur monétaire de l'utilisation de ces ressources, mais également sur le rythme d'exploitation et d'épuisement des ressources concrètes.

Pour donner un exemple, il n'y a pas une seule entreprise au Canada ou dans tout pays industrialisé, ou même dans n'importe quel pays du monde, qui ne tient pas compte, dans son système de comptabilité, de la dépréciation et de l'entretien des actifs de l'entreprise. Pourtant, dans notre propre système, et je ne parle pas seulement du Canada, mais dans les systèmes de comptes nationaux qui sont actuellement en usage dans tous les pays du monde, systèmes qui sont l'aboutissement de longues années de travail, on ne tient aucunement compte de l'entretien et de la dépréciation des ressources concrètes qui sont à la base du développement et d'autres activités génératrices des revenus qui sont consignés dans les comptes nationaux.

[Texte]

This is why, if we're going to make right decisions henceforth with respect to the rate at which we can use our resources, we need solid information on the work being done by the OECD and other countries. Canada, I must say, is very much in the forefront. The state of the environment report, the book that was produced last spring, I believe by the Minister of the Environment, is something that is highly regarded in terms of its objective assessment of the extent to which we are depleting natural resources in this country.

• 2000

If I might complete the answer, because I want to come back to our aboriginal people, our native people, I think we have—again I'm repeating myself—much to learn from our native people in terms of this relationship that they have had over generations with the environment. They know the extent to which the resources of the community in which they live can be used: how much is too much and how much is not enough. This is extremely important knowledge, which I think must be transmitted broadly to Canadians and, I think, beyond that, in virtue of this convention, to all of us who are making efforts in order to conserve biological diversity.

**Ms Blondin-Andrew:** Let me add to your endangered lists the Canadian aboriginal or indigenous trapper. I feel that over the years we've gone through an evolution that's been very painful for the indigenous community.

In the community that I mentioned we have four people on welfare, two on full-time welfare. The reason that the rate of welfare is so low in that community is that they're able to sustain themselves through hunting, fishing, and gathering, in some aspects, and also through trapping. They are self-sustaining. The reason the community will survive is that they have that opportunity.

Five years ago we came up with what was called the Fur Industry Defence Program. It will come to the end of its life as of March. I am wondering if you would be able to give some comfort to these people who rely heavily on decisions from whence you come as to what will happen with that program? Can we have any indication as to whether there's a future for this particular program? Is there any direction? You come from the Prime Minister's Office. I'm sure you would be able to give some indication to these people as to where and when they can expect a report card on the Fur Industry Defence Program.

What role, Mr. Campeau, do the aboriginal people play with regard to this UNCED legally binding treaty to encourage the protection of threatened animal and plant species? Is there a major role for an appointed, indigenous person from Canada within the ranks that you operate?

There are two questions there: one on the Fur Industry Defence Program and one on the role for aboriginal people. Their relationship with everything that refers to biological diversity or biodiversity is essentially their survival. For most

[Traduction]

C'est pourquoi si nous voulons prendre les bonnes décisions à partir de maintenant quant au rythme auquel nous pouvons utiliser nos ressources, il nous faut une information solide sur le travail qui s'accomplit actuellement à l'OCDE et dans d'autres pays. Je dois dire que le Canada est tout à fait à l'avant-garde dans ce domaine. *L'état de l'environnement*, publié au printemps dernier par le ministre de l'Environnement, je crois, a suscité énormément de respect pour son évaluation objective de la mesure dans laquelle nous sommes en train d'épuiser les ressources naturelles du Canada.

Pour compléter ma réponse—au risque de me répéter—je veux en revenir à nos peuples autochtones car nous avons beaucoup à apprendre d'eux sur la relation qu'ils ont su maintenir avec l'environnement au fil des générations. Ils savent dans quelle mesure les ressources de la collectivité dans laquelle ils vivent peuvent être utilisées: quand elles sont surexploitées et quand elles ne sont sous-exploitées. C'est un savoir extrêmement important qui, je pense, doit être transmis à tous les Canadiens et, grâce à cette convention, à tous ceux d'entre nous qui s'efforcent de préserver la diversité biologique.

**Mme Blondin-Andrew:** Permettez-moi d'ajouter à votre liste d'espèces menacées le trappeur autochtone canadien. Je crois qu'au fil des ans, la collectivité autochtone a vécu une évolution très douloureuse.

Dans la collectivité que j'ai déjà mentionnée, il y a quatre personnes qui vivent du bien-être social, dont deux à temps complet. Si le taux d'assistés sociaux est si faible dans cette collectivité, c'est que ceux qui y vivent ont pu subvenir à leurs besoins par la chasse, la pêche et, dans une certaine mesure, la cueillette et grâce aussi au piégeage. Ils sont autosuffisants. Cette collectivité a pu survivre car elle a eu la chance d'exercer ces activités.

Il y a cinq ans, on a créé ce qu'on a appelé le programme de protection de l'industrie de la fourrure, programme qui prendra fin en mars. Je me demande si vous pouvez rassurer ces gens qui dépendent lourdement des décisions prises par le bureau où vous travaillez quant à l'avenir de ce programme. Pouvez-vous nous laisser savoir si ce programme sera maintenu? Y a-t-il eu des directives à ce sujet? Vous travaillez au bureau du premier ministre. Je suis sûre que vous pourriez indiquer à ces gens à quel moment ils peuvent espérer une évaluation du programme de protection de l'industrie de la fourrure.

Monsieur Campeau, quel rôle les peuples autochtones joueront-ils dans la mise en oeuvre du traité exécutoire de la CNUED visant à encourager la protection des espèces animales et végétales menacées? Prévoit-on confier un rôle important à un Autochtone canadien qui serait nommé au sein de l'équipe que vous dirigez?

Il y a là deux questions: l'une sur le programme de protection de l'industrie de la fourrure et l'autre sur le rôle des peuples autochtones. Leur relation avec tout ce qui constitue la diversité biologique est essentielle à leur survie.

[Text]

of the aboriginal people I deal with, particularly in the north, it is essential. It's absolutely important for you to know that whatever you say, whatever decisions come from this government at that level, internationally, has everything to do with the way they survive as a people. It's not a business to them; it's a way of life. And it always has been, as you indicated earlier on.

**Mr. Campeau:** Perhaps with respect to your first question, I could draw a distinction, which I think exists within our question, between the activities that our aboriginal people or native people have had, which has provided them an ability to survive in the environment in which they live, to feed themselves, to clothe themselves, on the one hand, and the economic benefits that result from their conducting similar but expanded activity beyond that which is necessary in the first sense in which I described it.

With respect to that latter aspect of your question, I would submit to you—and I think you would agree—that the revenues that our aboriginal people, our native people, have received from the hunting, trapping, and the sale of furs to those to whom they sell, etc., has been insignificant compared to the revenues that have been derived by others along the line, in the ultimate sale of a garment produced from activity one of our native people has engaged in.

• 2005

I have also been extremely concerned with the impact that rising concern of certain groups about the ethics of wearing fur would have upon what is presently very scarce resources received by our native people from this particular activity. I think it is incumbent upon people who promote these ethical values to consider the impact on our native people and the scant resources they receive.

**Ms Blondin-Andrew:** Are you talking about animal rights activists? What groups are you referring to specifically?

**Mr. Campeau:** I am thinking of groups that believe it is no longer acceptable to wear fur and promote in a variety of ways alternate lifestyles, alternate garments. I think it is incumbent upon those groups to consider the consequences of their activities upon the scant revenues received by our native people and to assist them in the search for alternate sources of revenue. This is very important. Let me stop there.

**Ms Blondin-Andrew:** My other question is about the role of indigenous people in the UNCED treaty—the outcome of the legally binding treaty.

**Mr. Campeau:** There is no question that the implementation of Agenda 21, the global plan of action agreed to at Rio, and indeed any national strategy to implement the biodiversity convention, to implement the Rio agenda for that matter, must involve all sectors of our society. Therefore it must include representatives of our indigenous peoples. There is no doubt whatsoever. We are indeed making efforts to ensure the broadest possible participation of our aboriginal and indigenous people.

[Translation]

Pour la plupart des Autochtones à qui j'ai affaire, surtout ceux qui habitent dans le Nord, cette relation est essentielle. Il est impérieux que vous sachiez que tout ce que vous direz, toute décision que prendra le gouvernement au niveau international aura un effet profond sur leur survie comme peuple. Pour eux, ce n'est pas une entreprise, c'est un mode de vie. Cela l'a toujours été, comme vous le disiez vous-même tout à l'heure.

**M. Campeau:** En réponse à votre première question, j'aimerais établir une distinction—comme vous l'avez déjà fait dans votre question—entre les activités qui ont permis aux peuples autochtones de survivre dans le milieu dans lequel ils vivent, de se nourrir, de se vêtir, d'une part, et les avantages économiques que produisent des activités semblables lorsqu'elles sont exercées à un niveau qui va au-delà de la simple subsistance, d'autre part.

Pour ce qui est de la dernière partie de votre question je pense—et vous serez sans doute d'accord—que les revenus que tirent les Autochtones du Canada de la chasse, du piégeage et de la vente de fourrure, etc., sont minimes comparés aux bénéfices que procurent aux autres intervenants en aval le commerce de vêtements produits grâce à l'activité de l'un de nos peuples autochtones.

Je suis en outre extrêmement inquiet des répercussions que la préoccupation croissante de certains groupes quant à la moralité de porter de la fourrure pourrait avoir sur les revenus déjà très maigres que les Autochtones tirent de cette activité. Je pense qu'il appartient à ces gens qui défendent ces valeurs morales de songer aux répercussions que leur activité peut avoir sur les Autochtones et sur leurs maigres ressources.

**Mme Blondin-Andrew:** Parlez-vous des activistes pour la défense des animaux? À quels groupes au juste faites-vous allusion?

**M. Campeau:** Je parle des groupes qui croient qu'il n'est plus acceptable de porter de la fourrure et qui préconisent divers autres modes de vie, d'autres vêtements. Je pense qu'il appartient à ces groupes de réfléchir aux répercussions de leur action sur les faibles revenus des peuples autochtones et qu'ils doivent aider ceux-ci à trouver de nouvelles sources de revenu. C'est très important. Je m'arrête là.

**Mme Blondin-Andrew:** Mon autre question portait sur le rôle des Autochtones dans la mise en oeuvre du traité exécutoire de la CNUED.

**M. Campeau:** Il ne fait aucun doute que la mise en oeuvre du plan d'action 21, plan mondial adopté à Rio et, en fait, toute stratégie nationale d'application de la convention sur la biodiversité et de toutes les décisions prises à Rio nécessiteront la participation de tous les secteurs de notre société. Par conséquent, nous devons inclure les représentants des peuples autochtones. Cela ne fait aucun doute. En effet, nous nous efforçons d'assurer la plus large participation possible des peuples autochtones.

[Texte]

There was an extremely interesting meeting attended by your chairman a few weeks ago called a multi-stakeholders' meeting. The various sectors that participated in the preparatory process for UNCED, certain government departments and at least three national entities—the IDRC, the National Round Table and the IIST, which is the Winnipeg centre—as well as Chief Mercredi, Dan Smith and Cindy Gilday all participated.

It was a fascinating thing I saw emerging from those discussions over that day and a half. It was a realization that we must all participate. We must all find new ways of working together, notwithstanding that we might each have our own individual agenda and particular priorities and concerns—that as much as possible we have to find ways of creating synergy between our pursuit of our individual agendas.

As I say, I think we are well on our way. In terms of the principle, absolutely there must be participation and what we need now is to find the most effective ways of ensuring that it continues.

**Mr. O'Kurley:** I have two questions. One is related to Canada's situation relative to that of other nations around the world. The other one relates to economic instruments as a means of achieving sustainable development objectives.

• 2010

**Mr. Campeau,** I'm quite interested in the international biodiversity report card. How does Canada compare with other nations around the world? Secondly, about a plan, we know Canada's green plan contains provisions for the protection of our special spaces and species. I'd like to know whether or not Canadian objectives parallel those proposed in the Convention on Biological Diversity.

After you respond to those, Mr. Campeau, I'd like to direct a question to Mr. Christie on NAFTA and economic instruments.

**Mr. Campeau:** Mr. O'Kurley, on your first question, it's difficult to draw up that kind of score card, the reason being that in most developing countries there is an absence of knowledge about the biological diversity that exists in those countries. As you get closer to the equator, it's in the tropical countries that you have the vastest array of biological diversity, and it is there that we fear we are losing up to 100 species globally, if we can consider ourselves as global citizens in this instance. It is there that there are estimates of over 100 species a day becoming extinct for all time.

In a developed country such as Canada, we have the scientific and other abilities that allow us to determine the extent of the biological diversity that exists in the country, in the form of plants, in the form of animals, in the form of micro-organisms, etc. Whereas it would be possible, theoretically, to assess the extent to which there are extinctions occurring in Canada, and not just of animals but plants, micro-organisms, etc., to make a comparison with a

[Traduction]

Il y a quelques semaines a eu lieu une réunion extrêmement intéressante du comité multilatéral, à laquelle participait votre président. Les divers secteurs qui ont pris part à la préparation de la CNUED, certains ministères et au moins trois organismes nationaux—le CRDI, la Table ronde nationale et l'Institut international du développement durable, situé à Winnipeg—ainsi que le chef Mercredi, Dan Smith et Cindy Gilday étaient tous présents.

Au cours de ces discussions qui ont duré une journée et demie, j'ai vu se dessiner quelque chose de fascinant. Le consensus était que nous devons tous participer. Chacun d'entre nous doit trouver de nouveaux moyens de travailler ensemble même si nous avons peut-être nos propres objectifs, nos priorités et nos préoccupations particulières. Dans la mesure du possible, nous devons trouver le moyen de créer une synergie dans la poursuite de nos objectifs individuels.

Comme je l'ai déjà dit, je pense que nous sommes déjà bien avancés. Pour ce qui est du principe, il faut absolument que tout le monde participe; ce qu'il faut maintenant, c'est trouver les moyens les plus efficaces de garantir que cela durera.

**M. O'Kurley:** J'ai deux questions. La première porte sur la situation du Canada comparativement à celle d'autres pays. La deuxième a trait à l'utilisation d'instruments économiques comme moyen d'atteindre nos objectifs en matière de développement durable.

Monsieur Campeau, je m'intéresse à ce qui se fait à l'échelle internationale en matière de biodiversité. Quelle est la performance du Canada par rapport à d'autres pays du monde? Deuxièmement, nous savons que le Plan vert du Canada contient des dispositions relatives à la protection de nos espaces et de nos espèces spéciales. J'aimerais savoir si les objectifs du Canada sont comparables à ceux qui ont été proposés dans la convention sur la diversité biologique.

Quand vous aurez répondu à ces questions, monsieur Campeau, j'aimerais en poser une à M. Christie sur l'ALENA et les instruments économiques.

**M. Campeau:** Monsieur O'Kurley, pour répondre à votre première question, il est difficile de comparer les réalisations des différents pays, pour la simple raison que la plupart des pays en développement ne connaissent pas leurs ressources biologiques. À mesure qu'on s'approche de l'équateur, c'est dans les pays tropicaux que l'on trouve la plus grande diversité biologique, et c'est là que nous craignons de perdre jusqu'à 100 espèces à l'échelle mondiale, si nous pouvons nous considérer comme des citoyens du monde dans ce cas précis. On estime que dans cette zone, plus de 100 espèces disparaissent par jour.

Dans un pays industrialisé comme le Canada, nous avons les connaissances scientifiques et autres qui nous permettent de déterminer la portée de la diversité biologique qui existe au pays, sous forme de plantes, d'animaux, de micro-organismes, etc. Tandis qu'il serait possible, théoriquement, d'évaluer le nombre d'espèces biologiques qui disparaissent au Canada, que ce soit des animaux, des plantes ou des micro-organismes, il serait impossible d'établir une

[Text]

developing country would be impossible because you don't have that kind of data in the developing countries.

Precisely one of the topics we were discussing at quite some length for a week in Costa Rica, in fact, was how to provide technical assistance to developing countries to allow them to acquire the ability to assess their own biological diversity, so that once identified... and a process put in place to monitor what is happening to that biological diversity, the economic benefits that could flow from that to the developing country could be more readily realized.

I can't answer your question better than that, but I'll come back to it in the second part of your question, which was a reference to the provisions of the green plan that set as a target, as you know, protecting 12% of the national territory of Canada in particular. The green plan is fully supportive of the kind of efforts Canada will make in its implementation of the biodiversity convention. But it doesn't stop there, because as I said earlier, the convention is not simply about spaces and species. One of the ways you can conserve biological diversity is to establish a system of protected areas in your country, where either no commercial activity or limited commercial activity is conducted.

But that's only part of the ways in which you must ensure you conserve the biological diversity. It's not by locking up... and this was a concern of the developing countries as we started the negotiations of this convention. They misunderstood. They thought what we were talking about was locking up large areas of their countries and precluding any form of economic development from taking place in those particular areas. That is not what we were talking about at all. But it is necessary, notwithstanding, that in developing countries, as part of the national strategy, just as we have done in Canada, we say part of the strategy has to be that we are going to set aside certain areas in the country, and there either no or limited forms of development activity are going to be permitted.

**Mr. O'Kurley:** About economic instruments, it's been discussed by previous witnesses today that serious consideration should be given to utilizing economic instruments as a means of achieving sustainable development objectives, as well as biodiversity objectives, I suppose.

• 2015

At a recent meeting of this committee, the Hon. Jean Charest, Minister of the Environment, informed our committee that the Canadian government was not considering a carbon tax. I'm curious as to what extent we would be influenced by the North American Free Trade Agreement, particularly to what extent Canada would be obliged to harmonize economic instruments if, for example, America, or Mexico, or others decided to implement a carbon tax. Would there be any obligation to harmonize economic instruments across the three countries?

**Mr. Christie:** No, there would not be. The provisions of the NAFTA in chapter 9 on industrial standards, which is the provision a carbon tax would fall under, are quite clear and explicit in preserving the right of each party to determine its

[Translation]

comparaison avec un pays en développement, car on ne dispose pas du même genre de données dans ces pays-là.

En particulier, l'une des questions que nous avons étudiée, en profondeur au Costa Rica pendant une semaine était la manière de fournir de l'aide technique aux pays en développement pour leur permettre d'acquérir la capacité d'évaluer leur propre diversité biologique et de mettre en place un processus pour suivre l'évolution de cette diversité biologique; ainsi, on pourrait constater plus facilement les avantages économiques que les pays en développement pourraient en tirer.

C'est tout ce que je peux dire en réponse à votre question; mais j'y reviendrai dans la réponse à la deuxième partie de votre question, portant sur les dispositions du Plan vert qui, comme vous le savez, visent particulièrement à protéger 12 p. 100 du territoire canadien. Le Plan vert appuie pleinement les efforts que le Canada déploie pour mettre en oeuvre la convention sur la biodiversité; et ce n'est pas tout car, comme je l'ai déjà dit, la convention ne porte pas uniquement sur les espaces et les espèces. L'un des moyens de conserver la diversité biologique consiste à créer des zones protégées dans le pays, zones où les activités commerciales sont, soit interdites, soit limitées.

Toutefois, ce n'est que l'un des moyens de conserver la diversité biologique. Ce n'est pas en fermant... Et c'était une préoccupation des pays en développement au début des pourparlers sur la convention. Ils ont mal compris. Ils croyaient que nous préconisions la fermeture de vastes zones dans leur territoire et l'interdiction de toute forme de développement économique dans ces zones. Il n'en était rien. Néanmoins, il est nécessaire que, à l'instar du Canada, les pays en développement, dans le cadre de leur stratégie nationale, réservent certains secteurs du territoire dans lesquels les activités de développement seront interdites ou limitées.

**M. O'Kurley:** Pour ce qui est des instruments économiques, les témoins précédents ont proposé aujourd'hui que l'on étudie sérieusement la possibilité de les utiliser pour réaliser les objectifs du développement durable, ainsi que ceux de la biodiversité, je crois.

Lors d'une réunion récente de ce comité, l'honorable Jean Charest, ministre de l'Environnement, vous a informés que le gouvernement canadien n'envisageait pas d'imposer une taxe sur les hydrocarbures. J'aimerais savoir dans quelle mesure nous subirions les effets de l'Accord de libre échange nord-américain, et surtout dans quelle mesure le Canada serait obligé d'harmoniser ses instruments économiques si, par exemple, les États-Unis, le Mexique ou d'autres pays décidaient d'appliquer une taxe sur les hydrocarbures. Serait-on obligé d'harmoniser les instruments économiques dans les trois pays?

**M. Christie:** Non, pas du tout. Les dispositions de l'ALENA, au chapitre 9 sur les normes industrielles, dispositions qui concerneraient une éventuelle taxe sur les hydrocarbures sont assez claires et explicites; elles préservent

[Texte]

own level of environmental protection and health and safety standards. Indeed, as I mentioned in my introductory comments, if any party to the agreement believes for some reason that it should be enhancing its standards beyond those established in international agreements, then that is its right. So there is no legal obligation under the NAFTA that would oblige us to harmonize standards in ways not acceptable to various levels of government in Canada and the Canadian people. We retain the right to establish our own standards in light of our climatic and geographic situation in scientific research.

**The Chairman:** I would like to ask one more brief question of Mr. Campeau. It is with respect to the governance aspect of the global environment facility. This is, I believe, an important issue, particularly for this convention, inasmuch as the convention in terms of the decision about transferring of resources would be very much an issue for developing countries.

As the Global Environment Facility—as I understand it, at least—is controlled by three institutions, two of which are heavily controlled by the developed world, if not more specifically by the United States itself—and one of the ironies of the situation is that the United States still has not decided whether it will sign the convention, let alone ratify it—would you anticipate some attempt being made to find some middle ground so this international facility can operate? I see some problem about actually making the process work internationally without some way of meeting... Certainly the attitude, as I understand it, of the developing countries is a great suspicion about a facility unless there can be some moderating of the governance aspect.

**Mr. Campeau:** Chairman, you've put your finger on a critically important issue that goes to the heart of the financial mechanism used to fund the activities of developing countries which seek either to implement a convention or address other problems that go beyond the country in which they are occurring and are creating a regional or a global impact. The struggle here is basically to find a compromise between the legitimate desire, on the one hand, of the donors of the funds to direct the ways in which the funds are to be used and the projects for which they will be devoted and, on the other hand, the very real and legitimate desire of the developing countries to indicate what their priorities are.

What seems to be emerging here is this concept of incremental cost, incremental benefit, and that is that if a proposed project of a developing country, having regard to its priorities in the area such as the conservation of biological diversity, would produce a benefit that goes beyond the developing country in question, then the costs associated with that part of the project that will produce that benefit will come from the Global Environmental Facility.

• 2020

But the challenge now is to find a way in which the governance structure of the GEF will allow for the developing countries to participate in a meaningful way in making these decisions. We have an example in the

[Traduction]

le droit de chaque partie de déterminer son propre niveau de protection environnementale et ses propres normes de santé et de sécurité. En effet, comme je l'ai dit dans mon exposé liminaire, si, pour une raison donnée, une partie à l'accord croit qu'elle devrait améliorer ses normes au-delà des limites établies dans les accords internationaux, elle a le droit de le faire. Par conséquent, aucune disposition de l'ALENA ne nous oblige à harmoniser les normes d'une manière qui soit inacceptable aux différents paliers de gouvernement au Canada et au peuple canadien. Nous conservons le droit d'établir nos propres normes de recherches scientifiques à la lumière de notre situation climatique et géographique.

**Le président:** Une question brève à l'intention de M. Campeau. Elle porte sur le pouvoir de décision en ce qui concerne le Fonds de protection de l'environnement. À mon avis, il s'agit d'une question importante, surtout en ce qui concerne la convention, dans la mesure où, pour les pays en développement, le transfert des ressources cause un gros problème.

Si je comprends bien, le Fonds de protection de l'environnement est contrôlé par trois institutions, dont deux sont étroitement contrôlées par les pays industrialisés, et plus précisément par les États-Unis; dans cette situation, l'un des paradoxes réside dans le fait que les États-Unis n'ont pas encore décidé de signer la convention, et à plus forte raison de la ratifier. Pensez-vous qu'on va essayer de trouver un terrain d'entente afin que ce fonds international puisse fonctionner? À mon avis, il sera difficile de faire fonctionner le processus à l'échelle internationale si l'on ne trouve pas un compromis... De toute évidence, si je ne me trompe, les pays en développement sont très sceptiques à l'égard du fonds, mais ils le seraient moins si on modifiait le processus de décision qui s'y rattache.

**M. Campeau:** Monsieur le président, vous avez mis le doigt sur une question éminemment importante qui touche au coeur même du mécanisme utilisé pour financer les activités des pays en développement qui veulent, soit mettre en oeuvre une convention, soit régler d'autres problèmes de portée internationale qui les touchent et qui ont des répercussions régionales ou mondiales. Le défi ici consiste fondamentalement à trouver un compromis entre, d'une part, le désir légitime des donateurs de fonds d'orienter l'utilisation de ces derniers et les projets auxquels ils seront consacrés et, d'autre part, le désir très réel et légitime des pays en développement de déterminer leurs priorités.

Ce qui semble émerger ici, c'est le concept des coûts et des avantages supplémentaires, ce qui signifie que si un projet proposé par un pays en développement est conforme à ses priorités dans un domaine tel que la conservation de la diversité biologique et qu'il produise des avantages au-delà du pays concerné, les coûts relatifs à la partie du projet qui suscitera ces avantages proviendront du Fonds de protection de l'environnement.

Mais le défi consiste maintenant à faire en sorte que la structure d'administration du Fonds de protection de l'environnement permette une participation réelle à ces décisions de la part des pays en développement. Nous avons

[Text]

multilateral fund that was created under the Montreal Protocol to deal with the ozone question. The conference of the parties has created an executive committee which is composed of seven developed countries—donors—and seven developing countries—recipients. The chairmanship of the committee alternates from year to year from a developed country to a developing country.

On certain questions on which there could be deadlock or where unanimity is impossible, what is required is that there be a two-thirds majority vote by developed countries, on the one hand, and the same requirement of two-thirds of the developing countries. Obviously, those are issues of greater concern than the day-to-day administration of the multilateral fund. There is an attempt made to reconcile, if you will, the interests of the donors as to how their funds will be spent and the interests of the developing countries that their own priorities be taken into account.

**The Chairman:** I appreciate your answer. I am glad to have it on the record. The example of the Montreal fund is perhaps a helpful one in terms of some progress we might make with respect to the governance and other aspect of the GEF.

**Mr. Campeau:** Yes.

**The Chairman:** Can I at this stage invite the other witnesses to come forward? There has been some request, Mr. Campeau. Perhaps you would be willing to remain, because you might want to add a word or two when the others are also appearing. I could ask the other two witness to stand down for the moment.

I believe we are now going to have Mr. Walter Reid, Vice-President from the World Resources Institute; Keith Bezanson, the President of the IDRC; and Anne Whyte, Director General of the IDRC.

I want to welcome this final slate of witnesses for this evening. I believe, first of all, Mr. Reid is going to speak. I will just briefly introduce him. Dr. Walter Reid is Vice-President for Programs of the World Resources Institute. The World Resources Institute is a research and policy institute focusing on resource and environmental issues of international importance.

Since joining the World Resources Institute in June 1988, Dr. Reid has conducted policy research in the fields of biodiversity, conservation, sustainable agriculture and biotechnology. He has been actively involved in the design and implementation of an international program leading to the formulation of the *Global Biodiversity Strategy*, which was published in February 1992. There is much more that I could say, but I believe the important thing is to have Dr. Reid's presentation to us this evening. I think he will speak briefly and then I will ask the others to speak, and then we will throw it open for questioning.

[Translation]

comme exemple le Fonds multilatéral qui a été créé en vertu du protocole de Montréal pour s'attaquer à la question de l'ozone. À l'issue de la conférence des parties en cause, un comité de direction composé de sept pays industrialisés, pays donateurs, et de sept pays en développement, pays récipiendaires, a été créé. La présidence du comité alterne chaque année entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Pour certaines questions qui pourraient mener à l'impasse ou sur lesquelles on ne peut faire l'unanimité, on exige l'approbation de deux tiers des pays industrialisés, d'une part, et l'approbation également des deux tiers des pays en développement. Il s'agit, bien sûr, de questions qui dépassent le cadre de l'administration quotidienne du Fonds multilatéral. On essaie de réconcilier, si je peux m'exprimer ainsi, l'intérêt des pays donateurs quant à la façon dont leurs contributions seront dépensées et celui des pays en développement qui souhaitent que leurs priorités soient prises en considération.

**Le président:** Je vous sais gré de votre réponse. Je suis heureux qu'elle sera inscrite au compte rendu. L'exemple du Fonds créé à la suite du protocole de Montréal est peut-être utile en ce sens qu'il nous permettrait de réaliser certains progrès quant à l'administration et à d'autres aspects du Fonds de protection de l'environnement.

**M. Campeau:** En effet.

**Le président:** Puis-je maintenant inviter les autres témoins à se présenter à la table? Certains ont demandé, monsieur Campeau, que vous restiez à la table, parce que vous pourriez peut-être ajouter à la discussion que nous aurons avec les autres témoins. J'inviterais les deux autres témoins à se retirer pour le moment.

Je crois que nous accueillerons maintenant M. Walter Reid, vice-président, du World Resources Institute; M. Keith Bezanson, président du CRDI; et M<sup>me</sup> Anne Whyte, directrice générale du CRDI.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à ce dernier groupe de témoins que nous accueillerons ce soir. Je crois que M. Reid prendra la parole en premier. Je prendrai quelques moments pour vous le présenter. M. Walter Reid est vice-président aux programmes, au World Resources Institute. Cet organisme est un institut de recherche et d'élaboration de politiques qui s'intéresse aux questions d'importance internationale relatives aux ressources et à l'environnement.

Depuis son entrée en fonction au World Resources Institute en juin 1988, M. Reid s'occupe de recherches sur les politiques dans les domaines de la biodiversité, de la conservation, de l'agriculture durable et de la biotechnologie. Il a également joué un rôle actif dans la conception et la mise en oeuvre du programme international qui a conduit à la formulation de la stratégie mondiale sur la biodiversité, publiée en février 1992. Je pourrais en dire beaucoup plus à son sujet, mais je crois que l'important, ce soir, c'est d'entendre l'exposé de M. Reid. Après son exposé, qui devrait être assez court, j'inviterai les autres témoins à prendre la parole, puis nous passerons aux questions.

[Texte]

Again, I would simply say that we apologize that we are somewhat limited in our attendance this evening because of competition with the House and the series of votes, but we are trying to make the best use of the opportunity of your presence here with us.

**Mr. Walter Reid (Vice-President, World Resources Institute (Washington, D.C.)):** Thank you very much, Mr. Chairman and members of the committee. It is a real honour to be invited to testify here tonight.

As you mentioned, for the last four years I have been actively involved in the development of this document, the *Global Biodiversity Strategy*. As part of that work, the World Resources Institute was working with both IUCN and the United Nations Environment Program on a number of issues related to biodiversity conservation. A great deal of this work has fed into the process, both in negotiating the biodiversity convention and of the process of developing Agenda 21's chapter on biodiversity.

• 2025

The World Resources Institute is a policy research organization. We don't do advocacy work, we don't do any lobbying; we make an attempt to do high-quality objective policy research and provide that information to governments, environmental organizations, and industry alike.

In the course of that work we had the pleasure, a year ago last July, to host a conference here in North America where we had a number of representatives from the environmental community, from industry, and from government attend to discuss issues related to the biodiversity conservation strategy. At that meeting we had both the negotiators from Canada and the United States attend and participate. We've had a long history of association with the development of the convention, and it's from that perspective that I offer you a few thoughts tonight on the convention, and then I think my unique role tonight is to give you some sense of what on earth the United States is doing in relation to the convention.

The signing of the convention on biodiversity was truly a historic event. The successful conclusion of these negotiations, just three years after they commenced—an incredibly short time—is a good demonstration of the potential for a global response to a problem as serious as the loss of biodiversity. Biodiversity loss, as we heard from Art earlier, has serious consequences for humanity today and in the future, and it's irreversible. It should rank right up at the top of the list of issues we're concerned about globally.

[Traduction]

Je tiens, encore une fois, à m'excuser du fait que nous sommes si peu nombreux ce soir, parce que nous sommes en concurrence avec la Chambre, où divers votes se tiennent, mais nous tâcherons autant que possible de profiter de votre présence ici aujourd'hui.

**M. Walter Reid (vice-président, World Resources Institute, (Washington, D.C.)):** Merci beaucoup à vous, monsieur le président, ainsi qu'aux membres du comité. C'est pour moi un honneur d'avoir été invité à témoigner ici ce soir.

Comme vous l'avez dit, j'ai travaillé activement au cours des quatre dernières années à l'élaboration de la stratégie mondiale sur la biodiversité. Dans le cadre de ce travail, le World Resources Institute a été amené à travailler en collaboration avec l'IUCN et les responsables du programme des Nations Unies pour l'environnement sur un certain nombre de questions relatives à la conservation de la biodiversité. Le fruit de ces efforts a servi, dans une large mesure, à la négociation de la convention sur la biodiversité ainsi qu'à l'élaboration du chapitre portant sur la biodiversité dans le plan d'action 21.

Le World Resources Institute est un organisme de recherche sur les politiques. Nous ne sommes ni un groupe de défense, ni un groupe de pression; nous essayons d'effectuer des recherches objectives de grande qualité sur les politiques, pour ensuite fournir cette information aux gouvernements, aux organisations environnementales et aux industries.

Ce travail nous a amenés à organiser en juillet dernier une conférence, ici même en Amérique du Nord, à laquelle nous avons eu le plaisir d'accueillir un certain nombre de représentants des milieux environnementaux, des milieux industriels et des gouvernements pour discuter de questions liées à la stratégie de conservation de la biodiversité. Les négociateurs tant canadiens qu'américains ont participé à cette rencontre. Nous sommes associés depuis longtemps à l'élaboration de la convention, et c'est à partir de cette perspective que je vous ferai part de quelques commentaires sur la convention comme telle, pour ensuite vous faire profiter de mon expérience pour vous aider à comprendre la position des États-Unis relativement à la convention.

La signature de la convention sur la biodiversité a véritablement été un moment historique. Le fait que ces négociations ont pu être menées à terme à peine trois ans après avoir commencé—un laps de temps incroyablement court—montre bien la capacité de la communauté internationale de se mobiliser pour réagir à un problème aussi grave que la perte de la biodiversité. Il s'agit d'un problème qui, comme nous l'a dit Art tout à l'heure, entraîne de sérieuses conséquences pour notre monde contemporain et pour les générations à venir et qui est irréversible. Il devrait être au tout premier rang des préoccupations internationales.

[Text]

Imperfect though the convention may be, governments should take considerable pride in their ability to surmount difficult political and economic differences to reach agreement on this framework for action. The convention is an important first step toward coordinated international action, but it falls short of what is possible and what is needed. I'll just single out three weaknesses that I see in it.

First, the language in the convention is rather weak. I think this is largely due to the U.S. negotiating position. Almost all the obligations accepted by nations are prefaced with the wording, "as far as possible" and "as appropriate", which gives a tremendous amount of wiggle room for governments to avoid doing some of what is intended by the convention.

Second, specific conservation actions are lacking. While it does require countries to undertake conservation planning, to develop legislation to protect threatened species and populations, to monitor the status of biodiversity, and to establish a system of protected areas, it doesn't establish criteria for measuring progress toward biodiversity conservation, and it requires no specific action to slow the loss of species and habitats.

A third point is that the negotiators discarded one powerful tool that could have been used for monitoring and instigating action. This was a mechanism to list globally threatened and endangered species and habitats. But while it falls short of what it might have been, it's nevertheless an enormously important contribution to global efforts to slow the loss of biodiversity. It's a win, win, win agreement. It's good for biodiversity, it's good for developed countries, and it's good for developing countries.

From the standpoint of global biodiversity conservation, the most important thing is that it confirms under international law that biodiversity is a sovereign national resource and that governments have the authority to determine the conditions under which access to that resource is granted. The distinction between this treatment of biodiversity and its previous treatment as the common heritage of mankind could not be sharper or its implications for conservation more profound.

As a sovereign national resource, biodiversity now becomes an asset for developing and developed countries alike. The convention thus creates an economic incentive to conserve biodiversity that can be added to the ethical imperative that most nations share.

Second, the convention establishes a mechanism to increase the financial support for biodiversity conservation. I won't go into that because we discussed it earlier in connection with the Global Environmental Facility. The

[Translation]

Les gouvernements peuvent à juste titre s'enorgueillir d'avoir signé cette convention, si imparfaite soit-elle, puisqu'elle atteste leur capacité de surmonter leurs différences politiques et économiques énormes pour en arriver à s'entendre sur un plan d'action. La convention constitue un premier pas important vers une action internationale concertée, mais elle tombe en deça de ce qui aurait pu être réalisé et de ce qu'il aurait fallu réaliser. Je me contenterai de signaler trois aspects qui laissent à désirer.

Premièrement, le langage utilisé est plutôt faible. Je crois que cette faiblesse est due en grande partie à la position de négociation des États-Unis. Presque toutes les obligations que les parties ont acceptées sont précédées de termes comme «dans la mesure du possible» et «au besoin», de sorte que les gouvernements ont une marge de manoeuvre considérable qui leur permet d'esquiver certains des objectifs visés par la convention.

Deuxièmement, la convention ne prévoit pas de mesures précises au titre de la conservation. Elle oblige les pays signataires à entreprendre des mesures de planification de la conservation, à élaborer des lois visant à protéger les espèces et les populations menacées, à surveiller l'état de la biodiversité et à mettre sur pied un réseau de zones protégées, mais elle ne prévoit pas de critères pour mesurer les progrès réalisés dans la voie de la conservation de la biodiversité et ne prévoit pas non plus de mesures précises pour retarder la disparition des espèces et des habitats.

Troisièmement, les négociateurs ont rejeté un outil puissant qui aurait pu servir à inciter les parties à l'action et à suivre leurs progrès. Je songe au répertoire mondial des espèces et des habitats menacés ou en voie d'extinction qui avait été proposé. Même si elle laisse quelque peu à désirer, la convention constitue néanmoins une contribution extrêmement importante aux efforts de la communauté mondiale pour retarder la perte de la biodiversité. L'entente est une victoire pour la biodiversité, pour les pays industrialisés et pour les pays en développement.

L'élément le plus important de la convention du point de vue de la conservation de la biodiversité mondiale, c'est qu'elle confirme en droit international que la biodiversité est une ressource nationale soumise aux principes de la souveraineté et que les gouvernements ont le pouvoir de déterminer les conditions d'accès à cette ressource. Le clivage entre cette façon d'aborder la biodiversité et l'optique antérieure qui en faisait un élément du patrimoine de l'humanité tout entière ne saurait être plus marqué ni ses conséquences plus profondes pour la conservation.

En tant que ressource nationale soumise aux principes de la souveraineté, la biodiversité devient dorénavant un élément d'actif pour les pays tant industrialisés qu'en développement. La convention crée ainsi un incitatif économique pour la conservation de la biodiversité qui vient s'ajouter à l'impératif moral que la plupart des États ont en commun.

Par ailleurs, la convention établit un mécanisme pour accroître l'aide financière à la conservation de la biodiversité. Je n'entrerai pas dans les détails, puisque nous en avons déjà parlé lorsqu'il a été question du Fonds de protection de

[Texte]

convention also has a number of other beneficial attributes for biodiversity. It helps coordinate, catalyse and monitor biodiversity conservation action. A number of countries are now developing implementing legislation under this convention that they would not have developed otherwise. That legislation is needed in any event, but the convention now will ensure that there's greater uniformity of standards as the legislation is developed.

Developing countries also benefit from this agreement. Not only are they granted financial resources to help defray the costs of conservation, the convention creates the conditions whereby the countries can increase the benefits they obtain from these resources. Again, I won't go into this in detail because Art stressed this in his own presentation.

• 2030

Developed countries, for their part, benefit not only because the convention helps achieve a basic goal they share, of conserving biodiversity globally, but also because the convention will ensure continued access to biodiversity in both developed and developing countries and the convention will stimulate the adoption of stronger intellectual property rights within developing countries.

This last point is ironic, since one of the reasons for the U.S. decision not to sign the convention was that it would weaken intellectual property rights. However, by creating conditions for increased use of biodiversity in developing countries, many countries will now choose to establish and strengthen intellectual property rights for biological resources, because now they have something to gain. This will now take place not because they're being forced through trade agreements to strengthen intellectual property rights but because now they can see it's in their own self-interest.

So if the convention is so good, why didn't the United States sign it? I suppose from my perspective, having worked for a number of years to try to elevate the issue of biodiversity in public dialogue, one ironic benefit of President Bush's decision not to sign was that for two weeks everybody in the United States was subjected to newspaper articles and news stories about biodiversity. The effect of that decision was a tremendous public relations coup for the issue of biodiversity.

But in fact the reason why the U.S. didn't sign appears to be, in a word, politics. The U.S. misjudged the potential effects of the convention and based an ill-considered decision on what appeared to be politically expedient rather than environmentally and economically desirable.

There's a document I would recommend to the committee, by Gareth Porter, *The United States and the Biodiversity Convention: The Case for Participation*. This was done by the Environmental and Energy Study Institute in

[Traduction]

l'environnement. La convention comporte également un certain nombre d'autres avantages pour la biodiversité. Elle contribue à coordonner et à catalyser les efforts en vue de la conservation de la biodiversité et à en assurer le suivi. Un certain nombre de pays ont entrepris d'élaborer des lois d'application en conformité avec la convention, chose qu'ils n'auraient pas faite autrement. Il leur aurait fallu légiférer de toute façon, mais la signature de la convention assurera une plus grande uniformisation des normes qui seront ainsi établies.

Les pays en développement trouvent également leur compte dans cette entente. La convention non seulement prévoit l'octroi de ressources financières pour aider ces pays à assumer les coûts de la conservation, mais stipule les conditions qui leur permettraient d'accroître les avantages qu'ils retirent de ces ressources. Encore une fois, je n'entrerai pas dans les détails, puisque Art a déjà abordé cette question dans son exposé.

Les pays industrialisés y trouvent aussi leur compte, du fait que la convention non seulement favorise la réalisation d'un objectif fondamental qu'ils ont en commun, celui de préserver la biodiversité à l'échelle mondiale, mais garantit l'accès permanent à la biodiversité dans les pays tant industrialisés qu'en développement et stimule l'adoption de droits plus vigoureux en matière de propriété intellectuelle, dans les pays en développement.

Cette dernière affirmation peut paraître curieuse quand on sait que les États-Unis ont notamment invoqué comme motif pour justifier leur refus de signer la convention le fait que les droits en matière de propriété intellectuelle s'en trouveraient affaiblis. Or, comme la convention favorise une utilisation accrue de la biodiversité dans les pays en développement, ces derniers auront dorénavant plus tendance à établir et à renforcer des droits de propriété intellectuelle à l'égard des ressources biologiques, puisqu'ils pourront en tirer profit. Ce resserrement de la réglementation en matière de propriété intellectuelle sera ainsi attribuable, non pas à la contrainte imposée par des ententes commerciales, mais au fait que ces pays verront qu'ils serviront ainsi leur intérêt.

Si la convention présente tous ces avantages, pourquoi les États-Unis ne l'ont-ils pas signée? Dans mon optique, qui est celle de quelqu'un qui travaille depuis de nombreuses années à sensibiliser davantage le public à la question de la biodiversité, la décision du président Bush de ne pas signer la convention a eu un avantage inattendu, puisque pendant deux semaines, tous les Américains ont été inondés d'articles et de reportages sur cette question. Une campagne de relations publiques bien orchestrée n'aurait pas donné de meilleurs résultats.

Si les États-Unis ont refusé de signer, c'est en fait à cause de considérations politiques. Ils ont mal calculé l'effet que pouvait avoir la convention et ils ont pris cette décision malavisée en se fondant, non pas sur ce qui aurait été souhaitable sur le plan environnemental et économique, mais sur ce qui leur semblait servir leur intérêt politique à court terme.

Je signale à l'attention du comité un document de Gareth Porter, intitulé *The United States and the Biodiversity Convention: the Case for Participation*. Ce document émane de l'Environmental and Energy Study

[Text]

Washington, D.C. In that report, Gareth goes through and analyses the basic objections the U.S. raised to the convention, looks at the text and the negotiating history, and basically concludes, based on that text, that none of the concerns were founded.

The three major concerns expressed by the U.S. involved, first, intellectual property rights; second, biotechnology safety regulation; and third, the financial mechanism. I can go into more detail on any of these if you wish, but based on the text and the negotiating history, the convention does adequately protect the intellectual property rights of developing countries. As I noted above, it will in fact create an incentive for developing countries to strengthen their own intellectual property rights, which is one of the primary objectives of U.S. industry.

The convention defers to subsequent protocols any regulation of biotechnology safety. So again the concern of the United States there is not founded, since any regulation will take place in future protocols. By establishing, in article 23, rules of procedure based on consensus, the convention protects any country from financial commitments that are not in its own interest. So the U.S. concern about the financial mechanism also is not founded.

In short, it was a serious misreading of the text to believe it undermined the self-interest of the United States. Indeed, the negotiators for the United States felt they had by and large achieved a text that would enable U.S. signature at the final meeting that took place in May 1992 in Nairobi. It was only after others outside the U.S. State Department became involved in the final U.S. decision that this position was reversed.

With a new administration taking office in January, there is considerable speculation about whether or not a decision to sign the convention will be forthcoming. The guidance available to assess this prospect, unfortunately, is minimal, at best. President-elect Clinton stated during the Earth Summit that had he been president, he would have negotiated a better convention and would have signed it in Rio. So that doesn't give us too much help. Vice-President-elect Gore, despite his strong environmental stand on global and environmental issues, has expressed concern over the intellectual property rights implications of the current convention. It's thus impossible for me to say what will happen under the new administration.

United States environmental organizations are now pushing strongly for an early announcement that the U.S. will sign the convention. Prior to the U.S. decision not to sign, there was extremely little pressure from either environmental organizations or industry on the government in the United States. Now considerable pressure is beginning to build for signing the convention. There is, however, an extraordinarily strong case to be made for signing, and I

[Translation]

Institute, à Washington, D.C. Dans son rapport, Gareth passe minutieusement en revue les raisons fondamentales invoquées par les États-Unis pour s'opposer à la convention, il examine le texte et trace l'historique des négociations pour conclure, au bout du compte, qu'aucune de ces préoccupations n'était fondée.

Les trois grandes préoccupations invoquées par les États-Unis concernaient, premièrement, les droits de propriété intellectuelle, deuxièmement, la réglementation en matière de sécurité et de biotechnologie et, troisièmement, les mécanismes de financement. Je peux aborder chacune de ces préoccupations dans le détail, si vous le voulez, mais, si l'on en juge par le texte et par l'historique des négociations, la convention protège effectivement les droits de propriété intellectuelle des pays en développement. Comme je l'ai dit tout à l'heure, elle fera en sorte d'inciter les pays en développement à renforcer leur réglementation en matière de propriété intellectuelle, ce qui est un des grands objectifs poursuivis par l'industrie américaine.

Pour ce qui est de la réglementation en matière de sécurité et de biotechnologie, la convention dispose qu'elle fera l'objet de protocoles ultérieurs. Encore là, l'inquiétude des États-Unis n'est pas fondée, puisque la réglementation sera précisée dans des protocoles futurs. Du fait qu'elle fixe, à l'article 23, des règles de procédure fondées sur le consensus, la convention protège tout pays contre des engagements financiers qui seraient contraires à son intérêt. Ainsi, l'inquiétude des États-Unis à cet égard n'est pas fondée non plus.

Bref, on a très mal interprété le texte de la convention quand on a conclu que celle-ci allait à l'encontre de l'intérêt des États-Unis. En fait, les négociateurs américains considéraient que, dans l'ensemble, ils avaient réussi à obtenir un texte qui permettrait aux États-Unis de signer la convention à la réunion finale qui a eu lieu à Nairobi en mai 1992. C'est seulement après que des personnes qui n'étaient pas du Secrétariat d'État américain ont été appelées à prendre part à la décision finale des États-Unis que l'on a assisté à ce revirement de position.

À l'aube de l'accession au pouvoir d'une nouvelle administration en janvier, les conjonctures vont bon train quant à la possibilité qu'une décision soit prise prochainement sur la signature de la convention. Malheureusement, il n'existe guère d'éléments qui permettent d'évaluer cette possibilité. Le président élu Clinton a déclaré lors du Sommet de la terre que, s'il avait été président, il aurait négocié une meilleure convention et qu'il l'aurait signée à Rio. Cela ne nous aide guère. Le vice-président élu Gore, malgré sa position à forte tendance écologique sur les questions mondiales et environnementales, s'est dit préoccupé par les conséquences de la convention actuelle sur les droits en matière de propriété intellectuelle. Je suis donc dans l'impossibilité de vous dire ce qui se produira lorsque la nouvelle administration prendra le pouvoir.

Les organisations environnementales américaines exercent de fortes pressions pour que l'on annonce dans les meilleurs délais que les États-Unis signeront la convention. Avant que les États-Unis décident de ne pas signer, les pressions exercées sur le gouvernement par les organisations environnementales ou par l'industrie étaient presque inexistantes. Depuis, cependant, la pression se fait de plus en plus forte pour que les États-Unis signent la convention. Il

[Texte]

would not be surprised if a decision were announced soon in the next administration to sign the convention.

The primary reasons for signing are as follows. First, by announcing a decision to sign, the U.S. could quickly regain some of the stature it lost with its poor performance in Rio.

Second, by signing and ratifying the convention, the U.S. would be in a position to push for amendments and protocols that protect some of the interests it has voiced concern over, specifically the biotechnology industry.

• 2035

Third, it's increasingly evident that the U.S. industry might be best served by signing the convention, not by shunning it. That relates both to the fact that the convention will stimulate the adoption of intellectual property rights in developing countries and also to the fact that the convention assures the biotechnology industry of continued access to these resources.

Finally, as a framework convention, the real action will occur in protocols to the convention. If the U.S. is not a member of the convention, then it will have no force over the negotiation of those protocols.

There are several other things I could briefly talk about. I don't know whether to do it now or in the form of questions.

A number of legislative initiatives are under way in the United States right now related both to the Endangered Species Act reauthorization and to the development of a piece of legislation on biodiversity, the establishment of a centre for biodiversity conservation in the United States that would focus on inventory and monitoring work.

Looking at the convention, I think the U.S. is in a somewhat similar position to Canada, where the actual requirements in terms of new conservation legislation that would be taken on if the U.S. signed the convention are not great. Much of what it calls for from a conservation standpoint is already in place. However, I would point to four things where it would appear that the U.S. would need to do more under the convention.

First, in the area of inventory and monitoring, the U.S. doesn't have any national inventory of species and it might need to develop legislation to do that. Second, in the area of regulating access to genetic resources, many of the concerns in terms of given the fact that countries have sovereign rights, how that relates to the states' rights, to private property rights, and to tribal rights within the United States for biodiversity might have to be sorted out through legislation.

[Traduction]

existe, par ailleurs, des arguments on ne peut plus solides pour inciter les États-Unis à signer, de sorte que je ne serais guère surpris que la nouvelle administration annonce très bientôt son intention de signer la convention.

Les principaux arguments qui militent en faveur de la signature sont les suivants. Premièrement, s'ils annonçaient qu'ils ont l'intention de signer la convention, les États-Unis pourraient récupérer rapidement un peu du prestige qu'ils ont perdu à cause de leur piètre performance à Rio.

Deuxièmement, s'ils signaient la convention et qu'ils la ratifiaient, les États-Unis seraient en mesure de faire pression pour obtenir des amendements et des protocoles destinés à protéger certains secteurs au sujet desquels ils ont exprimé des inquiétudes, notamment le secteur biotechnologique.

Troisièmement, il devient de plus en plus évident qu'il y va de l'intérêt de l'industrie américaine que les États-Unis signent la convention, au lieu de la rejeter. Cela s'explique du fait que la convention stimulera l'adoption de droits en matière de propriété intellectuelle dans les pays en développement et qu'elle garantira à l'industrie biotechnologique l'accès permanent à ces ressources.

Enfin, puisqu'il s'agit d'une convention cadre, les mesures concrètes seront prises dans les protocoles qui feront suite à la convention. Si les États-Unis ne sont pas partie à la convention, ils n'auront aucune influence lors de la négociation de ces protocoles.

Il y a un certain nombre d'autres questions que je pourrais aborder brièvement. Je ne sais pas si je devrais le faire maintenant ou attendre que l'on me pose des questions.

Un certain nombre de mesures législatives sont actuellement à l'étude aux États-Unis, en ce qui concerne d'une part la reconduction de la Loi sur les espèces en voie d'extinction et, d'autre part, l'élaboration d'une loi sur la biodiversité, créant un centre pour la conservation de la biodiversité dont les activités seraient axées sur l'établissement d'inventaires et la surveillance.

La lecture de la convention incite à conclure que les États-Unis se trouvent dans une position analogue à celle du Canada, puisque les nouvelles mesures législatives qui devraient être adoptées en matière de conservation pour se conformer aux obligations découlant de la convention ne sont pas tellement importantes. Beaucoup des mesures exigées sur le plan de la conservation sont déjà en place. Il convient toutefois de signaler quatre secteurs où il semble que les États-Unis seraient tenus de prendre des mesures supplémentaires pour satisfaire aux exigences de la convention.

Premièrement, dans le domaine de l'établissement d'inventaires et des activités de surveillance, les États-Unis n'ont pas, à l'heure actuelle, d'inventaire national des espèces, et il leur faudrait peut-être adopter des mesures législatives en ce sens. Deuxièmement, en ce qui concerne la réglementation de l'accès aux ressources génétiques, bon nombre des préoccupations relatives à la souveraineté internationale en matière de biodiversité et à son incidence sur les droits des États de l'union, sur les droits à la propriété privée et sur les droits tribaux aux États-Unis pourraient être réglées au moyen de mesures législatives.

[Text]

The convention suggests that appropriate economic incentives should be adopted for biodiversity conservation. I'm sure that environmental groups in the United States may construe this to mean that some of the subsidies we have that currently promote the destruction of biodiversity possibly should be removed. There might be legislation in that area.

The fourth just goes back to the point I made about regulating access, that there may be some need for legislation just sorting out who has rights to what aspects of biodiversity.

At the same time, though, I could easily see this convention being signed and ratified by the United States without any strong implementing legislation, since we have many of the specifics already on the books.

Let me stop there. If there are any questions, I'd be happy to answer them.

**The Chairman:** Thank you very much, Dr. Reid. I'm sure members will want to come back and raise questions.

I will now introduce the remaining members of the panel from the International Development Research Centre. I think it should be pointed out first that, interestingly enough, at the Earth Summit the IDRC was identified by the Prime Minister as an organization that would take on a new responsibility, particularly in the area of sustainable development. It was a very specific and deliberate act of adding an important element of responsibility to an organization that since its inception has already gained a very high reputation and has made a unique contribution in its own particular area.

Since that time I have witnessed a fair bit of activity, and I know that the president, Dr. Keith Bezanson, and his two colleagues, Dr. Anne Whyte and Joachim Voss, who are here, will be able to elaborate on that to some degree, although I believe their primary purpose here is to talk specifically about matters related to the biodiversity convention.

We welcome you, Dr. Bezanson, and your colleagues. I understand that you will be making the statement but that all three of you will be prepared to take questions from members of the committee.

**Dr. Keith Bezanson (President, International Development Research Centre):** Thank you very much, Mr. Chairman, for those warm words. May I ask you a question?

**The Chairman:** Sure.

**Dr. Bezanson:** I should limit introductory comments to what? Five to ten minutes?

**The Chairman:** Ten minutes is what we try to achieve. I won't fall out of my chair if it goes a minute or two beyond that, but I think the most useful part of the appearance is in the questions that come from the members themselves.

[Translation]

La convention indique que des incitatifs économiques appropriés devraient être adoptés en faveur de la conservation de la biodiversité. Je suis sûr que les groupes environnementaux aux États-Unis pourraient en conclure que certaines des subventions qui servent actuellement à promouvoir la destruction de la biodiversité devraient être supprimées. Ainsi, il pourrait être nécessaire de légiférer en ce sens.

Quatrièmement, des lois pourraient devoir être adoptées—et cela revient à ce que je disais au sujet de la réglementation de l'accès—pour déterminer qui a quels droits à l'égard de quels aspects de la biodiversité.

Par contre, il me semble que les États-Unis pourraient facilement signer la convention et la ratifier, sans qu'il soit nécessaire d'adopter des mesures d'application importantes, puisque bon nombre des mesures requises se trouvent déjà en place.

Je m'arrête là. Si vous avez des questions, je serais heureux d'y répondre.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Reid. Je suis sûr que les membres auront des questions à vous poser.

Je veux maintenant présenter les autres membres du panel, qui sont du Centre de recherches pour le développement international. Il convient toutefois de signaler ce fait intéressant, à savoir qu'au Sommet de la terre, le premier ministre du Canada a dit que le CRDI serait appelé à assumer un nouveau secteur de responsabilité, notamment en ce qui concerne le développement durable. Il a voulu ainsi, de propos délibéré et de façon bien précise, ajouter un élément important aux attributions d'un organisme, qui, depuis sa création, s'est taillé une place de choix et a apporté une contribution sans pareil au domaine qui l'intéresse.

Je crois qu'il s'est passé un certain nombre de choses depuis, et je sais que le président, M. Keith Bezanson, et ses deux collègues, M<sup>me</sup> Anne Whyte et M. Joachim Voss, qui l'accompagnent ici aujourd'hui, pourront nous fournir certains détails, même s'ils sont ici aujourd'hui surtout pour nous parler de questions liées à la convention sur la biodiversité.

Je vous souhaite la bienvenue à vous, M. Bezanson, ainsi qu'à vos collègues. Si je comprends bien, c'est vous qui ferez l'exposé, mais vous serez tous les trois prêts à répondre aux questions des membres du comité.

**M. Keith Bezanson (président, Centre de recherches pour le développement international):** Merci beaucoup, monsieur le président, de cet accueil chaleureux. Puis-je vous poser une question?

**Le président:** Bien sûr.

**M. Bezanson:** Combien de temps devrais-je prendre pour mes remarques liminaires? Cinq à dix minutes?

**Le président:** Nous essayons de nous en tenir à dix minutes. Je ne monterai pas sur mes grands chevaux si vous dépassez d'une minute ou deux, mais je pense que ce seront les réponses que vous ferez aux questions que vous poserez les membres du comité qui seront les plus utiles.

[Texte]

[Traduction]

• 2040

**Dr. Bezanson:** Mr. Chairman, with that in mind, I believe you already have a copy distributed of the comments that I intended to read into the record. In the interest of brevity and to get to that exchange to which you referred, I could just run through this fairly quickly, point to some highlights, and then leave it in the record.

To begin with, let me say that the scientific community of the world is largely in agreement on major ecological issues. Indeed the consensus among scientists is far more widespread than is commonly accepted. This is not to suggest that there are not differences and that scientists do not differ on aspects of ecology. I would add that we should probably expect more of these differences as new scientific and ecological data emerge. But the differences do not obviate the fact that an increasingly vast majority of the scientific community of the world has now concluded that planet earth is seriously threatened.

The assertion that we hear from time to time that scientific consensus is weak or non-existent is largely a device by interest groups or individuals to avoid facing bald reality, or a visceral reaction of fear of change to the economic uncertainty of change itself.

I will not go through the next section. It is merely historical and I'm sure that you are well aware of the details of this.

On page 2 I refer to tropical forests, marine and fresh water systems, and on page 3 to agricultural practices. What is contained there, Mr. Chairman, are merely some selective data, and they are highly selective data, to illustrate the fact that biodiversity in the south comprises a very, very significant majority of the biodiversity of the planet.

Ces quelques exemples illustrent le fait attesté scientifiquement qu'il existe un plus grand nombre d'espèces dans les milieux aquatiques et terrestres du Sud que du Nord. Le problème central d'aujourd'hui, en matière de biodiversité, est que la destruction des habitats naturels se fait à une échelle et à un rythme sans précédent et qu'elle cause une perte nette et irréversible pour le monde entier.

This comment was made just a few moments ago by Dr. Reid.

La perte de biodiversité est généralement imputée à la disparition et à la fragmentation des habitats, à l'invasion des espèces introduites, à la surexploitation des ressources vivantes, à la pollution, au changement climatique mondial et aux pratiques des industries agricoles et forestières. Ces causes ne sont pas, en fait, les causes profondes du problème, mais plutôt des conséquences et des symptômes. Les vraies causes peuvent être exprimées de la façon suivante.

Premièrement, il y a la population et la pauvreté.

I believe this speaks for itself and I will not read the text. It is merely to say that the accelerating growth of global population, particularly in the south, is creating clear pressures that are causing in and of themselves a threat to biodiversity.

**M. Bezanson:** Dans ce cas, monsieur le président, je crois que vous avez déjà entre les mains le texte de l'exposé que je voudrais faire consigner au compte rendu. Pour gagner du temps et en arriver à l'échange d'idées dont vous avez parlé, je pourrais vous présenter très rapidement certains des points saillants, puis demander que l'exposé soit consigné au compte rendu.

Permettez-moi tout d'abord de dire que la communauté scientifique mondiale s'entend généralement sur les grandes questions écologiques. En fait, le consensus entre les scientifiques est bien plus généralisé qu'on ne le croit. Il ne faut pas conclure pour autant qu'il n'y a pas de divergence d'opinions et que l'on s'entend toujours sur tous les aspects de l'écologie. J'ajouterais même que ces divergences d'opinions devraient vraisemblablement se multiplier au fur et à mesure que de nouvelles données scientifiques et écologiques apparaîtront. Cependant, malgré ces divergences, un pourcentage de plus en plus important de scientifiques de par le monde se rallient à la conclusion selon laquelle la planète Terre est gravement menacée.

Les voix que l'on entend, de temps en temps, que le consensus est faible ou inexistant parmi les scientifiques sont surtout celles de groupes d'intérêts ou de particuliers qui ne veulent pas faire face à la dure réalité ou qui craignent a priori les changements de même que l'incertitude économique qu'ils véhiculent.

Je saute le paragraphe suivant, qui ne fait que présenter des détails historiques dont vous êtes parfaitement conscients, j'en suis sûr.

À la page 2, je parle des forêts tropicales et des systèmes marins et d'eau douce, tandis qu'à la page 3, je parle des pratiques agricoles. Les données que vous voyez là, monsieur le président, sont très sélectives, et elles visent à montrer que la biodiversité de la planète se trouve en très grande partie comprise dans la biodiversité du Sud.

The few examples given illustrate the scientifically proven fact that there are more aquatic and land species in the south than in the north. The main problem today, in terms of biodiversity, is that natural habitats are being destroyed on a scale and at a rate never before seen, resulting in a net, irreversible loss for the entire planet.

C'est ce que disait M. Reid il y a quelques instants.

The loss of biodiversity is generally attributed to destruction and fragmentation of habitats, to invasion by species introduced by man, to overuse of living resources, to pollution, to global climate changes and to agricultural and forestry practices. In fact, those are not the root cause of the problem, but rather consequences and symptoms of the problem. The real causes can be described as follows.

First of all, there is population and poverty.

Je crois que ce paragraphe va de soi, alors je ne le lirai pas. Il y est question de la croissance démographique exponentielle dans le monde, notamment dans le Sud, qui exerce des pressions évidentes qui sont en elles-mêmes une menace pour la biodiversité.

[Text]

Deuxièmement, il y a la surconsommation. Je voudrais juste mentionner que depuis 1900, la population mondiale s'est multipliée par trois. Pendant la même période, l'économie mondiale s'est multipliée par 20, la consommation des combustibles fossiles par 30, et la production industrielle par 50. En outre, plus de 80 p. 100 de ces changements se sont produits après 1950.

This is to say that four-fifths of all these changes have occurred since the year 1950.

La plupart de ces changements, à part la croissance démographique, se sont concentrés dans le Nord riche et industriel. Une telle cadence est tout simplement intenable, de l'avis d'un grand nombre de scientifiques.

Troisièmement, il y a le rétrécissement constant de la gamme des produits commercialisés de l'agriculture, des forêts et des pêches. L'économie mondiale, qui s'est mise en place au cours du siècle dernier, se fonde sur les principes de l'avantage comparatif et de la spécialisation. Elle a favorisé l'uniformité et l'interdépendance. Les producteurs agricoles se spécialisent dans les quelques cultures qui leur donnent un avantage sur les marchés mondiaux. La diminution du nombre des espèces cultivées entraîne la disparition des autres espèces qui ont évolué avec elles au cours des siècles dans les systèmes d'exploitation agricole traditionnels.

• 2045

Quatrièmement, les systèmes et politiques économiques ne reconnaissent pas la valeur de l'environnement et de ses ressources. On attache trop d'importance à la valeur économique de l'exploitation des forêts et à d'autres formes destructrices d'exploitation, et pas assez à l'exploitation durable ou aux avantages esthétiques et spirituels de ces ressources. Il en résulte donc un encouragement à appauvrir les forêts. Des systèmes naturels divers et évalués à leur juste valeur représentent un avoir énorme. Comme ces systèmes sont généralement sous-estimés, la sauvegarde de la biodiversité est vue comme un coût au lieu d'un investissement. Il faut corriger cette erreur pour conserver la biodiversité mondiale et nationale. Cela exigera l'établissement de nouveaux principes de comptabilité nationale.

En outre, on sait, preuves à l'appui, que les compressions budgétaires exigées par les problèmes d'ajustement structurel ont tendance à frapper le plus durement les organisations gouvernementales ou non gouvernementales qui ont pour tâche de préserver et protéger la biodiversité.

Five, inequality or inequity in the ownership, management and flow of benefits from both the use and conservation of biological resources. Frequently enough, ownership and control of land and biotic resources and all the benefits they confer are distributed in ways that work against biodiversity, conservation and sustainable living. As well, the responsibility for environmental policy decisions does not fall primarily in the hands of those who actually manage the environment.

[Translation]

Second, there is overconsumption. I would just like to mention that, since 1900, the world population has tripled. During the same period, the world economy has grown 20 fold, consumption of fossil fuels has increased by 30, and industrial production, by 50. Moreover, more than 80% of those changes took place after 1950.

C'est donc dire que les quatre-cinquièmes de tous ces changements se sont produits après 1950.

Most of those changes, except for population growth, have mainly taken place in the rich, industrial north. According to many scientists, the world can simply not sustain such a rate of change.

Third, the range of agriculture, forestry and fisheries products on the market is constantly shrinking. The world economy, which was put in place over the last century, is based on the principles of comparative benefit and specialization. That approach has led to uniformity and interdependence. Farmers have tended to specialize in those crops that give them an advantage on world markets. Limiting farm production to a few species has led to the disappearance of those other species that evolved with them over the centuries in the traditional farm production systems.

Fourth, economic systems and policies do not recognize the value of the environment and environmental resources. Too much value is placed on the economics of forestry development and other destructive types of development, and not enough attention is given to sustainable development or to the esthetic and spiritual value of those resources. This leads to overuse and impoverishment of our forests. Having a variety of natural systems that are appreciated for what they are truly worth is an enormous asset. Because the value of those systems is generally underestimated, biodiversity conservation is seen as a cost, rather than an investment. This error must be corrected in order to ensure conservation of global and national biodiversity. Thus, new principles of national accountability will have to be developed.

Moreover, the evidence suggests that government and non-government organizations responsible for preserving and maintaining biodiversity are often hardest hit by budget cuts made necessary to deal with structural adjustment problems.

Cinquièmement, il y a la question du manque d'égalité ou d'équité pour ce qui est de la propriété des ressources biologiques, de leur gestion et de la répartition des avantages qui découlent de leur utilisation et de leur conservation. Assez souvent, la propriété des terres et des ressources biotiques et la répartition des avantages qu'elle confère vont à l'encontre de la biodiversité, de la conservation et d'un mode de vie respectueux de l'environnement. Par ailleurs, les décisions en matière de politique environnementale ne sont généralement pas l'apanage de ceux qui s'occupent de gérer l'environnement.

## [Texte]

A very important issue is the way international trade, debt, and technology transfer policies and practices foster inequities that resemble and often reinforce those found within nations. To conserve biodiversity, industrialized countries must reverse this flow. In fact, failure to internalize environmental costs means that southern producers are paying an environmental subsidy in the north.

Six, deficiency in knowledge and its application. Scientists lack of knowledge of natural ecosystems and their components is compounded by the destruction of cultures that possess a traditional understanding of nature. Even where knowledge exists, it does not flow efficiently to decision-makers who have in consequence often failed to develop policies that reflect the scientific, economic, social, and ethical values of biodiversity.

Finally, a point that was again referred to just a moment ago, the legal and institutional systems that promote unsustainable exploitation. Many countries lack an adequate system of environmental laws and other instruments to ensure the protection of the environment and the sustainable use of its resources.

These seven factors, Mr. Chairman, are, we believe, the fundamental causes of the loss of biodiversity and the risk of an accelerated, indeed exponential, threat to the loss of that biodiversity in the future. Happily, today there is an increasing awareness of the necessity for maintaining global biodiversity. I listened a few moments ago to some questions asked to my colleague, Arthur Campeau, about countries in the south. We would add that we must face the fact that, from the point of view of those countries that still have the greatest biological diversity and where it is also the most threatened, conservation of that diversity must necessarily come very low on those lists of priorities in those countries as they face social, political, and financial problems that are immediate, compelling, and urgent.

The economic incentives for short-term gains through clearing tropical forest for agriculture, or for farmers abandoning a wide range of traditional crop varieties for genetically improved hybrids, or turning over large tracts of land to the monoculture of cash crops are integral to the development of the global economy. Yet these are the very policies that threaten biodiversity. It is thus in a better understanding of these conditions and the forces that lead to a reduction in biodiversity, and also to the development of local options to counter them that the key elements of our strategy in IDRC are found.

## [Traduction]

Par ailleurs, les politiques et les pratiques en matière de commerce international, d'endettement et de transfert de technologie qui créent des injustices semblables à celles que l'on retrouve déjà à l'intérieur des pays et qui les renforcent sont un facteur très important. Pour préserver la biodiversité, les pays industrialisés doivent renverser cette tendance. Parce que ces derniers n'assument pas les coûts environnementaux, les producteurs du Sud se trouvent à payer une subvention environnementale aux pays du Nord.

Sixièmement, il convient de souligner les lacunes sur le plan des connaissances et de leur application. Le manque de connaissance des écosystèmes naturels et de leurs éléments constituants parmi les scientifiques est aggravé par la destruction de cultures qui possèdent une compréhension traditionnelle de la nature. Même lorsqu'elles existent, les connaissances ne sont pas acheminées de manière efficace aux décideurs, de sorte que, bien souvent, leurs politiques ne tiennent pas compte des valeurs scientifiques, économiques, sociales et morales de la biodiversité.

Enfin, je vous parlerai d'un facteur dont on vient juste de traiter, c'est-à-dire les systèmes juridiques et institutionnels qui favorisent une exploitation intenable. Bien des pays n'ont pas de système approprié de lois et d'autres instruments environnementaux qui leur permettent de protéger l'environnement et d'assurer l'exploitation durable de leurs ressources.

Ces sept facteurs constituent à notre avis, monsieur le président, les causes fondamentales de la perte de la biodiversité et de la croissance accélérée, voire exponentiellement de la menace qui pèse sur la biodiversité à l'avenir. Heureusement, nous sommes de plus en plus conscients de la nécessité de préserver la biodiversité mondiale. J'ai entendu tout à l'heure certaines des questions qui ont été posées à mon collègue, Arthur Campeau, au sujet des pays du Sud. Il faudrait ajouter à ce qu'il a dit que nous devons nous rendre compte du fait que, du point de vue de ces pays qui jouissent toujours de la plus grande diversité biologique au monde et où cette diversité est également le plus menacée, la préservation de cette diversité vient aux derniers rangs de leur échelle de priorités, quand on sait qu'ils ont à lutter contre des problèmes sociaux, politiques et financiers qui sont immédiats et urgents et qui exigent toute leur attention.

Les incitatifs économiques des gains à court terme qui peuvent être réalisés par le défrichement des forêts tropicales à des fins agricoles, par l'abandon d'une multitude de cultures traditionnelles en faveur d'hybrides améliorés génétiquement, ou par la consécration d'importantes superficies à une culture commerciale unique, font partie intégrante de l'évolution de l'économie mondiale. Ce sont pourtant là les politiques qui menacent la biodiversité. Mieux comprendre ces conditions et les forces qui tendent à réduire la biodiversité et mettre au point des solutions au niveau local pour contrer ces forces, voilà les piliers sur lesquels repose la stratégie du CRDI.

[Text]

## • 2050

Our emphasis lies in local solutions for maintaining biodiversity that are compatible with economic and social development in developing countries, as well as the necessary supportive and facilitating policy framework at the national and international levels.

I will not repeat what you said in introduction, Mr. Chairman, about Agenda 21 and the indication of the role IDRC has been asked to play as a result of the Rio summit. We have been, as you also observed in your introductory remarks, carrying out a frenetic pace of activity since Rio. You and I were together when we made a presentation outlining our action plan in specific response to that agenda and its capacity-building components.

What we emphasize today are those components that are the subject of your deliberations and that relate to biodiversity and the biodiversity convention. I would mention only briefly the four components of our initial response, and I emphasize this is initial, as we will continue to evolve plans and programs as our knowledge base increases. These are, first, biodiversity and indigenous knowledge; second, wild biodiversity; third, domesticated biodiversity; and finally, biodiversity and biotechnology.

Since the Rio conference ended, we have been concerned with moving the agenda forward quickly, developing specific action plans, delineating not "announceables" but "deliverables", and building instruments that will ensure the interests of developing countries are kept, to the extent our meagre resources permit, at centre stage in the response to Agenda 21 as a whole.

I am accompanied today by colleagues who, like me, would be most pleased to address any specific questions on our response, current and planned, and to enter into that conversation with you which you suggested in your introductory remarks.

**The Chairman:** Thank you, Dr. Bezanson.

I want to try to tie in something you said, and it was said previously by Dr. Reid. It relates to the economic incentives for the retention of biodiversity. I think in the statistics Ms Blondin-Andrew mentioned and I mentioned earlier in the day, and I think it was highlighted by the presentations of several witnesses this evening, there was a sense in which we are, in some aspects, in a kind of crisis situation in the threat to species. This afternoon, for instance, we had the map showing the several endangered species in Canada, but of course it is a much longer and more diversified list when we move into a series of developing countries.

In your presentation, Dr. Bezanson, you mentioned a very important issue is the way international trade, debt, and technology-transfer policies and practices foster inequities that resemble and often reinforce those found within nations. To conserve biodiversity, industrialized countries must reverse this flow. This relates, I think, to Dr. Reid's comments about economic incentives. Is it possible to ask either of you, or both of you, what actions you might recommend at this stage

[Translation]

Nous mettons l'accent sur les solutions locales visant le maintien de la biodiversité, qui s'inscrivent dans le développement social et économique des pays en développement, et sur le cadre de politique national et international qui soutiendra et facilitera le maintien de la biodiversité.

Je ne veux pas répéter ce que vous avez dit dans vos remarques liminaires, monsieur le président, au sujet du plan d'action 21 et du rôle qu'on a demandé au CRDI de jouer à la suite du sommet de Rio. Comme vous l'avez vous-même fait remarquer, nos activités se déroulent à un rythme frénétique depuis Rio. Vous et moi étions d'ailleurs ensemble lorsque nous avons présenté un exposé décrivant notre stratégie en réponse au plan d'action 21 et à ses éléments visant particulièrement la mise en valeur du potentiel de l'environnement.

Aujourd'hui, nous voulons surtout nous attarder à ces éléments qui font l'objet de vos délibérations et qui concernent la biodiversité et la convention s'y rattachant. Permettez-moi de décrire brièvement les quatre éléments de notre première réponse, et je souligne qu'il s'agit là de notre réponse initiale, puisque nos plans et nos programmes continueront d'évoluer à mesure que nos connaissances s'étendront. Ces quatre éléments sont, d'abord, la biodiversité et les connaissances des peuples indigènes; deuxièmement, la biodiversité sauvage; troisièmement, la biodiversité domestique, et enfin, la biodiversité et la biotechnologie.

Depuis la conférence de Rio, nous nous sommes préoccupés de la mise en oeuvre la plus rapide possible du plan d'action 21 en dressant des stratégies précises, en définissant non pas ce qui pourra être annoncé mais ce qui pourra être réalisé, et en élaborant des instruments grâce auxquels les intérêts des pays en développement resteront à l'avant-scène de la réponse globale au plan d'action 21, dans la mesure de nos maigres ressources.

Des collègues m'accompagnent aujourd'hui et ils seront heureux, tout comme moi, de répondre à toute question sur notre activité, actuelle et prévue, et d'entamer le dialogue auquel vous avez fait allusion dans vos remarques liminaires.

**Le président:** Merci, monsieur Bezanson.

J'aimerais faire quelques remarques qui se rapportent à ce que vous avez dit, ainsi qu'aux commentaires de M. Reid. Il s'agit des incitatifs économiques visant le maintien de la biodiversité. D'après les statistiques dont M<sup>me</sup> Blondin-Andrew et moi-même avons fait mention un peu plus tôt, et d'après les exposés que nous ont présentés plusieurs témoins ce soir, il apparaît que, à certains égards, la menace qui touche certaines espèces est devenue critique. Ainsi, cet après-midi, nous avons vu une carte montrant la répartition des différentes espèces en voie de disparition au Canada, mais nous savons que la liste des espèces menacées est plus longue et diversifiée dans les pays en développement.

Dans votre exposé, monsieur Bezanson, vous avez mentionné à quel point le commerce international, la dette et les pratiques et les politiques de transfert de technologie favorisent les iniquités qui existent au sein même de chaque pays et qui s'en trouvent ainsi renforcées. Pour conserver la biodiversité, les pays industrialisés doivent inverser ce mouvement. Cela nous ramène, je crois, aux remarques de M. Reid sur les incitatifs économiques. Est-ce que l'un

[Texte]

to try, in a sense, to reverse this flow? What are the economic incentives we should be considering, or what are the disincentives we should try to take away, to deal with that to some degree?

In the real world we are dealing with, those incentives will be much more important than any amount of deliberate grants or transfer of funds or funding that possibly could flow through international agencies. That is not to take away from the good work IDRC and other organizations will do, but the economic incentives could well be the fundamental linchpin for trying to reduce and eventually reverse some of these dangerous trends, which in many cases are relatively recent. When I say "relatively recent", I think of during our lifetime.

• 2055

**Mr. Reid:** I'll take a first stab at it. I think the best way to answer it might be just to look at examples at different levels of the sorts of economic incentives involved.

At a global, macro-economic level, certainly by dealing with the existing debt problem that many developing countries have, if it was possible to reduce levels of debt and if it was possible to change the design of structural adjustment policies that create new economic conditions within countries in efforts to make them in a better financial position to pay off existing debts, that change in international flows of money could have an enormous impact on the overall economic performance of economies in developing countries, which could make it possible for them to start devoting more resources to things like biodiversity conservation. So that's sort of a global level of dealing with an economic incentive.

At a national level, one example would be forest policies in many countries. Very few developing countries structure their forest policies in a way that the government actually captures any benefit from the use of those forest resources. In countries like Indonesia, for example, concessions to public forest land are given at an extremely low rate, and the government doesn't gather any benefit from that. There's no incentive at a public level to ensure that the forests are being replanted. As a result there's more deforestation than should occur under an economically rational level.

Then, finally, at a local level, one of the most striking elements of success in biodiversity conservation has been projects that return more economic benefits to local communities from the use of their biological resources. A good example would be in Zimbabwe, a project called the Campfire Project, where local groups now have access to financial benefits from the harvest of wild animals on the lands surrounding those communities. Before when they did not get those benefits, the species were disappearing quickly. Now that they do get a benefit, there's an incentive for them to conserve it.

While not an economist's answer, that sort of shows you the three examples of different levels where it would apply.

[Traduction]

d'entre vous, ou vous deux, pourriez nous recommander des mesures que nous pourrions prendre à cette étape-ci pour renverser la vapeur? Quelles mesures d'encouragement ou de dissuasion économiques pourrions-nous prendre pour nous attaquer à ce problème?

En réalité, ces facteurs d'incitation revêtiront beaucoup plus d'importance que les subventions, les transferts de fonds ou le financement qui pourraient être accordés par l'entremise des organismes internationaux. Sans vouloir déprécier l'excellent travail que le CRDI et d'autres organisations accomplissent, les incitatifs économiques pourraient bien être l'outil qui nous permettra d'inverser ces tendances dangereuses et relativement récentes, dans bon nombre de cas. J'entends par «relativement récentes» qu'elles sont apparues de notre vivant.

**M. Reid:** Je vais tenter le premier de répondre à votre question. La meilleure façon serait probablement d'examiner des exemples de mesures d'encouragement à différents niveaux.

Au niveau global, macro-économique, il ne fait aucun doute qu'en réglant les problèmes de dettes que connaissent beaucoup de pays en développement, s'il était possible de réduire le niveau de la dette et de modifier les politiques d'ajustement structurel de façon à créer des conditions économiques permettant à ces pays de rembourser les dettes existantes, le changement qui en résulterait dans les mouvements internationaux d'argent aurait des incidences énormes sur le rendement économique d'ensemble des pays en développement. Il leur serait alors possible de consacrer davantage de ressources au maintien de la biodiversité, par exemple. Voilà un genre d'incitatif économique qui pourrait s'appliquer au niveau global.

À l'échelle nationale, les politiques relatives aux forêts de bien des pays sont un bon exemple. Peu de pays en développement structurent leur politique en matière de forêts de sorte que le gouvernement puisse profiter de l'utilisation des ressources forestières. Ainsi, en Indonésie, des concessions de terres forestières publiques sont vendues à un prix extrêmement bas sans que le gouvernement n'en retire quelque profit que ce soit. Il n'existe aucune mesure d'encouragement du reboisement au niveau public. Par conséquent, le déboisement est supérieur à ce qu'il pourrait être selon des mesures économiques rationnelles.

Enfin, au niveau local, on a connu un succès étonnant au chapitre du maintien de la biodiversité grâce à des projets dans le cadre desquels les collectivités locales tirent profit de l'usage de leurs ressources biologiques. Par exemple, au Zimbabwe, on a mis sur pied un projet appelé «Campfire»: Les groupes locaux ont maintenant accès aux avantages financiers découlant de la chasse d'animaux sauvages sur les terres avoisinantes. Auparavant, ces espèces étaient vouées à une disparition rapide. Maintenant que les collectivités en retirent des profits supplémentaires, il est avantageux pour elles de les conserver.

Ce n'est pas là le point de vue d'un économiste, mais cela vous donne une idée des mesures qui pourraient s'appliquer aux différents niveaux.

[Text]

**Dr. Bezanson:** Perhaps I might just add a couple more. I would agree fully with what has been said.

First, and I think most obvious, and I'm sure the committee has heard this before, new systems of national accounting must be developed. Part of this must take full account of the costs, both direct and indirect, of the loss of the environment, the loss of natural resources, the nonsustainability of their exploitation.

Some work is going on, happily, on revisions to national accounting models. Some of that work is involving very much joint efforts between organizations north and south, and indeed some of the work is focusing very specifically in southern countries, where debt-for-nature swaps, to build on what has just been said, have been implemented.

A second, it seems to me very much, is development of expanded economic models. As you know, Mr. Chairman, the economic models, and particularly the macro-economic models that are used, treat environment as an externality. It is a factor that is introduced after the calculations are done in order to adjust for the accuracy of the figures that emerge from the models and the data analyses that go on as a result of the models.

There is an emerging effort—but it is, I say, emerging only—to internalize environmental factors as part of economic analysis. We are looking at this with some of our environmental and environmental-economic economist partners in the south, because we would view this as being an essential addition to the instrumentation in order to answer the question you have raised in the longer term.

Finally, I would just emphasize that, without referring to the design of structural adjustment policies per se, global institutions are going to have to look to different models of strategic planning per se. That we have reified the economic model in recent years and have adopted essentially a macro-economic consensus in the planning, through global institutions, with regard to developing countries is also something that has, not just as a consequence of Rio, come under increasing questioning in recent years. I think there is the beginning of a return to what we used to call strategic national planning, which will take into account a variety of different factors. I believe that is an encouraging sign, one we and IDRC are also trying to encourage.

• 2100

**The Chairman:** The business of internalizing seems to be critical if this is ultimately to have some real impact. Internalizing likely will not happen until there is some marketplace recognition of that. I don't know how that will take place short of there being some marketable value for the environmental aspect.

I notice in the United States, for instance, that this is becoming more current in the whole business of emissions trading and permits. Interestingly enough, it's likely made more headway in the United States so far than it has in this country.

Mr. Campeau, I don't know whether you would see some element of that entering into the Canadian situation. This afternoon Mr. Cooke—from Saskatchewan, I think it was—spoke with conviction about the value of the

[Translation]

**M. Bezanson:** J'abonde tout à fait dans le même sens que M. Reid, mais j'aimerais ajouter quelques mots.

Tout d'abord, ça me semble évident—et votre comité a certainement déjà entendu cette idée: il faut mettre en place de nouveaux systèmes de comptabilité nationale. Il faut tenir compte de tous les coûts, directs et indirects, des dommages à l'environnement, des pertes de ressources naturelles et de la nature non durable de leur exploitation.

Heureusement, on a déjà commencé à revoir certains modèles de comptabilité nationale. Une partie de ce travail s'est faite dans le cadre d'une concertation entre les organisations du Nord et du Sud et certains examens visent plus précisément les pays du Sud, où on a déjà mis en oeuvre les échanges dette-nature.

Deuxièmement, il importe d'élargir les modèles économiques. Comme vous le savez, monsieur le président, les modèles économiques, et particulièrement les modèles macro-économiques, considèrent l'environnement comme une externalité, un facteur externe qu'on intègre ou calcule après coup pour rajuster la précision des chiffres découlant des modèles et des analyses de données faites à partir des résultats de ces modèles.

On commence à peine à internaliser les facteurs environnementaux aux analyses économiques. Nous étudions cette question avec nos partenaires écologistes et éco-économistes du Sud, car nous estimons que ce changement est essentiel si nous voulons répondre à la question que vous avez soulevée à long terme.

Enfin, sans faire allusion directement aux politiques d'ajustement structurel, j'aimerais souligner que les institutions internationales devront penser à employer de nouveaux modèles de planification stratégique. Au cours des dernières années, nous avons redéfini le modèle économique et avons adopté essentiellement un consensus macro-économique en matière de planification, par l'entremise des institutions internationales, en ce qui concerne les pays en développement. Cela a été remis en question récemment, et pas seulement par suite de la conférence de Rio. Je crois qu'on amorçe ainsi un retour à ce qu'on appelait auparavant la planification nationale stratégique, méthode de planification qui tiendra compte de toute une variété de secteurs. C'est un signe encourageant et une initiative que nous et le CRDI tentons de promouvoir.

**Le président:** L'internalisation semble être cruciale si nous voulons que ces changements aient de véritables incidences. Mais l'internalisation ne se produira pas tant que le marché ne la reconnaîtra pas. À mon sens, pour ce faire, il faudra conférer à l'aspect environnemental une valeur monnayable.

Ainsi, aux États-Unis, l'octroi et l'échange de droits d'émission deviennent de plus en plus courants. D'ailleurs, et cela est intéressant, cette méthode semble avoir progressé davantage aux États-Unis qu'ici.

Monsieur Campeau, croyez-vous que certains de ces éléments s'appliquent à la situation canadienne? Cet après-midi, M. Cooke—de la Saskatchewan, je crois—nous a entretenus éloquentement de l'importance de l'esprit de

[Texte]

collaboration that had taken place while devising the Canadian position for the convention, something I'm sure you were heavily involved in. He said he hoped that the same kind of partnership would continue in the implementation of the convention.

I had to be absent for part of the afternoon and I don't know whether there was any discussion of that, but I would like assurance that as much effort is being put into the collaborative aspect, particularly as it relates to the things we're talking about now—the need to have some real internalization of these economic aspects. I'm not underestimating the difficulty in achieving that, but I think that would be a very important element in an ultimate Canadian implementation of the aspects of the convention.

**Mr. Campeau:** Indeed, Mr. Chairman. I will take your first point, on the national strategy, to which reference has been made by speakers earlier this evening. The important thing I think is to realize that action must begin at the national level, at the local level. It is not by some top-down view of how the world should unfold that the world will change the way it is unfolding. It is essential that each country devise its own strategy for the conservation and sustainable use of its biological resources.

What we have learned in Canada. . . obviously what we have evolved is particular to the form of government that we have, a federal government, and the way it has evolved with regard to the particular Canadian experience. So if the lessons that we have learned can be of any benefit to the developing countries, this is all well and fine.

There are characteristics of the elaboration of a national strategy that are essential, and they are that the process which allows this national strategy to be elaborated must be open, inclusive and transparent, and it must be one in which all levels of government, all sectors of our economy and all interested groups must have an opportunity to participate fully. You cannot expect that these groups will participate willingly in the implementation of that strategy unless they have been involved in the previous elaboration of the strategy itself. Once you have a strategy you can then focus on individual action plans that will seek to implement that particular strategy. And I assure you, Mr. Chairman, that it is the intention of the Biodiversity Convention Advisory Group of the Biodiversity Convention Office to encourage the same broad form of consultation and participation as characterized the negotiation of the convention.

• 2105

On the matter of incentives and disincentives, there is no question that we have to look at those kinds of subsidies that encourage or discourage the very forms of action that we now realize are essential if we are going to slow and hopefully stop the continuing ecological deterioration of this planet. This means asking ourselves some very fundamental questions. Again, all elements of our society will have to be involved in these kinds of considerations, and I am eager for

[Traduction]

collaboration qui prévalait pendant la préparation de la position canadienne sur la convention, et vous avez vous-même probablement activement participé à ces délibérations. Il a ajouté qu'il espérait que la mise en oeuvre de la convention se ferait dans le cadre du même partenariat.

J'ai dû m'absenter une partie de l'après-midi et j'ignore si on en a déjà discuté, mais j'aimerais que vous m'assuriez que tous les intéressés s'efforceront de collaborer pour que se réalise ce dont nous venons de parler—l'internalisation de ces aspects économiques. Je ne veux pas minimiser les difficultés que cela sous-entend, mais il me semble que c'est là un élément important de la mise en oeuvre de la convention au Canada.

**M. Campeau:** En effet, monsieur le président. Je ferai suite à votre premier commentaire sur la stratégie nationale à laquelle d'autres intervenants ont aussi fait allusion plus tôt ce soir. Il faut comprendre qu'il importe d'agir aux niveaux local et national. Une démarche descendante ne permettra pas d'apporter les changements nécessaires. Il est essentiel que chaque pays élabore sa propre stratégie de conservation et d'usage durable de ses ressources biologiques.

Au Canada, nous avons appris que. . . Manifestement, nous avons évolué en fonction de la forme de gouvernement que nous avons, un gouvernement fédéral, et en fonction de notre expérience canadienne particulière. Si les pays en développement peuvent tirer profit de nos leçons, tant mieux.

L'élaboration d'une stratégie nationale comporte des caractéristiques essentielles: Le processus doit être ouvert, englobant et transparent et tous les paliers de gouvernement, tous les secteurs de notre économie et tous les groupes intéressés devront pouvoir y participer pleinement. On ne peut s'attendre de ces groupes qu'ils participent de plein gré à la mise en oeuvre d'une stratégie s'ils n'ont pas pris part d'abord à l'élaboration de cette stratégie. Une fois cette stratégie en place, on peut mettre l'accent sur les plans d'action individuels en permettant la mise en oeuvre. Je peux vous garantir, monsieur le président, que le Groupe consultatif de la convention sur la biodiversité du Bureau de la convention sur la biodiversité compte promouvoir une consultation et une participation aussi vastes que celles qui ont caractérisé les négociations menant à la convention.

En ce qui concerne les mesures d'encouragement et de dissuasion, il ne fait aucun doute que nous devons étudier ce genre de subventions pour encourager ou décourager certaines activités, car nous savons maintenant que cela est essentiel si nous voulons ralentir et, j'espère, arrêter la détérioration continue de notre planète. Nous devons donc nous poser des questions fondamentales. Encore une fois, tous les segments de notre société devront participer à cette

[Text]

our country to embark upon the dialogue that will ensue with respect to the paper that was released last spring, which focuses on the use of incentives and disincentives in order to facilitate our achieving the kinds of environmental objectives that we have set.

On the third point you referred to, the need for internalization, the perverse ratio that existed in the past that the higher the degree of pollution dumped in the river, the higher the profits derived by the enterprise dumping the pollution, and therefore, the higher profits made by the shareholders, is one that clearly can no longer serve us. The costs of cleaning up what has been dumped, whether it is in our rivers or in the air, can no longer be passed on to communities downstream or downwind, or to future generations for that matter. It is essential, therefore, that our industries be encouraged to internalize these costs. How we will achieve that, I don't know.

This is not government policy by any means, as you know well, but I have wondered to myself why it is that we continue to tax the profits of companies when we realize that they will have to bear additional costs in order to transform their operations in order to reduce the amounts of expenditures that governments are presently called upon to disperse in order to address the consequences of the kinds of activities in which they have engaged.

I am not suggesting that you transform the taxation system overnight, but one thing that we have learned during recessionary times is that if you give people who are already struggling in order to try to live within their means, an opportunity to save money by doing those sorts of things that are going to reduce expenditures on the part of government, then, my goodness, let's do that. At least let's look at these questions.

**The Chairman:** Thank you.

**Ms Blondin-Andrew:** I found the presentations very enlightening and very encouraging. I would like, first of all, to ask a question in regard to developing countries. I will direct this to Mr. Campeau. There has been a suggestion that in order to assist developing countries to conserve their biodiversity—I think it was suggested by the Prime Minister—we develop a system of debt conversion, debt being forgiven if developing countries divert funds to biodiversity projects. If countries are too poor to repay debt, do they really have the funds to assist biodiversity? Secondly, does this foreign debt become Canadian debt? Does our deficit increase because of these forgiven debts?

**Mr. Campeau:** What the Prime Minister indicated in Rio was that Canada was prepared to forgive up to \$145 million of debt owed by Caribbean and Latin American countries in return for conservation projects in those countries that would enable those countries to meet commitments they were making under various international agreements, or to conserve their own biological diversity.

The way these conversions work can be quite complicated, but in principle what happens is that, in exchange for forgiveness of the debt, the country that owes that debt will issue money in its local currency to a group or

[Translation]

réflexion et j'ai hâte de voir notre pays amorcer le dialogue qui fera suite à la publication du document du printemps dernier, lequel porte plus précisément sur l'emploi d'incitatifs et de mesures de dissuasion pour la réalisation des objectifs environnementaux que nous nous sommes fixés.

En ce qui concerne votre troisième point, soit la nécessité d'internalisation, il est évident que nous ne pouvons plus accepter le principe selon lequel les profits des entreprises polluantes et, du coup, des actionnaires sont proportionnels à la quantité de polluants déversés dans les rivières. Ni les communautés en aval ou sous le vent, ni les générations futures n'assumeront le coût du nettoyage de nos rivières et de notre atmosphère. Il est donc primordial d'encourager les industries à internaliser ces coûts. Mais j'ignore comment nous pourrons le faire.

Vous le savez vous-mêmes, il ne s'agit pas de politique gouvernementale, mais je me suis souvent demandé pourquoi nous continuons à imposer les profits des entreprises lorsque nous savons pertinemment qu'elles devront assumer des coûts additionnels pour modifier leurs méthodes d'exploitation afin de réduire les montants dépensés par les gouvernements, lesquels paient les conséquences des activités de ces entreprises.

Je ne vous demande pas de réformer tout le système fiscal du jour au lendemain, mais, en ces temps de récession, j'ai appris que ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts saisiront toutes les occasions d'épargner de l'argent grâce à des méthodes permettant au gouvernement de réduire ses dépenses dans un même temps. Alors, qu'attendons-nous? Nous devrions à tout le moins étudier ces possibilités.

**Le président:** Merci.

**Mme Blondin-Andrew:** J'ai trouvé les exposés très édifiants et très encourageants. Tout d'abord, j'aimerais poser à M. Campeau une question sur les pays en voie de développement. Certains ont proposé, pour aider les pays en développement à conserver leur biodiversité—je crois que c'est une suggestion du premier ministre—que nous mettions sur pied un système de conversion de la dette, la dette étant oubliée si le pays en développement consacre des fonds à des projets de maintien de la biodiversité. Mais si ces pays sont trop pauvres pour rembourser leur dette, comment pourront-ils injecter des fonds dans la conservation des espèces? Deuxièmement, est-ce que ces dettes étrangères se transforment en dettes canadiennes? Cela provoque-t-il une augmentation de notre déficit?

**M. Campeau:** À Rio, le premier ministre a indiqué que le Canada était disposé à effacer la dette de 145 millions de dollars des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'endroit du Canada si ces pays mettaient sur pied des projets de conservation leur permettant de remplir leurs engagements aux termes de diverses ententes internationales, ou de maintenir leur diversité biologique.

Ces conversions de dettes peuvent être très compliquées mais, en principe, lorsqu'on s'engage à effacer la dette d'un pays, celui-ci verse des sommes d'argent en devises locales à un groupe ou à des groupes oeuvrant pour la conservation.

[Texte]

groups that will engage in various conservation activities. So instead of the debtor government paying money to Canada, it would issue in its own currency a lesser amount of money that would allow groups within that country to do things which that country determined were in the interests of that country, and clearly which we would like to see them do, as well.

• 2110

I will come back and put it to you this way. We talk about how that debt burden has encouraged developing countries, directly or indirectly, to do things that I am sure they themselves would seek to avoid. A country will clear its tropical rain forest in order to grow a crop for export—not even to feed its own people, but for export—in order to derive foreign currencies, which it must then use to pay down the interest or the capital on its debt. So what we have done here and what we are doing is to encourage indirectly the doing of things that we would far prefer not to see.

That is why, as the Prime Minister said, it is essential that we look at the question of assistance to these developing countries not simply in the form of aid, but also in the form of debt relief and in terms of trade measures as well, because these countries will acquire assistance to deal with the questions Dr. Bezanson referred to earlier, meeting the fundamental needs of their own people, basic human needs. There is one of two ways in which they are going to get that money: either we give it to them or we create a situation that will allow them to earn those revenues so they can apply them to those purposes.

I am very sure that members of this committee would have no dispute with the latter proposition, that it would be far better to try to find ways of allowing these countries to earn the revenues necessary in order to address these kinds of problems.

**Ms Blondin-Andrew:** I have a pamphlet here from the Canadian Centre for Biodiversity. You indicated that generally there was a consensus, that there was general agreement across the board on issues related to biodiversity—there may be differences, but they are fairly minor—in view of the fact that you agree with regard to issues related to the environment. Having said that, I was curious as to why we have a World Conservation Monitoring Centre, a computer data bank, established, which has holdings of 105 countries regarding biological resources. I believe those are the correct numbers; I am not too sure. They can be confirmed or verified at another time, but I believe those are the correct figures.

Why is it that we, I believe, do not have a world biodiversity centre? We go out of our way throughout all of the countries and at the United Nations to make peace, and to declare war, if need be, and to deal with international issues, but we have no one specific centre that dedicates itself to biodiversity. With the kinds of treaties we have, which are similar treaties that propel different nations to do their work at the United Nations, we don't have a world biodiversity centre.

[Traduction]

Ainsi, au lieu de verser de l'argent au Canada, le gouvernement débiteur débloquerait dans sa propre monnaie une somme moindre qui permettrait à des groupes de ce pays de prendre des initiatives jugées dans l'intérêt de ce dernier—et que nous aimerions aussi leur voir prendre, cela va de soi.

En d'autres termes, nous parlons de la façon dont le fardeau de la dette a incité les pays en développement, directement ou non, à prendre des mesures qu'ils souhaiteraient certainement eux-mêmes éviter. Un pays va défricher sa forêt tropicale en vue de cultiver un produit pour l'exportation—même pas pour nourrir sa population, mais pour exporter—afin d'obtenir des devises étrangères qu'il doit ensuite utiliser pour payer l'intérêt ou même le capital de sa dette. Nos décisions passées et actuelles incitent donc indirectement ces pays à prendre des initiatives peu souhaitables.

C'est pourquoi, comme l'a dit le premier ministre, il est essentiel d'examiner la question de l'assistance offerte à ces pays en développement non seulement sous forme d'aide, mais également sous forme d'un allègement de la dette et par le biais de mesures commerciales, car ces pays auront besoin d'aide pour s'attaquer aux problèmes dont a parlé plus tôt M. Bezanson, pour répondre aux besoins fondamentaux de leur population, à des besoins humains fondamentaux. Pour qu'ils aient cet argent à leur disposition, de deux choses l'une: soit nous le leur donnons, soit nous créons une situation qui leur permettra de gagner ces recettes et de les utiliser aux fins mentionnées ci-dessus.

Je suis convaincu que les membres du comité n'auraient rien à redire à la dernière suggestion, à savoir qu'il vaut beaucoup mieux trouver des façons de permettre à ces pays d'obtenir les recettes nécessaires à la solution de leurs problèmes.

**Mme Blondin-Andrew:** J'ai sous la main une brochure du Centre canadien de la biodiversité. Vous avez dit que les questions relatives à la biodiversité semblent faire l'objet d'un consensus—il y a peut-être certaines divergences mais elles sont mineures—étant donné que vous vous entendez sur les problèmes liés à l'environnement. Cela dit, je me suis demandée pourquoi nous possédons un Centre mondial de surveillance de la conservation, une banque de données informatisée, bien établie, qui contient des renseignements concernant les ressources biologiques sur 105 pays. Je pense que ces chiffres sont exacts, mais je n'en suis pas certaine. Nous pourrions les vérifier à un autre moment, mais je crois que ce sont bien les chiffres exacts.

Comment se fait-il qu'il n'existe pas de centre mondial de la biodiversité? Nous n'avons ménagé aucun effort, dans tous les pays du monde et aux Nations Unies, pour établir la paix, et pour déclarer la guerre au besoin, et pour résoudre les problèmes internationaux, mais nous ne disposons d'aucun centre consacré précisément à la biodiversité. Si l'on pense à tous les traités que nous avons conclus et qui incitent les différents pays à faire leur part aux Nations Unies, il est incroyable que nous n'ayons pas de centre mondial de la biodiversité.

[Text]

In my own small way, I guess I have often been a friend of this committee and dabbled in ideas on how to promote clean water and clean air. I have often said that I would like to see established in the Northwest Territories, where I am from, a world-class study, a world centre for environmental studies, which could probably enlist different countries for different wings of itself. For instance, the whole issue of ecological terrorism is one area to which different countries could contribute; one area for clean water; one area for forestry resources. It is just an idea, but why we, I believe, do not have a world biodiversity centre escapes me.

Anyone may comment.

**Mr. Reid:** I would be happy to make a reflection on that point, because I agree with the concern you are expressing. There is nothing more powerful than information on biodiversity from the standpoint of management needs, development needs, and economic needs. From a management standpoint, if we don't know what we have and where it is, we're certainly not going to conserve it. From a development standpoint, unless we know where some of these threatened and endangered species are, for example, then we're going to continue to have situations where a development project starts, only to find out there's something important there that's about to be lost, and then there'll be a conflict over whether we should we go ahead with the development or we should try to save what's about to be lost. If we had that information in advance, we could target development plans in a way that didn't endanger biodiversity.

• 2115

From an economic standpoint, if we know what we have, we know what might be valuable, for example for the development of new pharmaceuticals or things like that. Information is enormously powerful in this area, and the fact that not only do we not have a global biodiversity centre, but there's no country that has anything approaching a national inventory of biodiversity, is simply phenomenal to me. This should be something that should rank much higher for governments than, say, exploring the stars and the universe. We should at least know what life we have on this planet.

**Ms Blondin-Andrew:** Was this in any way considered when the binding treaty was signed? Was there any consideration to... I hate to use "institution", because my belief is that no institution, no law, will be able to do what human beings themselves will be able to do if they really do in fact care about our biosphere and about the environment in general.

That plays into my own personal motives for suggesting something like this. Was this not a consideration in all the talks that led up to the convention?

**Mr. Reid:** I should answer it, and then Arthur should answer it as well.

[Translation]

Par mes petits efforts, je suppose que j'ai toujours soutenu les travaux de votre comité et lancé des idées sur la façon de garantir la qualité de l'eau et de l'air. J'ai souvent dit que j'aimerais que l'on crée dans les Territoires du Nord-Ouest, d'où je viens, un centre de calibre mondial s'occupant d'études environnementales, lequel pourrait avoir des antennes dans différents pays désireux de participer à ces travaux. Par exemple, divers pays pourraient participer à une étude sur le terrorisme écologique; d'autres pourraient s'occuper de la qualité des eaux et d'autres encore, des ressources forestières. Ce n'est qu'une simple idée mais j'ai vraiment du mal à comprendre pourquoi il n'existe pas de centre mondial de la biodiversité.

Ma question s'adresse à vous tous.

**M. Reid:** Je suis heureux de répondre à votre question à ce sujet car je partage votre préoccupation. Rien ne saurait être plus utile que des renseignements sur la biodiversité du point de vue des besoins de gestion, des besoins de développement et des besoins économiques. Du point de vue gestion, si nous ne connaissons pas nos ressources ni leur emplacement, il nous sera impossible de les conserver. Du point de vue développement, si nous ne savons pas où se trouvent certaines des espèces menacées et en voie d'extinction, par exemple, nous continuerons, comme par le passé, de lancer un projet de développement pour constater à ce moment-là que nous sommes sur le point de perdre une ressource importante; la controverse surgira alors sur la question de savoir s'il faut donner suite au projet de développement ou essayer de sauver la ressource menacée. Si nous disposions à l'avance des renseignements pertinents, nous pourrions cibler les plans de développement de façon à ne pas menacer la biodiversité.

Du point de vue économique, si nous connaissons nos ressources, nous savons ce qui pourrait nous être précieux, par exemple pour la mise au point de nouveaux produits pharmaceutiques ou autres. Dans ce secteur, l'information joue un rôle crucial et je suis sidéré de voir que non seulement nous ne possédons pas de centre mondial de la biodiversité, mais qu'en outre aucun pays n'a même établi de répertoire national de la biodiversité. Dans l'ordre des priorités des gouvernements, cette question devrait passer bien avant l'exploration des systèmes solaires et de l'univers. Nous devrions au moins connaître toutes les formes de vie existant sur notre planète.

**Mme Blondin-Andrew:** A-t-on tenu compte de ce facteur au moment de la signature du traité exécutoire? A-t-on tenu compte de... J'ai horreur d'utiliser le terme «institution», car je suis convaincue qu'aucune institution, aucune loi ne pourra remplacer l'initiative humaine si nous nous préoccupons véritablement de notre biosphère et de l'environnement en général.

C'est un peu ce qui m'incite à proposer ce genre de choses. En a-t-on tenu compte au cours des entretiens qui ont abouti à la convention?

**M. Reid:** Je vais répondre à votre question, et Arthur ajoutera sans doute quelque chose.

[Texte]

There's considerable concern at an international level over having one centralized database of biodiversity information, just because governments are now aware that their biodiversity is a sovereign national resource and they're a little leery about what information they want to provide to all the other countries.

That having been said, though, the basic type of information we're talking about here is something where no country is going to be concerned about it being made more widely known; just information on identity and distribution of species. There was, though, a great deal of controversy over one specific institutional question, which was to develop a single global list of species that were actually threatened and endangered, and habitats that were threatened. Because of sovereignty concerns, many countries didn't want a list like that established. So that was considered and rejected.

**Mr. Campeau:** Walter is right. That issue of global lists was one that was very seriously disputed and rejected by the developing countries, which again saw in this all the elements of paternalism of the rest of the world dictating to them what their priorities should be in their conservation efforts.

I must say it was not our intent, or that of the negotiators from the developed countries, to try in any way to diminish the national initiatives, the processes in developing countries, whereby they would identify their priorities for conservation, etc. It really is up to each country to identify the elements of its biodiversity that it considers require protection, and then to seek assistance insofar as it cannot itself provide for the conservation of that biological diversity, technologically or financially, in order to do so.

I would like to come back to your question about a global centre. Walt referred to the sharing of certain kinds of information, and that's essential. What we must now do is ensure that the data and information that have been accumulated and that will be accumulated in the course of performing these country studies I referred to in my remarks earlier, which focus on the monitoring and assessing of the biological diversity in a particular country. . . that the results of this research, which itself will be the product of bilateral and multilateral cooperative efforts. . . that the benefits of that information are shared widely. This is extremely important.

• 2120

In the case of the Northwest Territories and the particular environment of the Northwest Territories and of the Arctic generally, I know you are aware of the efforts being made by the circumpolar countries in respect of the flora and fauna of that very unique ecosystem, and in conjunction with those efforts perhaps the time has come for there to be serious consideration of the establishment of a body of scientific and technological expertise that can start to gather the benefits that are beginning to come in from efforts to conserve the flora and fauna of that very unique ecosystem.

[Traduction]

Sur la scène internationale, l'existence d'une base de données centralisée concernant la biodiversité suscite de vives préoccupations, tout simplement parce que les gouvernements savent actuellement que la biodiversité est une ressource nationale qui leur est propre et qu'ils sont un peu réticents à fournir des renseignements à tous les autres pays.

Cela dit, toutefois, aucun pays n'a lieu de s'inquiéter à l'idée que des renseignements de base comme ceux dont nous parlons ici soient diffusés dans le monde entier; il s'agit simplement d'information sur l'identité et la répartition des espèces. Toutefois, il y a une question précise qui a suscité de vives controverses, à savoir l'élaboration d'une seule liste mondiale d'espèces vraiment menacées et en voie d'extinction, ainsi que des habitats menacés. Préoccupés par leur souveraineté, bon nombre de pays ne veulent pas qu'on établisse ce genre de liste. La question a donc été mise à l'étude et rejetée.

**M. Campeau:** Walter a raison. La question des listes mondiales a suscité de très vives controverses et les pays en développement ont rejeté cette idée, laquelle d'après eux témoignait d'un certain paternalisme de la part du reste du monde désireux de leur imposer des priorités dans le cadre de leurs initiatives de conservation.

Je dois dire que nous n'avions pas l'intention, pas plus que les négociateurs des pays développés, d'essayer de minimiser les initiatives nationales, les méthodes en vigueur dans les pays en développement, grâce auxquelles ces derniers déterminent leurs priorités en matière de conservation, etc. Il incombe en réalité à chaque pays de déterminer les éléments de sa biodiversité qui, selon lui, doivent être protégés et de demander ensuite de l'aide s'il n'est pas en mesure d'assurer lui-même, pour des raisons technologiques ou financières, les mesures de conservation de cette diversité biologique.

Je voudrais en revenir à votre question au sujet d'un centre mondial. Walt a parlé des échanges de certains renseignements, et cette question est cruciale. Nous devons maintenant faire en sorte que les données et les renseignements qui ont été et continueront d'être accumulés dans le cadre des études sur ces pays dont j'ai parlé plus tôt et qui se concentrent sur le contrôle et l'évaluation de la diversité biologique dans un pays donné. . . que les fruits de cette recherche, laquelle découlera d'efforts concertés tant bilatéraux que multilatéraux. . . bref, nous devons nous assurer que tout le monde profitera des renseignements ainsi recueillis. C'est extrêmement important.

En ce qui concerne les Territoires du Nord-Ouest et l'environnement propre à cette région et à l'Arctique en général, je sais que vous êtes au courant des mesures que prennent les pays circumpolaires pour protéger la flore et la faune de cet écosystème unique en son genre et, parallèlement à ces mesures, le moment est peut-être venu d'envisager sérieusement la création d'un organisme à vocation scientifique et technologique susceptible de recueillir les fruits qui commencent à découler des mesures de conservation de la faune de cet écosystème exceptionnel.

[Text]

**Ms Blondin-Andrew:** My feeling is that if we can do it for the performing arts to preserve our cultural heritage, I think we really ought to consider something that would house our concerns about our environment and biodiversity in general.

Having said that, one of the first statements that was made in the last series of presentations was that the destruction is basically irreversible. At this point in time here we are in our own country, Canada, and we have certain agreements and certain arrangements that I think do not help to slow down the destruction. I would like to hear your views on the whole idea of forestry agreements, these 25-year agreements or however long they may be. How is it that we can make pronouncements on the Amazon rain forest and continue to clear-cut in our own country? Also, in Alberta look at the stockpiling that has been done by companies like Daishowa, while preserving their own resources in their own country.

The thinking is a little backwards, particularly in terms of our politics. I know that when you made your statements you said it was not the policy of the government, but I really believe if we want to do a report on the world we really have to look in our own backyard, and I think we have a lot of thinking to do on this in Canada in particular. I'm very concerned that the depletion of our resources is not just through harvesting, it's not just through sustaining a particular group. It's for economic means, and it's a very hard, cold, and calculated process. Where do we go from here?

**Mr. Campeau:** I think that the vast resources with which we've been blessed are both a blessing and a curse, in the sense that they have been so vast. Our forests have been considered for so many generations to be so vast that we have not taken for granted the fact that there are no limits to their exploitation, or at least the fashion in which they are exploited. But I really believe that the industry in Canada has made giant strides in realizing that it is not only in the economic interests of the industry and of Canadians, therefore, but the international community itself is most intent on evolving principles and standards of sustainable forestry practices. Indeed, as you know, Canada was one of the countries that was eager to move to the negotiation of the forestry convention precisely because we believed that the forestry practices of this country could meet the international standards that would be agreed.

I think we've learned a lot, and I think it would be wrong to argue that we have always conducted our forestry practices in accordance with the best principles that we would now understand to be essential for sustainable development of our forests. We've learned from the past. I don't say that we've done it maliciously. It has a lot to do, I think, with the terms of the timeframe in which you think, and if you're thinking in terms of maximizing short-term profit then you're going to

[Translation]

**Mme Blondin-Andrew:** À mon avis, si nous pouvons le faire pour les arts d'interprétation en vue de préserver notre patrimoine culturel, je pense que nous devrions vraiment envisager de créer un organisme chargé de toutes les questions liées à notre environnement et à la biodiversité en général.

Cela dit, l'une des premières choses à nous avoir été dites au cours de la dernière série de témoignages est que le phénomène de destruction est pratiquement irréversible. Nous voilà aujourd'hui dans notre propre pays, le Canada, où nous appliquons certaines ententes et avons pris certaines dispositions qui ne contribuent en rien, selon moi, à ralentir cette destruction. J'aimerais savoir ce que vous pensez de toute la question des ententes de foresterie, accords qui portent sur une période de 25 ans si je ne m'abuse. Comment se fait-il que nous puissions faire des déclarations fracassantes sur la forêt tropicale amazonienne tout en continuant de faire des coupes à blanc dans nos propres forêts? Par ailleurs, il suffit de voir ce qui se passe en Alberta, où des sociétés comme Daishowa a accumulé des stocks énormes tout en préservant ses ressources dans son propre pays.

Cette façon de voir les choses est un peu rétrograde, surtout dans le contexte de notre politique. Je sais que lorsque vous avez fait vos déclarations, vous avez dit que ce n'est pas la politique du gouvernement; mais à mon avis, si nous voulons faire un rapport sur le monde, il nous faut surveiller ce qui se passe chez nous et, à cet égard, il y a vraiment lieu de se poser des questions au Canada. Je suis très inquiète à l'idée que l'épuisement de nos ressources n'est pas dû simplement à l'exploitation, et ne vise pas simplement à soutenir un groupe donné. Il s'agit d'un processus calculé de sang froid pour des raisons économiques. Que peut-on y faire?

**M. Campeau:** Les vastes ressources dont notre pays est doté constituent à la fois une bénédiction et une malédiction, étant donné leur importance considérable. Pendant des générations, nous avons estimé que nos forêts étaient si vastes que nous avons tenu pour acquis que l'on pouvait les exploiter indéfiniment, sans nous préoccuper des méthodes d'exploitation. Je suis toutefois convaincu que l'industrie au Canada a fait des progrès énormes en comprenant que cela sert non seulement les intérêts économiques des entreprises en cause et, par conséquent, des Canadiens, mais, en outre, la communauté internationale s'intéresse de plus en plus aux nouveaux principes et aux nouvelles normes des méthodes de sylviculture durable. En fait, comme vous le savez, le Canada faisait partie des pays impatients d'entamer les négociations en vue de la convention sur la foresterie, précisément parce que nous sommes convaincus que les méthodes d'exploitation forestière en vigueur dans notre pays seraient conformes aux normes internationales adoptées lors de ces négociations.

Nous avons beaucoup appris et il serait inexact de prétendre que nous avons toujours appliqué des méthodes d'exploitation forestière respectant les principes que nous jugeons désormais essentiels au développement durable de nos forêts. Nous avons tiré des leçons du passé. Nos intentions étaient honorables. Tout dépend à mon avis des échéanciers que l'on envisage, et si l'objectif est de maximiser les bénéfices à court terme, on prend alors certaines mesures,

[Texte]

do certain things, or not do certain things, having regard to that kind of philosophical approach to it. But if you think in terms of a medium and a longer timeframe—and this is what has been happening—UNCED and the Rio conference focused very much on intergenerational equity and the kind of legacy that we leave to future generations and, therefore, the extent to which, in meeting our needs, we must address the realities of their meeting their needs.

• 2125

**The Chairman:** Dr. Bezanson, you wanted to make a comment.

**Dr. Bezanson:** It was merely a comment on the last question.

It seems to me that one of the issues that is squarely on the agenda internationally is what the requirements will be for developing countries in order to come to certain tables. One of the tables will be the lending instruments of the World Bank. The latest operational directive of the World Bank makes very clear that a prerequisite to new lending through the soft window, which is called IDA, the International Development Association, which is low interest, long-maturity loans, will be that a sustainable development plan or something else—the nomenclature isn't that important—must be in place by the end of 1993, which is a scant 13 months away.

As I came in here, I heard Arthur commenting about an hour ago on the fragile base with which many countries work: the lack of statistical data, the lack of the institutional infrastructure, the lack of the human resources. But maybe more than that are the desperate problems they face where environment is seen by so many as our agenda, not their agenda, as a series of new, preconceived notions we bring to our conversation with them without taking account of the massive, enormous nature of the problems they face of adequate food, sanitation, nutrition, health, education, etc. So your concern with this broad issue of how we tell others when our own problems are so complex and so difficult to address is a real concern.

I think we should worry as shareholders of these organizations that are global organizations, and we should worry publicly and out loud that this new set of conditions simply cannot be implemented with credibility. They will debase the seriousness of the linkage between development and environment if we impose timeframes and conditions that are unrealizable, unrealistic, and coming back to what you said, simply cannot be inclusive and bottom up.

So contextually I just wanted to enter on that. I think it is a very serious concern, and a lot of serious thought should go into it.

**The Chairman:** That's helpful.

I really want to focus on a couple of things as a result of the presentation and the conversation here this evening.

[Traduction]

on s'abstient de faire certaines choses, compte tenu de la démarche entreprise. Mais si l'on considère un échéancier à moyen et long terme—et c'est ce qui s'est passé—la CNUED et la conférence de Rio se sont essentiellement concentrées sur l'égalité entre génération et le legs que nous ferons aux générations futures et, en conséquence, la mesure dans laquelle il faut, en essayant de satisfaire nos besoins, tenir compte de la réalité des besoins de ces futures générations.

**Le président:** Monsieur Bezanson, vous voulez faire une observation.

**M. Bezanson:** J'ai simplement une remarque à faire qui porte sur la dernière question.

À mon avis, la communauté internationale devra examiner, entre autres questions, les exigences imposées aux pays en développement pour participer à certains pourparlers. L'un d'entre eux portera sur les instruments de prêts de la Banque mondiale. En vertu de la plus récente directive opérationnelle de la Banque mondiale, l'une des conditions essentielles à l'octroi de nouveaux prêts par l'Association de développement international, organisme assez souple qui accorde des prêts à faible intérêt et à longue échéance, sera d'avoir adopté d'ici la fin de 1993, soit un délai de 13 mois à peine, un plan de développement durable ou quelque chose du même genre—la nomenclature n'est pas vraiment importante.

En arrivant dans la salle, j'ai entendu Arthur parler il y a environ une heure de la base fragile sur laquelle s'appuient bon nombre de pays: l'absence de données statistiques, le manque d'infrastructure institutionnelle, la pénurie de ressources humaines. Mais pire encore, ces pays sont confrontés à des problèmes extrêmes du fait que bien des gens considèrent l'environnement comme l'une de nos priorités—et non pas des leurs—, comme une série de nouvelles idées préconçues que nous abordons dans nos entretiens avec eux sans tenir compte de l'ampleur des problèmes qui les assaillent, à savoir l'approvisionnement alimentaire, l'hygiène publique, la nutrition, la santé, l'éducation, etc. Il est donc tout à fait normal de se préoccuper de la question générale de savoir comment dire aux autres ce qu'ils doivent faire lorsque nos propres problèmes sont aussi complexes et difficiles à résoudre.

En tant que partenaire de ces organismes internationaux, il y a lieu de nous inquiéter et nous devrions déclarer en public et à voix haute que cette nouvelle série de conditions n'est absolument pas réaliste. Elles vont miner le caractère sérieux des rapports entre le développement et l'environnement si nous imposons des échéanciers et des conditions impossibles à respecter, non réalistes, et, pour en revenir à ce que vous disiez, qui ne peuvent en aucun cas englober tous les éléments en jeu.

Je voulais donc faire cette remarque dans le contexte de notre discussion. Il s'agit selon moi d'une préoccupation très grave et il conviendrait d'y réfléchir de façon approfondie.

**Le président:** Votre observation est utile.

Je voudrais me pencher sur deux aspects qui découlent de l'exposé qui nous a été présenté et de la discussion de ce soir.

[Text]

It seems to me that if one wanted to identify the major shortcoming of the Earth Summit, and indeed the negotiations around the conventions, it was so often that the industrialized countries were talking by the developing countries, and we saw in the final stages of the Earth Summit itself, that the critical issues, particularly the issues related to the economic questions, just were not resolved very satisfactorily.

One of the advantages the IDRC has had since its beginning is that it has tended to be much more rooted in communities and situations outside of Canada than within Canada. There have been some complaints, Dr. Bezanson, from your colleagues and some of your predecessors that IDRC has been a success but nobody in Canada knows anything about it. One of the reasons it doesn't is because its success is somewhere else.

**Dr. Bezanson:** It's a best-kept secret, David.

**The Chairman:** But it would strike me that you are therefore in perhaps a particularly important position to try to close the gap a bit or to try to make some links for Canadians as we try to move on a number of fronts. I know you have done some work already in trying to take Agenda 21, which is a weighty tome, and make it more user friendly. I am not sure at what stage that's at. But that would be part and parcel, I would think, of doing what we can to open up in a much more public way the major aspects of the biological convention. You might want to speak to that briefly.

• 2130

I think the *Global Biodiversity Strategy* document, which I've just seen, is an excellent document. The 85 recommendations give one much to think about. Some of the items have already been touched upon in this evening's discussion. I'm sure our research team and the members of the committee will want to look at that report very carefully.

I don't know if you have any final comments. If you'd like to respond briefly, that's fine.

**Dr. Bezanson:** We would welcome an opportunity to converse with this committee about the production of a readable, usable layman's guide to what Agenda 21 entails. But there are other things we are doing and trying to do on the fast track, which we think are in the same general direction. For example, all the preparatory committees, agreements and background studies—some 40,000 pages, I believe—could be converted onto a single CD-ROM and made available worldwide with codes for access.

**The Chairman:** More than you ever wanted to know.

**Dr. Bezanson:** More than you will ever know. It's vitally important for poorer countries that otherwise do not have access to the wealth of data and scientific knowledge that went into the preparation for Rio. Our plan, with others, is to keep that updated and make it available on an interactive basis. Others may input into it using the system and network we now have.

[Translation]

À mon avis, si l'on voulait cerner les principales lacunes du Sommet de la Terre, et même des négociations entourant les conventions, la plupart du temps, les pays industrialisés tenaient peu compte de la situation des pays en développement et, vers la fin du Sommet de la Terre, nous avons pu constater que les questions cruciales, et surtout celles en rapport avec les problèmes économiques, n'ont pas été résolues de façon très satisfaisante.

L'un des avantages que présente le CRDI depuis sa création, c'est qu'il est davantage présent dans les collectivités de pays étrangers que dans celles du Canada. Vos collègues et certains de vos prédécesseurs, monsieur Bezanson, se sont plaints en disant que le CRDI a été couronné de succès mais que personne ne connaît ses activités au Canada. Cela s'explique notamment par le fait que son succès se manifeste ailleurs que dans notre pays.

**M. Bezanson:** C'est un secret très bien gardé, David.

**Le président:** Je pense que vous êtes particulièrement bien placé pour essayer de combler les vides ou d'établir des liens pour les Canadiens au moment où nous avançons sur un certain nombre de fronts. Je sais que vous avez déjà travaillé sur ce dossier en essayant de rendre plus convivial le volumineux document qu'est l'Agenda 21. Je ne sais pas où en sont ces travaux. Mais ce genre d'activités fait partie intégrante, à mon avis, de ce que nous pouvons faire pour davantage sensibiliser le public aux principaux aspects de la Convention sur les armes biologiques. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

À mon avis, le document sur la stratégie mondiale pour la biodiversité, que je viens de voir, est excellent. Les 85 recommandations donnent vraiment matière à réflexion. Dans notre discussion de ce soir, nous en avons déjà abordé certains points. Nos attachés de recherche et les membres du comité ne manqueront pas d'examiner ce rapport très attentivement.

Je ne sais pas si vous avez un mot de conclusion à dire. Si vous souhaitez répondre brièvement, vous pouvez le faire.

**M. Bezanson:** Nous serons très heureux de discuter avec le comité de la préparation d'un guide facile à lire et destiné aux profanes sur les répercussions de l'Agenda 21. Toutefois, nous prenons ou essayons de prendre d'autres initiatives dans le cadre des négociations accélérées, tout en poursuivant le même objectif, à notre avis. Par exemple, tous les comités préparatoires, accords et documents d'information—quelque 40 000 pages, si je ne m'abuse—pourraient être placés sur un seul disque optique numérique et distribué dans le monde entier, avec des codes d'accès.

**Le président:** C'est plus qu'on ne voudrait en savoir.

**M. Bezanson:** Plus que vous n'en saurez jamais. Cela est d'une importance cruciale pour les pays pauvres qui n'ont aucune autre possibilité d'accès aux réserves de données et de connaissances scientifiques qui ont servi à la préparation du sommet de Rio. Comme d'autres intéressés, nous avons l'intention de tenir à jour cette base de données et de la rendre disponible en interactivité. D'autres pourront y ajouter des renseignements en utilisant notre système et notre réseau actuels.

[Texte]

We have a great deal of information we'd like to share with members of the committee. We would welcome an invitation back when we have more time and can lay out this program at some length for you and your colleagues.

**Mr. Campeau:** I wonder if I could just say one thing with respect to your comment about communicating the success stories and the efforts of a wonderful institution such as the IDRC, which is headed by Keith Bezanson, and whose mandate, as you observed, was expanded to ensure it could fully become a follow-up institution to the Rio agenda, especially in the area of capacity-building.

You made the comment about communicating to Canadians those things that entities such as the IDRC and CIDA have done so well. There are many, many success stories of how the hard-earned money of Canadians has been spent so effectively. Perhaps we haven't devised appropriate communication strategies with respect to these success stories, but I suspect it's deeper than that. I suspect we've done these things not so we could take credit or boast about our efforts in this respect, but because these are good things for us to do.

Perhaps as a result of that overall approach to our deciding what projects will be done, as opposed to the communication benefits of doing something, these wonderful success stories have not been fully appreciated by Canadians. Efforts must now be made to ensure Canadians come to appreciate there is some cause for optimism here. While the situation we face is extremely critical and we do not have much time to address these global environmental problems that confront us, there is hope and optimism. A good number of Canadian entities have been spending the money of Canadians very wisely and effectively, to assist developing countries with regard to the serious situation that was outlined by Dr. Bezanson earlier.

**The Chairman:** I want to thank each of you for appearing here this evening. I think today has been extremely useful. I again must apologize for the difficulties of not having more of our members present. I want to thank Mrs. Blondin-Andrew particularly for filling in. It has given you a full opportunity to make an appearance to the committee.

• 2135

I know that all members will read the transcript of today's testimony and will consider it very carefully during the formulation of our report. Thank you very much.

The meeting stands adjourned.

[Traduction]

Nous disposons d'un grand nombre de renseignements dont nous aimerions faire part aux membres du comité. Nous sommes prêts à revenir témoigner lorsque nous aurons un peu plus de temps pour vous présenter ce programme en détail, à vous et à vos collègues.

**M. Campeau:** Si vous le permettez, j'aimerais dire un mot au sujet de votre observation sur la sensibilisation du public au succès et aux initiatives d'un organisme aussi merveilleux que le CRDI, que dirige Keith Bezanson, et dont le mandat, comme vous l'avez constaté, a été élargi de façon à lui permettre de faire le suivi de la conférence de Rio, surtout en ce qui a trait à la mise en place de nouveaux moyens.

Vous avez dit qu'il fallait informer les Canadiens des réalisations si fructueuses d'organismes comme le CRDI et l'ACDI. Les projets dans lesquels on a dépensé à très bon escient l'argent durement gagné des Canadiens sont innombrables. Nous n'avons peut-être pas conçu de stratégie de communication appropriée pour les informer de ces réussites, mais je pense que le problème va plus loin que cela. Je suppose que nous avons fait tout cela non pas pour nous en attribuer le mérite ou nous vanter de nos initiatives dans ce domaine, mais parce que c'est la bonne voie à suivre pour nous.

Il est possible que, puisque nous avons davantage mis l'accent sur le choix des projets à réaliser que sur les avantages liés à certaines initiatives, les résultats positifs et extraordinaires de ces projets n'aient pas été pleinement compris par les Canadiens. Nous devons maintenant faire notre possible pour nous assurer que les Canadiens comprennent qu'il y a lieu désormais d'être optimistes. Même si nous sommes dans une situation critique et qu'il nous reste bien peu de temps pour nous attaquer aux problèmes environnementaux mondiaux qui nous assaillent, l'espoir et l'optimisme règnent. Bon nombre d'organismes canadiens ont dépensé les deniers publics à bon escient et de manière très judicieuse et efficace, en vue d'aider les pays en développement à sortir de la grave situation dont nous a parlé plus tôt M. Bezanson.

**Le président:** Je tiens à remercier chacun d'entre vous d'avoir comparu devant le comité ce soir. La journée d'aujourd'hui nous a été extrêmement utile. Encore une fois, je vous présente nos excuses, au nom des membres du comité qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui. Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Blondin-Andrew d'avoir remplacé un de ses collègues. Il vous a ainsi été possible de présenter votre témoignage au comité.

Je sais que tous les autres membres du comité liront le compte-rendu des délibérations d'aujourd'hui et tiendront compte de votre témoignage lors de la préparation de notre rapport. Merci beaucoup.

La séance est levée.



## APPENDIX "ENVO-16"

## GLOBAL BIODIVERSITY ISSUES

- BIODIVERSITY DECLINING RAPIDLY
- ESSENTIAL FOR LIFE SUPPORT
- CONCENTRATED IN DEVELOPING (TROPICAL) COUNTRIES
- FUNDS NEEDED FOR CONSERVATION
- BUILD CAPACITY FOR WISE RESOURCE USE
- SOUTH BELIEVES NORTH TAKES ADVANTAGE OF IT
- LDC'S WANT NORTHERN KNOW-HOW
- POVERTY REDUCTION FIRST PRIORITY
- LDC'S EXERTING SOVEREIGNTY OVER RESOURCES
- LDC'S EXPECTING BENEFITS FROM ACCESS
- IPR VIEWED DIFFERENTLY BY NORTH & SOUTH

## **BIODIVERSITY CONVENTION**

### **STEPS IN PROCESS**

- 1. INTERGOVERNMENTAL NEGOTIATION**
  - cooperative preparations
  
- 2. SIGNATURE AT RIO**
  - signals intent to ratify
  
- 3. RATIFICATION BY CANADA**
  - agreement to be bound by Convention
  
- 4. RATIFICATION BY 29 OTHER COUNTRIES**
  - brings Convention into force
  
- 5. FIRST MEETING OF PARTIES**
  - begins international implementation
  
- 6. NATIONAL BIODIVERSITY STRATEGY**
  - Canada's plan to implement Convention

---

## **BIODIVERSITY CONVENTION**

### **OBJECTIVES**

- 1. CONSERVATION OF BIOLOGICAL DIVERSITY**
- 2. SUSTAINABLE USE OF BIOLOGICAL RESOURCES**
- 3. FAIR AND EQUITABLE SHARING OF BENEFITS FROM USE OF GENETIC RESOURCES**

---

## **BIODIVERSITY CONVENTION**

### **FUNDAMENTAL OBLIGATIONS**

1. **DEVELOP NATIONAL BIODIVERSITY STRATEGIES (all countries)**
  
2. **PROVIDE FUNDS AND TRANSFER TECHNOLOGIES (developed countries)**
  
3. **FACILITATE ACCESS TO GENETIC RESOURCES (developing countries)**
  
4. **INTERGOVERNMENTAL SCIENTIFIC AND TECHNICAL ADVISORY BODY**

# BIODIVERSITY CONVENTION

## SPECIFIC MAJOR REQUIREMENTS

### DOMESTIC

- IDENTIFY IMPORTANT ECOSYSTEMS AND SPECIES
- PROTECT IMPORTANT AREAS AND CONTROL ADJACENT USE
- MANAGE BIOLOGICAL RESOURCES SUSTAINABLY
- INTEGRATE BIODIVERSITY INTO GOVERNMENT DECISION MAKING
- PRESERVE AND PROMOTE FAIR USE OF INDIGENOUS KNOWLEDGE
- DEVELOP ECONOMIC AND SOCIAL INCENTIVES FOR CONSERVATION
- ENCOURAGE PRIVATE SECTOR COOPERATION
- SET UP BIODIVERSITY EDUCATION AND TRAINING PROGRAMMES
- USE ENVIRONMENTAL ASSESSMENT PROCEDURES FOR POLICIES AND PROJECTS

### INTERNATIONAL

- ACCESS TO GENETIC RESOURCES UNDER AGREED TERMS
- CAPACITY BUILDING IN DEVELOPING COUNTRIES
- SHARING BENEFITS OF R&D WITH COUNTRIES PROVIDING GENETIC RESOURCES
- TRANSFER CONSERVATION AND SUSTAINABLE USE TECHNOLOGY ON FAIR AND MOST FAVOURABLE TERMS
- NEW AND ADDITIONAL FINANCIAL RESOURCES TO MEET AGREED FULL INCREMENTAL COSTS
- FACILITATE INTERNATIONAL EXCHANGE OF INFORMATION ON CONSERVATION AND SUSTAINABLE USE

## **BIODIVERSITY CONVENTION**

### **HOW CANADA GAINS**

- 1. HELPS FULFIL RESPONSIBILITY AS MEMBER OF GLOBAL COMMUNITY**
- 2. REINFORCES INTERNATIONAL LEADERSHIP AND CONSENSUS-BUILDING ROLE**
- 3. REDUCTIONS IN GLOBAL BIODIVERSITY LOSS IMPROVE LONG-TERM ENVIRONMENTAL SECURITY FOR CANADIANS**
- 4. INCREASED PROTECTION FOR OUR SHARED AND MIGRATORY SPECIES**
- 5. CANADIAN QUALITY OF LIFE ENHANCED BY PRODUCTS (PHARMACEUTICAL, AGRICULTURAL, INDUSTRIAL, ETC.) DEVELOPED FROM GENETIC RESOURCES PROTECTED**
- 6. DOMESTIC CONSERVATION IMPROVES POTENTIAL OF RENEWABLE RESOURCE-BASED INDUSTRIES**
- 7. ECONOMIC AND CULTURAL SECURITY OF ABORIGINAL PEOPLE INCREASED**
- 8. MOMENTUM TO IMPLEMENT BIODIVERSITY-RELATED COMPONENTS OF GREEN PLAN**
- 9. OPPORTUNITY FOR EFFECTIVE INTERGOVERNMENTAL COOPERATION**
- 10. HELPS LEVEL INTERNATIONAL PLAYING FIELD WITH MORE COUNTRIES REQUIRING HIGH CONSERVATION STANDARDS**

# BIODIVERSITY CONVENTION

## IMPLEMENTATION IN CANADA

- NATIONAL STRATEGY
- RESPONSIBILITY FOR EACH JURISDICTION
- EXISTING LAWS ADEQUATE
- EXISTING POLICIES & ACTIONS ADVANCED
- ENFORCEMENT

# BIODIVERSITY CONVENTION

## DOMESTIC FOLLOW-UP

- TRI-COUNCIL MEETING
- FOLLOW-UP PLAN
- CONSULTATIVE NETWORK
- AWARENESS BUILDING
- GREEN PLAN

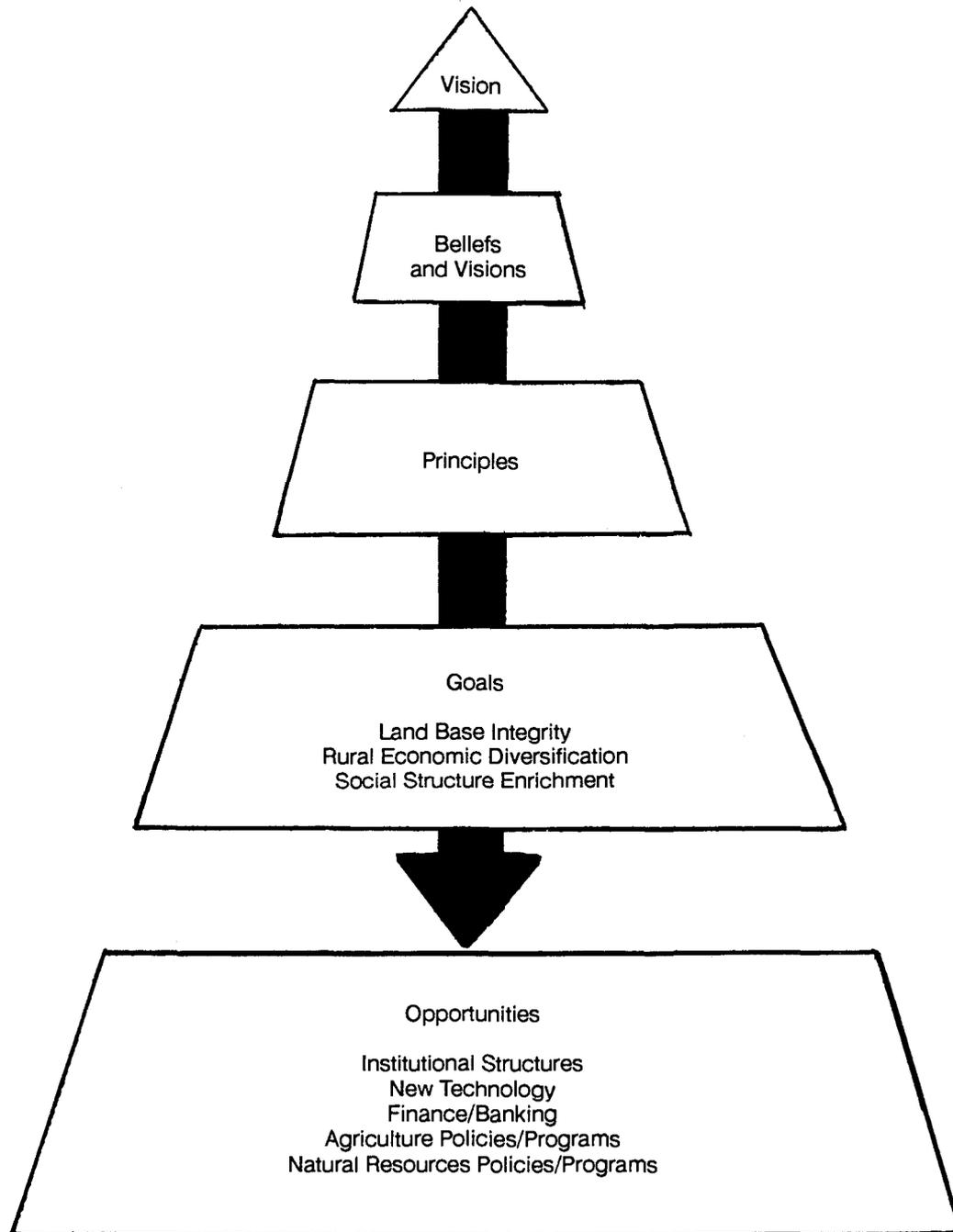
# BIODIVERSITY CONVENTION

## INTERNATIONAL FOLLOW-UP

- COSTA RICA INITIATIVE
- GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
- MEETING OF SIGNATORIES
- BUSINESS OPPORTUNITIES

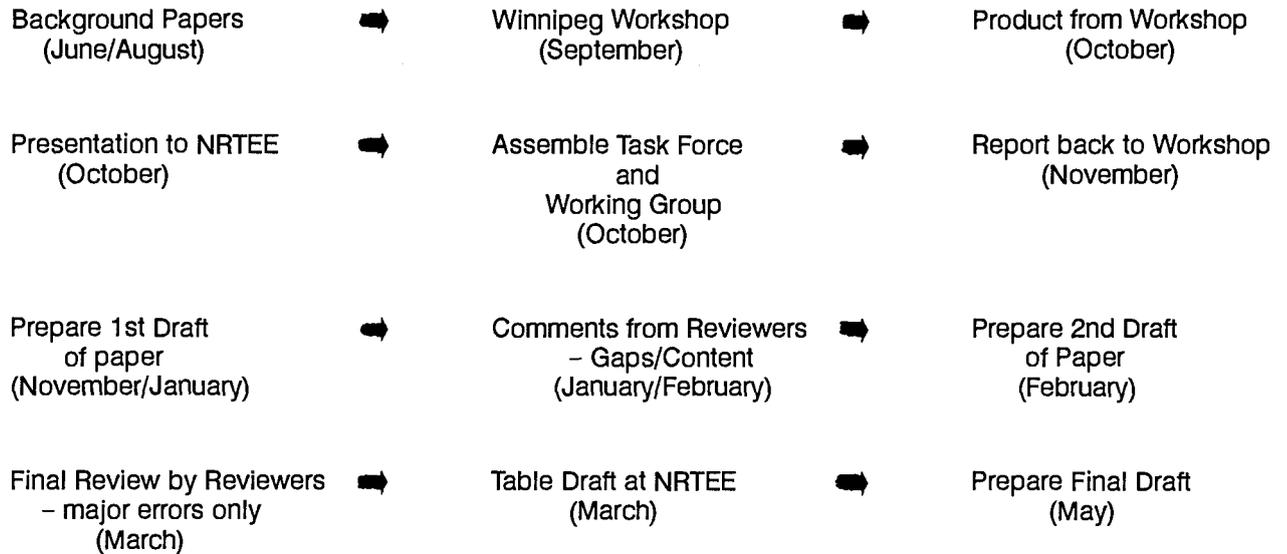
# APPENDIX "ENVO-17"

## Rural Renewals Agricultural Communities at Risk



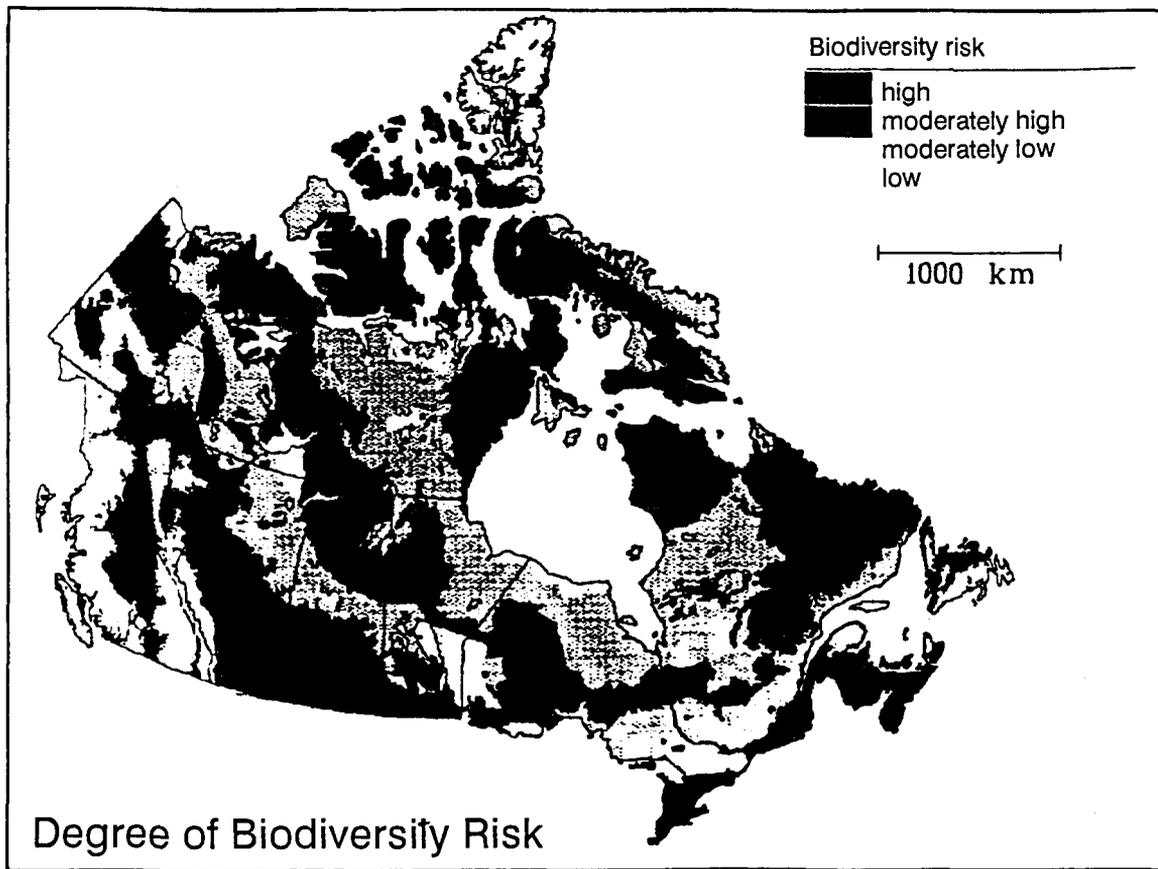
From Protecting the Family Farm, to Protecting the Farm Family

## **Rural Renewal: Agricultural Communities at Risk (Time Frame) (1992/93)**



## **Rural Renewal: Agricultural Communities at Risk Final Report**

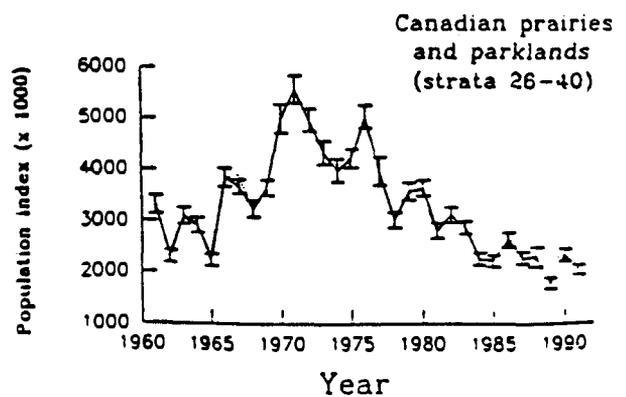
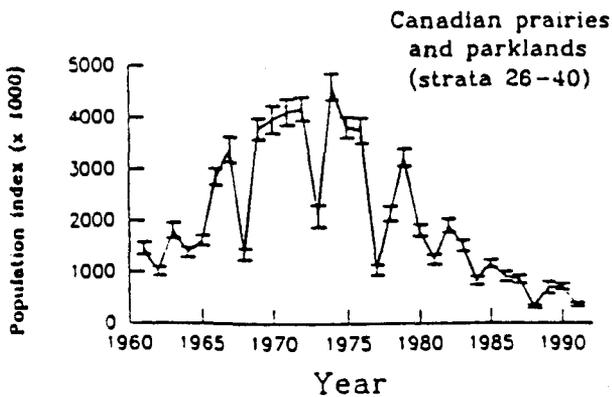
**Figure 1. Degree of Biodiversity Risk in Canada**



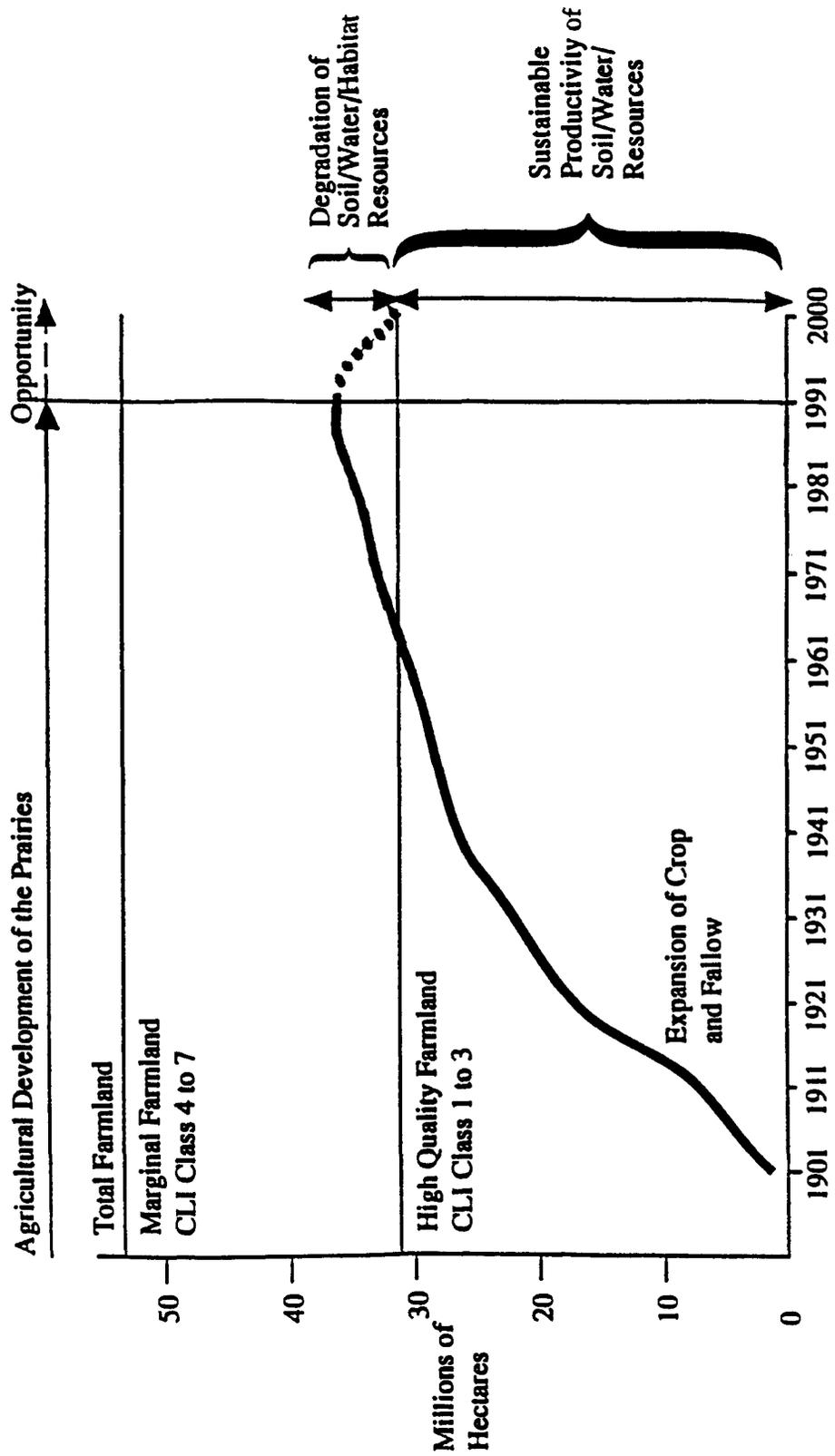
**Figure 2. Flots of Population Index Over Time for:**

**a. Pintail**

**b. Mallard**



# Figure 3 Opportunity Model for Sustainable Development of the Agricultural Landscape



GOVERNMENT POLICY IMPACTS ON LAND USE

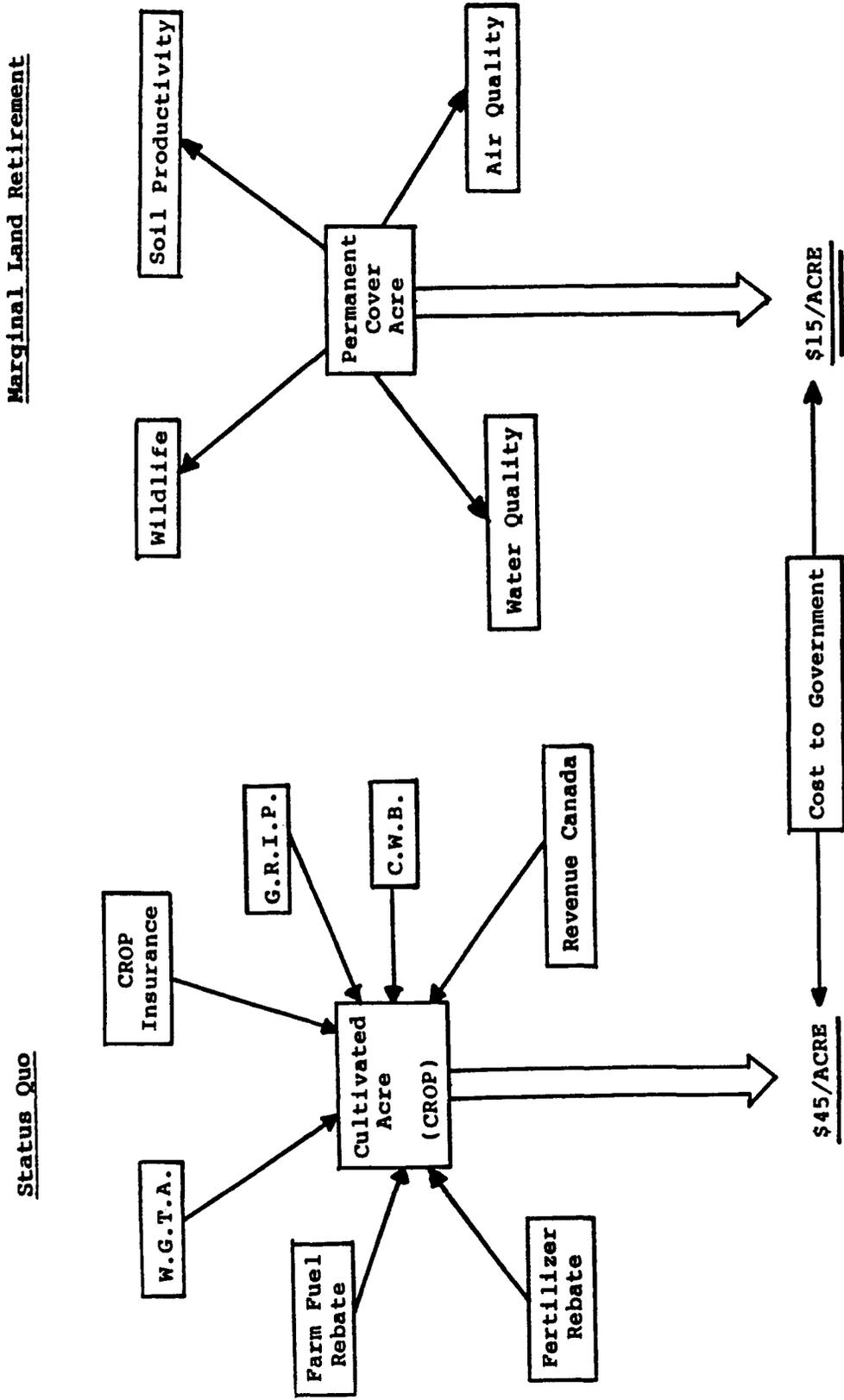
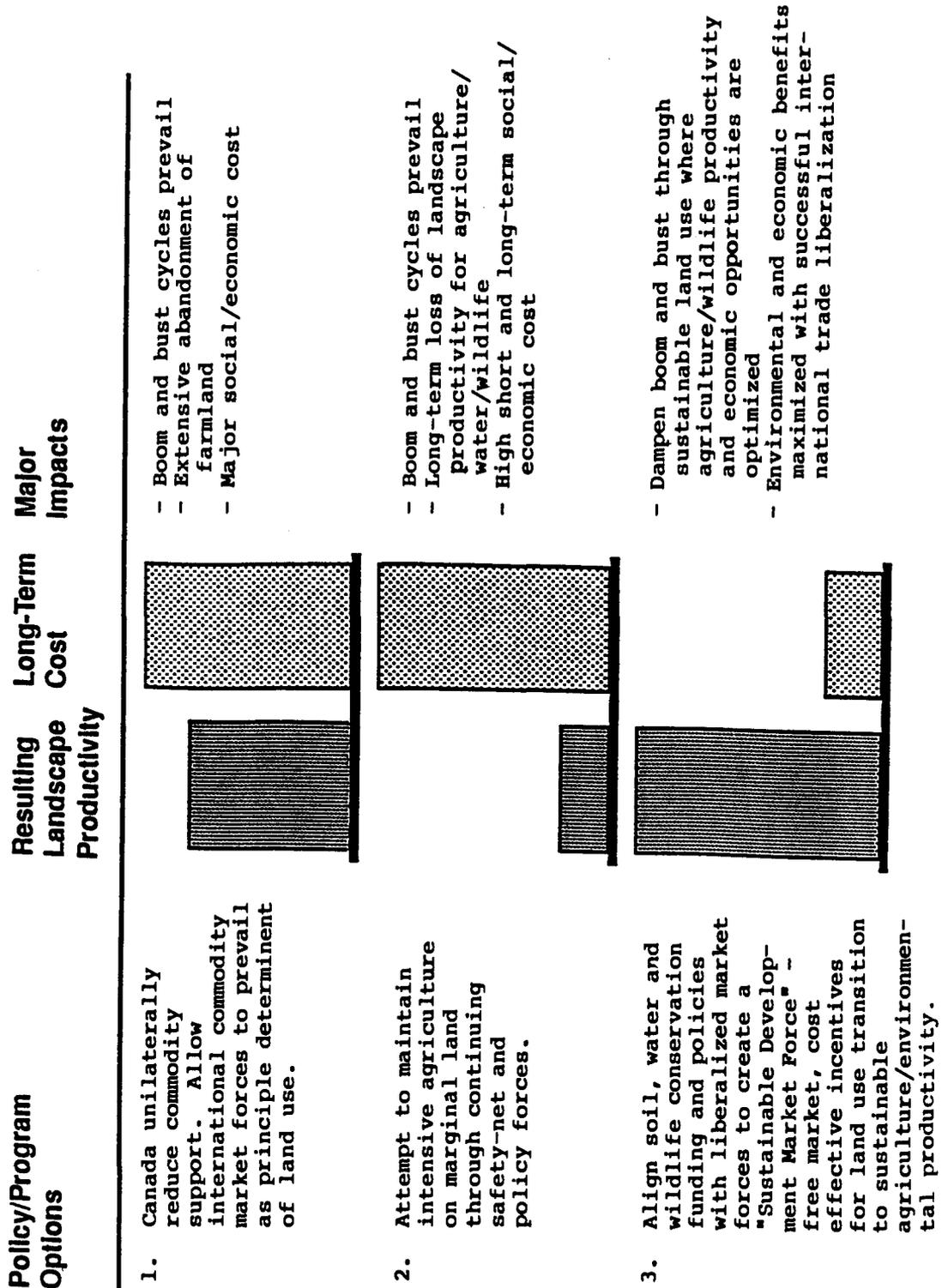


Figure 4.

# Figure 5 Prairie Land Use Policy/Program Options



**APPENDICE «ENVO-16»****PROBLÈMES MONDIAUX DE BIODIVERSITÉ**

- LA BIODIVERSITÉ DÉCLINE RAPIDEMENT
- ELLE EST ESSENTIELLE POUR L'ENTRETIEN DE LA VIE
- ELLE EST CONCENTRÉE DANS LES PAYS TROPICAUX EN DÉVELOPPEMENT
- SA PROTECTION NÉCESSITE DES FONDS
- IL FAUT DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'UTILISER LES RESSOURCES AVEC DISCERNEMENT
- LE SUD CROIT QUE LE NORD EN TIRE AVANTAGE
- LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT VEULENT LE SAVOIR-FAIRE DU NORD
- LA DIMINUTION DE LA PAUVRETÉ EST LA PREMIÈRE PRIORITÉ
- LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT FONT SENTIR LEUR SOUVERAINETÉ SUR LES RESSOURCES
- LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT COMPTENT RETIRER DES AVANTAGES DE L'ACCÈS À LEURS RESSOURCES
- LE NORD & LE SUD VOIENT LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'UN Oeil DIFFÉRENT

## **CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

### **ÉTAPES EN COURS**

- 1. NÉGOCIATION INTERGOUVERNEMENTALE**
  - préparatifs en coopération
  
- 2. SIGNATURE A RIO**
  - indications de l'intention de ratifier
  
- 3. RATIFICATION PAR LE CANADA**
  - accord devra être lié par la Convention
  
- 4. RATIFICATION PAR 29 AUTRES PAYS**
  - met la Convention en vigueur
  
- 5. PREMIERE RÉUNION DES PARTIES**
  - début de la mise en oeuvre internationale
  
- 6. STRATÉGIE NATIONALE SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**
  - plan du Canada pour mettre en oeuvre la Convention

---

## **CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

### **OBJECTIFS**

- 1. CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**
- 2. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES**
- 3. PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DE L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES**

## **CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

### **OBLIGATIONS FONDAMENTALES**

1. **ÉTABLIR DES STRATÉGIES NATIONALES POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (tous les pays)**
  
2. **FOURNIR DES FONDS ET TRANSFÉRER DES TECHNOLOGIES (pays industrialisés)**
  
3. **FACILITER L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES (pays en développement)**
  
4. **ORGANISME CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL**

**CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE****PRINCIPALES EXIGENCES****NATIONALES :**

- DÉTERMINER LES ESPÈCES ET LES ÉCOSYSTEMES IMPORTANTS
- PROTÉGER LES SECTEURS IMPORTANTS ET CONTRÔLER LES UTILISATIONS ADJACENTES
- ADMINISTRER LES RESSOURCES BIOLOGIQUES DE FAÇON DURABLE
- INTÉGRER LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AU PROCESSUS DÉCISIONNEL DES GOUVERNEMENTS
- PRÉSERVER ET PROMOUVOIR L'UTILISATION ÉQUITABLE DU SAVOIR DES AUTOCHTONES
- ÉTABLIR DES INCITATIFS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX À LA CONSERVATION
- ENCOURAGER LA COOPÉRATION DU SECTEUR PRIVÉ
- ÉTABLIR DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RELATIF À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
- UTILISER LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES POLITIQUES ET LES PROJETS

**INTERNATIONALES :**

- ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES EN VERTU DE MODALITÉS CONVENUES
- DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
- PARTAGE DES AVANTAGES DE LA R ET D AVEC LES PAYS QUI FOURNISSENT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES
- TRANSFERT DE LA TECHNOLOGIE DE CONSERVATION ET D'UTILISATION DURABLE SELON LES MODALITÉS LES PLUS ÉQUITABLES ET LES PLUS FAVORABLES
- RESSOURCES FINANCIÈRES NOUVELLES ET SUPPLÉMENTAIRES POUR DÉFRAYER COMPLÈTEMENT LES COÛTS MARGINAUX
- FACILITER L'ÉCHANGE INTERNATIONAL D'INFORMATION RELATIVE À LA CONSERVATION ET À L'UTILISATION DURABLE

## CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

### CE QUE LE CANADA OBTIENT

1. LA CONVENTION L'AIDE À REMPLIR SA RESPONSABILITÉ EN TANT QUE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ MONDIALE
2. ELLE RENFORCE SON LEADERSHIP INTERNATIONAL ET SON RÔLE DE PROMOTEUR DE CONSENSUS
3. LES RÉDUCTIONS DE LA PERTE MONDIALE DE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AMÉLIORENT LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE À LONG TERME POUR LES CANADIENS
4. PROTECTION ACCRUE DE NOS ESPÈCES COMMUNES ET MIGRATOIRES
5. LA QUALITÉ DE VIE DES CANADIENS EST AMÉLIORÉE PAR LES PRODUITS (PHARMACEUTIQUES, AGRICOLES, INDUSTRIELS, ETC.) DÉVELOPPÉS À PARTIR DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES PROTÉGÉES
6. LA CONSERVATION À L'ÉCHELON NATIONAL AMÉLIORE LE POTENTIEL DES INDUSTRIES AXÉES SUR LES RESSOURCES RENOUVELABLES
7. ACCROISSEMENT DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DES AUTOCHTONES
8. ÉLAN POUR METTRE EN OEUVRE LES ÉLÉMENTS DU PLAN VERT ASSOCIÉS A LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
9. POSSIBILITÉ D'UNE COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE EFFICACE
10. LA CONVENTION CONTRIBUE À ÉLEVER LA NORME INTERNATIONALE CAR PLUS DE PAYS EXIGENT DES NORMES ÉLEVÉES EN MATIÈRE DE CONSERVATION

(TRADUCTION)

# CONVENTION SUR LA BIODIVERSITÉ

## MISE EN OEUVRE AU CANADA

- STRATÉGIE NATIONALE
- RESPONSABILITÉ DE CHAQUE GOUVERNEMENT
- LÉGISLATION ADÉQUATE
- POLITIQUES ET ACTIONS D'AVANT-GARDE
- APPLICATION

# CONVENTION SUR LA BIODIVERSITÉ

## SUIVI NATIONAL

- RÉUNION DES TROIS CONSEILS
- PLAN DE SUIVI
- RÉSEAU CONSULTATIF
- SENSIBILISER LES GENS AU PROBLÈME
- PLAN VERT

---

# CONVENTION SUR LA BIODIVERSITÉ

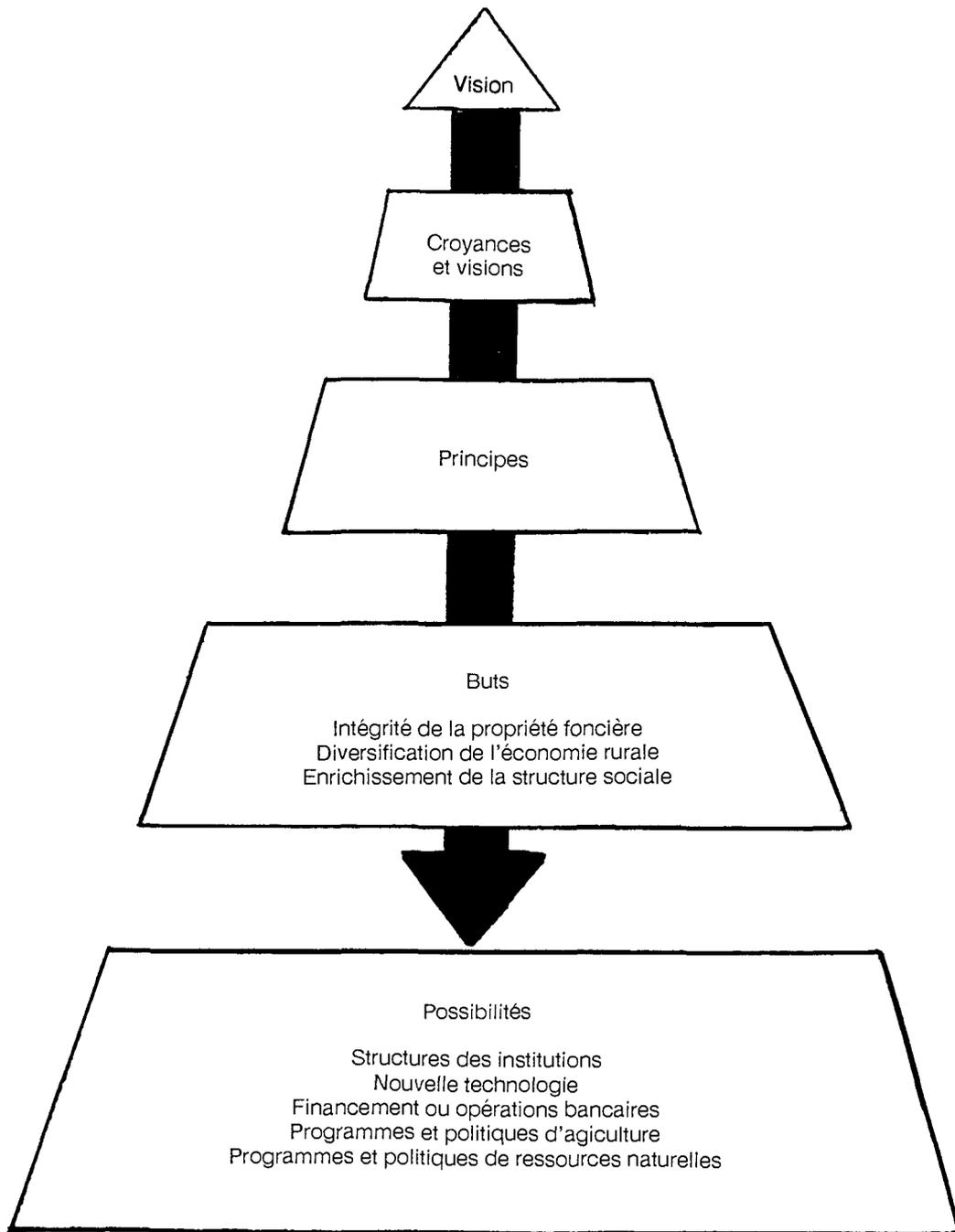
## SUIVI INTERNATIONAL

- INITIATIVE DU COSTA RICA
- FONDS MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT
- RÉUNION DES SIGNATAIRES
- POTENTIEL COMMERCIAL

### APPENDICE «ENVO-17»

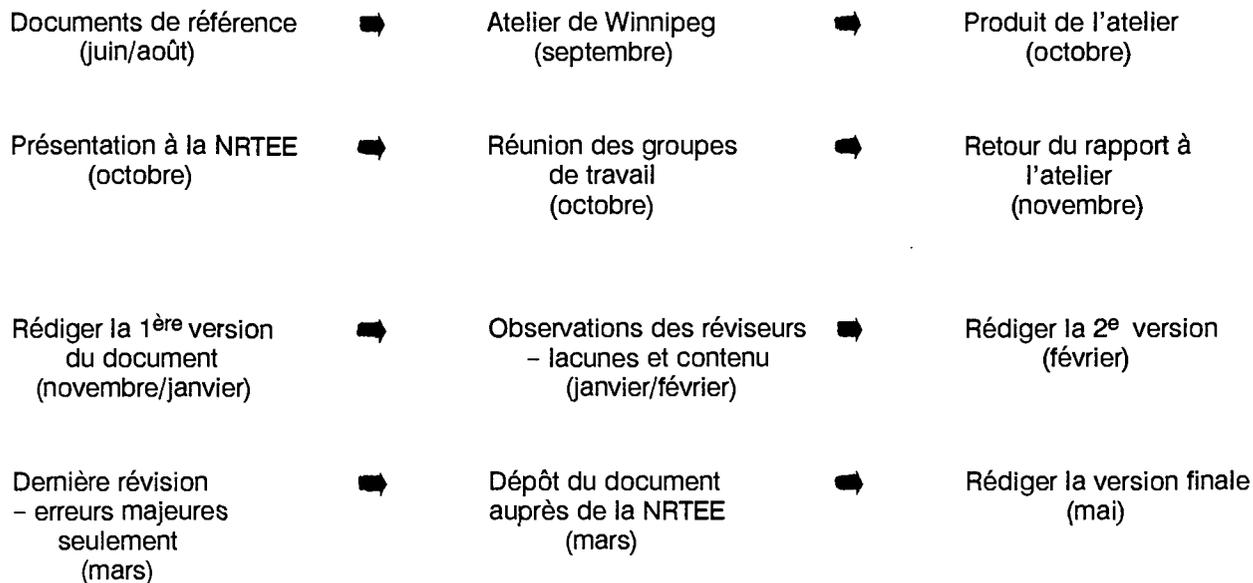
(TRADUCTION)

## Renouveau rural : Communautés agricoles à risque



De la protection de la ferme familiale à la protection de la famille agricole

**Renouvellement rural : Communautés agricoles à risque  
(calendrier d'exécution)  
(1992/1993)**



**Renouvellement rural : Communautés agricoles à risque**  
**Rapport final**

Figure 1. Degré de risque pour la diversité biologique au Canada

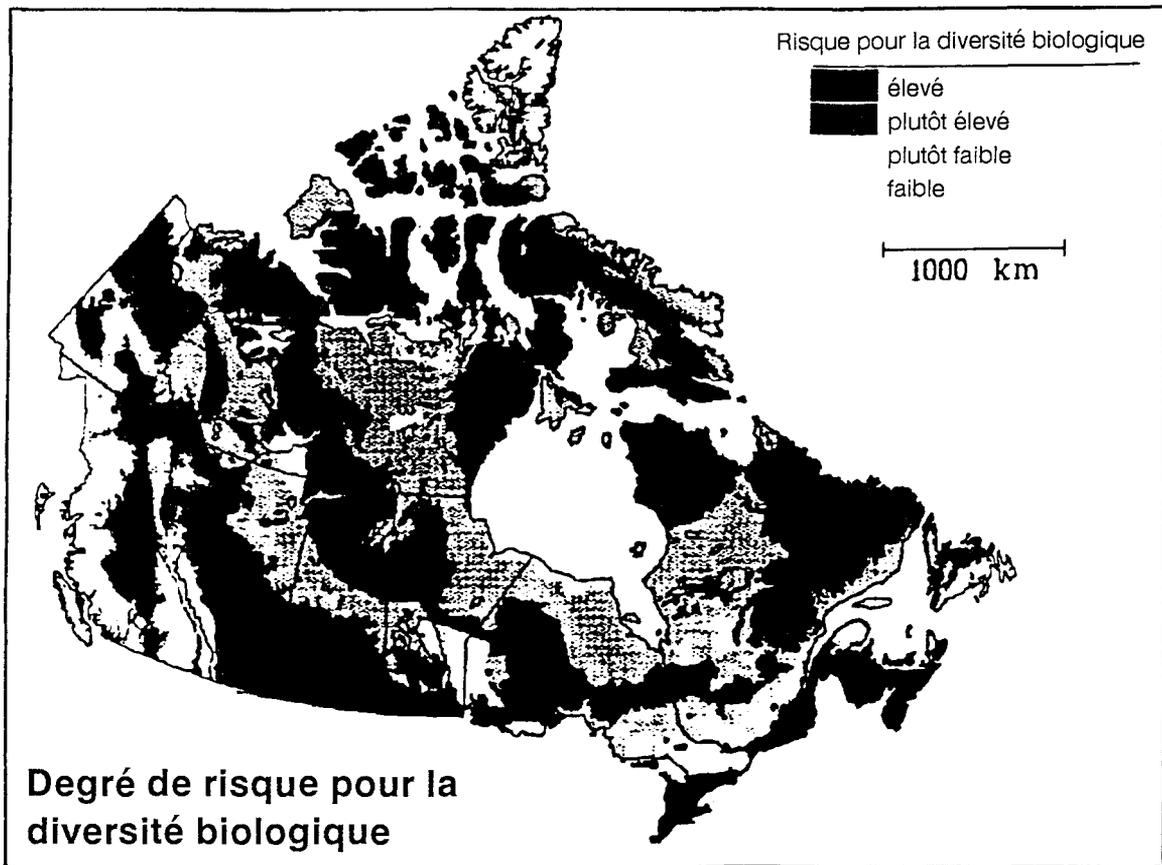
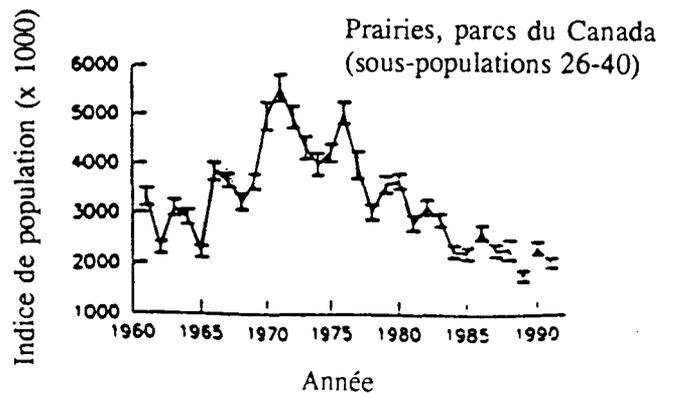
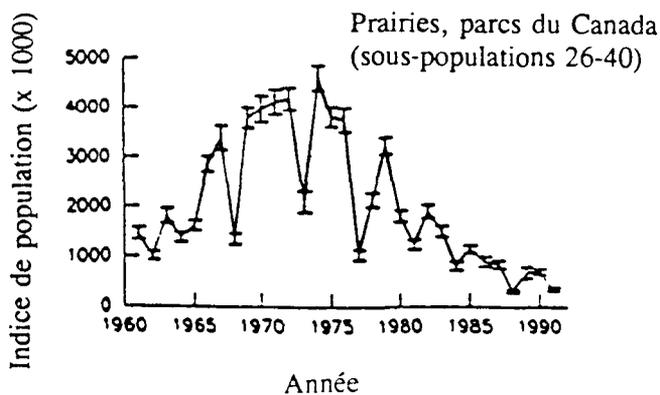


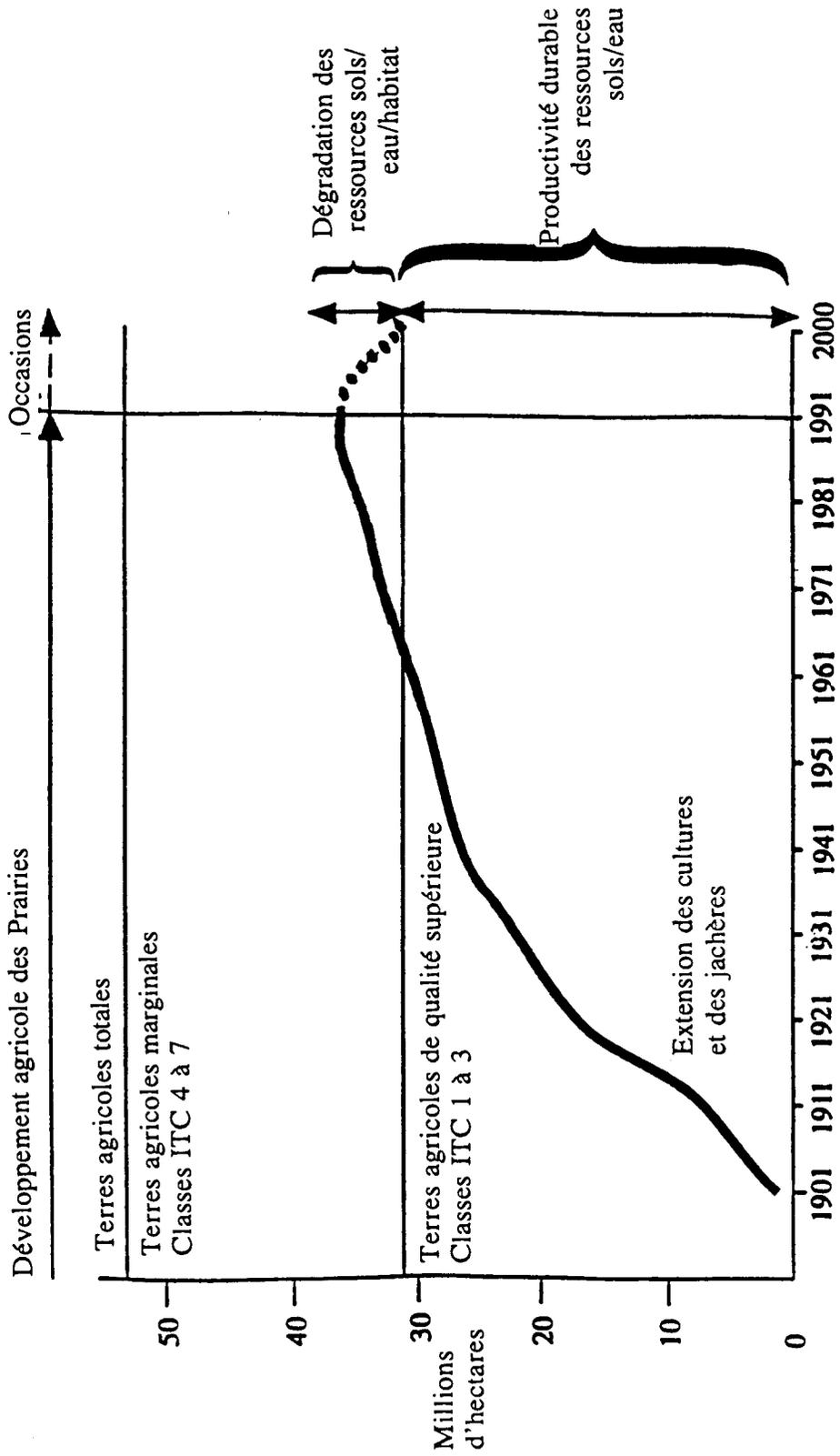
Figure 2. Indices de parcelles de population sur une période donnée :

a. Canard pilet

b. Canard colvert



**Figure 3**  
**Modélisation des occasions pour le**  
**développement durable du paysage agricole**



IMPACT DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES SUR L'UTILISATION DES SOLS

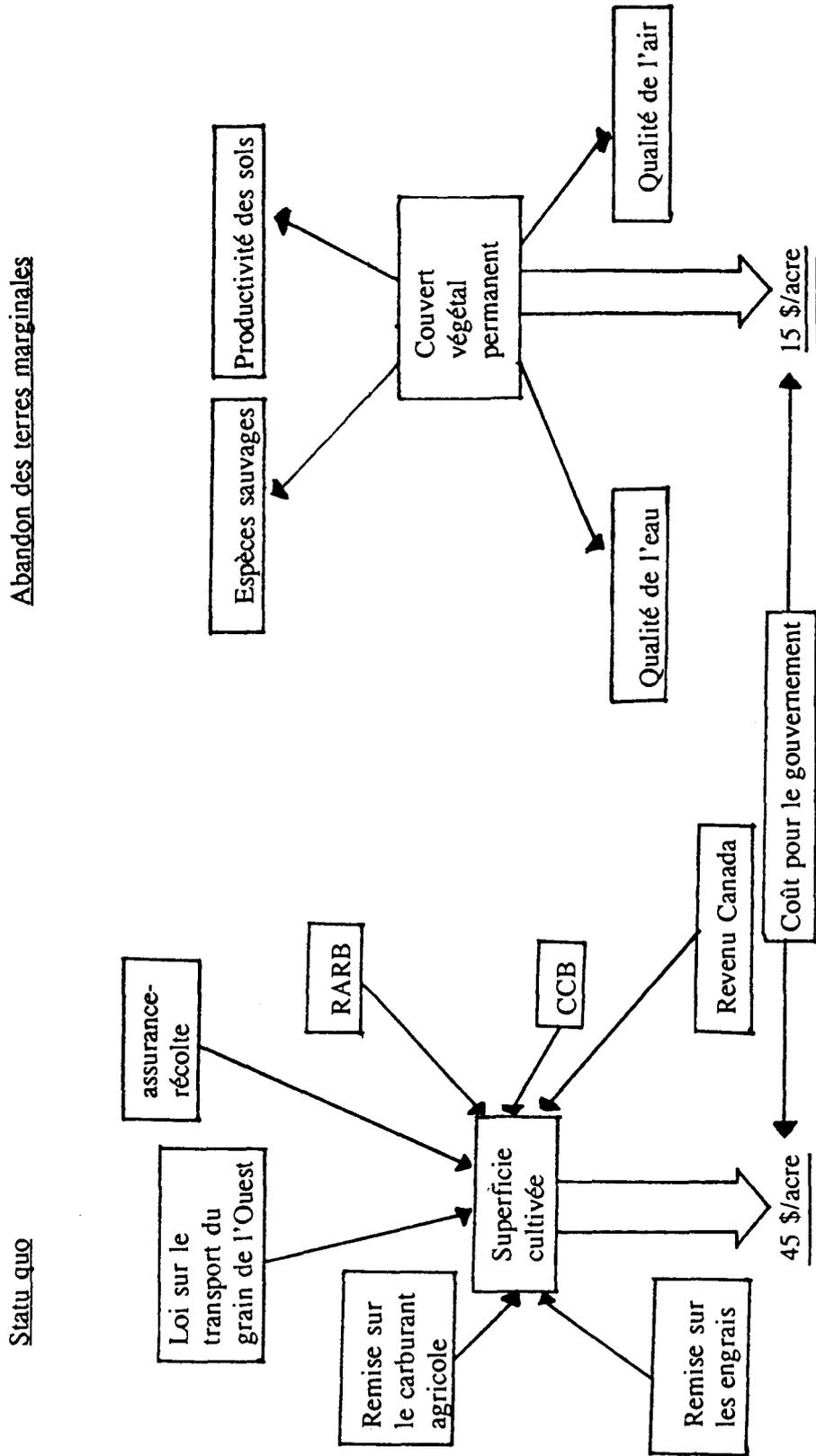
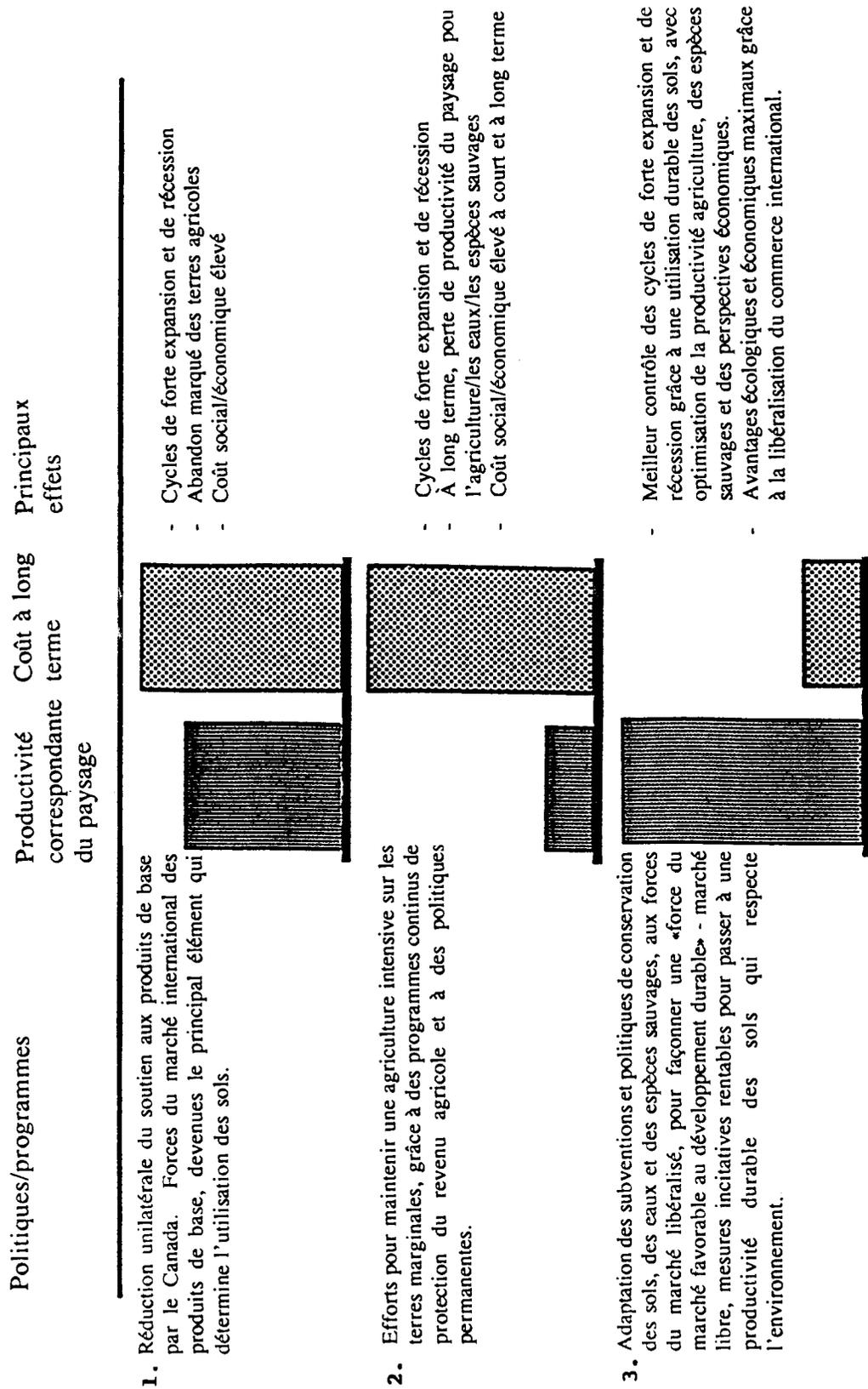


Figure 4.

Figure 5  
Choix de politiques/programmes d'utilisation des sols



Panel on Biodiversity—Practical Considerations and Future Directions

Arthur Campeau, Q.C., Personal Representative (SHERPA) of the Prime Minister to the United Nations Conference on Environment and Development.

*From the Department of External Affairs and International Trade Canada:*

Keith Christie, Director, Economic Planning Division, Policy Planning Staff.

*From the World Resources Institute (Washington, D.C.):*

Walter Reid, Vice-President.

*From the International Development Research Centre:*

Keith Bezanson, President;

Anne Whyte, Director General, Environment and Natural Resources division.

Table ronde sur la biodiversité—Aspects pratiques et orientation future

Arthur Campeau, c.r. Représentant personnel (SHERPA) du premier ministre à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

*Du Ministère des Affaires extérieures et commerce extérieur Canada:*

Keith Christie, directeur, Planification économique, Planification des politiques.

*Du World Resources Institute (Washington, D.C.):*

Walter Reid, Vice-président.

*Du Centre international de recherches pour le développement international:*

Keith Bezanson, Président;

Anne Whyte, Directrice générale, Direction de l'environnement et des ressources naturelles.



If undelivered, return COVER ONLY to:  
Canada Communication Group — Publishing  
45 Sacré-Coeur Boulevard,  
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:  
Groupe Communication Canada — Édition  
45 boulevard Sacré-Coeur,  
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

TÉMOINS

Panel on Biodiversity in Canada

Table Ronde sur la biodiversité au Canada

*From the Canadian Museum of Nature:*

*Du Musée Canadien de la nature:*

Don McAllister, Senior Biodiversity Advisor, Canadian Centre for Biodiversity.

Don McAllister, Conseiller senior sur la biodiversité, Centre Canadien de la biodiversité.

*From Environment Canada:*

*D'Environnement Canada:*

John Herity, Director, Biodiversity Convention Office.

John Herity, Directeur, Bureau de la Convention sur la biodiversité.

*From the Department of Environment and Public Safety, Province of Saskatchewan:*

*Du Ministère de l'Environnement et de la Sécurité publique, Province de la Saskatchewan:*

Les Cooke, Deputy Minister.

Les Cooke, Sous-ministre.

*From the National Round Table on the Environment and the Economy:*

*De la Table Ronde nationale sur l'environnement et l'économie:*

Diane Griffin, Member (Chair Rural Renewal Task Force).

Diane Griffin, Membre (Directrice, Groupe de travail sur le renouvellement rural).

*From the Sierra Defence Fund:*

*Du Sierra Défence Fund:*

Stewart Elgie, Professor, Faculty of Law, University of Alberta;

Stewart Elgie, Professeur, Faculté de droit, Université d'Alberta;

Elizabeth May, National Representative, Sierra Club of Canada.

Elizabeth May, Représentante nationale, Sierra Club du Canada.

*(Continued on previous page)*

*(Suite à la page précédente)*